DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE · Nº 13273 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 2 OCTOBRE 1987

Une idée accueillie favorablement par M. Balladur

Washington propose de réintroduire l'or dans le système monétaire

En proposant, le mercredi 30 septembre, devant l'assemblée générale de la Banque mondiale et du FMI de refaire jouer à l'or un rôle d'indicateur monétaire, M. James Baker, le secrétaire au Trésor, a provoqué une surprise teintée d'un certain scepticisme.

Pour sa part, M. Balladur, ministre d'Etat de l'économie, des finances et de la privatisation, a estimé que ce n'était pas « une mauvaise idée ».

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

C'est dans une salle qui n'en croyait pas ses oreilles que le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a annoncé, mercredi 30 septembre, que les Etats-Unis, soucieux de promouvoir à la fois la stabilité des taux de change et la stabilité des prix, étaient disposés à *« se servir d'un indicateur supplémentaire pour coordonner leur politique avec leurs partenaires, à savoir le prix exprimé dans les grandes monnaies d'un panier de matières premières, parmi lesquelles l'or »*. le mot or n'avait pas été prononcé dans l'enceinte de l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale depuis au moins quatorze ans par un représentant officiel des Etats-Unis ni d'ailleurs par les dirigeants des deux organismes.

C'est en mars 1973 que toute référence à l'or avait été éliminée du système par la décision du flottement général des monnaies. Auparavant, le 15 août 1971, le mécanisme à travers lequel les banques centrales étrangères pouvaient demander au Trésor américain un poids d'or correspondant aux dollars qu'elles présentaient en remboursement avait été suspendu par le président Nixon.

Dans son exposé, le secrétaire américain, M. Baker, a abordé aussi le problème de l'endettement international. Il a affirmé l'entière validité du programme qui porte son nom et qu'il avait lancé à Séoul il y a deux ans.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 36.)

Un ballon d'essai

Le rituel feutré de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international a été perturbé par le retour en grâce de l'or, un mot exclu de cette enceinte depuis quatorze ans. Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a joué les trublions et surpris ses partenaires en proposant d'adjoindre une série de matières premières, dont le métal précieux, à une panoplie d'indicateurs permettant de mieux surveiller l'évolution des économies et des monnaies des grands pays industriels. Assisterait-on à un rétablissement par les Etats-Unis de l'étalon-or, honni depuis l'instauration des changes flottants en 1973 ? Ce serait aller un peu vite en besogne.

La Réserve américaine a d'ores et déjà mis en application un indicateur-or pour sa politique. Les règles du jeu sont simples : au-delà de 450 dollars l'once, les cours du métal précieux constituent un signal de menace d'inflation et appellent un resserrement du crédit, donc une hausse des taux d'intérêt ; en deçà de 450 dollars, les risques sont déflationnistes et appellent une baisse du loyer de l'argent.

Le prix de l'or étant sensible à l'évolution des taux d'intérêt, la Fed a réussi, depuis le printemps dernier, et à l'exception de deux petites poussées, en avril et en mai, à stabiliser les cours et sa politique de crédit.

Jouer sur ce registre ne signifie pas pour autant un retour de l'étalon-or qui a régi le système monétaire international pendant près de trente ans. Il faudrait, si c'était le cas, que les dirigeants américains interviennent directement sur le marché du métal précieux, ce qui est exclu. Il semble, en fait, que M. Baker ait voulu, en incluant l'or dans un nouvel indicateur de surveillance, proposer une référence couvrant mieux l'évolution de la conjoncture mondiale, et non plus seulement celle des seuls pays industriels.

Le premier moment de surprise et de perplexité passé, les partenaires de Washington retiendront-ils cette idée ? Il ne s'agit pour le moment que d'un ballon d'essai. Comme l'a également été la proposition du chancelier de l'Echiquier britannique, M. Nigel Lawson, de gérer de façon plus systématique et « tactique » les taux de change. Mais, quel que soit l'avenir de ces initiatives, elles recouvrent une réalité qui ne peut que réjouir la France : le libre flottement des taux de change a montré ses limites. M. Edouard Balladur voit ainsi dans un indicateur fondé sur les matières premières, et en particulier sur l'or, la reprise d'idées françaises « vieilles d'un quart de siècle ».

Reste à s'entendre sur les moyens d'introduire un peu plus de discipline dans un système jugé inopérant par tous. Un long chemin... Les instituts d'émission allemand et japonais n'ont jamais caché leur scepticisme à l'égard de règles internationales trop rigides. Et la décision finale appartient à des hommes politiques moins soucieux d'efficacité économique mondiale que leurs ministres des finances ou leurs gouverneurs de banque centrale.

(Lire page 36 un entretien avec le vice-président de la Banque fédérale des Etats-Unis.)

Arrestations en France et procès en Espagne

Paris et Madrid portent des coups sévères au terrorisme basque

Alors que se déroule à Madrid le procès de huit membres de l'ETA, plusieurs opérations de police menées au Pays basque tant français qu'espagnol ont entraîné mardi 29 et mercredi 30 septembre une série d'arrestations de membres des organisations terroristes ETA et Iparretarrak. Parmi les personnes interpellées, figure Santiago Arrospide, dit « Potros », considéré comme un important dirigeant du commandement militaire d'ETA.

Du côté français, les arrestations sont le résultat des multiples enquêtes, surveillances et perquisitions que la gendarmerie et la police judiciaire opéraient depuis plusieurs mois dans le Sud-Ouest, et particulièrement dans les Pyrénées-Atlantiques, pour retrouver Philippe Bidart, chef présumé d'Iparretarrak, recherché pour le meurtre d'un gendarme, commis le 24 août à Biscarosse, dans les Landes.

Ainsi avaient été repérés un certain nombre de sympathisants du mouvement clandestin susceptibles d'héberger le fuyard. C'est chez l'un de ceux-ci, à Anglet, que les enquêteurs avaient vu entrer Santiago Arrospide, dit « Potros » et qu'ils l'ont interpellé. De la même façon, ils ont appréhendé, dans une maison entre Ascain et Saint-Pée-sur-Nivelle, un autre membre de l'ETA, Inaki Picadea Burunza, réfugié en France depuis son évasion en 1985 de la prison de San-Sebastian. En outre, une cache d'armes a été découverte et d'importants documents ont été saisis.

Les autorités espagnoles ont déjà exprimé leur satisfaction. A Madrid, où se déroule un procès de huit membres de l'ETA, on se félicitait des bonnes conditions dans lesquelles se développe aujourd'hui une collaboration franco-espagnole dans la lutte contre le terrorisme basque.

(Lire page 14 les articles de PHILIPPE BOGGIO et THIERRY MALINIAK.)

Enquête judiciaire sur quelques radios privées

Les épines de la CNCL

La CNCL est à nouveau sur la sellette. Critiquée récemment par le président de la République, conspuée par le Parti socialiste lors des journées parlementaires à Strasbourg, la commission a reçu le soutien de M. François Léotard, indigné des accusations portées contre elle. Toutefois, le dossier des radios locales privées reste ouvert, après la plainte déposée par Larsen FM, une station évincée.

Le monde des radios parisiennes bruit de mille rumeurs et connaît à nouveau des frissons. Alors que le plan de fréquences conçu par la CNCL se mettait doucement en place, la plainte pour corruption, forfaiture ou trafic d'influence déposée par Larsen FM (*le Monde* du 25 août et du 17 septembre) a, en effet, allumé la mèche d'un pétard dont on ignore encore la taille. Et le débat que Michel Polac a consacré au dossier n'a fait qu'aggraver le climat de suspicion.

Corruption ? La CNCL tout entière se rebiffe et se déclare outrée. La justice cependant continue son enquête auprès du personnel ; la commission rogatoire ordonnant des investigations sur plusieurs agents de la CNCL ainsi que la garde à vue dont l'un d'eux a fait l'objet suscitent des questions, et certains responsables manifestent déjà le souci de dater clairement les agissements réputés répréhensibles. Avant ou après janvier 1987 ? Avant, sans doute, dit un membre de la CNCL, c'est-à-dire du temps de la Haute Autorité.

Forfaiture ? trafic d'influence ? Ces notions sont autrement délicates, difficiles à déceler, encore plus à prouver. C'et un fait, dès sa mise en place, la CNCL a été littéralement submergée de lettres et d'appels de personnalités les plus diverses, élus, voire ministres, multipliant les pressions pour rappeler quelques amitiés et soutenir tel ou tel dossier... Mais où, et à quel moment commence ce qu'on peut appeler le trafic d'influence, le privilège, la « faveur » ?

Sans doute l'application du plan de fréquences s'est-elle faite dans une grande fermeté ; les saisies de radios continuant à émettre sans autorisation n'ont guère suscité les protestations attendues, et les grosses radios (service public, stations périphériques et têtes de réseaux) ont plutôt applaudi.

Pourtant, des failles et interrogations graves subsistent autour d'une poignée de radios, parmi lesquelles trois ont d'ailleurs fait l'objet, ces dernières semaines, d'une perquisition.

D'abord Radio-Courtoisie : proposée et dirigée par Jean Ferré, critique de radio et de télévision au *Figaro Magazine*, elle est officiellement exploitée par le Comité de défense des auditeurs de Radio-Solidarité. Cette association a été constituée à la fin de l'année 1985 à l'appel de Jean Ferré et de collaborateurs de *Minute* – brusquement exclus de Solidarité pour leur ancrage à l'extrême droite.

ANNICK COJEAN.

(Lire la suite page 29.)

Un défi au président Moubarak

Fièvre islamiste en Egypte

LE CAIRE
de notre correspondant

Depuis quelques mois circule sous le manteau en Egypte un film vidéo qui suscite des réactions passionnées. Il s'agit d'un grand reportage de la chaîne de télévision indépendante britannique ITV sur la montée du maximalisme musulman dans la vallée du Nil et la Bekaa libanaise, intitulé The Sword of Islam (« L'épée de l'islam »). *« C'est effrayant », « c'est un complot »* : les commentaires abondent, jusqu'à celui d'un éditorialiste du journal officieux *Al Ahram*, M. Ahmad Bahgat, connu pour ses sympathies à l'égard du courant islamiste, et qui s'élève contre ce film *« défigurant l'islam et les musulmans »*.

Mais, même si le film n'est pas exempt de parti pris, il n'en demeure pas moins qu'il est arrivé en Egypte à point nommé, ce qui explique son succès. The sword of Islam a fait son apparition quelque temps après l'attentat, en mai dernier, contre l'ancien ministre de l'intérieur, le général Hassan Abou Bacha. Un attentat qui, comme deux autres qui l'ont suivi, portait la marque de la violence maximaliste musulmane, symbolisée dans le générique du reportage d'ITV par un cimeterre sanglant dominant un globe terrestre en feu.

Mais, si l'image relève d'une simplification outrancière, il n'en demeure pas moins que l'islamisme sous toutes ses formes est en pleine expansion. Cela va du simple regain de ferveur religieuse qui fait déborder de fidèles lors de la prière du vendredi les trente mille mosquées d'Egypte à l'intensification de la campagne pour l'application de la chariah (législation coranique) en passant par le port du hijab (voile) par un nombre croissant de femmes et de la barbe non taillée par les hommes.

Si l'on se réfère aux suffrages obtenus par la coalition socialo-islamique, lors des élections législatives d'avril (dix pour cent des voix), les partisans de l'application de la Chariah seraient aujourd'hui au nombre de 5 millions.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(Lire la suite page 3.)

Etranger

BRÉSIL : la fin de la visite de M. Chevardnadze

M. Gorbatchev pourrait se rendre à Brasilia en 1988

M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé le mercredi 30 septembre à Buenos-Aires pour une visite officielle de cinq jours en Argentine. Il venait de Brasilia, où le communiqué commun signé à l'issue des entretiens soviéto-brésiliens insiste sur les liens entre le désarmement et le développement des pays du tiers-monde. M. José Sarney, le président brésilien, a été invité à se rendre en URSS, sans doute en mai 1988, et la date d'une éventuelle visite de M. Gorbatchev au Brésil à la fin de la même année pourrait être décidée à cette occasion.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

M. Chevardnadze est un homme habile, à n'en pas douter. Il a su tenir aux Brésiliens le langage susceptible de leur plaire. A ceux qui auraient pu être tentés de voir dans sa visite à Brasilia le début d'une offensive idéologique des Soviétiques dans la région, il a demandé si *« l'Amérique du Sud était à ce point sous la tutelle de quelqu'un qu'on ne puisse y venir »*. C'était évidemment jouer avec adresse sur le désir d'indépendance d'une pays qui a longtemps vécu dans l'orbite quasi exclusive des Etats-Unis.

Au cours de son séjour à Brasilia, le ministre soviétique des affaires étrangères a répété que développement et désarmement étaient intimement liés. Autre thème de nature à satisfaire ses interlocuteurs, aux prises avec un douloureux problème de croissance.

Quel pays du tiers-monde ne souscrirait, en effet, à l'idée que le désarmement est nécessaire pour libérer des ressources en faveur des nations les moins favorisées, ce que propose M. Gorbatchev avec son projet de fonds international pour le développement ?

Dans un communiqué commun signé mercredi par M. Chevardnadze et son homologue brésilien, M. Abreu Sodré, on trouve les préoccupations majeures des deux pays : Brasilia rejoint Moscou dans son opposition à la militarisation de l'espace et dans ses propositions en faveur d'une interdiction générale des armes nucléaires. Quant aux Soviétiques, ils affirment, comme les Brésiliens et les autres débiteurs du tiers-monde, que le problème de la dette extérieure ne sera pas réglé tant qu'on ne mettra pas sur pied un système de prix équitable et un nouvel ordre économique mondial.

Mais le plus important sans doute a été la prestation personnelle de M. Chevardnadze. Moins que tout autre peuple, les Brésiliens aiment les gens renfrognés. A cet égard, le ministre soviétique tranche évidemment avec son prédécesseur, M. Gromyko. Il sourit, fait de l'humour, ce que certains spécialistes mettent sur le compte de ses origines géorgiennes, la plupart des commentateurs voyant là une preuve physique concrète de la politique d'ouverture de M. Gorbatchev, et c'était là sans doute l'essentiel du message.

CHARLES VANHECKE.

Océanie

FIDJI : aggravation de la crise

Le colonel Rabuka se proclame chef de l'Etat

Le colonel Sitiveni Rabuka s'est proclamé, jeudi 1er octobre, chef de l'Etat et a abrogé la Constitution. Il a déclaré que la fonction de gouverneur général, représentant de la reine Elizabeth II dans le pays, avait cessé d'exister. Le colonel Rabuka a annoncé ce premier décret, publié au journal officiel, à la fin d'une conférence de presse. Selon le décret, la Constitution de 1970 est annulée à compter du 25 septembre, date à laquelle il a pris le pouvoir pour la deuxième fois depuis mai dernier.

« Dans l'exercice des pouvoirs qui me sont conférés en tant que commandeur des Fidji, je décrète également que tous les décrets promulgués de ma main et sous mon sceau auront force de loi », précise le décret. Selon la Constitution de 1970, la reine d'Angleterre est chef d'Etat des Fidji, pays membre du Commonwealth, et le gouverneur général Sir Penaia Ganilau est son représentant sur place.

Le colonel Rabuka avait eu de longs entretiens mercredi avec le gouverneur général et avec les anciens premiers ministres Sir Kamisese Mara et Timoci Bavadra. Selon la presse de Nouvelle-Zélande, l'annonce, jeudi, de la décision du colonel de se proclamer chef de l'Etat survient après les pressions exercées ouvertement par des militants du mouvement nationaliste Tankei Fijian. Ces militants comptent parmi les partisans les plus virulents du colonel Rabuka, et lui avaient demandé de mettre à exécution le projet de proclamer la République et de garantir la domination des Mélanésiens sur le gouvernement, précise la presse néo-zélandaise.

Au cours de sa conférence de presse, le colonel Rabuka n'a pas formellement proclamé la République mais a laissé entendre qu'elle le serait prochainement. Il a rejeté les accusations de racisme portées contre lui et a affirmé que sa nomination n'était pas dirigée contre les Fidjiens d'origine indienne, dont le nombre est légèrement supérieur à celui des Fidjiens de souche.

Cette décision a néanmoins surpris car, la veille, le colonel Rabuka avait fait marche arrière en annonçant, à l'issue de multiples consultations : *« Nous pourrions ne pas avoir besoin d'un président. »* Mercredi soir à Londres, Sir Sonny Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, avait même affiché un *« optimisme prudent »*. – *(AFP, Reuter.)*

ETATS-UNIS : la fin des auditions du juge Bork

Une bataille politique incertaine en prélude à l'élection présidentielle

WASHINGTON
de notre correspondant

Au terme de douze longues journées, les auditions du juge Bork par la commission judiciaire du Sénat ont pris fin mercredi 30 septembre. Mais la « confirmation » de sa nomination à la Cour suprême est plus incertaine que jamais, et la bataille continue à faire rage au Sénat. Sentant son champion en position difficile, le président Reagan est monté au créneau mercredi, en se plaçant délibérément sur le terrain choisi de longue date par les « anti-Bork » : celui des arguments de choc destinés non pas à convaincre les sénateurs, mais à frapper l'opinion, sans craindre la caricature. *« Le choix est entre les juges libéraux, qui font eux-mêmes la loi, et les juges raisonnables, qui l'appliquent,* a déclaré M. Reagan; *entre les juges libéraux, qui protègent les criminels et les juges fermes, qui protègent les victimes ; entre les juges libéraux, choisis par des intérêts libéraux particuliers, et des juges éminents, choisis pour servir le public. »*

Le camp d'en face n'avait guère été plus nuancé, faisant valoir que la nomination du juge Bork signifierait que les femmes n'auraient plus le droit d'avorter, que plus rien ne protégerait les individus dans leur vie privée, et surtout que les progrès réalisés en matière d'égalité raciale au cours des dernières décennies seraient remis en question, ce que le président Reagan a appelé *« une campagne de désinformation et de distorsion sans précédent »*.

Le paradoxe de cette polémique est que le déluge d'arguments et de contre-arguments échangés par voie de presse ou pendant les auditions elles-mêmes n'a pas fait beaucoup avancer les choses. A peine si les premières journées des auditions ont permis de mieux situer le personnage du juge mis sur la sellette : un juriste distingué, sachant répondre avec patience aux questions les plus invraisemblables – *« Pourquoi portez-vous la barbe ? »* – et parfois les plus confuses, certains sénateurs des deux bords s'embrouillant dans leurs propres questions. Ses adversaires lui ont aussi reproché de cacher son jeu, de se déguiser en agneau, de minimiser l'importance de ses écrits passés.

A l'inverse, sa manière de répondre aux attaques en théoricien détaché n'avait pas de quoi susciter l'enthousiasme de ses partisans, qui l'espéraient plus combatif.

Confusion et déluge verbal

Quant aux cent dix personnalités priées de donner leur avis, elles eurent l'occasion d'entendre tout et le contraire de tout. Des femmes et des Noirs eurent des paroles très dures à l'adresse du candidat, mais d'autres Noirs et d'autres femmes (moins nombreux cependant) vinrent à sa rescousse. On entendit dix fois le même réquisitoire et dix fois la même plaidoirie.

A peine deux anciens collaborateurs de l'ex-président Carter avaient-ils dit tout le bien qu'ils pensaient du juge que M. Jimmy Carter lui-même faisait savoir par lettre qu'il trouvait *« odieuses »* ses positions sur les droits civiques. A son tour, un autre ancien président, M. Gerald Ford, rétorquait que, au contraire, jamais personnalité aussi adéquate n'avait été nommée à la Cour suprême...

Il n'est même pas sûr que les membres de la commission judiciaire du Sénat, acteurs et témoins privilégiés de ces auditions, se prononcent comme ils devraient en principe le faire la semaine prochaine. Le chef de la majorité démocrate, M. Robert Byrd, a en effet proposé que la commission s'abstienne d'émettre une quelconque recommandation de vote à l'ensemble du Sénat, qui devra en tout état de cause se déterminer.

Pourtant, au-delà de la confusion et du déluge verbal, un fait domine assez clairement : les adversaires du juge Bork ont pris un net avantage sur le terrain des relations publiques. Ce qui a précisément incité la Maison Blanche à réagir. Signe qui ne trompe pas : les pro-Bork sont à court d'argent, alors que les anti-Bork dépensent sans sourciller des millions de dollars collectés auprès de donateurs.

Les ennemis du candidat Dukakis

Le président Reagan peut encore tenter de faire pression individuellement sur les sénateurs hésitants, un exercice qui lui a souvent réussi par le passé, mais il reste incontestablement sur la défensive dans cette affaire comme dans tant d'autres face à un Sénat à majorité démocrate, qui lui met à chaque occasion des bâtons dans les roues.

Le camp démocrate devrait donc aborder avec optimisme la campagne électorale pour l'élection présidentielle. Or c'est tout le contraire. Les républicains sont plus confiants que jamais, et les démocrates au désespoir de voir leurs candidats s'emmêler les jambes ou se faire des croche-pieds. Après Gary Hart, Joe Biden et Patricia Schroeder, qui ont renoncé, c'est maintenant au tour du démocrate le mieux placé dans les sondages, Michael Dukakis, gouverneur du Massachusetts, de connaître des ennuis sérieux. Le principal responsable de sa campagne, John Sasso, vient de démissionner, après avoir reconnu être à l'origine de la chute de Joe Biden. C'est lui qui avait fourni à la presse une cassette vidéo prouvant que son concurrent pour l'investiture démocrate était un plagiaire.

Pour l'instant, tout l'opprobre retombe sur M. Sasso, mais déjà on commence à reprocher au gouverneur du Massachusetts d'avoir beaucoup tardé à accepter la démission de son collaborateur, auquel il est lié de longue date. C'est déjà un handicap pour un candidat sérieux et qui avait pris de l'avance sur ses concurrents dans la collecte des fonds pour sa campagne, grâce en particulier à la communauté grecque américaine, à laquelle il appartient. Mercredi soir, Michael Dukakis jouait gaiement de la trompette lors d'une réception offerte à certains de ses partisans, qui avaient avancé 1 million de dollars de contribution. Le lendemain, son directeur de campagne et l'un de ses adjoints démissionnaient. A quand la prochaine fausse note ?

JAN KRAUZE.

Un gotha des lettres dans les archives du FBI

Le FBI a reconnu, mercredi 30 septembre, qu'il avait consciencieusement établi des dossiers pendant cinquante ans sur plus de cent trente-quatre auteurs américains de renom, dont les œuvres et les idées – voire les *« fréquentations »* – lui paraissaient subversives. Parmi les plus célèbres de ces auteurs fichés : Hemingway, Faulkner et Steinbeck, mais aussi Norman Mailer, Pearl Buck, Dos Passos, Dreiser ou Sandburg.

Fort de ce numéro de *« glasnost »* à l'américaine suscité, il est vrai, par les révélations de deux magazines, *The Nation* et *The New-yorker*, le FBI, peu pressé de récolter les raisins de la colère des milieux littéraires et culturels, s'est empressé de préciser que pareilles pratiques étaient devenues caduques il y a onze ans. Depuis 1976, en effet, de *« nouvelles instructions »* conseillent d'ignorer désormais les vents d'est-vents d'ouest idéologiques et interdisent d'*« ouvrir un dossier sur une personne uniquement parce qu'elle fait usage de son droit d'expression »*.

● **NICARAGUA : le cessez-le-feu « graduel » prendra effet le 7 octobre.** – Le président Daniel Ortega a annoncé, le mercredi 30 septembre, que le cessez-le-feu « graduel » décidé par le gouvernement sandiniste durera un mois et prendra effet le 7 octobre dans trois des zones de combat avec les forces de la Contra. L'armée sandiniste se retirerait de certains secteurs des provinces de Jinotega, Nueva-Segovia et Zelaya. Il a ajouté que le cessez-le-feu serait prolongé au-delà du 7 novembre et étendu à d'autres régions *« s'il réussissait »*. Cette décision des autorités sandinistes entre dans le cadre des accords de paix signés à Guatemala le 7 août par les cinq présidents des pays d'Amérique centrale. Les dirigeants de la Contra ont déjà rejeté le cessez-le-feu sandiniste et réclament avant toute trêve l'ouverture de négociations directes avec Managua. – *(Reuter.)*

Les « révélations » de Bob Woodward sur la CIA sont sérieusement mises en doute

WASHINGTON
de notre correspondant

Avant même sa sortie en librairie, le livre de Bob Woodward sur *les Guerres secrètes de la CIA* (*le Monde* daté 27-28 septembre) est devenu l'événement de la semaine aux Etats-Unis. C'était prévisible : Bob Woodvard, star de la presse américaine, reporter vedette du *Washington Post* depuis l'époque du Watergate, y fait état de confidences que lui aurait faites avant sa mort l'un des hommes les plus secrets qui fût : William Casey, directeur, pendant six ans, de la CIA, institution elle-même fascinante pour tout lecteur normalement constitué. Jour après jour, le *Washington Post* continue à consacrer sa une aux bonnes pages du livre, également achetées à prix d'or par *Newsweek*, *Us News and World Report*, ainsi que par quarante-cinq autres journaux américains ou canadiens.

Pourtant, si le livre jette une lumière trouble sur les activités de la centrale de renseignements américaine et sur son ex-directeur, il suscite aussi un nombre croissant de questions, adressées cette fois à Bob Woodward.

La réaction la plus rapide a été celle de la veuve du « héros », Mme Sophia Casey, qui a traité l'auteur de menteur, tandis que la nièce de William Casey adressait au *Washington Post* une lettre outrée et vindicative où elle rappelle certains épisodes, peu flatteurs selon elle, de la carrière de Bob Woodward (responsable par exemple de la publication d'un faux journalistique resté célèbre, qui racontait la confession d'un jeune drogué de huit ans).

Deux « révélations » du livre choquent particulièrement la famille Casey : les jugements qu'aurait portés le défunt sur la « paresse » du président Reagan, et surtout l'épisode de l'hôpital.

Enormément de fiction

Woodward affirme, en effet, avoir réussi à se rendre au chevet de William Casey à l'hôpital de Washington, où il venait d'être opéré d'une tumeur au cerveau. Selon la CIA et la famille Casey, le journaliste a bien tenté de le faire en janvier dernier, mais a été refoulé par les gardes qui surveillaient jour et nuit le malade. Woodward maintient qu'il a pu parler au vieillard *« pendant quatre minutes »* et que ce dernier a prononcé *« dix-neuf mots »* et émis un *« hochement de tête »* quand le reporter lui a demandé s'il était au courant du financement de l'aide à la Contra par le produit de la vente d'armes à l'Iran.

Mercredi 30 septembre, le président Reagan a ajouté sa voix à celle des sceptiques, s'étonnant qu'on fasse dire tant de choses à un disparu qui, à l'époque, était *« incapable de s'exprimer »*.

« Il y a énormément de fiction là-dedans », a affirmé M. Reagan, qui a, d'autre part, formellement démenti avoir jamais donné l'ordre d'assassiner qui que ce soit – ce que le livre ne dit d'ailleurs pas expressément, mais suggère. D'autres critiques, moins directes, mais plus insidieuses, sont adressées à l'auteur et, accessoirement, au *Washington Post*. Pourquoi, par exemple, le journal qui emploie Bob Woodward à plein temps n'a-t-il pas fait état sans attendre des informations sensationnelles que son collaborateur avait recueillies ? Etait-ce au contraire parce que ces informations semblaient trop peu fiables ? Mais, dans ce cas, pourquoi en faire un livre, interroge discrètement le *New-York Times*...

Certaines réponses à ces questions sont apportées dans les colonnes mêmes du *Washington Post*. Ainsi, Woodward aurait fait part, en son temps, des confidences obtenues à l'hôpital, mais la rédaction en chef du journal, dont Woodward fait d'ailleurs partie, aurait à l'époque estimé que les propos de William Casey étaient trop ambigus pour donner matière à information.

Tout cela n'empêchera pas le livre de s'arracher comme des petits pains. Quant à l'auteur, il aurait reçu 1 million de dollars d'avance sur droits.

J. K.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

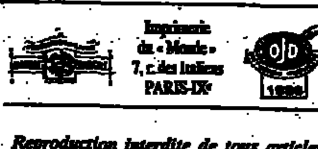
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.





Etranger

En marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU

Rencontre « historique » entre ministres des affaires étrangères chinois et israélien

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Bien que la préparation d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient soit actuellement délaissée par les principaux gouvernements intéressés, d'étonnants travaux d'approche sont poursuivis dans une semi-discrétion accompagnée d'un silence gêné de la Ligue arabe. Pour la première fois dans l'histoire des deux pays, les ministres des affaires étrangères de la Chine et d'Israël se sont rencontrés, le mercredi 30 septembre, à New-York, où ils participent au débat de l'Assemblée générale des Nations unies. M. Shimon Pérès a passé une heure et demie en compagnie de M. Wu Xueqian, dans les locaux de la mission chinoise auprès de l'ONU. Un an après les « retrouvailles » israélo-soviétiques, célébrées avec beaucoup de bonhomie par MM. Pérès et Chevardnadze dans les salons publics du palais de verre, la Chine emboîte donc le pas à une évolution que le monde arabe ne semble pas en mesure de freiner.

Le représentant de Pékin a indiqué à M. Pérès que *« la Chine souhaite un règlement juste et global du conflit israélo-arabe »* et que *« toutes les parties intéressées, y compris l'OLP, devaient être représentées à la future conférence sur un pied d'égalité »*. Côté israélien, M. Pérès *« a fait connaître la position d'Israël »*, notamment son opposition à une représentation palestinienne indépendante. *« Les deux parties sont convenues d'établir désormais un cadre pour des contacts réguliers, par l'entremise de leurs ambassadeurs auprès de l'ONU »*, a indiqué un porte-parole de M. Pérès.

La rencontre avait été préparée de longue main par des contacts en 1981 et décembre 1985.

Une prudence de chat

La Chine fait néanmoins preuve d'une prudence de chat : à la demande de Pékin, l'ensemble du processus a été maintenu, ainsi que l'atteste la formulation du communiqué chinois, dans le cadre de l'ONU, qui retrouve ainsi une utilité qu'Israël ne lui avait que rarement reconnue. Soucieux de préserver son apparente influence auprès du mouvement des non-alignés, gêné à l'égard du monde arabe — dont il soutenait, jusqu'ici, la cause avec un entêtement remarquable, — Pékin désire avancer lentement, afin de ne pas créer l'impression d'avoir *« retourné sa veste »*, mais suffisamment vite pour ne pas être à la traîne de l'Union soviétique.

Aussi la rencontre ministérielle de New-York est-elle présentée par les Chinois comme entrant dans le cadre de la préparation de la conférence sur le Proche-Orient. Pas question, pour le moment, de relations diplomatiques : M. Wu a informé clairement M. Pérès qu'un tel pas ne saurait être envisagé *« tant qu'Israël ne mettrait pas fin à l'occupation de terres arabes »*.

Néanmoins, la diplomatie chinoise vient d'effectuer un tournant, dont l'aboutissement demeure, certes, lointain, mais qui marque, une fois de plus, l'affaiblissement de l'influence arabe dans le jeu diplomatique mondial, plus particulièrement au sein des non-alignés et auprès de leurs deux principaux soutiens. *La réduction de la puissance* financière des producteurs de pétrole ne saurait tout expliquer d'un changement aussi rapide que politiquement dévastateur : après les succès remportés par Israël en Afrique, l'Union soviétique se permet désormais de soutenir l'Iran perse contre l'Irak arabe, alors que des experts chinois lorgnent les équipements militaires israéliens... *« Bloqué à l'intérieur par l'opposition entre MM. Pérès et Shamir, Israël devient, curieusement, plus fort que jamais sur le plan extérieur »*, remarque M. Daniel Pipes, directeur de l'Institut de recherches sur la politique étrangère de Philadelphie.

En effet, selon des milieux d'affaires new-yorkais, la Chine et Israël poursuivraient actuellement des négociations *« privées »* sur l'établissement d'échanges commerciaux. Pékin se montre intéressé par les techniques israéliennes dans le domaine de l'agriculture en milieu semi-désertique.

CHARLES LESCAUT.

La visite à Paris du vice-président des Etats-Unis

M. Bush a constaté « très peu de différences » avec M. Chirac sur le désarmement

Arrivé à Paris mercredi 30 septembre au soir pour un séjour de vingt-quatre heures, M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, a eu aussitôt un entretien d'une heure trente avec M. Jacques Chirac, qui l'avait accueilli à l'aéroport.

Commentant cet entretien, qui a surtout porté sur les accords de désarmement en préparation entre Washington et Moscou, M. Bush a déclaré : *« Il y a très peu de différences, et aucune véritablement importante, entre nous sur cette question, et j'ai assuré M. Chirac que, dans ces négociations, il n'y aura rien qui puisse découpler les Etats-Unis de l'Europe. Nous ne tenterons jamais de négocier ou de discuter des systèmes nucléaires français et britannique. »*

M. Chirac a, de son côté, émis *« l'espoir très ferme de voir se poursuivre les progrès* [dans les négociations américano-soviétiques], *notamment dans le domaine des armes stratégiques et se développer rapidement des négociations sur les armes conventionnelles en Europe et sur les armes chimiques »*.

L'accord de principe sur les forces intermédiaires (FNI) *« est un bon accord, mais dans la mesure où c'est un premier pas vers un accord plus général. S'il devait rester tout seul, ce ne serait pas un bon accord »*, a dit M. Chirac, qui a ajouté : *« A partir du moment où la France a l'assurance que sa propre force de dissuasion n'est pas contestée ou discutée, l'essentiel est acquis. »*

M. Bush a encore indiqué à M. Chirac qu' *« il n'y aura pas de négociation sur les missiles à courte portée* (moins de 500 km) *avant un accord sur les armements conventionnels »*.

Le premier ministre et le vice-président américain ont poursuivi leur conversation au cours d'un dîner de travail à Matignon. M. Bush devait rencontrer jeudi le président Mitterrand, ainsi que les ministres des affaires étrangères et de la défense, MM. Jean-Bernard Raimond et André Giraud, avant de partir pour Londres et Bruxelles.

Fièvre islamiste en Egypte

(Suite de la première page.)

Il y aurait donc plus d'islamistes que de membres du Parti national démocrate au pouvoir, d'où la difficulté qu'éprouve le gouvernement à contrer le seul courant qui monte depuis le début des années 80. Un courant d'autant plus puissant qu'il dispose aujourd'hui d'une assise financière faite de sociétés de placement islamique dont les avoirs sont estimés à 8 milliards de dollars.

Réprimer le courant islamique à la façon d'Ataturk ou de Nasser, c'est aller au-devant de purges sanglantes génératrices de « martyrs, et risquer de se faire traiter d' « infidèles ». Accepter l'application de la chariah, c'est accepter la démission du régime. Le gouvernement du président Moubarak a donc opté pour la tactique de la carotte et du bâton. Carotte pour les modérés et bâton pour les extrémistes. Carotte avec *trente sept députés* islamistes au Parlement et tolérance des sociétés de placement islamique concurrençant les quatre grandes banques étatiques, et bâton pour les maximalistes cherchant à rompre le *statu quo* par la violence.

Les services égyptiens de sécurité accordent une attention toute spéciale aux quelque dix mille extrémistes appartenant principalment aux *organisations Al Jihad* (« Guerre sainte ») et Takfir Wal Hegra (« Apostasie et exil »), responsables de plusieurs attentats, dont notamment l'assassinat du président Sadate en octobre 1981.

Mais ces organisations, qui sont relativement bien infiltrées par la police, ont aujourd'hui été dépassées par des groupuscules encore plus marginaux tel celui des Nagoun Men Al Nar (« Les rescapés de l'enfer »), comptant une trentaine de jeunes *maximalistes* dissidents d'Al Jihad et accusés par la police d'avoir perpétré les attentats contre deux anciens ministres de l'intérieur et un journaliste.

Les incidents de Minieh

Durant plus de quatre mois, les forces de l'ordre on été dépourvues de piste, et il fallu une affaire de conflit entre villageois à propos d'un lopin de terre pour que la police découvre le repaire de l'organisation. Le démantèlement de celle-ci a d'ailleurs coûté aux forces de l'ordre un mort et cinq blessés.

Mais, si l'on ignore tout de l'éventuelle existence d'autres groupuscules semblables à celui de El Nagoun Men Al Nar, on sait en revanche que les Gamaat islameya (groupements islamiques) ont radicalisé leur mouvement. Les *Gamaat*, qui, jusqu'à présent, se livraient à l'activisme islamique dans les campus, ont commencé à déborder le cadre de l'Université. A Minieh (à 250 kilomètres au sud du Caire) notamment, fief islamiste de Haute-Egypte. C'est à Minieh, en effet, que la coalition islamisto-socialiste a obtenu ses meilleurs résultats lors des élections législatives, avec sept députés sur les vingt-quatre sièges à pourvoir.

Depuis un mois, les jeunes islamistes ont décidé d'imposer leur diktat dans le quartier de Ardel Mouled, bidonville composé de HLM décrépis et de cahutes de pisé et de torchis. Sur la petite place du quartier, se dresse la mosquée Al Rahman, quartier général des *Gamaat*. Conduits par un jeune enseignant du nom d'Ali Abdel Rahman, les membres de la Gamaat Al Quassas (représailles ou loi du talion) se sont attaqués le 23 août à un magasin de location de vidéo-cassettes qu'ils ont saccagé.

Ce fut ensuite au tour d'un bateau de touristes mouillant à Minieh d'essuyer des jets de pierres. Le bateau s'éloigna finalement de la rive sans blessés. Quelques jours plus tard, un camion transportant de la bière — monopole d'Etat en Egypte — était assailli par Gamat Al Quassas. Bilan : des milliers de bouteilles fracassées et le chauffeur battu. Fin août, c'était un banquet de mariage donné par une personnalité de la ville qui était attaqué.

La réaction de la police, qui avait été jusque-là assez molle, s'est brusquement durcie. Trente-six islamistes responsables de l'incident du camion de bière et de l'attaque contre le banquet ont été arrêtés. Mais, si le calme est revenu à Minieh, la situation reste tendue. Les Gamaat distribuent des tracts accusant la police de *« défendre les ivrognes et les touristes dévêtus »*, tandis que les forces de l'ordre continuent à maintenir un dispositif de sécurité aux abords du quartier de Ardel Mouled.

Parallèlement aux incidents de Minieh, Assiout, à 400 kilomètres au sud du Caire, autre fief islamiste de Haute-Egypte, a connu une certaine agitation. Plusieurs personnes ont été appréhendées après que l'imam de la mosquée islamiste Al Gameya El Chareya eut appelé au boycottage du référendum prévu le 5 octobre afin de renouveler le mandat du président Moubarak pour une période de six ans. Comme à Minieh, la situation est maintenant calme, mais il est possible que la tension reprenne avec la rentrée universitaire prévue en octobre.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

La tension dans le Golfe

M. Rafsandjani estime qu'un affrontement militaire avec les forces navales américaines est « inévitable »

Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, *a affirmé*, mercredi 30 septembre, au cours d'un entretien avec l'ambassadeur ouest-allemand à Téhéran, M. Armin Freitag, qu'un *« affrontement militaire »* entre l'Iran et les forces navales américaines se trouvant dans le Golfe était *« inévitable »* et que son pays avait pris des mesures sérieuses pour faire face à cette éventualité. Selon l'agence de presse iranienne IRNA, M. Rafsandjani a précisé qu'il ne pensait pas que les Etats-Unis et leurs alliés étaient *« suffisamment fous »* pour s'engager dans un conflit direct avec *« les combattants qui recherchent le martyre »*, mais qu'*« une telle possibilité n'était pas exclue et semblait même inévitable »*.

Le président du Majlis a rendu hommage à l'Allemagne fédérale pour avoir désigné l'Irak comme agresseur dans le conflit irano-irakien, faisant allusion aux déclarations en juillet dernier du chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans Dietrich Genscher. Il a par ailleurs affirmé qu'un *« geste de la RFA »* en direction des ravisseurs de l'otage ouest-allemand détenu au Liban, M. Rudolf Cortès, pourrait permettre la libération de ce dernier.

M. Rafsandjani a confirmé à ce propos que l'Iran était intervenu en faveur de la libération de M. Alfred Schmidt et a indiqué que *« l'intervention de Téhéran a été rendue efficace par la politique sage de la RFA qui a refusé d'extrader vers les Etats-Unis les Libanais détenus en Allemagne de l'Ouest »* (les frères Hamadé).

La Chine et les sanctions

A Washington, l'administration Reagan a réservé son jugement à propos du vote par le Sénat, mardi, d'un *embargo sur les importations* américaines de pétrole iranien. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a précisé que les Américains étudiaient si d'autres pays étaient susceptibles d'acheter le pétrole qu'ils cesseraient d'acquérir en Iran. Washington, a-t-il ajouté, examine aussi les répercussions des sanctions, à la lumière de l'accord d'Alger qui avait mis fin à la crise des otages de l'ambassade américaine à Téhéran et compte tenu des travaux du tribunal d'arbitrage américano-iranien de La Haye qui continue d'étudier les actions intentées, notamment par les sociétés américaines lésées en Iran.

La présidence, a indiqué M. Fitzwater, étudie l'éventuelle perte de plusieurs milliards de dollars pour les Etats-Unis, les décisions du tribunal de La Haye au profit de sociétés américaines risquant de ne plus être respectées par Téhéran. Selon le porte-parole américain, le vote du Sénat a surtout une importance *« symbolique »* et ne constitue qu'un amendement greffé sur le projet de loi de la défense et qu'il doit encore passer devant la Chambre des représentants.

Aux Nations unies, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a indiqué, mercredi, que la Chine ne s'opposerait pas à un embargo sur les livraisons d'armes à l'Iran si le Conseil de sécurité de l'ONU considérait une telle mesure comme nécessaire.

En attendant, les Irakiens, ignorant apparemment les conseils de modération prodigués par leurs alliés américains, poursuivent leurs raids contre les objectifs économiques iraniens dans le Golfe.

Le jeudi 1er octobre, à l'aube, l'aviation de Bagdad a lancé un raid contre un *« important »* objectif naval — terme désignant un pétrolier dans les communiquées irakiens — près des côtes iraniennes dans le Golfe. Ce raid intervient après l'attaque, dans la nuit de mercredi à jeudi, de deux pétroliers japonais, le *Nichiharu-Maru* et le *Western City*, par cinq embarcations non identifiées, à 55 kilomètres à l'ouest du détroit d'Ormuz. — *(Reuter, AFP.)*

● **L'ambassade d'Iran à Paris dément la venue prochaine en France d'un émissaire iranien.** — L'ambassade d'Iran à Paris a catégoriquement *démenti, mercredi 30 septembre, qu'un émissaire iranien viendrait en France 'prochainement.* L'arrivée « prochaine » d'un « haut émissiare iranien » avait été annoncée mardi à Nice par Me William Caruchet, qui s'était présenté comme l' *« avocat de la République islamique »*. Selon Me Caruchet, l'émissaire *aurait été un proche du président du* Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani.

Un Allemand nommé pour la première fois

M. Woerner succédera à Lord Carrington comme secrétaire général de l'OTAN

Bonn *(Reuter)*. — M. Manfred Woerner, ministre ouest-allemand de la défense, est assuré de succéder au secrétaire général de l'OTAN, Lord Carrington, lorsque celui-ci prendra sa retraite l'an prochain, a-t-on annoncé mercredi, 30 septembre, de source gouvernementale à Bonn.

Le gouvernement américain a en effet assuré le chancelier Helmut Kohl qu'il soutiendrait la candidature de M. Woerner, ce qui lui donnera une majorité décisive au sein de l'alliance. Déjà la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas ont fait savoir qu'ils iraient dans le *même sens*.

La Norvège avait présenté dans le courant de l'été la candidature de son ancien premier ministre, *M. Kaare Willoch*. Le ministère norvégien des affaires étrangères a confirmé mercredi que son ambassadeur à Washington avait été convoqué au département d'Etat la semaine dernière pour être informé que M. Woerner bénéficierait du soutien américain. Cette décision ne met nullement en cause les qualités de M. Willoch, *« compétent à tous égards »* a précisé M. Charles Thomas, secrétaire d'Etat adjoint. MM. Woerner, ministre ouest-allemand de la défense depuis 1982, et Willoch, chef du gouvernement norvégien de 1981 à 1986, sont tous deux des conservateurs proches des vues américaines.

∴

Si le commandement militaire de l'OTAN a toujours été confié à un général américain (actuellement le général Gavin), le poste de secrétaire général de l'OTAN, le plus élevé dans *la hiérarchie civile de l'alliance*, a toujours été assumé par un Européen : successivement lord Ismay (Grande-Bretagne) jusqu'en 1957, Paul-Henri Spaak (Belgique, 1957-1961), Dirk Stikker (Pays-Bas, 1961-1964), Manlio Brosio (Italie, 1964-1971), Joseph Luns (Pays-Bas, 1971-1984), enfin lord Carrington (Grande-Bretagne). La France, qui s'est retirée en 1966 du commandement militaire intégré, mais qui participe aux travaux du Conseil et a des *représentants dans l'appareil* administratif que dirige le secrétaire général, n'a jamais occupé le poste.

Le choix d'un secrétaire général allemand, pour la première fois dans l'histoire de l'alliance illustre la *« réhabilitation »* pleine et entière de la RFA.

Expulsion de l'ambassadeur de France au Vanuatu

Le gouvernement du Vanuatu a annoncé, *jeudi 1er octobre*, l'expulsion de l'ambassadeur de France à Port-Vila, M. Henri Crépin-Leblond, l'accusant d'ingérence dans les affaires intérieures du pays. Un autre diplomate français, M. Bennis Belbois, a également reçu l'ordre de quitter le territoire dans les sept jours. Le premier ministre, M. Walter Lini, a accusé les deux diplomates d'avoir apporté une *« aide financière importante »* à une formation de l'opposition locale, l'Union des partis modérés.

Les relations entre la France et le Vanuatu — condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides jusqu'à la proclamation de son indépendance en 1980 — ont empiré ces dernières années, surtout depuis que le parti de M. Lini, le Vanuaaku Paty, a offert son soutien au FLNKS et que Port-Vila a donné un siège à M. Tjibaou au sein de sa délégation à la quarante et unième Assemblée de l'ONU, en 1986. Port-Vila, en outre, s'oppose avec virulence aux essais nucléaires français dans le Pacifique sud.

Peu après, M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat auprès du ministre des départements et territoires d'outre-mer, avait déclaré au *Monde* : *« Il est clair que le Vanuatu, qui bénéficiait d'une coopération importante de la part de la France, verra celle-ci diminuer s'il continue d'avoir une attitude agressive à l'encontre de la France »* *(le Monde* du 23 novembre 1986).

Paris devrait sans doute en faire autant cette fois-ci. Le Vanuatu s'isole ainsi un peu plus. Même s'il refuse, pour l'instant, d'accueillir un « bureau populaire » (ambassade) libyenne à Port-Vila, il a amorcé une coopération avec Tripoli. Surtout, la signature, en décembre 1986, d'un accord de pêche avec l'Union soviétique empoisonne ses relations non seulement avec Washington mais aussi avec l'Australie, principale puissance du Pacifique sud.

Europe

SUÈDE : réunis en congrès

Les sociaux-démocrates donnent la priorité à l'environnement

STOCKHOLM
de notre correspondante

Sous le slogan « Pour une Suède plus équitable », le Parti social-démocrate suédois (SAP) a défini, lors de son trentième congrès – qui s'est achevé le 27 septembre à Stockholm, – les orientations de sa politique pour l'avenir. Hormis la réduction du temps de travail et l'allongement du congé parental, le SAP ne prévoit guère de grandes réformes sociales d'ici à l'an 2000. La priorité est donnée à la protection de l'environnement. A un an des élections législatives, il est clair que la montée des écologistes, que l'on crédite à présent de 6 % des intentions de vote, préoccupent les sociaux-démocrates ainsi que toutes les formations politiques établies.

M. Ingvar Carlsson, premier ministre et leader du parti, n'entend donc pas laisser aux Verts le monopole des questions relatives à l'environnement. Mais il a souligné qu'« *il n'y a pas de contradiction fondamentale entre progrès technologique et bonne politique écologique* ».

Les délégués sont allés plus loin que leurs dirigeants, et ils ont repoussé le projet déjà centenaire de construction d'un pont routier et ferroviaire au-dessus du détroit de l'Oresund, qui sépare la Suède du Danemark. Aux yeux de ses nombreux détracteurs, cet ouvrage et l'intensification de la circulation automobile dans le sud du pays auraient des conséquences néfastes sur l'écosystème. La direction du parti a donc dû faire marche en arrière. Une commission spéciale remettra « *après les élections* » un rapport sur la construction éventuelle, d'un tunnel cette fois, sous l'Oresund.

M. Carlsson et ses amis du comité directeur ont subi un second revers sur la question de la publicité à la télévision. L'opposition de la base radicale de la social-démocratie a été plus tenace que prévu, et les téléspectateurs suédois devront se contenter, jusqu'à nouvel ordre, de la publicité que diffusent certaines chaînes étrangères captables.

Les exportations de matériel militaire, autre dossier sensible après les irrégularités commises par la société Bofors, ont provoqué, c'était attendu, un tir nourri de la part de cette même aile gauche qui, au nom de la morale, veut limiter les ventes aux pays nordiques et aux pays neutres européens. La direction du parti a promis que le contrôle des exportations serait dorénavant beaucoup plus strict.

FRANÇOISE NIÉTO.

RFA

Les malheurs de Karl Otto Meyer, député de la minorité danoise à Kiel

BONN
de notre correspondant

Une forme inattendue de xénophobie fait son apparition en RFA : elle vise les Danois, et plus particulièrement le chef de file de la minorité danoise du Schleswig Holstein, M. Karl Otto Meyer, qui vient d'être réélu au parlement de Kiel.

En tant que représentant des quelque cinquante mille personnes se réclamant de la culture danoise, M. Meyer est depuis 1971 le député de l'Union des électeurs du Sud Schleswig, qui n'a pas besoin de franchir la barre des 5 % des suffrages pour avoir des élus. Cette disposition constitutionnelle adoptée après la guerre était destinée à assurer une protection aux minorités nationales en RFA, dont il n'existe d'ailleurs pas d'autre exemple que les Danois.

Le résultat des élections du 13 septembre dernier, et la chute pour cause de scandale du ministre-président sortant, M. Uwe Barschel, a placé, bien malgré lui, M. Meyer au centre des affrontements politiques ouest-allemands. En effet, les chrétiens-démocrates et leurs alliés libéraux ne disposent que de trente-sept sièges au Parlement contre trente-six au SPD. Ils ont donc besoin, pour conserver le pouvoir, de la voix, ou au moins de l'abstention, de M. Meyer. Or celui-ci a le coeur plutôt à gauche, et se refuse à être, selon sa propre expression, « *un faiseur ou un tueur de rois.* ». Il se retranche derrière la conception scandinave de la démocratie, et propose que le groupe le plus important du Parlement, le SPD, présente son chef M. Bjorn Engholm pour le poste de ministre-président.

Cette situation met en fureur les chrétiens-démocrates. Selon le leader bavarois, M. Franz-Josef Strauss : « *Ce serait un comble qu'un Danois décide du destin d'un Land allemand.* »

Aujourd'hui, le courrier de M. Meyer s'agrémente de lettres anonymes du type : « *sale Danois, on va te faire la peau* » et autres amabilités du même style. Mardi, 30 septembre, il a demandé officiellement une autorisation de port d'armes.

LUC ROSENZWEIG.

● **YOUGOSLAVIE : condamnation d'un journaliste.** — Un journaliste indépendant, M. Milovan Brkic, qui s'était spécialisé dans les affaires de corruption, a été arrêté et condamné, mardi 29 septembre, à cinquante jours de prison, a-t-on appris à Belgrade auprès de son avocat. Appréhendé et conduit immédiatement au tribunal, statuant en flagrant délit, M. Brkic s'est vu reprocher d'avoir « *troublé l'opinion publique* » avec un article imprimé, au début de l'été, dans un numéro de la revue étudiante slovène *Katedra* et concernant la lutte pour le pouvoir à l'intérieur du parti en Serbie. D'autre part, le rédacteur en chef adjoint et cinq rédacteurs du journal étudiant *Student*, paraissant à Belgrade, ont donné leur démission, faisant rebondir le conflit qui oppose depuis mai dernier ce journal à son fondateur, la Conférence universitaire de Belgrade (chapeautée par le Parti). — (*AFP*).

EN BREF

● ***AFGHANISTAN* : nouveau chef de l'Etat.** — M. Najib, secrétaire général du Parti populaire démocratique d'Afghanistan, a été élu le mercredi 30 septembre président du conseil révolutionnaire qui gouverne le pays. Agé de quarante ans, M. Najib succède à Haji Mohammad Tsamkani, qui assurait l'intérim de la présidence depuis novembre. Quant à M. Babrak Karmal, écarté de la direction du parti en mai 1986, il se trouve actuellement en Union soviétique, officiellement pour « *raisons de santé* ». — (*Reuter.*)

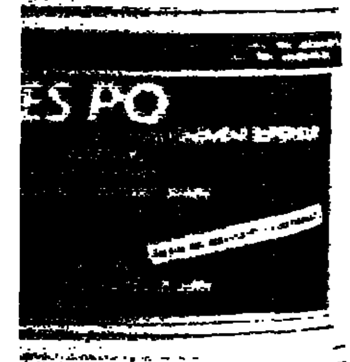
● **La fille de M. Deng Xiaoping reçue à Matignon.** — Mme Deng Lin, fille aînée de M. Deng Xiaoping, a été reçue, mercredi 30 septembre, à déjeuner par le premier ministre, M. Jacques Chirac. Mme Deng, une artiste-peintre de quarante-six ans, en visite privée en France depuis une quinzaine de jours, s'est rendue à Nice et a visité les châteaux de la Loire avant de revenir à Paris, où elle a fait la tournée des musées et des grands couturiers. Lundi, elle avait été reçue par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

● **PAKISTAN : le conflit avec l'Inde.** — Le Pakistan a rejeté sur l'Inde, mercredi 30 septembre, la responsabilité des affrontements dans le glacier du Siachen, une région frontalière du Cachemire, dont les deux pays revendiquent la souveraineté (*le Monde* du 1er octobre). Le comportement agressif des troupes indiennes, a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères, « *provoque des échanges de tirs et des escarmouches* ». Le porte-parole pakistanais n'a pas commenté les informations indiennes sur les pertes (cent cinquante morts) que son pays aurait subies. Il a indiqué qu'Islamabad attendait de recevoir des détails sur les incidents et que le ministère de la défense publierait un communiqué plus tard. — (*AFP.*)

● **THAILANDE : achat d'armes américaines.** — Le gouvernement thaïlandais a décidé d'acheter aux Etats-Unis pour 300 millions de dollars de chars, de véhicules blindés et d'avions de combat, a déclaré, le mercredi 30 septembre, une source proche du gouvernement. Le contrat porte sur six avions de combat F-16, quarante chars lourds M-48 et cent six chars Stingray et véhicules de commandement. Les six F-16 coûteront 93 millions de dollars et leur paiement sera échelonné sur les quatre prochaines années. La Thaïlande recevra les premiers avions à la mi-1988. Le paiement des chars américains s'échelonnera d'ici à 1990. Ils s'ajoutent à la récente acquisition par la Thaïlande de trente chars chinois et de plus de deux cents véhicules blindés de transport de troupes. — (*Reuter.*)

● **VIETNAM : Un Antonov-26, avec cinquante officiers à bord, porté disparu.** — Un Antonov-26 de l'armée vietnamienne, avec quelque cinquante officiers à bord, a disparu vers la mi-septembre dans la région montagneuse de Dalat (sud du pays), et l'appareil n'a toujours pas été retrouvé, a-t-on appris, mercredi 30 septembre, de sources aéronautiques à l'aéroport de Tan-Son-Nhut, proche de Hô-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon). De même source, on indique que les recherches, menées pendant plusieurs jours par un hélicoptère, ont été vaines. La province de Lam Dong, située dans la région des Hauts Plateaux, est couverte d'épaisses forêts peuplées d'animaux sauvages, avec des montagnes culminant à 2 000 mètres. — (*AFP.*)

Europe





ITALIE

Vives controverses sur la place de l'enseignement religieux à l'école

ROME
de notre correspondant

Commencée au début des années 70, l'évolution de l'Italie vers une situation d'Etat laïque *« à l'européenne »* est semée d'obstacles... Il est un point, surtout, qui, à intervalles réguliers, soulève les passions : celui de l'enseignement de la religion à l'école publique. Une nouvelle tempête s'est levée à ce propos ces derniers jours.

Le concordat de 1984 déterminait, en particulier, que la religion catholique n'était plus celle de l'Etat italien. Conséquence logique de cette situation, l'enseignement de ladite religion a cessé d'être obligatoire dans les établissements d'Etat.

Le 14 décembre 1985, Mme Franca Falcucci, ministre *démocrate-chrétien de l'éducation* nationale de l'époque, et le président de la conférence épiscopale italienne (CEI), le cardinal Ugo Poletti, ont signé un accord prévoyant les modalités du nouvel enseignement facultatif. Un point de cette entente fut aussitôt vivement contesté par les laïques. « L'heure de religion » allait entrer, fût-ce de façon non obligatoire, dans les écoles maternelles, où elles n'avait pas droit de cité selon le précédent concordat.

Mais ce n'est pas sur ce point qu'a éclaté l'actuelle bourrasque. L'accord de 1985 prévoyant que « l'heure de religion » facultative serait organisée *« dans le cadre des horaires scolaires »*, il importait donc de mettre sur pied pour la minorité (moins de 10% des élèves qui ne s'étaient pas fait inscrire pour suivre cette matière) un enseignement dit « alternatif ». Plus facile à dire qu'à réaliser ? Quel programme proposer à des enfants de familles soit protestantes, soit juives, soit athées — les trois cas les plus répandus ? Une histoire des religions, une étude de civilisations « exotiques » ? Tout cela a été proposé sans convaincre naturellement tout le monde.

Le gouvernement de coalition à cinq partis, à qui il revient de formuler un projet de loi, a encore plus de difficultés sur ce sujet que sur tant d'autres à concilier ces « sensibilités » démocrates-chrétiennes et laïques (1). *Le 24 septembre*, la majorité était parvenue à un accord de principe, d'une formulation complexe et savamment ambiguë, sur l'organisation *« d'activités culturelles et formatrices »* pour les élèves ne fréquentant pas « l'heure de religion ».

Un problème complexe

Ce texte, de surcroît, suggère que les instances compétentes des établissements placent cet *« enseignement catholique »* dans les emplois du temps de telle manière que *« toute forme de discrimination »* soit évitée à l'encontre de ceux qui ne souhaitent pas la recevoir — autrement dit : en tout début ou à l'extrême fin de la journée scolaire.

Aussitôt le monde catholique a pris feu. Sa crainte est que le gouvernement ne s'apprête à marginaliser « l'heure de religion ». Loin d'être rassérénées par le véritable plébiscite qu'a constitué le choix de cet enseignement facultatif par plus de 90 % des familles, les organisations catholiques, descendues dans l'arène, estiment que le gouvernement fait un affront à cette majorité en ne lui accordant pas, estiment-elles, droit de cité à part entière.

Le problème est complexe parce que la situation de cette heure de religion catholique — facultative pour les élèves, mais dont l'organisation est obligatoire — est ambiguë dans son principe. En Italie, le débat ne peut être de surcroît que passionnel, car le sentiment laïque, pour être moins sectaire que dans un passé encore récent, est profondément ancré chez les élites qui voient dans la résistance aux empiétements de l'Eglise un des fondements de la vie nationale.

Le pape Jean-Paul II, évêque de Rome, n'en a pas moins su réveiller un activisme catholique bien décidé à être plus présent que naguère dans la société civile. Plus prosaïquement, le ministre de l'éducation nationale, auteur du texte incriminé, est, comme de tradition depuis quarante ans, un démocrate-chrétien. Pour être situé à la gauche de son parti, M. Giovanni Galloni ne saurait pour autant prendre vent debout une lame adverse montée des profondeurs du monde catholique.

Bien plus : le Saint-Siège a effectué au début de la semaine une démarche auprès de l'Eglise, afin que celle-ci *« concorde »* avec le gouvernement la matière litigieuse. Il ne restait plus qu'une chose à faire : rapporter la décision. Le président du conseil, le démocrate-chrétien, Giovanni Goria, en a fait officiellement la demande à la commission compétente de la Chambre des députés. Les parlementaires se sont exécutés, non sans un sentiment de soulagement pour certains. Mais les communistes, ainsi que les petits partis de l'opposition de gauche, ont aussitôt réclamé un débat public — qui leur sera très vraisemblablement accordé.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) La coalition gouvernementale comprend, outre la Démocratie chrétienne, les partis socialiste, républicain, social-démocrate et libéral.

A Bagheria, en Sicile

Assassinat d'un tueur de la Mafia

ROME
de notre correspondant

C'est un véritable commando, dix personnes au moins, qui a assassiné le 29 septembre à Bagheria, en Sicile, Mario Prestifilippo, vingt-neuf ans, considéré comme l'un des plus dangereux tueurs de la Mafia.

Le procureur général du « maxi procès » de Palerme avait récemment requis contre lui la prison à vie pour son implication dans des dizaines de crimes, tant contre des chefs de clans adverses que contre des personnalités de l'Etat ou de la politique, tel le général Dalla Chiesa, assassiné en compagnie de son épouse en septembre 1982.

Prestifilippo était le filleul de Michele Greco, dit « le pape », lui aussi inculpé, considéré comme le chef de l'organe de coordination de Cosa Nostra dans l'île méditerranéenne. A la différence de son ex-parrain, le jeune homme avait échappé à la police, et c'est par l'observation de ses empreintes digitales que les autorités ont établi mercredi 30 septembre l'identité du motocycliste armé d'un pistolet de calibre 38 et baignant dans son sang à Bagheria. Mariuzzu, c'était son surnom, a été criblé de soixante-dix balles et achevé de deux coups tirés à travers son casque.

● **L'Italie et la défense européenne.** — Le président du conseil italien, M. Giovanni Goria, en visite à Bonn, le 28 septembre, a exprimé l'espoir que les projets franco-allemands en matière de défense seront étendus aux autres pays européens. A l'issue de ses entretiens avec le chancelier Helmut Kohl, M. Goria a précisé qu'il approuvait les propositions du président François Mitterrand sur l'*« intégration de l'Italie aux projets de l'axe Paris-Bonn »*. Mais, à ses yeux, ces projets doivent englober les autres pays européens afin que cette coopération *en matière de défense* devienne véritablement multilatérale. — *(AFP.)*

● **ESPAGNE : rejet d'une demande d'extradition chilienne.** — Le Chili a entrepris de nouvelles démarches auprès de l'Espagne pour obtenir l'extradition d'un Chilien accusé d'avoir participé à l'attentat manqué de septembre 1986 contre le général Pinochet, a-t-on indiqué, le 28 septembre, au ministère des affaires étrangères à Santiago. Le procureur militaire chilien chargé de l'enquête sur l'attentat a annoncé, dimanche, que l'Espagne avait rejeté une première demande d'extradition de Cesar Bunster, un militant d'extrême gauche, que les autorités chiliennes considèrent comme l'un des principaux responsables de l'attentat. Le ministère espagnol de la justice a confirmé, lundi, le rejet par Madrid de la première demande de Santiago. — *(AFP.)*

URSS : un débat nouveau dans la presse

Le bilan en vies humaines du stalinisme

La presse soviétique commence à aborder l'effroyable question du bilan en vies humaines de la période stalinienne. Dans son numéro du mercredi 30 septembre, la Literatournaya Gazeta publie ainsi un étonnant débat entre un philosophe, M. Félix Kouznetsov, et un historien, M. Youri Poliakov, dont il ressort que, pour la seule période de la seconde guerre mondiale, les répressions de masse ont fait plusieurs millions de morts.

Ni le philosophe ni l'historien ne vont jusqu'à avancer de conclusions chiffrées, mais les éléments qu'ils fournissent laissent entrevoir par eux-mêmes cette sinistre réalité. La guerre, dit M. Poliakov, a coûté vingt millions de vies à l'URSS, mais, ajoute-t-il, *« ce chiffre est incomplet,* [car] *en 1940 la population du pays était de 194,1 millions d'habitants* [et qu'il] *n'y avait plus au début de 1946 que 167 millions de Soviétiques »*.

Compte tenu des vingt millions de morts dus à la guerre, cela fait une différence de plus de sept millions, dont M. Poliakov ne s'aventure pas à essayer de définir les causes. L'historien souligne, en revanche, que si la population soviétique avait normalement augmenté à son taux d'avant-guerre, l'URSS aurait dû compter deux cent treize millions d'habitants en 1946. *« Cela veut dire,* commente-t-il, *que la guerre nous aura coûté en tout quarante-six millions de vies. »*

Le décompte des pertes respectivement attribuables à la guerre, à la répression, aux pénuries et à la baisse de la natalité serait évidemment difficile à faire, mais ce qui est sûr, c'est que quarante-six millions de personnes cela fait, comme s'écrie M. Kouznetsov, l'équivalent d'*« un Etat »*. Et le philosophe d'ajouter alors : *« Personne n'a encore étudié le nombre des victimes des années 30, les années où les principes de Lénine ont été violés »* — les années, entre autres, de la collectivisation forcée.

Un mot apparaît : autogestion

Le jour où était publié ce débat dans cet hebdomadaire de très grande diffusion, M. Mickaïl Gorbatchev entamait une tournée dans la région de Mourmansk, l'important port du Nord, sur la mer de Barents. Accompagné de sa femme, décontracté, en bonne forme et filmé par les caméras de la télévision qui a consacré mercredi soir trente-cinq minutes à ce déplacement, M. Gorbatchev a principalement évoqué dans ses déclarations et discussions les conditions d'application de sa réforme économique.

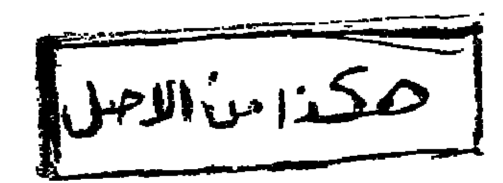
Les prochains dix-huit mois ou deux ans seront *« critiques »* pour l'avenir du pays, a-t-il notamment dit en expliquant que, maintenant que les principes de la réforme étaient entrés dans la loi, le succès dépendait de l'attitude du pays. *« Le gouvernement fera ce qu'il pourra, mais vous devez faire ce qui dépend de vous »*, a-t-il dit dès son arrivée à l'aéroport de Mourmansk. *« Le plus difficile »* sera de *« préparer le peuple »* aux nouvelles manières de travailler qu'implique la réforme, a-t-il ajouté peu après en indiquant, au passage, que le bureau politique avait consacré à l'économie toute la journée de lundi dernier — la journée où le secrétaire général avait officiellement repris le travail après une absence de cinquante-trois jours demeurée jusqu'aujourd'hui en partie mystérieuse.

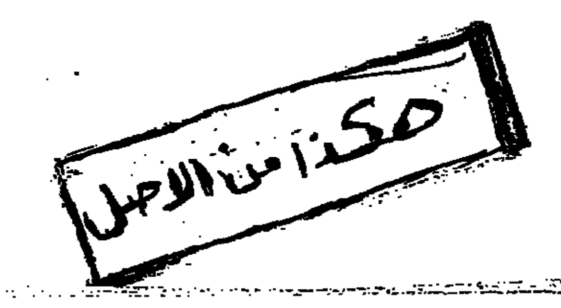
Suivant son habitude, M. Gorbatchev, a, tout au long de ses interventions, souligné les difficultés à faire entrer les réformes dans les faits, mais fait état dans le même temps de signes encourageants tels, a-t-il dit en particulier, que l'entrée du mot *« autogestion »* dans le vocabulaire de dirigeants d'entreprise ou les réactions de ses auditoires tout au cours de ce mercredi.

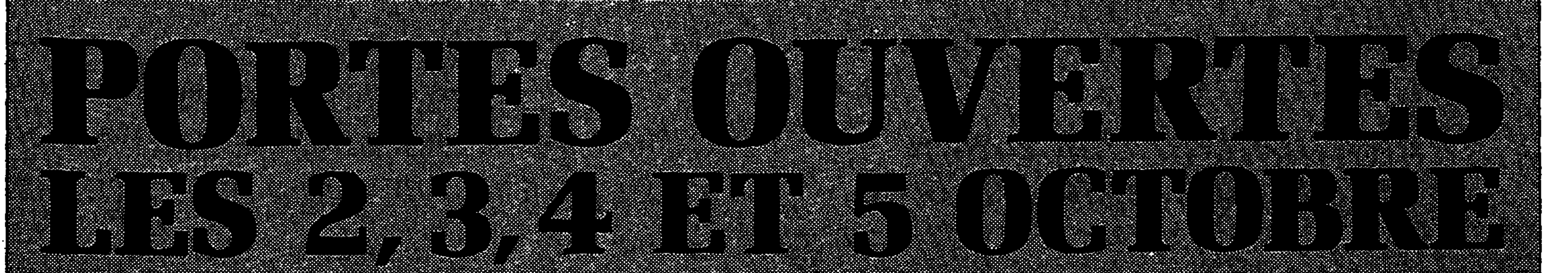
Jeudi après-midi, à l'occasion d'une remise de l'ordre de Lénine à la ville de Mourmansk, M. Gorbatchev devait prononcer un *« important discours »* que la télévision soviétique s'apprêtait à retransmettre en direct. Le thème dominant de cette intervention devait, semble-t-il, être *« l'amélioration des conditions de vie des travailleurs »*. En attendant, une douzaine d'opposants polonais viennent d'écrire au général Jaruzelski pour lui demander d'aller de l'avant dans les réformes économiques et politiques afin de mieux se mettre au rythme de l'Union soviétique.

Il y avait là beaucoup d'ironie mais pas beaucoup plus, à tout prendre, qu'à voir la *Pravda* de mercredi écrire que la récente visite du vice-président américain en Pologne avait *« amélioré l'atmosphère des relations entre Varsovie et Washington »*. *L'organe du comité central soviétique* a en effet tenu à rendre hommage à *« la bonne volonté dont ont fait preuve les deux parties pour relancer* [leur] *coopération »*. Les entretiens de M. Bush avec M. Walesa et les principaux responsables de Solidarité ne sont pas passés sous silence. Ils sont critiqués mais sans virulence et traités en fin de compte par le mépris, comme éléments, écrit le quotidien, d'une *« mise en scène désormais banale »*. — *(AFP, Reuter.)*



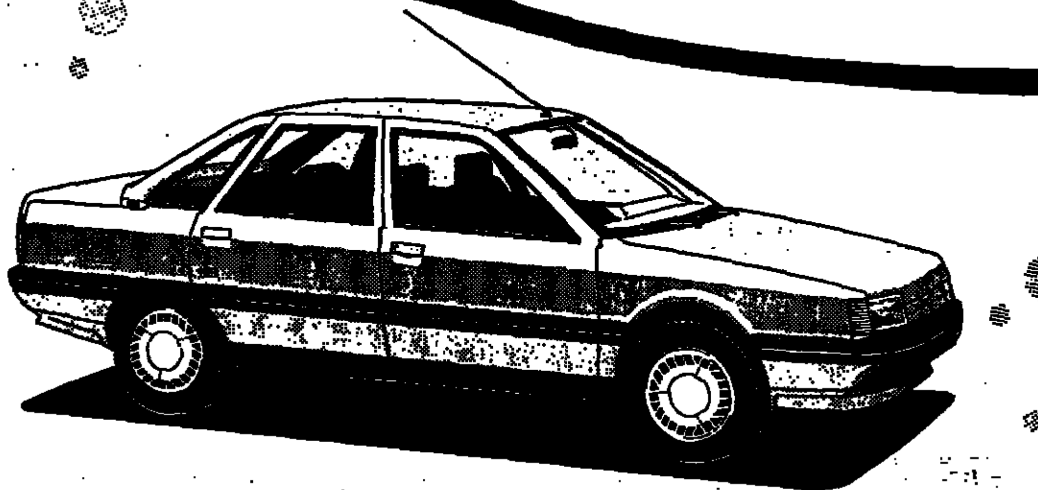






10ème ANNIVERSAIRE

ÇA SE FÊTE CHEZ RENAULT !!



12 RENAULT 21 GTS
200.000 LAMPES STUDIO
A GAGNER

Allez vite chercher votre bulletin jeu et votre clé chez votre concessionnaire ou succursale RENAULT pour *jouer et gagner cette superbe* RENAULT 21 *GTS,* ou une magnifique lampe studio !

GRAND JEU NATIONAL GRATUIT

DECOUVREZ LES NOUVEAUTES 88

LA RENAULT 21 TURBO
Performances exceptionnelles : 227 km/h* 7,4 sec. de 0 à 100 km/h. Freinage système ABS. A la pointe de la technologie et de l'innovation pour relever tous les défis. Consommation : 6,7 L à 90 km/h, 8,2 L à 120 km/h, 10,8 L en cycle urbain.

LA RENAULT 21 TI
Nouvelle RENAULT 21 version sport 120 ch., 200 km/h*. Equipement de haut niveau : 95.808 F TTC. Libérez-vous pour un essai. Consommation : 5,8 L à 90 km/h, 7,1 L à 120 km/h, 10,7 L en cycle urbain.

LA RENAULT 25 FAIRWAY
3 versions : TX (1995 cm³), GTX (2165 cm³), V6 2,8 L (2849 *cm³) sellerie cuir en série,* puissance et souplesse c'est tout l'esprit du golf !

LA RENAULT 11 90GT
90 ch., 179 km/h*, de 0 à 100 km/h en *10,7 sec. Dressée à l'extraordinaire pour* dompter la route ! Consommation : 5,2 L à 90 *km/h,* 6,9 L à 120 km/h, 9,2 L en cycle urbain.

LES NOUVELLES RENAULT 5
27 versions, toujours plus de vitalité, nouvelle motorisation de 1721 cm³, nouvelles calandres et nouveaux boucliers. RENAULT SUPERCINQ la plus vendue en France.

*Sur circuit.

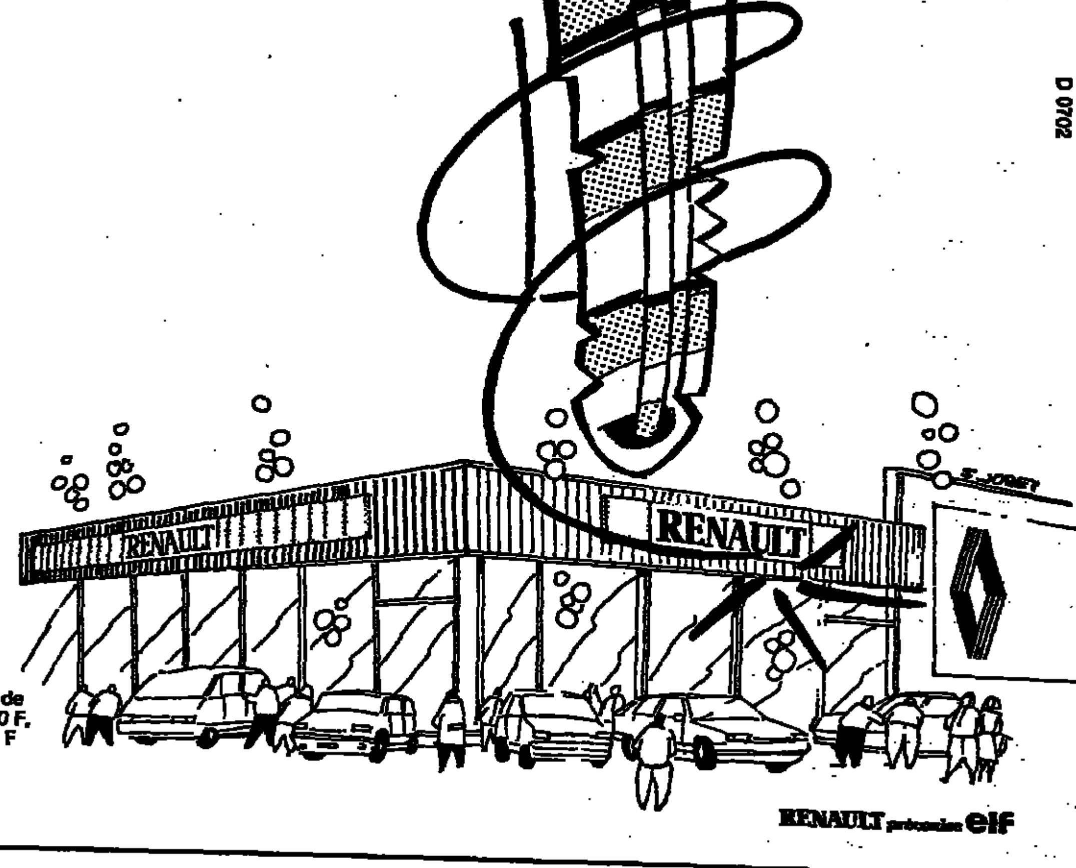
PROFITEZ DES FINANCEMENTS 10e ANNIVERSAIRE

Les 2-3-4-5 octobre dans toutes les concessions et succursales RENAULT.

Mr FINANCEMENT vous propose des offres de financement exceptionnelles : Crédit au TEG de 8,8 % sur 12 mois**. Crédit Liberté. Location avec option d'achat.

Mr FINANCEMENT est à votre service pour vous informer, expliquer, conseiller et vous permettre de choisir la meilleure formule de financement possible en fonction de vos envies et moyens.

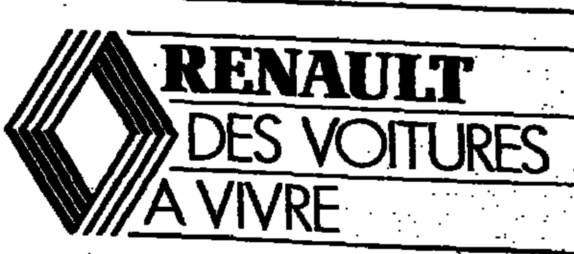
**Crédit 12 mois au TEG de 8,8 % avec apport minimum de 20 % *sur toute la gamme V.P. Ex : montant financé 10.000* F. 12 échéances de 873,58 F. Coût total du crédit 10.482,96 F sous réserve d'acceptation par la DIAC S.A. au capital *de 350.000.000 F.* R.C. Paris : B 542 062 435. 51-53 Champs-Elysées 75008 PARIS.



RENAULT préconise elf

© PUBLICIS D 0702

DANS LE RESEAU RENAULT



Afrique

Un dirigeant islamiste tunisien assigné à résidence en France

M. Habib Mokni, l'un des dirigeants du Mouvement de la tendance islamique (MTI) tunisien, a été assigné à résidence à son domicile parisien par un arrêté en date du samedi 26 septembre signé du ministre de la sécurité, M. Robert Pandraud. Cette mesure a été confirmée par le ministère de l'intérieur et par l'intéressé. Elle avait été annoncée lundi 28 septembre au président Bourguiba par un émissaire du gouvernement français à Tunis, l'ancien ministre gaulliste M. Jean de Lipowski, mais démentie alors par M. Mokni (*le Monde* du 30 septembre).

Condamné par contumace à onze ans de prison en 1981 pour appartenance à une organisation illégale, diffamation du chef de l'Etat et propagation de fausses nouvelles, alors qu'il se trouvait en exil en France, M. Mokni vient d'être de nouveau condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés par la Cour de sûreté de l'Etat.

Agé de trente-deux ans, M. Mokni a précisé, mercredi, que les autorités françaises lui avaient donné l'assurance qu'il ne serait pas extradé vers la Tunisie. Selon lui, la mesure qui le frappe est due au fait qu'il a participé à des émissions de la télévision française pendant le déroulement du procès de Tunis, violant ainsi le devoir de réserve qui s'impose aux réfugiés politiques.

A Beyrouth, trois organisations musulmanes chiites pro-iraniennes ont menacé mercredi la Tunisie de représailles si elle exécutait les intégristes condamnés à mort.

Le rapprochement tuniso-libyen

Le lourd contentieux financier a été apuré

TUNIS
de notre correspondant

Ce n'est pas encore la lune de miel mais le climat entre Tunis et Tripoli, en amélioration constante depuis quelques mois, pourrait déboucher sur une reprise des relations diplomatiques.

Les dirigeants tunisiens, pourtant, ne sont pas pressés. La Libye, isolée sur le plan international et affaiblie à la suite de ses revers militaires au Tchad, a besoin d'un large soutien arabe. *Elle n'a pas oublié que les* Arabes lui ont refusé un sommet extraordinaire à la suite du bombardement américain sur Tripoli et Benghazi le 15 avril 1986. Elle vient de rétablir les ponts avec Bagdad et Amman, rompus depuis 1985. Elle est donc en position de demandeur.

C'est sans doute ce qui explique les propos tenus, mercredi 3 septembre, sur les ondes de France-Inter par le premier ministre tunisien, M. Rachid Sfar : « *Nous ne précipitons rien. Nous discutons longuement pour que cette fois, nous rétablissions nos relations sur des bases beaucoup plus claires, beaucoup plus solides. Nous restons vigilants.* »

Le contentieux financier qui opposait les deux pays depuis 1985 a été apuré. *C'était l'une des conditions* posées par la Tunisie à toute normalisation de ses relations avec son voisin. On ne dit rien officiellement de l'autre condition, celle de la fermeture des camps d'entraînement d'opposants tunisiens que la Libye entretient sur son territoire. Tripoli a d'ailleurs toujours démenti l'existence de tels camps.

De retour de Libye où il a effectué la semaine dernière la première visite d'un membre du gouvernement tunisien depuis 1985, M. Hedi Baccouche, ministre des affaires sociales, a affirmé que tout le contentieux relatif aux avoirs des Tunisiens bloqués en Libye avait été apuré et que Tripoli allait verser incessamment une première avance de 10 millions de dollars pour dédommager les travailleurs affectés par les ruptures de contrat. Le contentieux relatif aux entreprises commerciales a été réglé lui aussi.

Le 1er septembre, le colonel Kadhafi avait personnellement invité le président Bourguiba aux festivités marquant l'anniversaire de la révolution.

Tunis avait rompu ses relations avec Tripoli en septembre 1985 après l'expulsion de quelque 30 000 travailleurs tunisiens de Libye. Au moins une centaine de milliers de personnes, si l'on traduit ce chiffre à l'échelle des familles, se retrouvèrent sans gagne-pain.

Tunis devait par la suite accuser la Libye de violation de son espace aérien. De l'envoi de lettres piégées et d'un commando de trois « *saboteurs* », autant d'actes de provocation que la Libye avait démentis mais qui entraînèrent, le 26 septembre, la rupture de tous les liens entre les deux pays à l'initiative de la Tunisie.

Le manque à gagner de la Tunisie se chiffrait alors à quelque 1 154 millions de francs : avoirs de Tunis Air, biens des travailleurs expulsés, perte des recettes d'exportation et arrêt des transferts de revenus des expatriés inclus. L'Algérie entreprit une médiation discrète mais efficace qui permit de rétablir le dialogue entre les deux pays. En avril dernier, le commandant Khouildi Hamidi, chargé de la sécurité de son pays, effectuait une visite à Tunis à la suite de laquelle Tripoli libérait 6 des quelque 9 millions de dollars dus à Tunis Air. En juillet, elle remboursait une partie de son dû aux travailleurs au titre de la Sécurité sociale. Le même mois, les liaisons télégraphiques, téléphoniques et aériennes étaient rétablies.

(Intérim.)

« Guerre des mots » entre l'Ouganda et le Kenya

NAIROBI
de notre correspondant

La « guerre des mots » a repris de plus belle, ces dernières semaines, entre le Kenya et l'Ouganda, qui s'accusent, à qui mieux mieux, de « *mensonges* » et de « *provocations* ». Comme si ces chamailleries se résumaient en *une incompatibilité d'humeur* – et de politique – entre M. Daniel Arap Moi et M. Yoweri Museveni, les chefs d'Etat de ces deux pays voisins.

Entre autres doléances, M. Museveni reproche au Kenya d'offrir des « *sanctuaires* » à des dissidents ougandais qui, à partir de là, organisent des expéditions punitives dans le district frontalier de Tororo, contre les membres des comités locaux de résistance. Entre autres menaces, il promet de déployer des troupes le long de la frontière et d'exercer, si nécessaire, le droit de poursuite en territoire kényan.

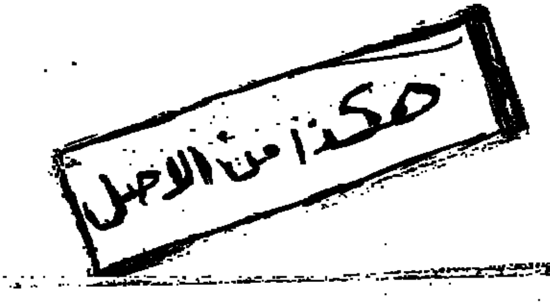
Le chef de l'Etat ougandais refuse de réduire les difficultés auxquelles il se heurte pour ramener la paix civile dans le pays à des conflits internes parce que, à son avis, d'autres personnes, de l'extérieur, soufflent sur le feu. « *L'Ouganda cherche des boucs émissaires* », répliquent les autorités kényanes qui nient en bloc toutes les accusations portées contre elles. Quant aux journaux de Nairobi, ils dénigrent, à longueur de colonnes, les options et les alliances de ce pays voisin, qualifié de « *pseudo-socialiste* » par le *Kenya Times*, l'organe de la Kanu, le parti unique au pouvoir.

Dernière péripétie : un journaliste local est condamné à neuf ans de prison pour intelligence avec l'ennemi ougandais. Cet « espion » n'a-t-il pas avoué avoir photographié, sur commande, des installations stratégiques, notamment à proximité de la frontière... somalienne ?

Début juin, des discussions avaient eu lieu à Nairobi entre ministres des deux pays. La Tanzanie, jadis associée au Kenya et à l'Ouganda au sein de la défunte Communauté de l'Afrique de l'Est, n'était pas étrangère à cette tentative de rabibochage. Mais l'accalmie fut de courte durée.

A vrai dire, en matière de chamailleries, ces deux voisins n'en sont pas à leur coup d'essai. En août 1976, sur le point d'en venir aux mains, ils avaient accepté l'arbitrage du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). M. Jomo Kenyatta et le maréchal Idi Amin Dada avaient alors signé un « *mémorandum* » *pour mettre un* terme à leur querelle du moment.

J. de B.


هكذا من الأصل

LES PERFORMANCES DE CET ORDINATEUR PORTABLE.

Certaines performances étaient, jusqu'à maintenant, réservées aux seuls ordinateurs de bureau. Avec le COMPAQ PORTABLE 386, cette époque est révolue. Le COMPAQ PORTABLE 386 est le premier ordinateur portable équipé du microprocesseur 80386 à **20 MHz.** Il est, de ce fait, plus puissant, plus performant que la plupart des ordinateurs de bureau. Regardons-le de plus près.

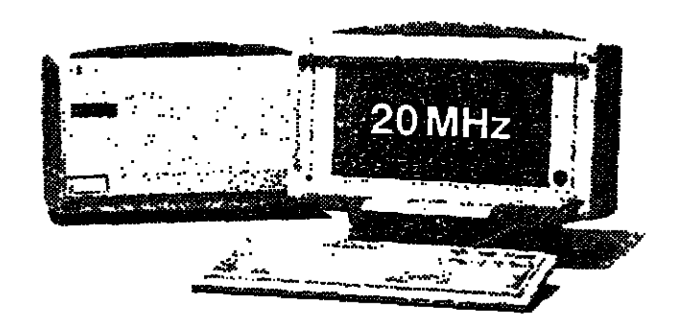
La grande puissance dans un petit volume. Le COMPAQ PORTABLE 386 est remarquablement compact. Il est très facilement et très pratiquement portable. Et pourtant, dans ce faible encombrement, on trouve une architecture 32 bits, une vitesse de 20 MHz, jusqu'à 10 mégaoctets de mémoire centrale ultra-rapide, un écran plasma haute résolution, 40 ou 100 mégaoctets sur disque dur hautes performances avec cache-disque. *En option, un coprocesseur 80387 à 20 MHz,* un modem interne multistandards avec émulation Minitel. Et même une sauvegarde sur cartouche de *40 mégaoctets. Il n'y a pas si longtemps, personne* n'aurait osé imaginer qu'un tel outil informatique soit portable. Il fallait être COMPAQ® pour l'oser. C'est fait. Détail qui n'en est pas un : si vous pensez ne pas avoir déjà besoin d'une telle puissance informatique, les logiciels qui sortiront très prochainement vous convaincront. L'informatique va vite. Et COMPAQ® encore plus vite. Et vous aurez très vite besoin de tout le talent du COMPAQ PORTABLE 386.

Un investissement sûr. Le nouveau COMPAQ PORTABLE 386 n'est pas près d'être dépassé. Il est au standard du futur avec son architecture 32 bits *à haute vitesse et pourra recevoir tous les nouveaux logiciels.* Son architecture compatible PC le rend immédiatement opérationnel et donc immédiatement rentable. Enfin, son unité de disquette *5" 1/4 (1.2 mégaoctet) et son clavier étendu rentabilisent* l'investissement des années précédentes en logiciels et en formation.

OS/2™. La puissance et la rapidité du COMPAQ PORTABLE 386 sont telles qu'il pourra exploiter au maximum les nouveaux logiciels sous OS/2™ dès qu'ils seront disponibles. En attendant, le COMPAQ PORTABLE 386 exécute déjà sous MS-DOS 3.3 vos logiciels 3 à 4 fois plus vite que les ordinateurs équipés du 80286 à 8 MHz. Et même en environnement multitâches et multifenêtres grâce à Windows 386, *codéveloppé avec Microsoft®.*

Un standard de référence. Le nouveau COMPAQ PORTABLE 386 est à la tête de la nouvelle génération d'ordinateurs 386 à 20 MHz. Il est basé sur une architecture en bus parallèles. Deux bus – l'un pour la mémoire, l'autre pour les périphériques – évitent les saturations dans les échanges de données et permettent à chaque composant de fonctionner à sa vitesse maximum. Ensemble, *ils assurent la plus haute performance système sans* sacrifier la compatibilité avec les périphériques au standard établi. C'est le maximum de puissance informatique *dans le plus faible encombrement.*

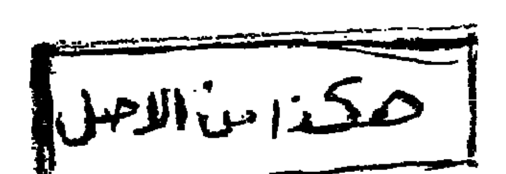
Le leader de la technologie 80386. Le COMPAQ PORTABLE 386 est l'ordinateur portable le plus performant du monde. Il est le parfait exemple de la technologie 80386 dont COMPAQ® est le leader incontesté. Le COMPAQ PORTABLE 386 est disponible dès aujourd'hui auprès du réseau des Revendeurs Agréés COMPAQ®. Ce sont plus de 200 points de vente qui allient compétence et professionnalisme. Il y en a forcément un près de chez vous. Pour le connaître, *appelez COMPAQ® au* 16 (1) 64.46.36.25 ou écrivez à COMPAQ, 5, avenue de Norvège, 91953 Les Ulis Cedex.



COMPAQ

L'ordinateur portable le plus performant du monde.

PORTABLE 386™



Politique

Les journées parlementaires du PS à Strasbourg

Privatisations et audiovisuel : les socialistes attaquent violemment la politique du gouvernement

Une violente dénonciation de *« l'affairisme »* du RPR a été le principal sujet de la première des deux journées parlementaires du PS qui se sont ouvertes le mercredi 30 septembre à Strasbourg. S'appuyant sur un dossier préparé par le groupe qu'il préside à l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe a mis en cause la façon dont M. Edouard Balladur privatise les entreprises nationalisées. Le ton de M. Jack Lang dans la critique de la CNCL et du paysage audiovisuel a été tout aussi dur. Tous les courants du PS dressent le même constat de l'état actuel de ces deux dossiers, mais la discussion reste ouverte sur la manière dont la gauche devrait s'y prendre pour les régler, si elle avait à nouveau la charge du gouvernement.

Les élus socialistes se sont rendus au camp de concentration de Struthof, façon de répondre au *« détail »* de M. Jean-Marie Le Pen. Ils ont été reçus à l'hôtel de ville de Strasbourg par le maire CDS de la ville, M. Marcel Rudloff. Au cours de cette réception empreinte de *« courtoisie républicaine »*, M. Rudloff a insisté sur la vocation européenne de sa ville, où siège le Parlement européen. Très applaudi par les élus socialistes, il a souligné la nécessité pour le pays de se rassembler *« autour des grandes causes nationales »* comme l'Europe et les droits de l'homme. La réponse de M. Joxe ne fut pas moins consensuelle. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a souhaité que la vocation de Strasbourg ne soit pas contestée. Il a également affirmé que sur le terrain de la liberté, de l'égalité et de la fraternité – devise sous laquelle les parlementaires socialistes ont travaillé, – il n'avait pas de difficulté à *« retrouver »* le maire de Strasbourg.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Ils étaient tous là : M. Lionel Jospin trônait à la tribune ; MM. Laurent Fabius et Michel Rocard étaient placés l'un derrière l'autre, chacun entouré de ses affidés ; MM. Jean-Pierre Chevènement et Jean Poperen étaient assis chacun dans une aile de la salle. Seul absent parmi les dirigeants du PS : M. Pierre Mauroy, en visite en Union soviétique. Rarement les parlementaires socialistes et les permanents du PS étaient venus aussi nombreux à des journées parlementaires. La bataille décisive approche et, comme au RPR et à l'UDF, chacun a voulu participer à des journées qui préparent plus l'élection présidentielle que la session parlementaire.

En attendant ce futur proche, M. Joxe, président de l'Assemblée nationale s'en est surtout pris à M. Chirac : *« Quand il gouverne, celui-là, cela ne dure généralement pas longtemps, mais cela coûte cher à la France car il se croit tout permis lui et les siens. »* *« Il n'en a plus pour longtemps*, a-t-il ajouté, en parlant des privatisations. *Et comme ils savent que le temps leur est compté, ils veulent précipiter le mouvement : déjà, ils bradaient, soudain ils liquident ; déjà ils soldaient, soudain ils annoncent la vente à crédit (...). » « Il y des moments dans l'histoire des peuples où les nantis et les politiciens qui les servent se trouvent dans cette situation : ils se croient tout permis, mais ils se savent menacés (...). La France sous la Régence, le Directoire, la Restauration et le Second Empire a connu de telles périodes de frénésie dans l'accumulation des abus, des prébendes et des privilèges. Aujourd'hui, nous sommes dans une telle période (...). Où est le Zola qui décrivait « la Curée » à laquelle se livrent sous nos yeux le RPR et ses affairistes ? Où est le Rosi qui filmera « Main basse sur la France ». Où est le Goya qui peindra comme sur la célèbre* Junte des Philippines, *les personnages blafards et fantomatiques qui, sous une oblique et mystérieuse lumière, composent dans l'ombre à la fois un conseil d'administration et un conseil de gouvernement ? »*

S'appuyant sur le dossier du groupe socialiste, M. Christian Goux a donné une analyse économique et financière de la situation en concluant que c'était la démocratie politique qui était ainsi mise en cause par un « clan » (*le Monde* du 1er octobre).

Les « copains » et les « coquins »

Sur le constat, l'unanimité est aisément réalisée. Plus difficile est de savoir ce que devraient faire les socialistes s'ils retrouvaient le pouvoir. Tous les courants sont d'accord pour penser qu'il serait indispensable de contrer l'influence des amis du RPR sur le monde économique. Mais comment ? Même M. Michel Charzat, proche de M. Chevènement, reconnaît qu'il serait difficile de tout renationaliser brutalement, ne serait-ce qu'à cause du Conseil constitutionnel. S'il souhaite *« au moins désintégrer les noyaux durs »*, il mesure la difficulté de la tâche. Pourtant, il lui paraît indispensable que l'Etat reprenne le contrôle des sociétés nationalisées en 1945 et privatisées depuis le 16 mars 1986, plus celui des banques d'affaires.

M. Jean Le Garrec, fidèle de M. Pierre Mauroy, qui fut, au gouvernement, en charge des nationalisations de 1981, est convaincu qu'une opération semblable n'est plus possible, même pour s'attaquer *« au capitalisme monopoliste et financier des copains et des coquins »*. Il faut, a-t-il expliqué, *« avoir une approche pragmatique, au cas par cas »*. Il a distingué, lui aussi, les nationalisées de 1945 et les banques d'affaires des autres sociétés. Il pense qu'un gouvernement pourrait déjà agir par la nomination des dirigeants des sociétés qu'il continuerait à contrôler. Renationaliser ne fait pas peur à M. Raymond Douyère, proche de M. Poperen. *« Dire que l'on ne peut pas faire de ping-pong avec les entreprises*, a-t-il lancé, *serait une défaite idéologique de notre part. »*

Les rocardiens frissonnent à cette perspective brutale. M. Robert Chapuis a plaidé pour *« une économie mixte »* qui refuserait l'opposition privatisations-nationalisations, mais qui associerait *« capitaux publics et capitaux privés »* dans le financement des grandes entreprises. M. Gérard Fuchs, lui aussi fidèle de M. Rocard, a rappelé que les moyens financiers de l'Etat *« seraient limités »* et qu'il faudrait donc faire des choix, tant les dossiers à régler seraient nombreux, au lendemain d'une nouvelle alternance.

Le temps a manqué aux élus socialistes pour avoir un tel débat sur l'audiovisuel après l'exposé de M. Jack Lang sur ce sujet. Evoquant les départs de journalistes de la télévision ou de la radio, l'ancien ministre de la culture a opposé les *« quelques pécadilles »* que peuvent se reprocher, selon lui, les socialistes, aux *« charettes »* de la droite.

Appelant la CNCL la *« commission nationale de contrôle des libertés »*, il a affirmé qu'un arbitre qui, comme elle, *« est l'affidé d'un camp »*, perd son *« honneur »*, et a lancé à son président, M. de Broglie : *« Le respect, cela ne se décrète pas, cela se mérite et cela se conquiert. »* Evoquant l'attitude de la CNCL en Nouvelle-Calédonie, M. Lang a craint que celle-ci ne préfigure celle qu'adoptera la commission pendant la campagne présidentielle.

A propos de la création, l'ancien ministre a dénoncé pêle-mêle cette *« soupe un peu tiédasse »*, ce *« mieux-disant culturel qui se traduit dans les faits par le mieux-pensant politique et le mieux-gagnant commercial »* et s'est offusqué de voir la droite *« oser brandir le pavillon de complaisance de l'esprit »* pour défendre la *« téléfric »*.

L'odeur de la poudre s'est donc répandue dans la salle de l'immeuble du Parlement européen où se tiennent ces journées parlementaires. Députés et sénateurs en sont manifestement ravis. Les fausses pudeurs et les prudences imposées par la cohabitation ne sont plus de mise. Maintenant que le président de la République sort du bois pour tirer sur la politique du gouvernement, ses amis peuvent charger sabre au clair, histoire de commencer à dégager le terrain de la bataille.

THIERRY BRÉHIER.

La campagne de M. Rocard vue par ses « amis »

« Le début de la glissade »

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

« Trop complexe », *« fumeuse »*, *« trop intellectuelle »*, *« austère »* : autant de réflexions aigres-douces qui tombent en pluie fine sur la campagne d'affiches du candidat Michel Rocard. Nul besoin de pousser les parlementaires socialistes non rocardiens pour qu'ils assassinent ainsi méthodiquement la dernière trouvaille du maire de Conflans-Sainte-Honorine. La critique sur la forme cache souvent mal le plaisir évident qu'éprouvent certains à enfoncer ce *« trublion »*. Hormis les fidèles de M. Rocard, rares sont ceux qui viennent à son secours. Les plus charitables des mitterrandistes, comme M. Bérégovoy ou M. Mermaz, haussent les épaules d'un air las, en lâchant un éloquent *« pas de commentaires »* ! Un autre ajoute : *« Je ne tire pas sur une ambulance. »*

« C'est une campagne sans doute un peu terne, austère et prématurée », commente M. Jean-Yves Le Deaut, tandis que M. Jack Lang, se demande si *« le texte un peu long »* des affiches de M. Rocard n'aurait pas été plus accessible sur des cartes de petit format envoyées par la poste. *« Mais j'avoue que je n'ai pas encore vu les affiches en grandeur réelle »*, précise-t-il.

M. Michel Delebarre, proche de M. Mauroy, estime tout de même que l'on charge un peu sauvagement la barque du député des Yvelines : *« Je trouve les commentaires de la presse bien fâcheux. Après avoir adulé Rocard pendant des années, elle se précipite maintenant pour l'hallali. C'est un curieux mouvement de balancier »*, s'indigne-t-il. Mme Edith Cresson pense, quant à elle, que la campagne rocardienne *« n'est pas agressive et ne dérange pas le parti »*.

D'autres élus ne cachent pas tout le mal qu'ils en pensent. L'effritement actuel de l'« effet Rocard » et de la cote de popularité du « présidentiable » semble délier les langues.

L'enthousiasme ne serait plus ce qu'il était dans les rangs des amis de M. Rocard. *« Ses amis le lâchent » ; « Il perd pied » ; « C'est le début de la glissade »*, ajoute M. André Laignel, qui ne se cache pas, pour sa part, derrière son petit doigt. Faisant profession d'antirocardisme viscéral, il affirme : *« Les affiches Rocard ne se voient pas, sont difficilement lisibles. Si c'était le but recherché, c'est parfaitement réussi. Cela ne marquera d'ailleurs pas l'histoire de la communication. Je reste persuadé que le président de la République sera candidat. Donc, aucun autre candidat de gauche ne peut être pour l'instant un bon candidat. »*

M. Christian Goux résume bien le sentiment dominant de ses amis : *« Les sondages ne font que retracer ce qui se passe dans le pays. Les Français attendent M. Mitterrand à gauche pour l'élection présidentielle. Dans leur esprit, c'est chose faite. Rocard se trouve donc aujourd'hui obligé de rouler dans une position très inconfortable. »*

Le député des Yvelines ne l'ignore pas. C'est pratiquement l'analyse qu'il a faite lui-même mardi dans un grand hôtel de Strasbourg devant une cinquantaine de ses fidèles, députés, sénateurs et collaborateurs.

L'ombre portée de M. Mitterrand

Il a, en effet, reconnu qu'il y avait actuellement un fort sentiment unitaire au sein de la gauche et que *« l'ombre portée »* de la candidature Mitterrand avait un effet mécanique négatif sur sa propre candidature. Pour autant, le maire de Conflans-Sainte-Honorine *n'a pas l'intention* de baisser les bras. Ses plus proches amis ont contre-attaqué mercredi après-midi dans les couloirs du Parlement européen en récusant point par point les critiques qui leur sont adressées.

M. Rocard divise le parti, il n'a même pas fait apparaître le sigle du PS sur ses affiches : *« C'est un comble de nous reprocher cela*, réplique M. Michel Sapin. *Cette campagne ne pouvait être une campagne du PS, Lionel Jospin ne le voulait pas tant que le parti ne s'était pas prononcé. »* La campagne d'affiches est un fiasco : *« Il faut replacer cette campagne dans une stratégie d'ensemble destinée à parler aux Français et à interroger l'opinion publique*, répond M. Michel Evin. *Elle sera suivie de meetings et de la sortie d'un livre. » « Je remarque que, malgré sa modestie, cette campagne (six cents affiches) provoque un gros effet médiatique »*, se félicite M. Sapin.

Le message rocardien est sibyllin : *« Nous avons voulu privilégier le fond sur l'aspect star médiatique. Ce n'est pas une erreur. Cette campagne tranche avec les formules habituelles. Elle parie sur l'intelligence des gens et colle bien à l'image de Rocard et du PS, qui misent sur les idées »*, explique M. Bernard Schreiner.

La baisse de la cote de M. Rocard traduit l'échec de sa campagne : *« Certaines choses peuvent paraître aujourd'hui ambiguës, mais elles prendront tout leur sens le jour où M. François Mitterrand dira qu'il n'est pas candidat. On perd peut-être des points actuellement, mais on les regagnera demain quand on pourra mesurer toute la cohérence de la campagne de Michel Rocard »*, affirme M. Sapin, avant de rappeler, *en 1981, au début de la campagne d'affiches sur fond de village et de clocher de M. Mitterrand, les critiques n'avaient pas manqué dans un premier temps et puis, ensuite, les retombées avaient été très positives. »*

PIERRE SERVENT.

La République et ses pompes

COMME elle est loin *l'année 1984, lorsque l'arrivée* à l'hôtel Matignon de M. Laurent Fabius symbolisait aux yeux d'une partie de la classe politique l'entrée durable de la France dans l'ère de la décrispation et de la politique « douce » ! Aujourd'hui, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, aime à répéter qu'*« il n'y a jamais eu autant de différence entre la gauche et la droite »*, et le ton du débat politique se durcit de jour en jour.

Sept mois avant l'élection présidentielle, les socialistes — dont certains jugent en privé que *« les hommes au pouvoir ne forment qu'une bande de voyous »*, modèrent à peine leur expression publique pour condamner la politique de leurs adversaires. Au congrès de Lille, en avril de cette année, M. Jospin incarnait la démarche de tout le PS lorsqu'il cherchait à retrouver les racines populaires du socialisme français. A Strasbourg, six mois après, dans la foulée de M. Mitterrand, le PS se pose en défenseur de la démocratie — rien de moins — face à une droite accusée de vouloir la confisquer afin de ramener la France au... dix-neuvième siècle. Et les parlementaires socialistes s'expriment devant une banderole drapée de tricolore, qui n'en appelle ni au socialisme ni même au « progrès », mais tout simplement à la devise républicaine : « Liberté, *égalité*, fraternité ».

Dix-neuvième ou vingt et unième siècle

Avec un programme aussi pompeux — qui, par parenthèse, forme une sorte d'hommage sans doute involontaire à l'esprit d'anticipation de M. Jean-Pierre Chevènement — on peut évidemment espérer ratisser large et attirer allègrement les voix. A *condition* que les électeurs ne trouvent pas la ficelle trop grosse et se convainquent que les hommes de la majorité ou ses idées menacent vraiment la République. Il n'y a pas si longtemps, M. Jospin *lui-même critiquait le « républicanisme »* de M. Chevènement en observant qu'on ne peut ôter à la droite la faculté de décliner sa propre version de la République...

C'est, en outre, donner des verges pour se faire battre qu'accuser la majorité comme l'a fait M. Pierre Joxe de *« magouillages »* et en appeler à Goya, à un Zola moderne pour peindre et décrire les turpitudes supposées de la droite, même s'il est vrai que la persistance de la crise ressuscite des phénomènes qui, toute proportion gardée, s'apparentent plus au dix-neuvième *siècle qu'au vingt et unième*. M. Alain Juppé est dans son rôle lorsqu'il saisit la balle au bond pour renvoyer M. Joxe au congrès socialiste de Valence de 1981, qui est resté dans les mémoires comme le symbole du sectarisme. Et les rocardiens n'ont pas été les seuls à s'effaroucher — *« Je me demandais si nous étions en 1980 ou en 1987 »*, confiait l'un d'eux — de la virulence des propos entendus à Strasbourg, encore qu'une telle radicalisation soit conforme à la règle du jeu de l'élection présidentielle.

La vivacité des attaques socialistes contre les privatisations ne peut d'autre part masquer que les dirigeants du PS ne sont pas d'accord entre eux sur le traitement qu'il conviendra d'appliquer aux sociétés privatisées s'ils reviennent au pouvoir. D'un côté, — *grosso modo* — les amis de M. Jean-Pierre Chevènement et ceux de M. Jean Poperen réclament des renationalisations. De l'autre, les anciens ministres et responsables mitterrandistes des questions économiques dans le parti (MM. Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn, Mme Edith Cresson, Pierre Bérégovoy) sont, comme les rocardiens, beaucoup plus prudents et envisagent d'autres solutions sans encore dire lesquelles.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Mme Marie-Noëlle Lienemann n'est plus « rocardienne »

Mme Marie-Noëlle Lienemann, député socialiste européen, membre adjoint du bureau exécutif du PS, ne devra plus être considérée comme une représentante du courant rocardien dans les instances du Parti socialiste. Ainsi en ont décidé les amis de M. Rocard.

Mme Lienemann avait fait partie des fondateurs (avec M. Alain Richard, aujourd'hui porte-parole de M. Rocard), du mini-courant des « néo-rocardiens » qui se signalaient par leur turbulence et s'étaient constituée quand M. Rocard n'avait pas souhaité déposer sa propre motion au congrès de Bourg-en-Bresse de 1983.

Bien que les néo-rocardiens aient réintégré depuis leur courant d'origine, *Mme Lienemann continuait* à se distinguer de ses amis. Elle avait notamment tenu à déposer, lors du dernier comité directeur du PS, son propre *« éclairage »* sur l'avant-projet de son parti pour 1988, alors que la position officielle de son courant était de juger ce texte très satisfaisant.

Dans une interview accordée à *la Croix*, parue dans le courant de l'été, elle avait estimé qu'une nouvelle candidature de M. Mitterrand serait *« anesthésiante »*. M. Richard, son ancien camarade de dissidence, avait jugé *« vulgaire »* cette observation. Enfin, Mme Lienemann ne cachait pas qu'elle ne suivrait pas M. Rocard si ce dernier décidait de quitter le PS.

● **M. Madelin : *« M. Mitterrand s'est rapproché des libéraux. »*** — *Dans une entretien publié* le mercredi 30 septembre par *Libération*, M. Alain Madelin, ministre UDF de l'industrie, se déclare satisfait des propositions avancées, le 28 septembre à Strasbourg, par M. Mitterrand en faveur d'un toilettage des institutions. *« C'est une bonne chose pour le pays*, explique le numéro deux du Parti républicain, *que de poser le problème de son mal. Le mal français, c'est le centralisme. La clé de voûte du centralisme, c'est l'utilisation que l'on fait de la fonction présidentielle. (...) Poser le problème des institutions, c'est donc poser le problème de la modernité. »* Heureux de voir donc *« M. Mitterrand se rapprocher des libéraux »*, M. Madelin *est plus réservé sur son idée d'étendre* le champ d'application du référendum aux problèmes de société.

● **M. Guidoni, directeur de campagne de M. Chevènement.** — M. Jean-Pierre Chevènement, candidat à la candidature socialiste pour l'élection présidentielle, a annoncé, *le* mardi 29 septembre, qu'il avait choisi comme directeur de campagne M. Pierre Guidoni, ancien ambassadeur de France à Madrid, membre du secrétariat national du PS.

Réunion à Bourges des députés et sénateurs communsites

Le PCF donne la priorité au « mouvement populaire »

BOURGES
de notre envoyé spécial

C'est dans la ville du député communiste le mieux élu en mars 1986 que le PCF a organisé, le mercredi 30 septembre, « sa » journée parlementaire de rentrée. La plupart des députés (trente-cinq), sénateurs (quinze) et parlementaires européens (dix) se sont retrouvés à Bourges (Cher), que M. Jacques Rimbault (24,75 % aux dernières législatives) dirige depuis 1977 à la tête d'une liste d'union de la gauche. Il s'agissait plus que d'un symbole après l'étonnante mise en garde de M. Georges Marchais au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 27 septembre, à destination des élus communistes tentés par une éventuelle signature en faveur de M. Pierre Juquin pour l'élection présidentielle (1).

Entouré des présidents des groupes parlementaires communistes — Mme Hélène Luc au Sénat, M. André Lajoinie à l'Assemblée nationale et M. René Piquet au Parlement européen de Strasbourg, — le secrétaire général du PCF a tiré, au cours d'une conférence de presse, les enseignements de cette journée d'études, tenue à huis clos, dont une partie importante a été consacrée au prochain budget, *« le dernier du septennat »*, qui *« poursuit et accentue la croissance des profits et des fortunes au détriment de la vie des gens et de l'économie nationale »*.

Selon M. Lajoinie, *« les injustices qui existaient déjà »* vont s'aggraver avec le prochain budget, qui alourdira les prélèvements pour 95 % des contribuables. Le candidat du PCF à l'élection présidentielle a souligné que ce budget portait les *« deux marques de fabrique »* de l'Elysée et de Matignon.

« La situation est pire qu'en 1981, ça crève les yeux », a déclaré, pour sa part, M. Marchais, qui a rappelé *« la primauté au mouvement populaire »* donnée par le PCF et a appelé les électeurs à *« tirer les enseignements décisifs »* des différentes politiques conduites depuis 1971.

Les dirigeant communistes ont annoncé *« des initiatives, y compris spectaculaires, sur les libertés »* pour *« amplifier la protestation contre la répression dont sont victimes les militants syndicaux dans les entreprises »*, notamment *« les dix de Renault »*. Et M. Marchais a précisé : *« Bien sûr que nous avons décidé de tout faire pour développer la lutte. »*

O. B.

(1) *« Qu'on me comprenne bien : je ne fais absolument aucun parallèle entre Pierre Juquin et Le Pen*, a-t-il dit. *Mais rappelez-vous que Lajoinie a posé la même question s'adressant aux maires de France : ce serait déshonorer les communes que de soutenir ce candidat. »*

La campagne de M. Rocard vue par ses « amis »

« Le début de la glissade »

L'ombre portée de M. Mitterrand

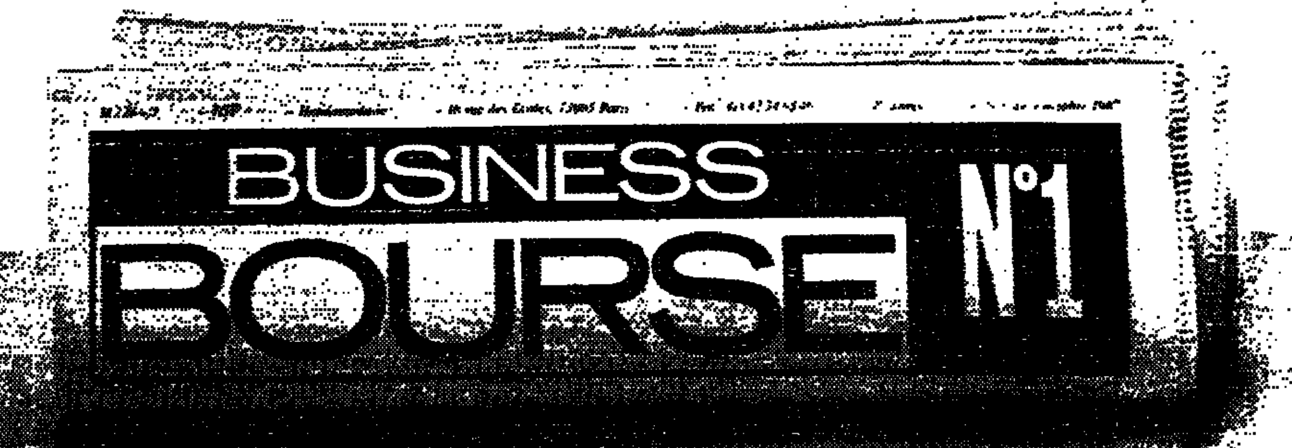
« ... priorité ... populaire »

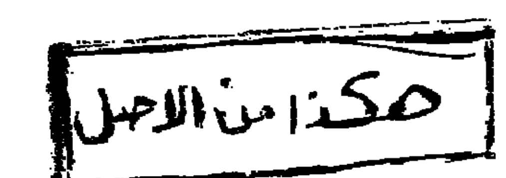
Voici un journal spécialement destiné aux gens qui aiment bien gagner de l'argent.

Quinze francs chaque samedi, chez votre marchand de journaux, Business Bourse, c'est un journal simple et lisible pour tout comprendre sur la Bourse. N° 1 le 3 octobre.

Voilà un titre qui rapporte.

Alice.





Politique

La préparation de l'élection présidentielle dans la majorité

Les trois « cellules » de M. Chirac

M. Chirac réunira à Paris, le dimanche 11 octobre, l'ensemble des cadres du RPR, parlementaires, délégués régionaux, secrétaires départementaux et secrétaires de circonscription, soit environ six cents personnes. Cette réunion a pour objet de placer le RPR en ordre de bataille pour la campagne électorale. Les responsables du mouvement ont déjà consacré l'été à préparer cette échéance à travers leurs « *universités* » et par des stages de formation des cadres.

Ils ont également installé entre la direction du RPR et les fédérations un système de transmission des informations par minitel. Malgré ces efforts un certain nombre de reproches sont adressés par des militants à leurs instances dirigeantes. Plusieurs fédérations se plaignent d'être négligées par Paris. Elle trouvent que les activités concurrentes de l'UDF – selon les départements, il s'agit soit des « *barro-centristes* » soit du Parti républicain – sont trop souvent tolérées au nom des bonnes relations inter-majoritaires qu'il faut entretenir au niveau national. Enfin, plusieurs responsables accusent M. Jacques Toubon, secrétaire général, d'avoir de trop multiples activités et de ne pas se consacrer davantage à la direction du mouvement. M. Chirac s'efforcera de faire taire ces sentiments divers et il ne doute pas d'y arriver tant il est vrai qu'avant chaque bataille électorale les troupes resserrent leurs rangs. D'autant plus que M. Charles Pasqua, dont l'autorité, l'audience et même le prestige au sein du RPR sont allés croissants, s'adressera également à ces cadres.

Bien que la fiction – aussi artificielle soit-elle – d'un premier ministre *uniquement occupé à gouverner* soit entretenue, la campagne de M. Chirac s'organise néanmoins. Trois niveaux se mettent en place, représentés par trois « *cellules* ».

● Une « **cellule technique** » sous l'autorité d'un « directeur de campagne » qui sera désigné en novembre. Il s'agira de M. Jacques Perrilliat, préfet, actuellement directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur, qui, pour la circonstance, sera placé en position hors cadre. Installé dans des locaux – non encore trouvés – proches à la fois de l'Assemblée nationale, de l'Hôtel Matignon et du siège du RPR, il organisera les déplacements du candidat, ses contacts, ses interventions et harmonisera les relations avec les autres organismes concernés par la campagne. C'est auprès de lui que sera placé le service de communication et de relations avec la presse, qui sera totalement distinct de celui de l'Hôtel Matignon.

● Une « **cellule programmatique** ». Celle-ci existe déjà sous la responsabilité de M. Alain Juppé, ministre délégué au budget. Ainsi qu'il l'a déjà fait pour de précédentes campagnes électorales, M. Chirac a chargé M. Juppé de concevoir et de mettre au point les thèmes du programme du candidat. Le « concepteur », toutefois, n'agit que sur instructions formelles du premier ministre, qui précise les sujets qu'il souhaite avoir à développer. Plusieurs groupes d'experts sont déjà au travail. Le souci de M. Juppé est d'élaborer un programme qui ne soit pas uniquement basé sur l'exaltation de l'action conduite par le gouvernement depuis 1986.

Le bilan, présenté surtout comme celui de « *la majorité toute entière* », sera utilisé dans un double but : souligner l'ampleur des mesures prises et leur caractère bénéfique non seulement pour le pays mais aussi pour chaque catégorie sociale ou professionnelle concernée ; *insister sur le fait que cela ne* constitue qu'une simple base, construite seulement en deux courtes années, qui devra se développer sur une plus longue période pour qu'elle produise tous ses effets. M. Juppé compte beaucoup insister sur le « *projet* » du candidat afin d'échapper au reproche que les « barristes » formulent déjà contre M. Chirac de ne s'appuyer que sur un simple bilan.

C'est dans le cadre de cette cellule que M. Aurillac, ministre de la coopération et président du Club 89 est appelé à fournir une contribution de poids, puisqu'il pourrait être chargé des propositions concernant notamment les problèmes de société. Les 10 et 11 octobre à Aix-en-Provence, en présence de plusieurs ministres, M. Chirac participera à la convention nationale du club, placée sous le thème général « Préparer l'avenir », avec précisément une « table ronde » sur les « *questions et valeurs de société* ».

● Une « **cellule stratégique** », la moins formelle, fonctionne d'ores et déjà. Chaque mardi se retrouvent en effet, autour de M. Chirac, MM. Edouard Balladur, Charles Pasqua, Alain Juppé, Jacques Toubon, Pierre Messmer et Roger Romani, présidents des groupes RPR de l'Assemblée nationale et du Sénat, et enfin M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet du premier ministre. C'est là que sont discutées les attitudes à adopter aussi bien envers les socialistes qu'à l'égard des « barristes », que sont échangés des arguments, que sont fixés les comportements à observer à l'égard de *telle formation politique, de tel* groupe social ou professionnel.

MM. Balladur et Pasqua jouent au sein de cette cellule un rôle éminent, notamment en raison de leurs sources d'information et des contacts personnels qu'ils entretiennent avec l'extérieur. Le ministre de l'intérieur s'est, pour sa part, mis à la tâche depuis longtemps déjà. Il a créé auprès de lui un petit groupe d'experts en matière politique et électorale qu'anime M. Alain Marleix, qui fut longtemps son collaborateur au RPR. Par la bonne connaissance qu'il possède de l'histoire du mouvement et par les *contacts qu'il a noués au fil des* années, il est en mesure de redonner vie à des réseaux de soutien sur tout le territoire. Car pour la campagne présidentielle le maire de Paris ne *peut se contenter de la seule « machine RPR »*, aussi performante soit-elle. Il lui faut forger un « *appareil Chirac* ». C'est l'objectif de ces trois « cellules ».

ANDRÉ PASSERON.

M. Barre fait l'éloge de la participation

« *La résistance des faits conduit à modérer les théories économiques* », notamment les doctrines socialiste et libérale, qui ont tendance à devenir « *envahissantes* », a affirmé M. Raymond Barre, qui était invité, le mercredi 30 septembre, au colloque organisé par l'Institut de politique internationale et européenne à l'université de Paris-X - Nanterre, sur le thème : « *Les démocrates chrétiens et l'économie sociale de marché* ». Tout en dénonçant la propension du socialisme à étendre le secteur public, ce qui « *affaiblit la productivité* », l'ancien premier ministre a remarqué que les libéraux avaient dû prendre en compte « *le sentiment de justice lié à la fonction d'arbitrage que seul l'Etat peut exercer pour atténuer les conflits* ».

M. Barre a ensuite défini ce qu'il entendait par « *économie sociale participative* » en tenant compte de « *l'environnement international et technologique* ». Quatre critères économiques sont, selon lui, « *essentiels* ». D'abord, la « *reconnaissance de l'économie décentralisée* », qui implique l'existence de nombreux centres de décision, au sein desquels l'Etat doit assurer une « *régulation globale* ».

Ensuite, le député du Rhône a insisté sur la nécessité d'« *accepter la concurrence intérieure et domestique* », tout en remarquant que « *la ligne Maginot* », que constituent les protectionnismes, corporatistes notamment, est en train de « *craquer* ».

La concurrence étant « *inéluctable* », le seul moyen d'y résister est, selon M. Barre, la recherche de la « *compétitivité* » qui doit « *irradier toutes les activités* » : entreprises, institutions économiques et sociales, système de protection sociale, enseignement et administration. La redécouverte de l'entreprise a induit une « *légitimité du profit* », qui est devenue, selon lui, « *le critère de l'efficacité* ».

Dernière notion essentielle définie par l'ancien premier ministre : « *le maintien des grands équilibres* » économiques (monnaie, commerce extérieur, balance des paiements) qui « *garantit le progrès social* ». S'il admet que ceux-ci ne peuvent pas toujours être réalisés en même temps, M. Barre estime qu'il faut éliminer les déséquilibres « *insupportables* » pour la population qui en subit le coût social.

Le candidat à l'élection présidentielle a énuméré les « *concepts sociaux* » qui doivent animer cette économie sociale de marché. Tout en soulignant « *la nécessité du dialogue social* », M. Barre a mis en garde contre les « *risques de blocage* » d'un dialogue existant uniquement entre les organisations patronales et syndicales. Le progrès de cet échange passe, selon lui, de plus en plus par la « *participation* ».

En outre, l'ancien premier ministre a insisté sur la nécessité de « *couvrir les coûts sociaux* » provoqués par la plus grande flexibilité de notre économie.

Enfin M. Barre a expliqué ce qui différencie l'économie sociale participative des doctrines « *égalitaristes* » : elle admet les inégalités générées par la productivité et l'efficacité économique. En revanche, il a stigmatisé les inégalités liées à des « *rentes de situation ou à des droits acquis* ».

M. Barre a conclu en précisant que cette politique économique ne doit pas se limiter à un pays ou à un groupe de pays, comme la Communauté économique européenne, mais doit avoir une « *dimension internationale* », la priorité devant être donnée à l'aide aux pays en voie de développement.

V.D.

Un mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a approuvé, le mercredi 30 septembre, le mouvement préfectoral suivant :

● **ARDÈCHE : M. Christian Pellerin.**

M. Christian Pellerin, préfet, commissaire de la République de l'Aude, est nommé commissaire de la République de l'Ardèche, en remplacement de M. André Terrazzoni, nommé préfet hors cadre.

[M. Christian Pellerin, né le 19 novembre 1933, à Cannes, est un ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Après avoir occupé différents postes à Madagascar, il est affecté, en 1960, au ministère de l'intérieur. Nommé en 1963, directeur de la Société d'équipement du département du Vaucluse, sous-préfet de La Châtre, de Sedan, puis de Guingamp, secrétaire général des Pyrénées-Atlantiques, il est mis à la disposition de la DATAR en 1978, commissaire à l'aménagement de l'Ouest, représentant du gouvernement à Mayotte en 1983, préfet hors cadre en 1984, il avait été nommé préfet de l'Aude le 14 mai 1986.]

● **AUBE :**
M. Jean-Charles Astruc.

M. Jean-Charles Astruc, sous-préfet, secrétaire général de la Somme, est nommé préfet, commissaire de la République de l'Aube, en remplacement de M. Roger Gros.

[Né le 14 juin 1932 à Chaville (Hauts-de-Seine), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jean-Charles Astruc, chef de cabinet du préfet des Landes en 1959, occupe divers postes en Algérie avant d'être nommé sous-préfet en 1963, en poste à La Réunion (1965), puis à La Guadeloupe (1967). Chef du cabinet de M. Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, de novembre 1970 à septembre 1971, puis conseiller technique au cabinet du ministre délégué à la protection de la nature, M. Robert Poujade, de septembre 1971 à juillet 1972, sous-préfet en 1974, il avait été nommé secrétaire général de la Sommme le 18 juillet 1982.]

● **AUDE : M. Pierre North.**

M. Pierre North, préfet, commissaire de la République de la Creuse, est nommé commissaire de la République de l'Aude, en remplacement de M. Christian Pellerin.

[Né le 7 juillet 1928 à Strasbourg (Bas-Rhin), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de cette ville, M. Pierre North est chef de cabinet du préfet de la Haute-Marne en 1952. Sous-Préfet en 1957, secrétaire général d'Eure-et-Loir en 1977, chargé de mission auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais en 1980, il est nommé préfet en 1982, commissaire de la République de l'Orne. Préfet hors cadre en 1984, il avait été nommé commissaire de la République de la Creuse le 6 mars 1985.]

● ***CANTAL : M. Michel Morin.***

M. Michel Morin, sous-préfet, commissaire adjoint de la République de Dunkerque, est nommé préfet, commissaire de la République du Cantal, en remplacement de M. Daniel Constantin.

[Né le 29 juillet 1945 à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Michel Morin, administrateur civil détaché en qualité de sous-préfet, est secrétaire général de l'Aude en 1978. Chargé de mission à la DATAR en 1979, conseiller technique auprès du directeur de celle-ci, M. Bernard Attali, en 1981, il avait été nommé commissaire adjoint de la République de Dunkerque le 23 octobre 1984.]

● **CREUSE: M. Jean-Claude Tressens.**

M. Jean-Claude Tressens, sous-préfet, secrétaire général de la Seine-Maritime, est nommé préfet, commissaire de la République de la Creuse, en remplacement de M. Pierre North.

[Né en 1938 à Paris, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques, M. Tressens devient à partir de 1961 chef de cabinet de préfet en Lozère, dans le Cantal, puis sous-préfet d'Albertville et secrétaire général de l'Allier.]

● ***DROME : M. Daniel Constantin.***

M. Daniel Constantin, préfet, commissaire de la République du Cantal, est nommé commissaire de la République de la Drôme, en remplacement de M. Gérard Lefebvre.

[Né le 8 septembre 1940 à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), ancien élève de l'ENA, M. Daniel Constantin est affecté au ministère de l'agriculture puis à celui des DOM-TOM. De 1972 à 1975, chef de la subdivision administrative Sud (La Foa) de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, il devient, en 1975, directeur du cabinet du haut commissaire de la République dans l'océan Pacifique et aux Nouvelles-Hébrides. Secrétaire général de Loir-et-Cher en 1979, secrétaire général pour les affaires régionales Nord-Pas-de-Calais en 1983, il avait été nommé commissaire de la République du Cantal le 5 février 1986.]

● **GARD : M. Jean-Louis Dufeigneux.**

M. Jean-Louis Dufeigneux, préfet, commissaire de la République de la Savoie, est nommé commissaire de la République du Gard, en remplacement de M. Robert Miguet, nommé préfet hors cadre.

[Né le 2 avril 1938 à Laon (Aisne), licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jean-Louis Dufeigneux est d'abord chef de cabinet du préfet de l'Ain. Sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine) en 1967, secrétaire général de la Guyane (1968), des Pyrénées-Orientales (1972), sous-préfet d'Arles (1976), secrétaire général du Morbihan (1979), il est nommé préfet en 1982, commissaire de la République de l'Indre. Directeur de la sécurité publique en 1983, il avait été nommé commissaire de la République de la Savoie le 6 mars 1985.]

● **PYRÉNÉES-ORIENTALES**
M. Roger Gros.

M. Roger Gros, préfet, commissaire de la République de l'Aube, est nommé commissaire de la République des Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Maurice Joubert nommé préfet hors cadre.

[Né en 1933 à Saint-Martin-de-la-Porte (Savoie), chef de cabinet du préfet de l'Allier en 1958, M. Roger Gros devient, en 1967, sous-préfet de Montdidier. De 1970 à 1974 secrétaire général de la Nièvre, directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes puis secrétaire général du Var, sous-préfet de Thionville en 1980, il est nommé préfet, commissaire de la République de la Corrèze en 1981. Il avait été nommé commissaire de la République de l'Aube le 6 mars 1985.]

● **SAVOIE : M. Bertrand Landrieu.**

M. Bertrand Landrieu, administrateur civil, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, est nommé préfet, commissaire de la République de la Savoie, en remplacement de M. Jean-Louis Dufeigneux.

[Né le 9 février 1945 à Paris, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, M. Bertrand Landrieu est détaché en qualité de sous-préfet à Ussel (Corrèze) en 1974. Secrétaire général de la Manche en 1977, il est nommé chef du cabinet du ministre des transports Joël Le Theule, en 1978, et occupe les mêmes fonctions auprès du même, devenu ministre de la défense, en octobre 1980. Directeur du cabinet du commissaire de la République de l'Alsace et du Bas-Rhin en 1983, il était devenu directeur adjoint du cabinet de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, en mars 1986.]

● **TARN : M. Gérard Lefebvre.**

M. Gérard Lefebvre, préfet, commissaire de la République de la Drôme, est nommé commissaire de la République du Tarn, en remplacement de M. Jean-Marie Diemer, nommé préfet hors cadre.

[Né le 25 mai 1930 à Poitiers (Vienne), licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Gérard Lefebvre est secrétaire général de l'Ecole nationale de la santé publique (1962), conseiller technique auprès du ministre de la santé publique de la Côte-d'Ivoire (1967), directeur du cabinet du préfet de Lot-et-Garonne (1970), secrétaire général de la Haute-Saône (1972), sous-préfet de Coutances (1975), puis de Cherbourg (1980). Nommé préfet en 1983, commissaire de la République de Saint-Pierre-et-Miquelon, puis préfet hors cadre en 1985, il avait été nommé commissaire de la République de la Drôme le 5 février 1986.]

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 30 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **PATRIMOINE**

Le ministre de la culture et de la communication a présenté au conseil des ministres un projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental. Ce projet de loi permettra de restaurer des édifices civils, militaires et religieux, en particulier des cathédrales ; il permettra également de mettre en valeur des parcs et jardins historiques, ainsi que des grands sites archéologiques classés ou inscrits. La plupart des monuments et des sites intéressés sont situés en province.

Les dispositions budgétaires de la loi de programme prévoient, pour les cinq années 1988-1992, une augmentation très sensible des crédits. Les crédits inscrits dans la loi de finances pour 1988 augmentent de 200 millions de francs par rapport à 1987, soit une croissance de 27 %. Sur la période 1988-1932, l'augmentation globale des crédits consacrés à la restauration et à la mise en valeur des monuments historiques, atteindra 50 %.

Le dépôt de ce projet de loi et son examen par le Parlement, lors de la session d'automne, traduisent la volonté du gouvernement de donner à la sauvegarde du patrimoine français une place prioritaire dans la politique culturelle.

● **INTÉRESSEMENT DES FONCTIONNAIRES**

(Voir le Monde du 1er octobre.)

● **RÉUNIONS MONÉTAIRES DE WASHINGTON**

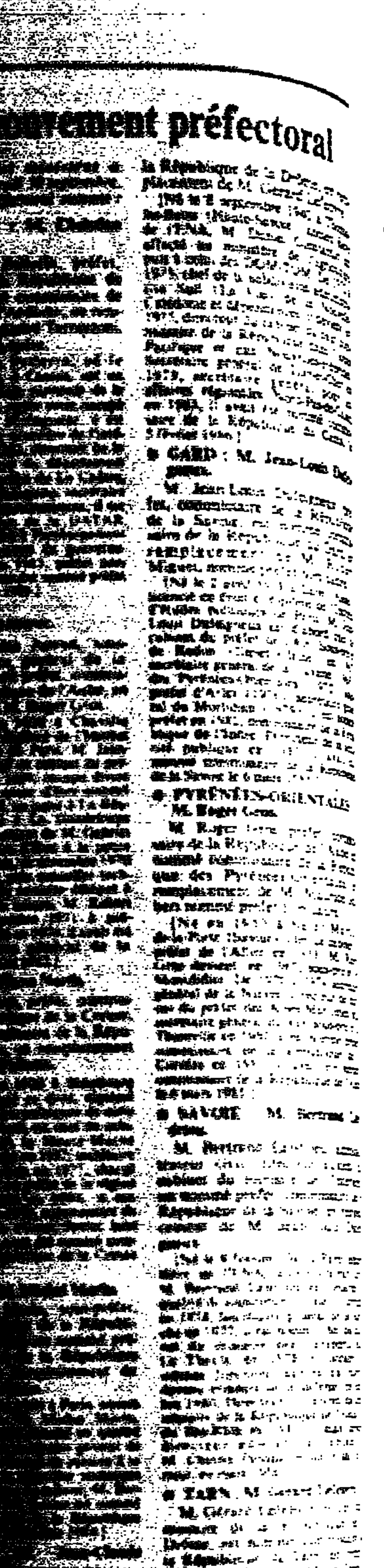
Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a rendu compte au conseil des ministres des réunions qui se sont tenues à Washington à l'occasion de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Ces réunions ont été très positives. L'accord du Louvre a été de nouveau confirmé, *(lire page 36)*.

● **TOURISME**

Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur la conjoncture touristique et les mesures de promotion et d'amélioration de l'accueil qu'elle appelle. Avec 400 milliards de chiffre d'affaires en 1987 et 70 milliards de francs de recettes dans la balance des paiements, le tourisme contribue de façon importante à la recherche de deux équilibres majeurs de notre économie : celui du marché de l'emploi et celui de la balance des paiements.

● **JEUX OLYMPIQUES**

Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports a présenté au conseil des ministres un projet de loi permettant, en cas de nécessité, de raccourcir les délais de prise de possession des immeubles et terrains nécessaires aux équipements des futurs Jeux olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie.


...ouvement préfectoral

...conseil des ministres

Pour une fois chez IKEA, vous ne risquerez pas d'attraper des ampoules.

25F GLUGGEN applique plastique, divers coloris. Les deux pièces :

MANDOLIN suspension halogène, 2 x 20 watts. **950F**

PIANINO lampe de table halogène, métal-plastique, 20 watts, fixations pour table, paroi ou étagère. **395F**

TUBA lampe de table halogène, 12 volts, 20 watts, noir. **255F**

LENTO suspension métal, diam. 47 cm. **120F**

210F SEKEL suspension métal chromé/verre.

LUTA applique déco, métal blanc.

GUSLI lampadaire rouge, métal. **90F**

CES ARTICLES NE SONT PAS VENDUS DANS LE MAGASIN IKEA LYON.

SEPHIR ZIRKON lampe de table céramique, abat-jour coton, diam. 57 cm. **360F**

PICCOLA lampe de table applique halogène, 20 watts. **220F**

TAKT spot noir plastique. **28F**

690F FIOL lampadaire acier chromé, tube fluo 9 watts inclus.

SONAT-KORUS lampe de table céramique sablée, abat-jour, 36 cm.

690F HOT rail avec 3 spots halogènes et transformateur.

Feignants... Pas le moindre petit tour de vis à donner... Feignants... Rien, rien et rien sur quoi faire semblant de travailler... Feignants... Même pas le commencement du minimum de neurones à user... Feignants, on vous dit... Avec les lampes IKEA, la seule chose que vous risquez de monter c'est un escabeau...

Remarquez, ça n'empêche pas de descendre leur prix. Si on osait, on dirait que chez IKEA les lampes qui se mettent au plafond sont à un prix plancher (ça y est on a osé). Alors pensez, que dire des appliques, des lampadaires, des lampes de bureau, de chevet, des spots, on vous en passe et des meilleures. Même avec les halogènes il y a du plaisir : chez nous ce ne sont pas elles qui vous demanderont un effort financier... Feignants...

Bon, c'est vrai, il y a quand même une chose à faire. Choisir. Choisir le style : design, contemporain, classique. Choisir l'abat-jour qui va avec le pied ou le pied qui va avec l'abat-jour. Choisir la couleur de tout ça pour se créer un modèle à soi. Chez IKEA, c'est fou ce qu'on peut faire sur un pied... Après ça, on conçoit que vous soyez épuisés. Surtout, ne reprenez pas le volant tout de suite. Asseyez-vous confortablement dans notre restaurant, grignotez quelques spécialités suédoises et faites une petite sieste relaxante.

C'est pas parce que vous ne vous êtes pas beaucoup dépensés, qu'il faut pas vous reposer... Feignants...

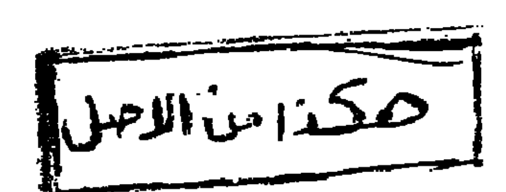
Offre valable jusqu'au 11 octobre 1987 dans la limite des stocks disponibles.



Ils sont fous ces Suédois

PUBLICIS & ASSOCIÉS

MINITEL 36.15 IKEA
IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113-QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.



Société

Les opérations contre le terrorisme basque

Plusieurs arrestations dans les Pyrénées-Atlantiques dont celle d'un membre important de l'ETA

En quelques heures, la gendarmerie et la police judiciaire ont tiré, mercredi 30 septembre, les premiers bénéfices des nombreuses enquêtes et opérations qu'elles mènent au Pays basque depuis des mois e,t notamment depuis le meurtre d'un gendarme, le 24 août, à Biscarosse (Landes), par Philippe Bidart, chef présumé d'Iparretarrak.

Tôt dans la matinée de mercredi, les gendarmes de Bayonne ont d'abord procédé à une perquisition à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), au domicile d'un nationaliste basque, Joseph-Xavier Guimont, fondé de pouvoir dans une banque et considéré comme un sympathisant du mouvement clandestin. Dans sa maison du quartier Aritxaje, ils ont très rapidement interpellé Santiago *Arrospide Sarasola, dit « Potros »*, âgé de trente-neuf ans, l'un des principaux responsables de l'ETA-militaire, qu'ils avaient vu entrer la veille au soir. Armé d'un pistolet de calibre 6,35, « Potros » n'a opposé aucune résistance lors de son interpellation. Les gendarmes ont aussi découvert des documents jugés *« très importants »* par la police espagnole, ainsi que deux autres armes de poing.

Depuis plusieurs semaines, le domicile des époux Guimont était surveillé par les gendarmes, dans le cours d'une enquête sur des attentats commis cet été. Ils espéraient que certains clandestins d'Iparretarrak, peut-être même Philippe Bidart, chercheraient à se réfugier dans la maison. Mardi soir, ils ont vu Joseph-Xavier Guimont y pénétrer en compagnie de « Potros », personnage très connu au Pays basque français, parce que considéré, en tout cas par habitude, comme un « réfugié » de l'ETA depuis une dizaine d'années.

Longtemps laissé libre de circuler à sa guise, officiellement protégé depuis 1984 par son statut de réfugié politique, « Potros » avait dû se cacher en France ces derniers mois après le mandat d'arrêt international lancé par Madrid. Dès l'annonce de son arrestation, mercredi, des policiers espagnols se sont rendus dans les locaux de la gendarmerie de Bayonne pour commencer la lecture des documents trouvés à Anglet.

Un peu plus tard dans la journée, les enquêteurs de la police judiciaire et les gendarmes cernaient un pavillon de la montagne, dans l'enceinte d'un camping situé entre Ascain et Saint-Pée-sur-Nivelle. Ils savaient y trouver d'autres membres de l'ETA. Mais un chien, à leur approche, s'est *mis à aboyer, et deux hommes, mal*gré les tirs des policiers, ont réussi à forcer les barrages à bord d'une voiture qu'ils ont abandonnée quelques centaines de mètres plus loin. Parmi les deux fuyards, pourrait figurer, selon la police espagnole, Cruti Coretxea, dit « Joju Pernera », autre personnage important de l'ETA, mais cette information n'a pas été confirmée par la police française. Un important dispositif a alors été mis en place, avec l'aide d'un hélicoptère de la gendarmerie, mais les deux hommes sont parvenus à se cacher dans la montagne.

Nouvelles perquisitions

Dans la maison du camping, les enquêteurs ont arrêté un autre «etarro», Inaki Picadea Burunza, ancien parlementaire de la coalition basque espagnole Herri Batasuna, caché en France depuis son évasion, en *1985*, de la prison de Saint-Sébastien. Des armes de poing, des explosifs et leurs détonateurs, ainsi qu'une très grosse somme d'argent et des documents ont également été découverts. Les policiers espagnols, qui ont aussi très rapidement proposé leur coopération dans cette seconde opération, considèrent que la résidence du camping était une *« importante base logistique de l'ETA »* en France. En 1985, à quelques centaines de mètres du camping, *avait été découvert* un *stock* d'explosifs.

Cette seconde prise de la journée n'a pas forcément de lien avec l'arrestation de « Potros ». La maison de Saint-Pée-sur-Nivelle était, elle aussi, surveillée depuis des semaines, et des photographies aériennes *avaient été prises la semaine dernière*. Selon d'autres informations, cependant, les enquêteurs auraient pu décider de mettre fin à leur surveillance, de crainte que l'équipe de l'ETA ne soit alertée par l'arrestation de « Potros ».

Il semble d'ailleurs que plusieurs autres opérations prévues pour les semaines suivantes soient accélérées. Ce jeudi 1er octobre, en début de matinée, les gendarmes ont procédé à une série de perquisitions dans la région d'Espelette, toujours dans la montagne basque, tandis que, selon la radio espagnole Radio Nacional, plusieurs Basques espagnols auraient *été interpellés, de l'autre côté* de la frontière, dans la région de Saint-Sébastien.

Enfin, des policiers des renseigne*ments généraux ont arrêté*, ce même mercredi, un membre clandestin d'Iparretarrak, Xavier Labeguerie, âgé de vingt-cinq ans, fils de l'ancien sénateur et maire de Cambo-les-Bains, toujours dans la montagne basque. Xavier Labeguerie est soupçonné d'avoir fait partie du commando, sans doute conduit par Philippe Bidart, qui avait libéré, le 15 décembre 1986, deux militants d'Iparretarrak, détenus à la prison de Pau.

Ph. Bg.

Coup de pied dans la termitière

LE Pays basque français est secoué par la plus importante campagne anti-terroriste menée depuis dix ans sur les contreforts des Pyrénées.

Il ne se passe pas une semaine sans que la gendarmerie ne monte une opération de grande envergure, souvent avec l'aide d'hélicoptères : pas une semaine sans que les locaux officiels ou les domiciles privés des militants nationalistes ne soient perquisitionnés. Le public veut y voir la réaction de l'Etat après le meurtre d'un gendarme, le 24 août, à Biscarrosse, dans les Landes, par Philippe Bidart, chef présumé d'Iparretarrak (Ceux d'ETA du Nord).

Certains croient même percevoir dans cette chasse générale la matière d'un grand feuilleton, une façon d'empêcher Philippe Bidart de devenir une légende vivante, au nez et à la barbe des forces de l'ordre. Le numéro un du mouvement basque clandestin échappe, en effet, depuis six ans, à toutes les recherches. On signale sans cesse sa présence dans la montagne, sur la côte ou dans les Landes. L'Etat, croient les Basques, aurait pu enfin réagir, après le troisième meurtre imputé à celui qu'on appelle déjà *« le Mesrine des Pyrénées »*, montrer sa colère au mois d'août, alors que deux policiers en 1981 et un gendarme en 1983 avaient déjà été tués, sans doute aussi par Bidart.

Cette impression est juste, mais imparfaite. Bidart est bien recherché partout en Aquitaine depuis le 24 août. Toutes les caches d'armes d'Iparretarrak sont systématiquement fouillées, les sympathisants surveillés. Depuis des semaines, la section de recherche de la gendarmerie, commandée par le capitaine Saens, visite tous les hôtels et les garnis de la région bordelaise où le chef d'Iparretarrak pourrait avoir trouvé refuge.

Mais c'est plutôt toute la mémoire basque, des lieux et des hommes, qui est aujourd'hui réveillée. Les dossiers anciens de solidarité entre Basques espagnols et français sont ressortis de quelques placards où ils dorment. Les renseignements sur la présence des « réfugiés » d'ETA, l'aide qu'ils ont pu recevoir de ce côté-ci des Pyrénées, sont revérifiés. Gendarmes et policiers font défiler plusieurs années de soupçons concernant la vie agitée de la frontière.

On cherche Bidart et ses compagnons, bien sûr, mais le ministre de l'intérieur semble avoir plus largement décidé d'agiter la « termitière basque ». Pour son propre compte, pour mettre fin aux crimes d'Iparretarrak, mais aussi par fidélité à la parole donnée en 1987, au ministère de l'intérieur espagnol, qui se plaignait souvent du laxisme français à l'égard des « etarras » réfugiés au Nord.

Depuis dix ans, les affaires d'Iparretarrak concernent aussi ETA, par le biais des réseaux d'amitié, de refuges dans la montagne, parfois des armes, plus rarement des explosifs. Ces interactions étaient connues, combattues, chaque année, en fonction de la volonté d'un ministre de l'intérieur, de l'ambition d'un service de police ou du zèle des magistrats.

Avec les opérations régulières de ces dernières semaines, plus encore depuis les arrestations de mercredi, les enquêteurs se trouvent désormais *dans l'obligation d'intervenir rapidement*. Avant que les réfugiés d'ETA et les clandestins d'Iparretarrak ne se terrent plus sûrement.

PHILIPPE BOGGIO.

Satisfaction à Madrid

MADRID
de notre correspondant

Les autorités de Madrid ne tarissaient pas d'éloges, le mercredi 30 septembre, dans la soirée, sur la collaboration antiterroriste franco-espagnole, après la série d'arrestations opérées mardi et mercredi en France et la découverte d'une cache d'armes de l'ETA. Vue de madrid, la journée avait été faste.

De tous ces résultats, c'est incontestablement l'arrestation de Santiago Arrospide, dit « Potros », qui a été accueillie avec le plus de satisfaction au sud des Pyrénées. Avec Francisco Mugica, dit « Artapolo », « Potros » est, en effet, considéré à Madrid comme l'un des plus importants dirigeants de l'ETA. Arrêté par la police espagnole en 1976, remis en liberté après l'amnistie générale de juillet 1977, il était *apparemment installé* au Pays basque français depuis 1980.

La police espagnole, se fondant sur les déclarations de plusieurs *membres de l'ETA actuellement* incarcérés, l'accuse d'être, aujourd'hui, le principal responsable des « commandos illégaux », formés par les membres de l'organisation dans la clandestinité qui exécutent directement les attentats. Selon la police, le nom de « Potros » apparaît notamment à de multiples reprises *dans les déclarations des membres* du « commando Madrid », qui recevaient de lui les armes, l'argent, les faux documents... et les ordres. Il aurait, de même, dirigé les actions du « commando Barcelone ».

Les autorités espagnoles, qui ont été immédiatement averties de *l'arrestation de Santiago Arrospide*, n'envisagent pas de demander son extradition. Elles espèrent plutôt que Paris décidera de le remettre *rapidement à la police espagnole en* application de la procédure d' « urgence absolue » déjà mise ne œuvre, en quatorze mois, contre quatre-vingt-dix Basques installés au nord des Pyrénées.

Aucun d'entre eux ne jouait toutefois, au sein de l'ETA, un rôle aussi *important que celui imputé* à « Potros ». A cet égard, son arrestation rassurera, sans doute, les responsables de la police espagnole, qui *exprimaient ces derniers temps, en* privé, certaines critiques à l'égard de la France, accusée de ne remettre à Madrid que des membres de l'ETA de « deuxième catégorie ». Ce thème avait été apparement abordé lors de la rencontre à Paris, le 28 juillet dernier, entre les ministres de l'intérieur des deux pays, MM. Pasqua et Barrionuevo. On reconnaît, toutefois, à Madrid que le temps où les membres de l'ETA avaient pignon sur rue au nord des *Pyrénées est révolu, et que les diri*geants de l'organisation vivent, désormais, dans une clandestinité totale rendant plus difficile leur capture.

Dans l'hypothèse d'une remise à la frontière, « Potros » serait le dirigeant le plus important de l'ETA *jamais jugé* en Espagne. La preuve de sa culpabilité n'en serait pas moins difficile à apporter. Il semble, en effet, n'avoir jamais participé lui-même, directement, aux attentats.

Huit membres d'un commando en jugement

Le coup de filet de la police française coïncide, en outre, avec l'ouverture dans la capitale espagnole, mercredi matin, d'un procès particulièrement attendu : celui des huit membres du « commando Madrid » (dont cinq femmes) arrêtés par la police en janvier dernier. *Le ministère public demande* contre eux des peines atteignant au total deux cent quarante-six années de prison, les accusant d'être directement responsables, ou d'avoir collaboré, à tous les attentats commis dans la capitale depuis 1984.

Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises à cette occasion aux alentours du tribunal. Elles n'ont pas empêché que deux engins explosent près du palais de justice à quelques dizaines de *mètres de la salle sans faire de* blessés.

C'est à l'extrême droite, et non aux indépendantistes basques, que la *police* a, *toutefois, attribué les* deux explosions. Alors que l'on attendait une manifestation des partisans de l'ETA, ce sont, en effet, les « ultras » qui sont descendus dans la rue à l'occasion du procès. Quelques centaines de jeunes, en petits groupes et le visage souvent masqué par un mouchoir, ont manifesté dans la matinée aux alentours du tribunal en criant *« ETA assassin »* et *« Franco-Franco »*, et ont brûlé une Ikurrina (drapeau basque). Le sol était jonché de petites affichettes signées de « l'Union patriotique » et demandant la restauration de la peine de mort.

La tension était perceptible également à l'intérieur du prétoire. Quatre des accusés – protégés par une vitre blindée – ont refusé de répondre *aux questions du ministère* public, affirmant qu'ils ne reconnaissaient pas l'autorité du tribunal et annonçant de nouveaux attentats, avant d'être expulsés de la salle. Les quatre autres ont nié leur appartenance à l'ETA-militaire. Le procès, qui n'a pas apporté d'éléments nouveaux, a été rapidement mené, et a pris fin dans la soirée. La sentence devrait être connue dans quelques jours.

THIERRY MALINIAK.

Polémique sur les tarifs d'abonnements

La SNCF au tribunal

La SNCF contrainte d'expliquer sa politique tarifaire devant un tribunal ? *« C'est possible »*, même si c'est dans l'ambiance feutrée d'une chambre civile. L'Union fédérale des consommateurs (UFC) et le président de l'Association des voyageurs usagers des chemins de fer (AVUC), M. François Coudurier, avaient assigné la SNCF à l'audience du 30 *septembre de la première* chambre du tribunal civil de Paris, afin d'obtenir qu'une modification intervenue le 1er août dernier des contrats d'abonnement ne soit pas appliquée à ceux qui en avaient souscrit un avant cette date (*le Monde* du 22 septembre).

Il n'est pas toujours aisé de se retrouver dans le maquis des différents tarifs que la SNCF applique à certaines catégories de voyageurs. Il s'agissait, en l'occurrence, de l'abonnement dit « titre 1 », principalement utilisé par ceux qui empruntent fréquemment les grandes lignes. Auparavant, l'usager acquittait, une fois pour toutes, un droit de souscription de durée illimitée qui *lui permettait ensuite d'acquérir* des coupons mensuels de circulation à un tarif forfaitaire. Ce « droit d'entrée », facturé pour un montant équivalent à deux coupons mensuels, restait acquis à la SNCF.

Depuis le 1er août, un nouveau système a été mis en place. Il se devait de changer de nom, pour se nommer, dorénavant, *« Modulopass »*. Mais, surtout, le droit de souscription maintenant *dénommé « Fichet »* est payable chaque année et, même si son montant est légèrement diminué, puisqu'il coûte une fois et demie le coupon mensuel, l'usager subit une importante augmentation. Devant la réaction des voyageurs, la SNCF a fait un geste en les faisant bénéficier gratuitement du premier *Fichet*, mais, à partir du 1er août 1988, il faudra acquitter, chaque année, 13 coupons mensuels et demi. Pour Me Yves Baudelot, conseiller de l'UFC et de l'AVUC, cette mesure constitue une rupture unilatérale de contrat. Il demandait aux juges de dire que seuls les nouveaux abonnés soient soumis aux règles du *Modulopass*, les anciens, dont le nombre est évalué à 30 000, conserveraient le système de prime créé en 1962.

« Impossible, a rétorqué Me Philippe Chaulet, défenseur de la SNCF, *nos tarifs sont soumis pour approbation au ministre des transports, ils ont donc une nature réglementaire, ils ont force de loi, c'est comme si vous demandiez de changer un texte de loi, votre demande est irrecevable. »*

En outre, selon l'avocat, il ne s'agit pas d'une modification de contrat, mais de sa suppression pure et simple, suivie de son remplacement par un autre. Enfin, Me Chaulet a justifié l'attitude de la SNCF non seulement par le souci de réduire le déficit des abonnements, mais en expliquant que le *« titre 1 »* aurait été *« dévoyé »*. Sa destination première aurait été de permettre aux hommes d'affaires de regagner leur domicile une ou deux fois par semaine, mais, la vitesse aidant, beaucoup en auraient fait un *« abus »* en l'utilisant pour rentrer chez eux tous les jours.

Me Baudelot a *maintenu* sa thèse : un contrat reste un contrat, sinon, pourquoi en établir ?

Le tribunal, *présidé par* Mme Jeanine Loreau, s'est donné jusqu'au 28 octobre pour trancher.

MAURICE PEYROT.

L'affaire du Carrefour du développement

Les exclusivités d'Yves Chalier

« Quasi nulles. » C'est ainsi qu'Yves Chalier qualifie ses ressources et celles de sa compagne, Maggy Baquian, dans sa première interview depuis sa sortie de prison, le 22 septembre, publiée par *Paris-Match ce jeudi 1er octobre. Il oublie* de préciser que, financièrement, cet entretien n'est pas gratuit. Pour photographier, filmer et interroger Yves Chalier, il faut payer. Avec l'accord de ses avocats, Me Xavier de Roux et Grégoire Triet, l'ancien chef de cabinet de Christian Nucci a, en effet, vendu à l'agence Sygma, pour une durée d'un mois, l'exclusivité de toutes ses déclarations et photographies.

S'agissant d'un homme accusé de détournement de fonds publics, amis soucieux de prouver que, loin d'être vénal et cupide, il n'a agi que sur ordre de son ancien ministre, cette décision paraîtra maladroite. Il n'en est rien, selon Me de Roux, qui, tout en comprenant que la presse, dans sa diversité, puisse juger ces mesures *« totalitaires »*, s'en explique : *« L'exclusivité de Sygma a pour objet de gérer la communication dans cette affaire. Il était absolument nécessaire que Chalier ne raconte pas n'importe quoi. Le contrat avec Sygma n'est pas une opération financière mais une opération de simplification de la communication. Sygma va gagner de l'argent, pas Chalier. »*

Les avocats d'Yves Chalier – qui sera entendu par le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, les 8 et 15 octobre – se sont engagés, lors de sa mise en liberté, à ce qu'il ne s'exprime pas publiquement sur le fond du dossier. L'exclusivité accordée à Sygma leur permet donc de contrôler les propos de leur client, qui, de ce point de vue, ne semble pas extrêmement discipliné. Quant à l'argent, la somme reçue par Yves Chalier serait en effet modique : 50 000 F, selon certaines sources.

Le premier entretien consécutif à cette opération contrôlée de relations publiques ne contient cependant aucune révélation. Chalier y parle de sa dépression, de son amour pour Maggy Baquian et d'un livre, qui *« reprendra toute l'affaire sous forme romancée »*. Une réponse, cependant, attire l'attention. A la question : *« Vous ne lâcherez donc pas de nouvelles bombes politiques ? »* il répond *« Tout l'environnement de l'affaire, tous les aspects annexes, ne m'intéressent plus. En revanche, je tiens à quelques mises au point sur le problème du Carrefour du développement. Là-dessus, ma détermination est intacte. »*

A une semaine du vote de l'Assemblée nationale sur la procédure de mise en accusation devant la Haute Cour de M. Nucci, le message est clair : l'affaire du « vrai-faux » passeport est oubliée. Seul l'ancien ministre socialiste devrait faire les frais des propos à venir de son ancien homme de confiance...

E. P.

● **Un hebdomadaire nationaliste corse condamné pour diffamation envers M. Pasqua.** – *U Ribombu*, hebdomadaire nationaliste *corse, a été condamné*, le 29 septembre, pour diffamation par le tribunal de grande instance de Bastia, après les procès que lui avaient intentés MM. Charles Pasqua, ministre de l'*intérieur, Henri Hugues*, ancien préfet de Haute-Corse, et Dominique Gambini, maire de Ghisonaccia (Haute-Corse).

Grève à l'Ecole nationale de la magistrature

BORDEAUX
de notre correspondante

Cent quatorze des deux cent vingt et un auditeurs de justice de la promotion 1986 de l'Ecole nationale de la magistrature ont déposé, le 25 septembre, un préavis de grève à compter du 1er octobre. Ils réagissent ainsi à l'annonce de neuf redoublements et deux exclusions, décidés par le jury de classement présidé par M. Pierre Cordier, conseiller à la Cour de cassation.

Les grévistes, soutenus par le Syndicat de la magistrature, interprètent ces décisions comme *« une défiance »*, voire *« une tentative de déstabilisation »* de la part du jury de classement, nommé par le garde des sceaux, envers la formation dispensée par l'Ecole. Ils y voient la concrétisation du « symbole Lambert » et des réserves émises au printemps dernier par la commission présidée par le professeur Terré chargé d'une étude sur la formation des magistrats.

Le directeur de l'école, M. Raymond Exertier, indique que les chiffres de redoublements et d'exclusion *« correspondent à un taux d'échecs de 5 %, ce qui ne doit pas être considéré comme anormal »*. Le jury, dit-il en substance, passe aux actes et sanctionne pour la première fois des carences qu'il dénonçait depuis des années.

Pour sa part, la section de l'Union syndicale des magistrats se désolidarise du mouvement en estiment que *« des initiatives prématurées et tapageuses ne feraient que porter atteinte à la renommée de l'école et à la magistrature tout entière »*.

La grève devrait en fait prendre un tour symbolique le 1er octobre. Les auditeurs, dont la formation s'achève, ne suivent plus de cours. Ils souscriront normalement aux formalités de choix du poste auquel ils doivent être affectés en janvier 1988. Les grévistes doivent cependant écrire au président du jury de classement pour lui demander de revoir ses décisions.

GINETTE DE MATHA.

Relaxe pour sept « mutins » de la prison des Baumettes

La onzième chambre du tribunal de grande instance de Marseille a relaxé, mercredi 30 septembre, sept détenus poursuivis pour leur participation présumée à la mutinerie du 17 juillet, à la maison d'arrêt des Baumettes.

Des peines de un an de prison avaient été requises contre trois d'entre eux au terme d'une audience de six heures, qui avait eu lieu le 23 septembre. En prononçant la relaxe, le tribunal a estimé que la liste des « mutins » fournie par l'administration *« n'avait aucune force probante »* et que les charges retenues contre eux étaient insuffisantes.

Dans la Drôme

Nouvelle arrestation d'une extrémiste italienne

VALENCE
de notre correspondant

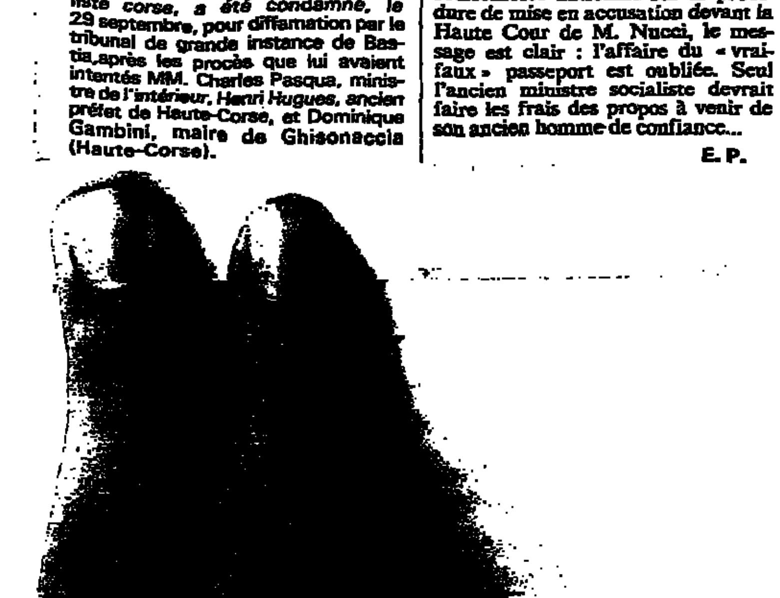
Pour la deuxième fois en une semaine, les policiers ont arrêté à Montélimar (Drôme) une ancienne militante de l'organisation terroriste italienne « Prima Linea » démantelée en 1981. Après *Rafaela* Esposito (*le Monde* du 29 septembre), Anna Soldati, vingt-cinq ans, a été appréhendée à son domicile dans la soirée du mardi 29 septembre. Elle était notamment recherchée pour homicide, complicité ou vol à main armée et avait été condamnée par défaut à quatre ans de prison.

Comme Rafaela Esposito, Anna Soldati avait récemment demandé à bénéficier des avantages de la loi sur les « dissociés », qui peut accorder des réductions de peine aux anciens terroristes qui reconnaissent que la lutte armée était une erreur.

Le frère d'Anna Soldati a été tué en prison par des membres des Brigades rouges, qui le soupçonnaient d'avoir trahi la cause révolutionnaire.

La jeune femme vivait depuis quatre ans à Montélimar et était titulaire d'un permis de séjour régulier.

GÉRARD MÉJEAN



Société

MÉDECINE

Conflits entre le ministère de la santé et 133 urologues privés

Mme Barzach entend interdire l'utilisation des lithotriteurs mobiles et itinérants

La guerre est ouverte sur le front des lithotriteurs, ces nouveaux appareils sophistiqués capables de briser par ultrasons et sans chirurgie les calculs rénaux. Depuis quelques jours un conflit oppose cent trente-trois chirurgiens urologues au ministère de la santé. Au centre du débat : deux lithotriteurs mobiles et itinérants qui ont été mis en service le vendredi 25 septembre, l'un dans le nord de la France, l'autre dans le sud, alors même que le ministère de la santé entend tout faire pour interdire leur utilisation.

L'affaire a commencé l'an dernier avec la création du groupement d'intérêt économique Lithotritie Diffusion France, qui réunit aujourd'hui cent trente-trois chirurgiens urologues privés exerçant dans cent treize cliniques réparties dans cent villes de France.

Privés de l'usage d'un lithotriteur (vingt-deux appareils seulement ont à ce jour été utilisés en France, quinze dans le public et sept dans le privé), et alors même que ces appareils prennent une place grandissante dans la prise en charge des malades souffrant de calculs rénaux, ces chirurgiens ont, en collaboration avec la société française Technomed International, développé un projet tout à fait original : mettre au point un lithotriteur d'un nouveau genre, mobile et itinérant, capable de se déplacer de clinique en clinique, et de ville en ville.

En pratique, l'appareil permet à chaque clinique de prendre en charge cinq malades par jour à raison de cinq jours par an et par clinique. Les promoteurs de l'opération ne voyaient là que des avantages. *« Pour les malades nous offrons un accès facile à une technologie de pointe, sans déracinement, dans leur environnement familial et médical habituel*, expliquent les docteurs Didier Lambert (Pau) et Jacques Perron (Le Havre). *Aux praticiens nous offrons un accès à une thérapeutique complète. Ce n'est pas de la médecine foraine : seuls le matériel et sa logistique sont mobiles. Les équipes médicales qui assurent l'acte sont celles du site de traitement. Enfin, sur le plan économique, c'est une solution tout à fait réaliste mettant le coût d'exploitation, grâce au partage des frais, à la portée de chaque membre, sans accroissement des dépenses sociales. »*

Indispensable compte tenu de la réglementation actuelle qui impose une autorisation préalable pour ce type de matériel (1), une demande pour deux appareils fut déposée auprès du ministère de la santé en août 1986. N'obtenant aucune réponse ministérielle durant une période de six mois, les responsables de l'opération estimèrent en février dernier avoir reçu un accord tacite du ministère. Cette impression fut confirmée, selon eux, par des documents administratifs émanant du ministère de la santé et faisant explicitement état d'un tel accord.

La pression des chirurgiens

En août dernier, toutefois, le ministère de la santé faisait savoir qu'il s'opposait à un tel projet, à la fois pour des raisons techniques (difficulté du montage-démontage des appareils, question sur le savoir-faire des praticiens, etc.) et réglementaires (les besoins nationaux en lithotriteurs étant actuellement couverts). La Lithotritie Diffusion France devait toutefois maintenir son projet et programmer les premières utilisations thérapeutiques pour le 25 septembre. La veille, le ministre de la santé adressait une circulaire aux préfets leur demandant de veiller à ce qu'aucun « lithotriteur mobile » ne soit mis en service sur l'ensemble du territoire.

Pour les responsables de l'opération, il est clair que le changement d'attitude du ministère est la conséquence des pressions exercées par les chirurgiens urologues, tant du secteur public que des cliniques privées. *« Les quelques cliniques privées qui disposent de ce type d'appareil nous voient d'un très mauvais œil*, confient-ils. *Nous modifions le marché et nous perturbons complètement les projets d'amortissement de ces établissements. »*

En pratique, et malgré l'opposition du ministère, les malades continuent à être pris en charge. Tant que le contentieux ne sera pas réglé, l'acte thérapeutique sera, explique-t-on, effectué gracieusement et des demandes d'entente préalable seront faites auprès des différentes caisses de Sécurité sociale. Au-delà de ce conflit peu banal, puisqu'il oppose un ministre de la santé libéral à des médecins et à des établissements libéraux, c'est en fait tout le problème de l'autorisation des matériels médicaux « lourds » en période de maîtrise des dépenses de santé qui est ici posé.

JEAN-YVES NAU.

(1) Depuis peu, certains matériel médical, la General Electric notamment, proposé des scanners mobiles et itinérants.

ÉDUCATION

Incidents à Paris-III et à Paris-I

La quasi-totalité des deux cent quatre-vingt-dix candidats à l'entrée en licence de cinéma de l'université Paris-III (Censier) ont décidé, mercredi 30 septembre, de boycotter le « test de compétence » (une analyse de film), organisé pour la première fois cette année. Selon eux, il s'agit d'un *« concours illégal »* et d'*« une sélection »*, permettant d'éliminer plus de la moitié des candidats, puisque l'université n'a ouvert que cent vingt places en licence de cinéma. L'inquiétude des étudiants est d'autant plus grande qu'ils sont, pour la plupart, issus du DEUG LAEC (lettres, art, expression, communication), qui n'offre guère d'autres débouchés que la poursuite d'études.

D'autres part, les mille sept cents candidats à l'entrée à l'IAE (Institut d'administration des entreprises, 3e cycle dépendant de Paris-I) ont eu la désagréable surprise — après avoir passé les tests d'admission — d'apprendre que la direction de l'institut avait décidé de ne pas assurer la rentrée tant qu'elle ne disposerait pas de moyens budgétaires permettant de maintenir la qualité des enseignements.

M. Pierre Magnin nommé recteur de Versailles

Le conseil des ministres du mercredi 30 septembre a nommé M. Pierre Magnin recteur de l'académie de Versailles, en remplacement de M. Paul Rollin.

[Né le 24 juillet 1926 à Nancy, M. Magnin est docteur en médecine, licencié ès sciences, titulaire d'un certificat d'études supérieures de pneumo-phtisiologie et agrégé de médecine (pharmacologie). Professeur titulaire à la faculté de médecine de Besançon (1965), il a été recteur de l'académie de Clermont-Ferrand en 1976, puis de celle de Besançon de 1972 à 1978. De septembre 1976 à janvier 1977, il dirige l'Institut national de recherche pédagogique. Membre du Conseil économique et social depuis 1976, il y a présenté, en 1978, un rapport sur les rythmes scolaires. Candidat UDF malheureux aux élections municipales de Besançon en 1977, M. Magnin est nommé recteur de Strasbourg en 1979. Il quitte ses fonctions en juillet 1981 en déclarant que le nouveau pouvoir risque de se diriger vers une *« éducation de type marxiste qui ne pourra être qu'absolutiste »*. M. Magnin a été chargé en octobre 1986, par M. René Monory, d'un rapport sur les rythmes scolaires dans lequel il préconise un allégement de l'horaire hebdomadaire de travail des élèves et un allongement de l'année scolaire.]

M. Pierre Vialle, président de l'université Lyon-III

M. Pierre Vialle, professeur agrégé de droit public, a été élu, mercredi 30 septembre, président de l'université Jean-Moulin-Lyon-III, au premier tour de scrutin, avec 42 voix sur les 46 votants et 54 inscrits du conseil. Il succède à M. Jacques Goudet, qui avait exercé la présidence pendant neuf ans. Ce record de longévité résulte du flou juridique qu'a connu cette université. Ses nouveaux statuts (type loi de 1984) n'ont jamais été publiés par le ministère, et elle continue à fonctionner sous le régime de la loi de 1968.

[Né le 26 février 1944 à Saint-Chamond (Loire), M. Pierre Vialle a été assistant à la faculté de droit de Lyon à partir de 1967. Agrégé de droit en 1976, M. Vialle, qui occupa le poste de doyen à la faculté de droit de Lyon-III, de 1979 à 1982, a notamment publié un manuel de droit constitutionnel et un ouvrage sur Tocqueville.]

Société

Tous les jeunes pourront apprendre à conduire dès l'âge de seize ans

Tous les adolescents (et adolescentes) de seize à dix-huit ans vont pouvoir s'initier à la conduite automobile avant de passer leur permis. Telle est la décision prise par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement et des transports.

Depuis 1984, une expérience d'apprentissage anticipé a été lancée dans certains départements. Les jeunes suivent des cours d'auto-école sous la conduite de moniteurs. Résultat : 80 % d'entre eux obtiennent du premier coup leur permis de conduire (contre 50 % seulement pour les autres) et ultérieurement ils causent moins d'accidents que leurs camarades.

Les résultats de cette expérience ont été si satisfaisants que le gouvernement a décidé de la généraliser à l'ensemble de la France. D'abord aux vingt-deux départements où fonctionnent des centres d'apprentissage auto. Puis, à partir du 1er janvier 1988, à vingt-cinq autres départements. A la fin de l'année 1988, la totalité du territoire devrait bénéficier de cette initiation à la conduite.

Pour encourager les adolescents à s'inscrire, M. Méhaignerie a assorti sa campagne d'une « carotte » : la diminution de la surprime que les compagnies d'assurances font payer aux conducteurs novices en raion des risques qu'ils constituent. Pour ceux qui auront suivi les stages d'initiation, puis qui auront passé leur permis, les assurances ont accepté de réduire la suprime de moitié durant la première année de conduite et même de la supprimer complètement dès la deuxième année si l'automobiliste n'a pas eu d'accident.

Actuellement, on estime que quelques milliers de jeunes seulement suivent des stages d'initiation à la conduite. Mais l'administration pense que, compte tenu des avantages accordés aux « initiés » par rapport aux débutants complets, les premiers devraient représenter la moitié des candidats au permis dans quelques années.

Parallèlement à la formation des conducteurs, le gouvernement s'afforce de sensibiliser les autres usagers de la chaussée, et notamment les écoliers. Ceux-ci sont victimes d'une véritable hécatombe : 600 morts et 25 000 blessés chaque année chez les moins de quatorze ans.

La France bat, en ce domaine, *le plus triste des records* d'Europe. Les accidents de la *route sont* la *première* cause de mortalité chez les enfants, avant *les maladies de toute nature* et les accidents domestiques.

Pour tenter d'enrayer ce fléau, le ministre des transports s'associe à M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, pour lancer une campagne sur le *thème* : « Expliquons les dangers. Apprenons la rue. Changeons de conduite. » Elle est dirigée non seulement vers les *écoliers, mais aussi vers* leurs maîtres et leurs parents.

Des dépliants, des affiches et des malettes d'information réalisés par le Centre national de documentation pédagogique vont être distribués dans les écoles. Un enseignement sur la sécurité routière va être dispensé et, *à la sortie de la classe* de cinquième, une *« attestation scolaire de sécurité » sera* délivrée. Enfin, on demande aux chefs *d'établissement d'étudier dans* quelles conditions leurs élèves parviennent *jusqu'à l'école. Il* s'agit de prévenir, autant que faire se peut, les accidents de trajet qui représentent une proportion très importante des accidents de la route frappant les jeunes de moins de quatorze ans.



DÉFENSE

Après l'hommage rendu à M. Prouteau

Un « mousquetaire » du président promu colonel de gendarmerie

L'un des « mousquetaires » du président de la République, le lieutenant-colonel Jean-Louis Esquivié, vient d'être promu au grade supérieur de colonel de gendarmerie.

Agé de quarante-six ans, le lieutenant-colonel Esquivié détenait ce grade depuis juin 1983 et il est donc promu colonel, par décret paru au *Journal officiel* du 30 septembre, après seulement quatre ans dans son grade actuel. Dans la gendarmerie nationale, cette promotion peut intervenir entre trois et sept ans de grade. Le colonel Esquivié figure, par cette promotion au choix, parmi les plus jeunes nommés au grade supérieur.

A l'Elysée, le colonel Esquivié est l'un des principaux inspirateurs de l'action menée par M. Christian Prouteau, ancien lieutenant-colonel *devenu préfet, auprès du chef de* l'Etat dans les questions de sécurité *présidentielle et de lutte antiterroriste.* M. François Mitterrand avait rendu un hommage remarqué, lors de l'émission télévisée « Le monde en face », le 17 septembre dernier, à M. Christian Prouteau, mis en cause par un officier de gendarmerie, le chef d'escadron Jean-Michel Beau, dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes. »

Précisément, à l'occasion du même décret concernant le colonel Esquivié, le chef d'escadron (commandant) Beau est promu au grade supérieur de *lieutenant-colonel.*

Mais, dans ce dernier cas, la promotion au grade *supérieur du chef* d'escadron Beau entre dans la catégorie des promotions dites semi-automatiques prévues par la loi de 1972 sur la fonction militaire. En effet, ces dispositions instaurent une promotion du grade de chef d'escadron au grade de lieutenant-colonel par tiers : un tiers des postulants à quatre ans de grade, un second tiers à cinq ans et le dernier tiers à six ans. *Le commandant Beau entre* dans la dernière catégorie de ces *promotions.*

En service à la direction de la pro*tection et de la sécurité de défense* (ex-sécurité militaire), le lieutenant-colonel Beau suit, *en réalité*, un stage de préparation aux affaires à l'issue duquel il devrait entrer dans la vie civile.

SCIENCES

100 millions pour la rénovation des musées scientifiques

Les musées scientifiques relevant de l'éducation nationale souffrent d'une « *maladie de langueur* » caractérisée par des « *dégradations immobilières et un vieillissement muséologique* ». Aussi le gouvernement a-t-il décidé de leur offrir une « *cure de jouvence* », en leur accordant *350* millions de francs, dont 100 millions sont déjà disponibles *pour les opérations de rénovation.* C'est ce qu'a précisé M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, en inaugurant, mercredi 30 septembre, l'exposition « les insectes, mi-démons, mi-merveilles » au Palais de la découverte à Paris.

La plus grande part de cette somme (286 millions de francs) va au Muséum d'histoire naturelle, notamment à la restauration de la galerie monumentale de zoologie qui coûtera 260 millions de francs. Au Musée de l'homme sont attribués *21 millions de francs pour la rénovation* du hall et l'ouverture de nouvelles salles d'exposition et au Palais de la découverte.

Une exposition sur les insectes au Palais de la découverte

Les insectes constituent – et de *loin – la classe* la *plus nombreuse* du monde animal : on en connaît *plus d'un million d'espèces.* Le Palais de la découverte, avec l'aide *de nombreux laboratoires, leur* consacre une exposition temporaire « *Les insectes, mi-démons, mi-merveilles* ».

Ce double surnom est d'autant plus justifié que ces petites bestioles, souvent désagréables ou même dangereuses, ont trouvé des solutions originales, *efficaces et très variées* pour résoudre des problèmes vitaux. Peu *encombrants, se reproduisant* très vite, les insectes constituent un « *matériel* » *d'études extraordinairement* fructueux dans des branches *très diverses de la biologie.*

★ Jusqu'au 15 mai 1988. Palais de la découverte, avenue *Franklin-D.*-Roosevelt, 75008 Paris, ouvert tous les jours, *sauf le lundi,* de 10 heures à 18 heures. Entrée : 15 F.

REPÈRES

Espace

Un Afghan dans un vol soviétique

Un cosmonaute afghan participerait à un vol mixte avec les Soviétiques *au cours du premier semestre* de 1989 a annoncé l'agence Tass. La sélection de deux *commonautes* afghans – celui qui partira dans *l'espace et sa doublure – devrait* commencer en novembre ou *décembre.*

D'autre part, le commandant de bord de la station orbitale soviétique Mir, le vétéran Iouri Romanenko, a battu, dans la soirée de jeudi 1er octobre, le record du vol le plus long jamais effectué dans l'espace. Le précédent appartenait à Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov, qui, en 1984, avaient passé 236 jours 22 heures et 50 minutes dans l'espace à bord de la station Saliout-7. Si tout se passe bien, Romanenko devrait, si l'on en croit certaines informations soviétiques, rester encore une soixantaine de jours dans l'espace et accomplir ainsi un vol de 10 mois, laissant loin derrière lui le plus long vol spatial américain (84 jours).

Environnement

Crocodiles anti-pollution dans le Gange

Comment assainir le Gange, où *des millions de fidèles viennent* chaque année prendre un bain purifica*teur, sans se ruiner et surtout sans* remettre en cause une autre pratique *religieuse séculaire, celle de l'incinération* des cadavres ? Tel est le *casse-tête posé aux autorités* indiennes par l'habitude qu'ont les *familles de brûler leurs défunts sur* les rives du fleuve sacré (100 000 *par an environ), puis d'y jeter les cendres et, trop souvent, des restes non calcinés.*

Solution : *faire nettoyer gratuitement* les eaux par des animaux « respectables ». Les fonctionnaires de l'Etat de l'Uttar-Pradesh, responsables du secteur particulièrement sensible de Bénarès, ont immergé cinq cents tortues au printemps dernier. Ils envisagent maintenant de lâcher *cent cinquante crocodiles carnivores* qui ont été élevés dans les bassins *d'une ferme spécialisée.*

Trois petits lynx dans les Vosges

Un couple de lynx importé de Tchécoslovaquie dans les Vosges a donné naissance, *le mois dernier,* à *une portée de trois petits, retrouvés* dans une souche grâce aux colliers *émetteurs placés sur* les parents. C'est la première fois, depuis la réintroduction du lynx en France, en 1983, qu'une naissance est enregistrée parmi ces félins, appelés autrefois loups-cerviers. Pour éviter tout accident avec les chasseurs, qui n'apprécient *guère la réintroduction* du fauve, – sans danger pour *l'homme – le Fonds mondial pour la* nature (WWF) paie un « baby-sitter » *chargé de surveiller* pendant six mois les abords de la nichée. Le lynx avait disparu en France depuis le dix-huitième siècle.

SIDA

Pas de dépistage sans consentement

L'Association *médicale* britannique, qui groupe les deux tiers des médecins d'outre-Manche, a refusé, le mardi 30 septembre, d'imposer des tests sanguins de dépistage du SIDA sans avoir le consentement des personnes concernées. Ce projet avait été formulé en juillet dernier. Les opposants ont notamment fait valoir le risque de voir les malades perdre leur confiance en leur médecin, *ainsi que celui de voir les populations* à risque pour le SIDA entrer *dans une forme de clandestinité.* Pour sa part, le docteur Louis René, président du Conseil national de l'ordre des médecins en France, a affirmé, le 30 septembre à Paris, lors des Entretiens de Bichat, que le secret médical est une notion fondamentale partie intégrante des droits de l'homme. Les nouvelles questions soulevées par l'épidémie actuelle de SIDA ne modifient en rien cette donnée.

Heure d'été

La Vendée part en guerre

Le conseil général de Vendée, réuni mardi 29 septembre en session plénière, a demandé à l'unanimité la suppression de l'heure d'été, qui est, selon lui, une *« une gêne pour les agriculteurs »* et qui *« perturbe le sommeil et la scolarité des enfants ».*

L'initiative vient de Louis Cousseau, conseiller général des Herbiers et membre de l'Association contre l'horaire d'été. S'appuyant sur un *sondage récent, M. Cousseau estime* que *« les Français nient que l'heure d'été améliore la qualité de la vie ».*

Le Monde DES LIVRES

Le ciel au-dessus de l'Irlande

L'Irlande, patrie des poètes et des buveurs, a inspiré deux grands écrivains : John McGahern et J.-P. Donleavy. L'un voit tout en noir, l'autre voit tout en double.

JOHN MCGAHERN, l'auteur discret et cruel de quelques chefs-d'œuvre mémorables de la littérature irlandaise dont on a déjà dit l'importance (*l'Obscur (1), la Caserne, le Pornographe, Journée d'adieu (2)*, revient cet automne avec son encre amère, sa pointe sèche et dix nouvelles bien serrées, regroupées sous le titre *Haute Terre*, pour inaugurer la collection de « Nouvelles étrangères » des Presses de la Renaissance. On le sait d'expérience, McGahern n'est pas un tempérament désopilant, il aurait même le don de nous coller un solide bourdon avec à peine une ou deux lignes, au détour d'une phrase – à se demander du reste par quel étrange mécanisme nous prenons tant de plaisir, assis douillettement dans un fauteuil, un chat sur les genoux, à nous faire assombrir l'humeur ainsi, – mais il lui arrive de connaître des moments de paix. Plusieurs nouvelles du recueil se terminent bien. Ou provisoirement bien : c'est déjà ça de gagné. L'ensemble reste néanmoins nuageux, couvert et commence très classiquement, avec un petit crachin pénétrant, par le récit d'une rupture amoureuse.

Il y en aura d'autres, bien sûr, c'est un de ces chagrins que McGahern excelle à rendre ; la plupart des thèmes abordés ici sont ceux de ses romans, la séparation, l'avenir sans espoir, l'amitié trahie, l'amour sans joie. O'Reilly rencontre Rachel dans un bal de célibataires et la compromet en public (*Balade*). Il « réparera », épousera Rachel, et lui fera deux enfants. Est-il heureux vraiment ? Un homme séduit, encore dans un bal, une jeune femme avec facilité.

Il avait songé à devenir prêtre, puis renoncé à prononcer ses vœux. Sa conquête est plaisante, pleine d'initiative, ce qui n'est pas fréquent à Dublin. Mais c'est parce qu'elle va entrer prochainement dans les ordres et qu'elle enterre à sa manière sa vie de garçon. Le jeune Eddie Mac est un as du football et un tombeur de filles dans son village. Un jour il se blesse à l'entraînement, et c'est la pente. « *Sa grâce assassine l'avait quitté (...). Ce fut la fin de l'époque où Eddie pouvait danser avec une seule fille et être sûr qu'elle partirait avec lui.* » Il se rabattra sur la moins belle et l'abandonnera enceinte.

Deux nouvelles sont particulièrement remarquables. L'une *(Au temps jadis)* parce qu'elle illustre la complexité des relations entre catholiques et protestants. Un adolescent, Johnny, fils d'un gendarme irlandais, se prend d'amitié pour un couple de riches Anglais, qui lui proposent de l'aider à entrer dans une école militaire. Pour devenir soldat britannique ? Jamais, dit le père. Johnny quitte ses protecteurs et deviendra journaliste, un reporter contesté qui ressemble fort à McGahern, analyste de ses contemporains.

Dans son île

L'autre nouvelle *(la Montre en or)*, la plus noire, parce qu'elle revient sur la question douloureuse (et autobiographique sans doute, comme en témoigne *l'Obscur*) des relations père-fils, nouées de remords et d'incompréhension, avec un art consommé de la haine au goutte-à-goutte.

Il n'est pas interdit de voir l'Irlande sous un ciel moins plombé.

J.-P. Donleavy, qui dut pourtant subir la censure pour son *Homme de Gingembre* (3) publié en 1955 en France (et seulement dans les années 60 dans les pays anglo-saxons), n'est pas rancunier. Cet Américain-Irlandais, né à New-York en 1926, est retourné vivre dans son île, là où il fit ses études – au fameux Trinity College de Dublin, – et évoque ses souvenirs dans *Mon Irlande* avec beaucoup moins de mélancolie que McGahern.



D.R.

Donleavy, maître dans l'énumération des pubs.

Il ne faut pas chercher un fil conducteur trop rigoureux dans ces pages. L'auteur, à son habitude, se laisse aller d'une image à une anecdote de façon décousue et picaresque. On trouve de tout dans la mémoire de Donleavy, des merveilles et des démons plus ou moins recommandables, celui de la chair parfois et celui de la pitié ; celui de la soif le plus souvent.

Donleavy est maître dans l'énumération des pubs, la description des particularités de chacun, de leurs spécialités, et la mise en scène de gigantesques beuveries, interminables, sidérantes, où tel monsieur très digne et ivre, jugeant que la musique était lente se mit cérémonieusement à pisser sur le phonographe pour en accélérer le tempo. Même les enterrements sont gais sous sa plume, les cercueils élégants, comme les corbillards tirés par des chevaux empanachés, tandis que la famille du mort se désaltère au zinc le plus proche.

On aperçoit Samuel Beckett et le spectre adulé de Joyce. Plus proche, ce portrait de Brendan Behan, qui, attendant son éditeur (en retard à la suite d'une cuite) dans le bureau de celui-ci et pris d'une faim soudaine, mit deux saucisses en broche dans la cheminée et les fit cuire en flambant les manuscrits de divers confrères qui lui tombèrent sous la main. On imagine aisément Donleavy capable du même tour. La tristesse ne lui dure pas, il y a toujours un grain de folie poivrée pour en relever la saveur et nourrir de jolies formules : « *Dublin, par sa dimension intime, vous permettait de connaître des gens beaucoup plus vite que vous auriez jamais la possibilité de les oublier.* »

L'édition française est assez luxueuse, abondamment illustrée de photos, imprimée sur un papier de qualité. Le caractère chaotique et spasmodique de la traduction n'en a que plus de pittoresque.

MICHEL BRAUDEAU.

★ HAUTE-TERRE de John McGahern, traduit de l'anglais par Georges-Michel Sarotte. Presses de la Renaissance, 184 p., 85 francs.
★ MON IRLANDE AVEC TOUS SES PÉCHÉS ET CERTAINES DE SES GRACES, de J.-P. Donleavy, traduit de l'anglais par Anne Villelaur, Denoël, 312 p., 158 francs.

(1) Editions de la sphère.
(2) Ces livres sont publiés aux Presse de la Renaissance.
(3) Ce texte est disponible en collection de poche, « Folio » (Gallimard).

L'apocalypse selon saint Günter

Dans « la Ratte », une fable énorme, fantastique et futuriste, Günter Grass dépeint nos sombres lendemains.

UN nouveau roman de Günter Grass est toujours, en Allemagne, un best-seller. Celui-ci – le plus long (quatre cent quarante pages en traduction française) qu'ait publié l'auteur depuis *le Turbot* – n'échappe pas à la règle. Abordant pour la première fois le domaine de la science-fiction, ce livre traite, à sa manière, un thème brûlant outre-Rhin, à savoir l'apocalypse nucléaire, la menace de fin du monde. Comme *le Turbot, la Ratte* se présente sous la forme d'une fable. Ayant trouvé, au pied du sapin de Noël, un rat femelle en guise de cadeau, le narrateur (un écrivain occupé à écrire un « *poème sur l'éducation du genre humain* ») se met soudain à rêver.

A l'époque du déluge, lui confie l'animal, la gent ratique fut condamnée à périr, car Noé, contrevenant aux instructions du Seigneur, avait omis de l'inscrire dans la liste des passagers de son arche. Elle a néanmoins réussi à survivre, et, depuis lors, le sort du rat est lié à jamais à celui de l'homme. Compagnon de toutes ses aventures, des Croisades aux expéditions polaires, il est l'objet à la fois de ses hantises, comme messager de la peste, et de ses fascinations, notamment pour le don prémonitoire qui permet à cet animal de quitter le navire avant qu'il ne sombre.

Ponctué d'insultes, d'interjections, d'interpellations – « *A l'avenir, il n'y aura plus que des rats... Vous êtes finis, finis... – Non, ratte, non !... C'est nous qui décidons quand on ferme boutique.* » Le dialogue entre la ratte et le narrateur va se poursuivre tout au long du livre, mais il ne constitue, en fait, qu'un simple et très mince fil conducteur.

De page en page, de nouveaux personnages apparaissent, se métamorphosent, disparaissent : les Grimm Brothers *(sic)*, ministres chargés de trouver une solution au dépérissement de la forêt allemande, le chancelier fédéral et ses deux enfants perdus dans cette même forêt, le preneur de rats de Hamelin, suivi d'une troupe de punks gothiques... sans compter les héros des précédents romans de Günter Grass lui-même.

Embarquées sur un vieux rafiot baptisé *Ilsebill* – le nom d'une des protagonistes du *Turbot*, – cinq femmes parcourent la mer Baltique afin d'en mesurer le degré de « *médusification* » et interpellent en vain le mythique poisson, jadis leur protecteur. « *Hé ! turbot, tu t'es foutu de nous ! Rien n'a changé. Ce sont toujours les messieurs qui tiennent le manche...* »

Sexagénaire prostatique, roulant en Mercedes, Oskar Matzerath, le tambour, recyclé dans la production de vidéos, se livre à des repérages en vue d'un film sur le drame de la forêt germanique. La fameuse grand-mère kachoube Anna Koljaiczek ne manque pas, elle non plus, à l'appel, ayant atteint entre-temps l'âge canonique de cent sept ans, mais étant restée, néanmoins, aussi vaillante que jadis.

Un pêle-mêle surréaliste

C'est au cours d'une visite de l'ancien tambour dans sa Kachoubie natale, à l'occasion du jubilé de ladite grand-mère, que se produit le « grand bang », précipitant derechef Oskar, raccourci et ratatiné, sous les jupes de la vieille Anna qui, provisoirement épargnée, continue à réciter ses chapelets.

L'histoire ne s'arrête pas pour autant. Du haut d'une capsule spatiale tournant imperturbablement autour de la terre dévastée, le narrateur aura tout loisir de contempler l'histoire « post-humaine » marquée par l'apparition d'une nouvelle espèce, mi-humaine, mi-ratique, les « *Watsoncricks* », « *blonds comme les blés, blonds comme le pain cuit ...* », issus des manipulations génétiques d'un laboratoire suédois, puis la disparition de ceux-ci, anéantis à leur tour par de vrais rats ... A moins que tout cela ne soit, en fait, rien d'autre que le scénario que s'apprête à tourner Oskar, lui-même rêvé par le narrateur, avatar de l'auteur Günter Grass.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(Lire la suite page 25.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Sarah Bernhardt, *de Françoise Sagan*

Entre copines

LES dévots de Sarah Bernhardt et les passionnés de biographies fouillées où ne manquent pas un bulletin scolaire ni une fiche d'hôtel, ceux-là feront mieux de relire les *Mémoires* de la comédienne *(Ma double vie)*, ou les nombreux documents qu'elle a inspirés. Françoise Sagan manifeste ici toute la désinvolture qu'on lui connaît envers les règles auxquelles s'astreignent, d'ordinaire, les historiens amateurs. Elle imagine qu'elle écrit au fantôme de Sarah Bernhardt, et que celle-ci lui répond, du fond du Père-Lachaise, où elle repose depuis plus de soixante ans.

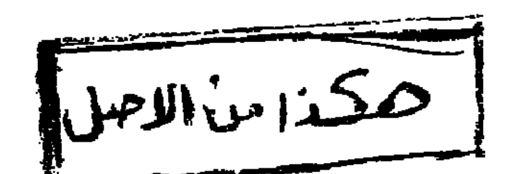
Leur correspondance ne porte qu'accessoirement sur des points obscurs de l'existence de la disparue, détails qui, grâce à Dieu, garderont leur mystère. Les deux femmes bavardent, entre copines, sur ce qui a changé depuis la Belle Epoque, et sur ce qui demeure, sur la fausse force des hommes et la faiblesse feinte des femmes, sur ce qui les rapproche l'une l'autre, et qui n'est pas mince, au-delà d'apparences contraires : l'amour du théâtre, y compris dans la vie, le sens de l'amitié, l'instinct dépensier, les étés en bande au bord des mers océanes, une maternité pudique, les sautes de chance, les revers de fortune, les épreuves physiques, et toutes les ivresses de la gloire, dès lors que, refusant d'y voir, comme Mme de Staël, le « deuil éclatant du bonheur », on l'accompagne, cette gloire, d'une invincible gaieté.

Ce qui fait s'esclaffer les autres peut nous laisser de marbre et inversement. C'est affaire de clan, on le voit au retour de vacances où on ne s'est pas diverti des mêmes niaiseries. Sarah et Françoise, si elles avaient été contemporaines, auraient ri des mêmes choses. Du moins Françoise en est-elle convaincue, à cause d'une même façon de voir la vie, les amours, le temps, et d'une parenté d'humour entre femmes talentueuses, parenté dont ont témoigné des amies communes à mi-chemin d'elles deux, Chanel, Colette et Marie Bell, dernière tragédienne « à la Sarah Bernhardt ».

NE pas croire que le talent saute aux yeux. Il faut l'« accentuer », comme on accentue sa vie même. Si la petite Sarah contracte la vocation du théâtre en écoutant *Britannicus*, elle en convainc moyennement les autres en récitant *les Deux Pigeons* au concours du Conservatoire. C'est seulement à sa sortie qu'elle impose sa fameuse voix, en caressant les nerfs, en jouant entre les fureurs et les pleurs où se cantonnaient ses devancières. Sagan profite de ces évocations pour faire exprimer par son auguste correspondante des regrets devant l'époque présente, où la scène ne montre plus, au lieu de reines éplorées, que des femmes de ménage, des catins, ou des vieillardes enterrées à mi-corps...

Bien qu'elle répugne aux confidences sexuelles, dans ses romans comme dans ses interviews, Sagan ose en demander exceptionnellement à sa copine Sarah, puisque aussi bien on s'est beaucoup interrogé là-dessus.

(Lire la suite page 21.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Le classicisme discret de Georges Poulet

FRANCHIR *la barrière du temps, pénétrer dans le royaume de l'invisible,* voilà qui semble aisé avec Georges Poulet comme guide. Dans *la Pensée indéterminée,* il nous invite à flirter avec l'inintelligibilité du monde et du moi en compagnie de Goethe, de Schopenhauer, d'Amiel, de Stendhal et des écrivains romantiques qu'il affectionne. Délesté des sacs de plomb de l'érudition, du jargon et du dogmatisme, bref de tout ce qui rend en général la critique insupportable, Georges Poulet restitue ses droits à la subjectivité la plus raffinée. Lire, pour lui, c'est effleurer une conscience, jamais déflorer un texte.

Le sublime, disait Goethe, est suscité par l'indétermination de la pensée et des sentiments. Et Amiel d'ajouter dans son *Journal* : *« L'indétermination consiste à éluder la condition humaine pour sauver une sorte d'indépendance divine. »* Indépendance toujours menacée par les failles infinies du moi et par *l'espèce d'égarement angoissé où elles nous laissent : « J'entrai,* écrit Nerval, *dans un état confus où les figures fantasques ou réelles qui m'entouraient se brisaient en mille apparences fugitives. »* Qu'il évoque Gérard de Nerval renonçant à dévoiler sa discorde intérieure et revêtant à la hâte quelque nouveau déguisement, ou Paul Valéry qui n'eut jamais honte de se montrer tel qu'il fut, c'est-à-dire un être négatif, une sorte de nullité, dans la pensée de laquelle, à certains *moments, il se passait quelque* chose, Georges Poulet nous *enchante. Son classicisme dis*cret sera encore de mise quand les oripeaux de la modernité ne trouveront plus d'acquéreurs.

ROLAND JACCARD.

★ **LA PENSÉE INDÉTERMINÉE, *Du romantisme au XXe siècle*, de Georges Poulet, collection, *« Ecriture »*, PUF, 263 p., 145 F. Voir aussi *le Monde* daté 15-16 décembre 1985 où Georges Poulet expliquait le sens de ses dernières recherches.**

ROMANS

Les voyageurs immobiles de Jean-Paul Malaval

Deux hommes rencontrent une jeune fille dans un bar. Ils décident de l'emmener chez leur ami Schoen, habitué à recueillir *« voyageurs, aventuriers et promeneurs solitaires du vieux monde »*. On assiste alors à la dérive de ces quatre personnages, réunis pour quelques jours, ensemble *mais définitivement seuls.* Chacun, dans l'indifférence de *l'autre, s'enferme dans sa propre* insignifiance et son propre isole*ment. Personnages en sursis, pri*sonniers de leur vie, ils s'enlisent *dans un néant où l'échange n'est* plus possible. *« Onanistes du bonheur », suspendus à de continuels* moments d'hésitation, ils essaient par l'alcool et l'opium d'anesthésier la désespérance et de passer de *« l'autre côté »*.

La dérive devient délire et la vie, théâtre d'un retour aux origines, voyage dans d'autres siècles, visite de villes mythiques, rencontres de *monstres* humains et animaliers, exécution de rituels érotiques et de *cérémonies baroques. Réalité* et fantasmagorie, *« idée de vie et de non-vie », à l'image, chez Schoen,* de *« ses vastes pièces qui s'emboîtent les unes aux autres », respec*tant d'abord dans le récit un parallélisme rigoureux, finissent par se télescoper et se juxtaposer.

Deux journées à Bassora est le roman de la limite ; dans le sens de frontière d'abord, parce qu'il se déroule entre *« ville et désert »* (la banlieue), rêve et réalité, passé et *présent.* Il l'est dans son sens de démesure aussi, parce que ces êtres *poussent à l'extrême l'expérience* du dépassement.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ.

★ **DEUX JOURNÉES A BASSORA, de Jean-Paul Malaval, éditions Milan, 158 p., 75 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CINÉMA

● VICTOR BACHY : *Pour lire le cinéma et les nouvelles images.* — Un guide des langages visuels : cinéma, télévision, vidéo... De l'industrie audio-visuelle aux aspects techniques de ces nouveaux moyens d'expression, une approche de cet univers un peu mystérieux. (CERF, 184 p., 97 F.)

HISTOIRE

● WULF SCHWARZWALLER : *Hitler milliardaire.* — Adolf Hitler aurait réuni tous les vices sauf un : la cupidité. Sa folie serait toujours restée insensible à l'appât du gain. Le livre de W. Schwarzwäller veut détruire cette dernière légende en présentant un Hitler puisant volontiers dans la caisse de son parti ou de l'Etat pour satisfaire son goût de luxe. (Pierre-Marcel Favre, 238 p., 98 F.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● JEAN-YVES DEBREUILLE : *L'Ecole de Rochefort. Théories et pratiques de la poésie 1941-1961.* — René-Guy Cadou, Luc Bérimont, Jean Rousselot et les autres poètes de l'Ecole de Rochefort contribuèrent à former la sensibilité poétique moderne. Héritiers de Reverdy et de Max Jacob, ils se firent les défenseurs d'un lyrisme humaniste, d'une attention au monde très proche et palpable. Une étude très complète sur cette partie de l'histoire de la poésie de notre siècle. (*Presses universitaires de Lyon,* 506 p., 165 F.)

SOCIÉTÉ

● LÉON VOISIN : *Les Ardoisières de l'Ardenne.* — Cet ouvrage traite des aspects historiques, techniques et géologiques de l'extraction et du traitement du schiste ardoisier en Ardenne. Une étude extrêmement détaillée d'une activité, jadis prospère, aujourd'hui pratiquement disparue. Ouvrage relié et illustré. (Editions Terres Ardennaises, 21, rue Hachette, BP 71, 08002 Charleville-Mézières Cedex, 256 p., 250 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● LUDWIG BOLTZMANN : *Voyage d'un professeur allemand en Eldorado et autres « écrits populaires ».* — L'Eldorado de Botzmann, c'est d'abord la Californie. Le grand physicien y promène, à la fin du siècle dernier, un regard candide, mais ô combien aigu, sur la société américaine. Pourtant le moteur de son voyage reste cette éternelle curiosité qui, de la mécanique à la peinture, anima l'ensemble de sa vie. (Traduit de l'allemand par Ulrike Bockskopf et Didier Aviat. Actes Sud, 142 p., 100 F.)

MÉDECINE

● ANDRÉ VÉSALE : *La Fabrique du corps humain. — De humani corporis fabrica,* sous ce titre, l'anatomiste de la Renaissance André Vésale présentait son œuvre en 1543. Les Editions Actes Sud et l'INSERM ont choisi ce court texte, pour inaugurer une collection consacrée à la bio-éthique. Traduit du latin par Louis Bakelants, avec le texte original. Avant-propos de Claire Ambroselli, Anne Fagot-Lurgeault, Christiane Sinding. (Actes Sud, 60 p., 50 F.) Dans la même collection, le texte de *l'Avis de recherches sur l'embryon,* rédigé par le Comité consultatif national d'éhique.

ROMAN

● JEAN-LOUIS DEGAUDENZI : *Zona. — « Au fond, ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai quitté cette société »* écrit l'auteur de ce *« roman »* vécu qui a, un matin, quitté pour toujours son domicile avant de pénétrer dans le monde des sans-abri, vagabonds, clochards. Il livre ici un témoignage douloureux, souvent terrible, sur les humiliations subies jour après jour, au cours d'une existence d'où tout espoir semble exclu. (Editions Fixot, 206 p., 89 F.)

TÉMOIGNAGES

● RENÉ CASSIN : *Les Hommes partis de rien.* — De juin 1940 à décembre 1941, dix-huit mois de la vie de la France libre, vus et vécus par celui dont le prix Nobel de la paix viendra couronner, en 1968, l'action et la pensée. Ce témoignage est *réédité à l'occasion de l'entrée au Panthéon* des cendres de ce grand militant des Droits de l'Homme. (Plon, 490 p., 135 F.)

● ADRIEN LE BIHAN : *L'Arbre colérique — Journal de Cracovie 1976-1986.* — Quatre années passées en Pologne suivies de nombreux séjours à Cracovie ont donné à Adrien Le Bihan un regard privilégié sur la société polonaise. Il raconte la vie quotidienne, l'espoir et les désillusions de cette Pologne qui souffre dans la crainte d'être oubliée. (La Découverte, 132 p., 125 F.)

VOYAGES

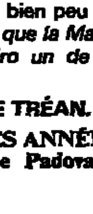
● BERNARD PIERRE : *Le Roman du Danube.* — Après *le Roman du Nil* et *le Roman du Mississippi,* Bernard Pierre achève sa trilogie par la « biographie » de ce fleuve qui a charrié une part de l'histoire européenne. L'auteur a parcouru le Danube, son cours et son histoire en explorateur. Il nous fait part de ses découvertes et les illustre par de nombreuses photographies et reproductions. (Plon, 332 p., 150 F.)

SOCIÉTÉ

Mafia et démocratie

Les Dernières Années de la Mafia n'annonce pas la fin de l'organisation criminelle sicilienne. L'auteur, Marcelle Padovani, correspondante à Rome du *Nouvel Observateur,* est plutôt convaincue que si *« l'honorable société »* a connu de graves crises dans la période récente, c'est parce qu'elle a transgressé ses propres règles, *ce qui n'ôte rien à la* pérennité ni à la redoutable efficacité d'un modèle d'organisation que l'on retrouve, semblable, ailleurs : dans la mafia turque, la « Cosa nostra » américaine ou les « triades » chinoises par exemple.

Plutôt que de tenter une reconstitution policière des réseaux, des *rapports entre « familles » siciliennes,* des carrières des parrains, fastidieuse pour le lecteur novice et forcément aléatoire, Marcelle Padovani a choisi de mettre au jour les ressorts de l'organisation et les principes de son fonctionnement : principe de silence, principe familial-hiérarchique, principe de médiation (le mafieux comme intermédiaire social inévitable) et principe de violence.



L'auteur rend compte aussi des défaillances de l'Etat et de ses compromissions, de sa velléité et de son inconstance dès lors qu'il se lance dans la lutte anti-Mafia et de la grande solitude de ceux qui, comme le juge Falcone, se sont attaqués à « la pieuvre » avec un courage qui *ne se dément pas. Ces hommes ne* sont qu'une poignée à Palerme : *« Onze magistrats, une vingtaine de policiers, huit curés et cinq ou six journalistes »,* dans une île où, explique Marcelle Padovani, bien peu de gens *« sont convaincus que la Mafia est le problème numéro un de la démocratie ».*

CLAIRE TRÉAN.

★ **LES DERNIÈRES ANNÉES de la Mafia, Marcelle Padovani, Gallimard Folio, 271 p.**

CAGNAT.

La fin d'un monde

Milton Road n'a plus que ses souvenirs et, pour tenter de les fixer, les justifier, les comprendre, quelques mois seulement à vivre. *Par l'écriture,* il témoigne afin de trouver un sens à des amours souvent *ratées* (Marie connue à la guerre, aimée dans la passion et la *souffrance mêlées,* ou Jenny que l'éloignement ne guérit pas de *l'absence) et à une existence qui* pèse lourd du poids de la guerre. Celle de 1940 *dans les îles japo*naises.

Là, il *rencontre Thomas Vedder,* un officier dont le sang-froid n'a *d'égal que le secret qu'il détient* et dont Milton sera le seul confident. *Là, il découvre les limites du sup*portable, l'horreur hors des mots et de l'entendement, *l'envie de « se laisser couler dans les marais pestilentiels pour mourir, en finir avec l'enfer »* dans cette jungle sans ciel ni sol. La fin du monde ? La fin — en tout cas — d'un certain monde. Le 6 août 1945, la première bombe atomique tombe sur Hiroshima.

Devenu journaliste, Milton écrit sa vie comme un article, sans compassion, comme un constat. Denis Desforges, de la même manière, livre le destin de deux hommes qui atteignent à une acceptation d'eux-mêmes, à une paix intérieure et à la certitude — au fond — qu'au-delà de l'innocence perdue, des mensonges et du gâchis, il n'y a pas d'échec absolu.

V. Ca.

★ **LE PACIFIQUE, de Denis Desforges, Albin Michel, 220 p., 89 F.**

Les petites tragédies de l'existence

Un 15 août de rêve dans un Paris silencieux où rien ne semble pouvoir arriver. Un homme remonte la rue Paul-Doumer. Deux mots claquent soudain dans le silence et tout bascule. Quatre jeunes gens en voiture se sont arrêtés pour lancer *« vieille tante » au promeneur. Deux mots* qui le blessent, l'effritent. Toute *attaque suppose une défense. Le* narrateur mène une enquête sur lui-même, remonte le temps pour retrouver les indices qui révèlent le moment où « ça », cette rature (cette faute ?), a commencé. Il veut débusquer les moindres « dérapages » : l'attirance pour les chairs lourdes des sumos aperçus dans les actualités cinématographiques, pour les muscles d'un violoniste tzigane, *pour les robes* et les dentelles des poupées...

Les cartes s'abattent. *« Restait à jouer la partie. »* Le narrateur la rejoue à travers tous ces décalages qu'enfant il vivait dans l'indicible stupeur d'une innocence qui *s'étonne de ses émois,* de ses plaisirs solitaires découverts au hasard *d'un frottement de drap, des curio*sités d'un corps que tout éveille aux sensations. *Et puis au-dessus des* membres de la famille (la grand-mère bourrue, pétrie de bonne éducation, le père impuissant et détesté), il y a cette passion pour la mère, *Sylvia,* tant aimée qu'à sa mort le narrateur comprend qu'il *n'aura plus jamais vingt ans. « J'étais enfermé dans l'ombre. Pour longtemps. »*

La Porte dérobée n'est pas un livre de plus sur l'homosexualité mais un livre de plus sur les petites tragédies de l'existence. L'auteur a su restituer, souvent avec drôlerie, les expressions de l'enfance, ses timidités, ses incompréhensions et ses minuscules injustices *vécues* comme des drames. On aurait pu *s'attendre au pire. On découvre le* mieux. Parce que Maurice Barnay, comme son livre, possède l'élégance discrète, la politesse suprême de ceux qui savent rire d'eux-mêmes.

V. Ca.

★ **LA PORTE DÉROBÉE, de Maurice Barnay, Calmann-Lévy, 254 p., 89 F.**

● EN POCHE

● En « GF-Flammarion », Philippe Berthier présente une réédition de deux *Scènes de la vie de province,* de Balzac : *la Vieille Fille* et *le Cabinet des antiques* (nº 481).

● *La Fanfarlo* est l'unique nouvelle achevée de Baudelaire. Elle fut publiée en 1847. Elle est reprise avec *le Spleen de Paris* dans une édition préparée par David Scott et Barbara Wright (« GF », nº 478).

● Enveloppé dans son mystère, Lautréamont n'a pas cessé de susciter la glose, le commentaire. Dans la très belle collection des Editions Complexe, « Le regard littéraire », sont rassemblés des textes de Maurice Blanchot, Julien Gracq et J.-M. G. Le Clézio *Sur Lautréamont* (nº 16).

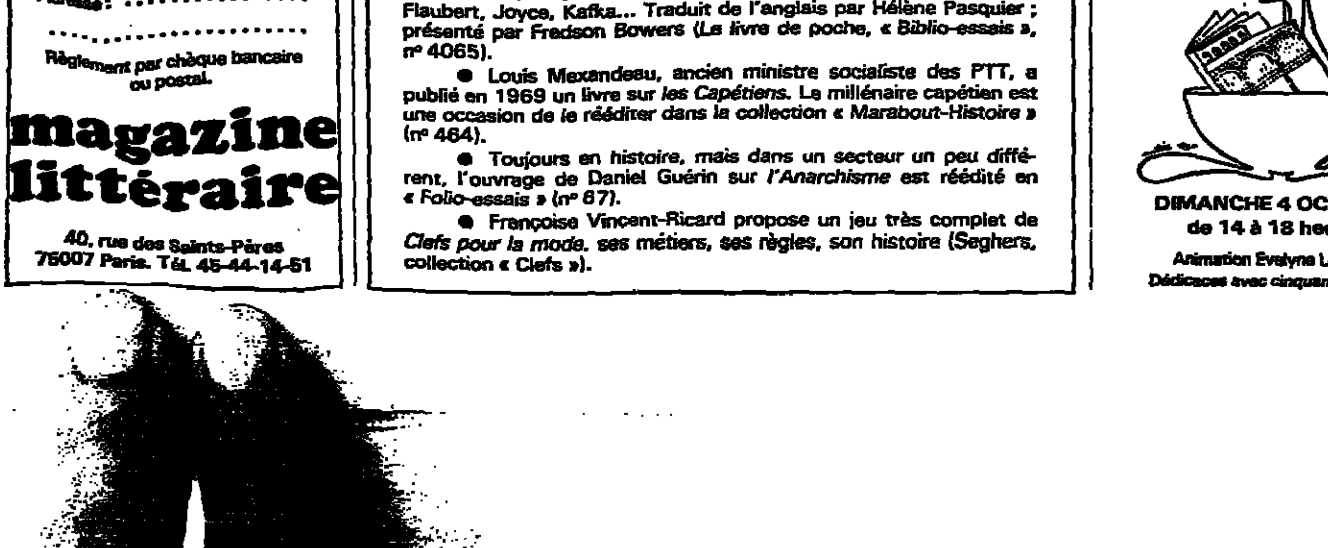
● Dans la même collection, préfacés par Lucien Combelle, quelques textes critiques de Céline sous le titre *le Style contre les idées* — entretiens, préfaces, lettres... — dans lesquels il est question de Rabelais, de Zola, de Sartre et surtout de... Céline (nº 15).

● Les cours de littérature que Vladimir Nabokov donna entre 1940 et la fin des années 50 constituent une part importante et entière de son œuvre. *Littératures/I* reprend les textes sur Dickens, Flaubert, Joyce, Kafka... Traduit de l'anglais par Hélène Pasquier ; présenté par Fredson Bowers (*Le livre de poche, « Biblio-essais »,* nº 4065).

● Louis Mexandeau, ancien ministre socialiste des PTT, a publié en 1969 un livre sur *les Capétiens.* Le millénaire capétien est une occasion de *le rééditer dans la collection « Marabout-Histoire »* (nº 464).

● Toujours en histoire, *mais dans un secteur un peu diffé*rent, l'ouvrage de Daniel Guérin sur *l'Anarchisme* est réédité en *« Folio-essais »* (nº 67).

● Françoise Vincent-Ricard propose un jeu très complet de *Clefs pour la mode,* ses métiers, ses règles, son histoire (Seghers, collection « Clefs »).





LA VIE LITTÉRAIRE

Le « petit » Hachette

LA vraie nouveauté cette année, c'est que le *Petit Larousse* n'arrive pas seul sur le marché des écoliers et des honnêtes gens. Un dictionnaire *Hachette*, au format du *Petit Robert*, s'y jette, faisant flèche de tout bois : préface de Claude Hagège (*« la langue est en mouvement perpétuel »*). Commencez plutôt par la fin ; en quelques pages lumineuses, Jacques Chauraud donne *« un aperçu historique de la formation du français »* (du gaulois au français moderne), dont la conclusion est propre à calmer les angoisses hexagonales : pour importants qu'ils sont depuis la seconde guerre mondiale, les emprunts à l'anglais ne doivent faire oublier ni *« les autres voies d'emprunt qui n'ont cessé d'être utilisées »* ni *« les divers types de formation à partir d'éléments puisés dans la langue elle-même »*.

Il est vrai qu'on a parfois besoin d'un tel soulas. Par exemple, lisez la colonne qui commence par le faux anglicisme, *shake-hand*, et qui continue : *shaker, shakespearien, shampooing, shed, shérif, sherry, shetland, shilling, shimmy, shipchandler, shirting*. Ouf ! dirait « Arnolphe Le Pen de la Souche ». Heureusement, on trouve aussi la Hongrie *(shako)*, Israël *(shekel)*, le Népal *(sherpa)*, le Japon *(shinto, shogun)*.

Le Petit Larousse omet *shake-hand* et *sherpa* ; mais ajoute le hindi *shama*, le japonais *shamisen* ; et encore de l'anglais : *sharpie, shaving, shift*.

Ainsi ces deux dictionnaires français ont-ils une prétention encyclopédique minimale, manifestant de façon voisine le même souci de tolérance. Comme s'ils suivaient le conseil d'Alberto Savinio : *« Renonçons donc à espérer un retour à l'homogénéité des idées, c'est-à-dire à un type de civilisation ancien, et cherchons plutôt à faire cohabiter de la façon la moins sanguinaire les idées les plus disparates, y compris les plus désespérées. »* (1).

Reste que le dictionnaire Hachette n'est pas entièrement nouveau. Outre qu'il procède souvent du Larousse et du Robert, comme Jésus d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, il apparaît comme une version recomposée du *Dictionnaire de langue française* paru en 1980. Et — malgré des entrées nouvelles et des ajustements bien venus, — comme une version amputée des noms propres et des illustrations.

Ce nouveau dictionnaire s'écarte ainsi du *Petit Larousse*, tout en conservant d'agréables planches en couleurs pour les époques et les mouvements artistiques. Et se rapproche, par son format aussi — plus maniable — du *Petit Robert*. Pourquoi dès lors supprimer les datations étymologiques et négliger les exemples littéraires ?

Certes, ceux-ci ne sont pas indispensables. Nulle nécessité, pour parler, de faire référence à Stendhal, Michelet ou Camus. Mais enfin, pour apprendre, rêver ou méditer, que vaut-il mieux pour « épidémie » (au sens figuré) ? Ceci de *Hachette :* épidémie de cambriolages ? ou ceci, dans le *Petit Robert : « L'horrible épidémie, contagieuse entre toutes, cet affreux vent de la mort qui a nom le fanatisme »* (Michelet) ?

Cependant, si vous êtes intelligents avec un peu d'argent, vous pouvez acheter les trois. Comparez : pour *« verge », au Petit Robert :* organe de la copulation ; au *Petit Larousse :* organe érectile de la copulation ; dans *Hachette :* organe de la *miction* et de la copulation. C'est complet maintenant, et les trois font la paire.

DENIS SLATKA.

★ **DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS, préface de Claude Hagège, Hachette 1 824 p., 275 F.**

(1) Alberto Savinio, « Encyclopédie » dans *Encyclopédie nouvelle*, Gallimard (1980).

Des éditeurs, des écrivains, des libraires pour Michel Polac

« La suppression de « Droit de réponse » est une nouvelle atteinte portée à la vie culturelle, si souvent invoquée et si rarement présente à la télévision. Michel Polac avait su donner au livre la place qui est la sienne au cœur des débats, des interrogations, des polémiques. A quels téléspectateurs s'adresse une télévision sans livres, sans écrivains, sans impertinence ? »

Parmi les premiers signataires de ce texte on relève les noms de : Claude Durand (éditions Fayard), Philippe Djian (écrivain), Samuel Beckett (écrivain, prix Nobel) ; les librairies Actes Sud (Arles), L'arbre à lettres (Paris), L'Armitière (Rouen), Autrement Dit (Paris), André Balland (éditeur), Bernard Barrault et Betty Mialet (éditeurs), Christian Bourgois (éditeur), Jacques Bertoin (édition Lieu commun), René Belletto (écrivain), Marie-Thérèse Boulay (librairie Le Divan), Michel Butel (écrivain), Jean-Claude Charles (écrivain), Michel Chodkiewicz (Le Seuil), Claude Duneton (écrivain), librairie Compagnie (Paris), Régine Deforges (éditeur), Gilles Deleuze (philosophe), librairie Géronimo (Metz), Eric Hazan (éditeur), librairie Kleber (Strasbourg), Jérôme Lindon (Editions de minuit), librairie Mille Pages (Vincennes), librairie Ombres blanches (Toulouse), Paul Otchakovsky Laurens (éditions POL), Françoise Sagan (écrivain), Gilles Perrault (écrivain), librairies Vent d'ouest (Nantes), *Vents du sud* (*Aix-en-Provence*), Bernard Wallet (éditions Denoël), Michel Field (écrivain), Denis Roche (écrivain).

La sélection « Médicis »

Voici la première sélection du jury Médicis pour les trois prix qui seront attribués en novembre :

Prix Médicis :

Richard Jorif : *le Navire Argo* (F. Bourin) ; Pierre Mertens : *les Eblouissements* (Seuil) ; Baptiste-Marrey : *Elvira* (Actes Sud) ; Michel Sauquet : *les Cris étouffés de Tadjoura* (Loris Talmart) ; Marie Redonnet : *Rose Mélie Rose* (Minuit) ; Michel Rio : *Archipel* (Seuil) ; Jacques Roubaud : *l'Enlèvement d'Hortense* (Ramsay) ; Marie Nimier : *la Girafe* (Gallimard) ; Yves Simon : *le Voyageur magnifique* (Grasset).

Prix Médicis étranger :

Antonio Tabucchi : *Nocturne indien* (Bourgois) ; Bohumil Hrabal : *la Chevelure sacrifiée* (Gallimard) ; Rachid Boudjedra : *la Prise de Gibraltar* (Denoël) ; Jérôme Charyn : *Métropolis* (Presses de la Renaissance) ; Alison Lurie : *Liaisons étrangères* (Rivages) ; Thomas Bernhard : *Des arbres à abattre* (Gallimard) ; Vladimir Goussev : *Au vent brûlant du sud* (Grasset) ; Phyllis Dorothy James : *Un certain goût pour la mort* (Mazarine) ; Marco Lodoli : *Chronique d'un siècle qui s'enfuit* (POL).

Prix Médicis Essais :

Alain Finkielkraut : *la Défaite de la pensée* (Gallimard) ; Claude Hagège : *Le Français et les siècles* (Odile Jacob) ; Jean Baudrillard : *Cool Memories* (Galilée) ; André Zysberg : *les Galériens* (Seuil) ; Alain Minc : *la Machine égalitaire* (Grasset) ; Pierre Vidal-Naquet : *les Assassins de la mémoire* (Editions de la Découverte).

« Folio » affiche dans le métro

La publicité littéraire aurait-elle changé ? On s'était pourtant résigné à subir silencieusement ces élogieux extraits de critiques, chargés simultanément de la présentation et de la promotion du « produit littéraire ». Celui qui se hasardait à écrire qu'un livre *« malgré son manque total d'intérêt et l'abondance de ses lieux communs était quand même* très bien écrit » risquait fort de se voir métamorphosé en inconditionnel de l'auteur. La victime, c'était bien sûr le lecteur. Comment se pardonner d'avoir manqué un *« livre incontournable »* ou de n'avoir pas été bouleversé par ce *« chef-d'œuvre de sensibilité » ?*

« Folio », dans sa récente campagne d'affichage dans le métro parisien et sur les murs de province, a choisi, pour toucher le grand public, un ton nouveau : l'humour. *« C'était simple, mais il fallait y penser »*, serait-on tenté de dire. Des textes brefs, assez drôles, illustrant chacun un livre réédité en collection de poche, avec, en point d'orgue, l'argument principal du petit format : son prix. *« Consolateur »* pour Bianciotti, *« pacifique »* pour Catherine Hermary-Vieille, le prix devient *« civilisé »* avec Yann Queffélec, et Dashiell Hammett ne nous livre son *Faucon de Malte* que payé *« cash »*.

Plus ambigu, Reiser *« ne mâche ni ses mots, ni ses dessins, ni le prix »*. Certains pourraient croire sa *Vie des bêtes* hors de prix ?.. Eh bien non, il ne nous en coûtera que 32 francs, alors, comme le dit le slogan : *« Pourquoi se priver du bonheur de lire ? »*

NATHANIEL HERZBERG

De la naissance du texte

Les années 80 auront vu l'émergence dans les *études littéraires*, d'une discipline nouvelle : la critique génétique. Elle prend pour objet les manuscrits d'auteurs, tout ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler l'*« avant-texte »* et qui précède le « bon à tirer » de l'auteur. Ainsi restitue-t-elle aux œuvres leur « troisième dimension », celle de leurs divers possibles. Le texte se désacralise au vu des contraintes de tous ordres et des libertés hasardeuses que cette critique met au jour en remontant à sa naissance. Souvent liée à des entreprises d'édition de grands auteurs, la critique génétique fédère des méthodologies d'ordinaire tenues pour antagonistes et les met à l'épreuve sur ces objets fascinants — et peut-être condamnés par l'électronique — que sont les manuscrits, seule trace que nous ayons des processus de création littéraire et intellectuelle.

Pendant trois jours, du 23 au 25 septembre à Paris, à l'initiative de Louis Hay, qui a fondé au CNRS l'Institut des textes et manuscrits modernes, des spécialistes venus d'Europe de l'Ouest et de l'Est et des Amériques ont confronté leurs pratiques et *leurs* vues *théoriques*. Désignée parfois à l'étranger comme l'Ecole de Paris, la critique génétique, française d'origine, dessine un pendant à l'Ecole de *Constance fondée* par H.-R. Jauss. A *« l'esthétique de la réception »* de celui-ci, elle apporte l'indispensable complément d'une *« esthétique de la production »*. Son originalité est aussi de faire appel à la collaboration des écrivains eux-mêmes. Au cours de la « table ronde » qui réunissait le critique Jean Starobinski, le philosophe Paul Ricœur, le musicien John Lambert et l'écrivain Martin Walser, *ce dernier a passionné* les spécialistes scientifiques par une réflexion sur « l'état d'écriture » où il s'agit plus de combler pour soi-même un manque que de communi*quer une quelconque richesse* à des lecteurs imaginés.

MICHEL CONTAT.

● EN BREF

● Le traditionnel pèlerinage de Médan, organisé chaque année, en souvenir d'Emile Zola, aura lieu le dimanche 4 octobre à 15 heures, dans la célèbre propriété du romancier où sera présentée une exposition sur « Zola et l'Angleterre ». Pour se rendre à Médan : par chemin de fer, départ gare Saint-Lazare. Par route : autoroute de Normandie, sortie à Poissy en direction de Villennes et Médan.

● La Maison des écrivains consacre une exposition au photographe et poète Lorand Gaspar. Elle se prolongera jusqu'au 15 octobre. (53, rue de Verneuil, 75007 Paris. Tél. : 45-49-31-40.)

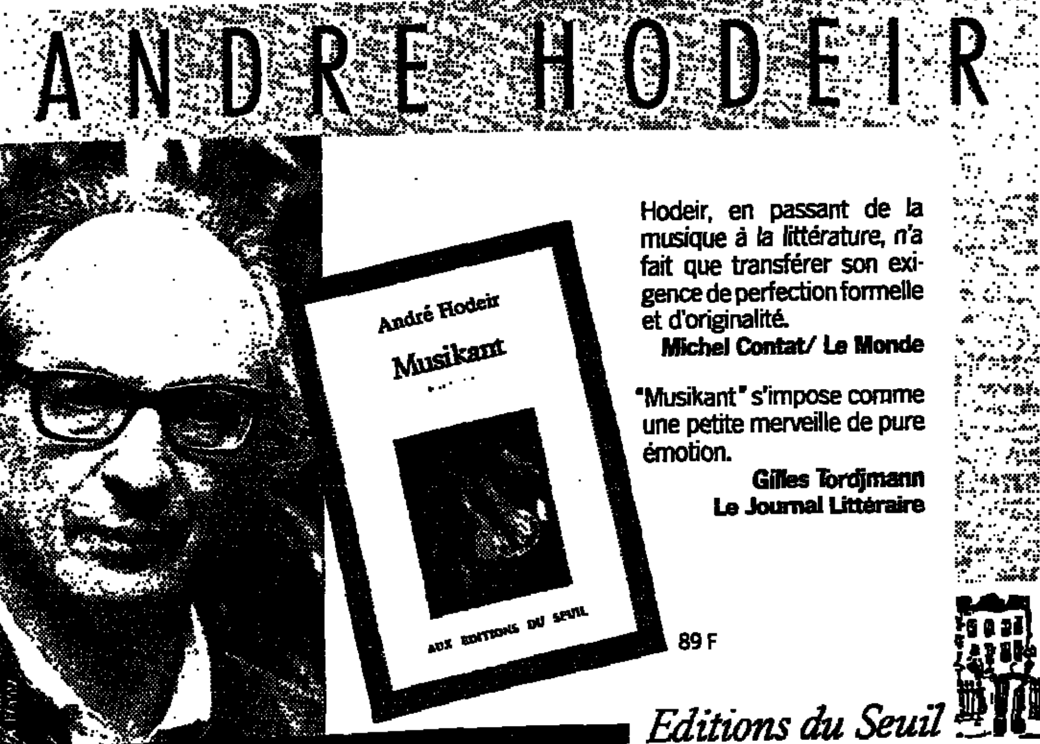
● Du 8 au 16 octobre 1987 se tiendront à Paris les premières Journées franco-hongroises, colloque scientifique sur les « Avant-gardes en Hongrie ». Ce colloque accueillera les meilleurs spécialistes de l'avant-garde hongroise, et proposera, en particulier, des hommages à Lajos Kassak et Miklos Szentkuthy. (Voir « le Monde des livres » du 31 juillet.) (Renseignements : G. Baal, CNRS, 9, rue Michelet, 75006 Paris. Tél. 43-98-10-59.)

● La ville de Cherbourg décernera son prix à l'occasion de la *naissance* de la Fête du livre qui s'y déroulera les 2, 3 et 4 octobre. Cette manifestation se donne pour but de promouvoir la culture dans la région Nord-Cotentin (Centre culturel Jacques-Prévert, 50104 Cherbourg).

● « Lieux écrits », tel est le thème de la fête du livre — organisée par l'association Rencontres des écritures croisées — qui se déroule jusqu'au 4 octobre au palais de justice d'Aix-en-Provence, en présence de nombreux écrivains français et étrangers. Citons, parmi ces derniers : Juan Jose Saer, John McGabern et Antonio Tabucchi.

● Le dimanche 4 octobre se tiendra au pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne, le seizième *Salon national du livre de poche*, organisé par les librairies sous l'égide de la municipalité de Nogent. Présidé par Virgil Georghiu, le Salon 87 permettra à l'ensemble des éditeurs de poche d'exposer plus de vingt mille titres, et d'accueillir plus de cinquante auteurs venus dédicacer leurs livres.

● Un colloque international en langue française consacré au cycle *Mon Faust* de Paul Valéry aura lieu à l'université de Kiel, en RFA, du 15 au 17 octobre. Renseignements : unité de Recherche et de documentation *Paul-Valéry*, *Romanisches* Seminar der Universität Kiel, Leibnizstr. 10, D-2300 Kiel (nouvelle adresse), tél. (0) 431-880.2266, ou Centre d'études valéryennes de l'université Paul-Valéry à Montpellier.



FÉMININ PLURIEL

Histoires d'amours

La Girafe, de Marie Nimier. *Le Jardin*, de Catherine de Richaud. *La Femme inachevée*, de Marie-Josèphe Guers.

CEUX qui, à travers son premier roman, *Sirène* (1), avaient perçu la force et le tempérament de Marie Nimier, vont les retrouver, *avec plaisir — mais avec un certain étonnement —* dans ce second livre, *la Girafe.* Et ceux qui, sans indulgence pour les tâtonnements d'une débutante, avaient dédaigné *Sirène,* vont peut-être découvrir cette jeune femme, énigmatique *et chaleureuse* à la fois, accordéoniste et chanteuse tout autant que romancière.

Dans *la Girafe,* Marie Nimier *ne craint pas de s'abandonner* à son imagination, à son goût de l'insolite, à son envie d'écrire, à sa joie de raconter à tous les histoires qu'elle se plaît à *construire pour* elle-même. Le résultat est évidemment plus *agréable — au moins pour ceux* qui aiment les choses un peu folles — que tous ces petits romans étriqués, qui n'en finissent pas de rabâcher les drames de « la » femme plus ou moins « mûre »... Bref, ici tout commence *sous* le signe d'Edmond Rostand : *« Il n'est de grand amour qu'à l'ombre d'un grand rêve. »*

Le grand amour, le narrateur *de la Girafe* le connaît : *« Je n'ai aimé qu'un seul être au monde et je l'ai tué,* dit-il au tout début du texte. *Elle s'appelait Hedwige. »* Mais, qui est Hedwige ? *Il n'est pas* impossible de le deviner dès maintenant ou en ouvrant le roman. Nous ne le dirons pas pour autant, car Hedwige n'est désignée, nommée, qu'à la page 122, ce qui a son importance.

Grâce à Marie Nimier, *à son* récit bien mené, ménageant le suspense — sans excès de mystère puisque tout est « lisible » dès les premières lignes, — on *s'intéresse à ce narrateur* d'apparence anodine, ce petit *enfant noiraud, puis cet* adolescent qui adore se *« fondre dans le va-et-vient des foules en transit »,* cet homme enfin, qui oscille entre le fou meurtrier et le doux dingue, entre l'amoureux transi et le pervers sadique. On *n'a pas envie de juger,* de « psychologiser », on est *avec lui, sinon de son côté* (car Marie Nimier ne donne pas dans le « sympathique héros »). On le suit, du zoo de Vincennes à la Bibliothèque nationale, en passant par le Musée d'histoire naturelle. On veut, comme lui, *tirer au clair le mystère du* tableau représentant une girafe et son gardien Youssef (ce sera fait par la découverte, à la Bibliothèque nationale, d'une correspondance, en 1827, entre Geoffroy Saint-Hilaire, *professeur de zoologie et le préfet* des Bouches-du-Rhône) et se perdre dans la folie d'un amour exceptionnel, au sens propre.

Si vous *n'êtes pas intrigué* par ce destin bizarre, si vous n'avez pas envie de lire *la Girafe,* c'est que vous êtes un incorrigible terre-à-terre, un « non-rêveur » né. Alors Marie Nimier ne peut rien pour vous. *Mais si vous n'aimez guère* « la vie comme elle vient », si vous vous sentez menacé d'engourdissement par l'automne subit et glacial, on peut vous prescrire un bon médicament : *la Girafe.*

La phrase, le rythme

Aux antipodes du récit à *rebondissements de Marie* Nimier, mais aussi efficace pour fuir l'automne, *le Jardin,* de Catherine de Richaud, qui avait publié l'an dernier un premier livre trop peu remarqué, *le Chevalier* (2). Catherine de Richaud, *elle, aime l'intime, le secret,* l'allusif et, surtout — on l'« entend » en le lisant, — travailler la phrase, le rythme. Elle est publiée dans la collection « Outside », que dirige Marguerite Duras aux éditions P.O.L. et *lui dédie son livre. Malgré cela,* elle ne tombe pas dans les travers des insupportables épigones de Duras. Elle ne cherche pas à « mimer », en commen*çant une* phrase sur trois par « elle », et en mettant un point *tous les quatre mots.*

L'anecdote — une histoire d'amour, ou de désamour, qui sait ? — n'est pas la préoccupation principale de Catherine *de Richaud.* On a retrouvé le corps de Luis, le mari de Jeanne, *sur une plage du nord* de la France. Un assassinat politique, dit la police. Jeanne n'en croit rien, mais elle ne va certes pas entreprendre sa propre enquête. Elle est plutôt atten*tive à ce qui se passe en elle : « Très rapidement, la douleur la quitta, elle en fut effrayée parce qu'elle croyait aimer Luis ».*

Alors, Jeanne voyage. De *Paris en Midi de la France,* d'allers en retours, elle cherche les traces de Luis — en elle, — mais pas les indices qui pourraient l'éclairer sur sa mort. Elle se laisse *envahir* de chaleur méditerranéenne, *« une immobilité triste* [qui] *préparait un réveil fracassant ».* Autant Marie Nimier se jette dans le récit, autant Catherine de Richaud cultive l'immobile (en dépit des déplacements *incessants* de Jeanne), les mots. Avec *plaisir,* mais sans doute aussi avec violence, comme Jeanne qui *« se mit à haïr les mots pour le travail qu'ils lui donnaient, les méprisait à cause des illusions des autres gens* (...) *qui croyaient au pouvoir stable et éternel du mot et à son inscription inaltérable dans certains cas ».*

Anne-Carole et Michel

Si *l'on s'en tient au sujet, on* peut dire que Catherine de Richaud et Marie-Josèphe Guers, avec son premier roman *la Femme inachevée,* sont proches. Anne-Carole, l'héroïne de Marie-Josèphe Guers, parle *aussi* d'elle-même, après la *mort* de son mari Michael, écri*vain de renom.* Mais, *alors là*... qu'on nous permette un accès *d'humeur, même si, à juste* titre, on pense dans ces colonnes que *les articles* d'humeur, par définition excessifs, partiels, partiaux, sont souvent faits sur des livres qui, probablement, ont un public. C'est le cas du roman de Marie-Josèphe Guers. Des lecteurs — *des* lectrices surtout — aimeront sans doute retrouver, ou *fuir,* leur propre vie, la réalité, dans l'histoire d'Anne-Carole.

Mais si l'on n'est pas de ceux-là, alors on a simplement envie de dire *« assez ! ».* Assez de ces « romans de femme » où, à *défaut des perles d'antan,* on enfile les clichés. Assez de *« c'est Michael qui m'a réconcilié avec mon corps »* et autres *« Seule, j'ai trop la trouille, seule. Une femme ne peut plus rentrer en voiture, seule, la nuit chez elle. »* Bien entendu, puisque jamais on ne « remplacera » Michael, on se retrouve dans le lit d'une dame avant d'atterrir dans celui du propre frère du défunt mari...

Que les *femmes* aient été privées de la parole pendant des siècles et que, *lorsqu'elles* la prennent, elles aient envie de parler d'elles ne les amnistient pas de tout. Notamment pas de ce nombrilisme, qui non seulement leur fait passer leur vie à se regarder, mais leur donne des envies de *« s'écrire »,* pour perpétuer l'image que les *hommes ont d'elles, des êtres* « amputés », des « moitiés », *qui proclament « je n'existais que par lui »* (p. 31). Bref, assez de ces livres où, en fait de « féminin pluriel », on ne trouve que « bonne femme » au singulier. Cela dit, lorsqu'on surmonte son irritation — mais est-ce vraiment la peine ? — quelques belles descriptions laissent à penser que si Marie-Josèphe Guers sortait de son univers *sentimental* de lieux communs, elle écrirait de belles *pages.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA GIRAFE, de Marie Nimier, Gallimard, 206 p., 75 F.**

★ **LE JARDIN, de Catherine de Richaud, POL, 140 p., 75 F.**

★ **LA FEMME INACHEVÉE, de Marie-Josèphe Guers, Actes Sud, 188 p., 79 F.**

(1) Gallimard.
(2) P.O.L.



La peste et le feu des passions

Avec « les Brasiers de la peste », *Frédéric Milan atteint sa maturité d'écrivain. Autour de la peste de 1720, à Marseille, une évocation brillante d'un monde qui meurt.*

VOICI un livre d'allégresse. C'est ce qui frappe d'emblée, davantage que *le sujet ou que le style.* La découverte de l'émerveillement d'écrire. *Les Brasiers de la peste* est le troisième roman de Frédéric Milan, et ses deux premiers, *les Grosses Bêtises* et *Pacha* (1) ne manquaient pas de qualités : de la sensibilité, de l'humour, une petite manière sèche et frémissante d'exprimer les combats incertains du cœur et de l'intelligence. Mais ce roman-là marque bien une naissance : un verrou a sauté, une porte s'est ouverte. Frédéric Milan a découvert que l'écriture n'était pas seulement un moyen, un médium, mais qu'on ne la servait bien que si l'on acceptait d'abord ce qu'elle nous offre avec tant de générosité. *Les Brasiers de la peste* sont tout *illuminés* de cet émerveillement.

Le choix qu'a fait Milan du roman historique pour saluer cet avènement n'est évidemment pas de hasard. Pour s'enflammer aux vertigineuses *possibilités* de *la* perspective, pour composer avec le temps tout autant qu'avec l'espace, il *fallait une surface qui* permette de respirer fort et large, des scènes multiples, des horizons *nombreux.*

Milan a donc choisi une toile de belle dimension : son livre commence en août 1692, à la veille de la bataille de Neerwinden, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, et *se termine à la fin* de l'hiver 1721, après la grande peste de l'été 1720 qui emporta la moi*tié de la population marseillaise.* Mais cet espace confortable ne suffit pas encore à l'enthousiasme *d'écrire de Milan. Il déborde,* griffonne dans les marges, se fait le plaisir d'incessants retours en *arrière, qu'il coupe parfois* brutalement, comme s'il lui faisait trop peine de ne pas pouvoir écrire aussi ce *roman*-là.

D'autres fois, il abandonne le coin de tableau sur lequel il est en train de *travailler pour se précipiter* à un autre. On quitte Aix et sa région, où nous *suivions* l'ensevelissement de la vieille maison des Montalais sous les cendres nées d'une *passion interdite et nécessaire* — celle du marquis de Montalais pour sa bru, l'éclatante Clotilde, — *pour se retrouver* avec le fruit de ces amours punies, Jacques le bâtard, sur une île légendaire du Levant.

Autre lumière, autre pâte, mais même emportement. Ce qui serait *un défaut* dans un ordinaire roman d'aventures ou d'histoire — cette dispersion, ce besoin goulu de toujours *s'ébattre* entre des bras nouveaux — devient ici le sujet même du livre et le foyer de cette heureuse chaleur qu'il nous procure. Tout se passe comme si Frédéric Milan, au faîte du plaisir de jouer avec le feu des mots, avait recommencé l'expérience que ses héros tirent de la guerre : une exaltation, une folie, un don de soi qui va parfois jusqu'à la *limite,* mais aussi, *lorsque* la peur et l'exaltation des premiers feux est passée, une manière de gravité et de *sagesse qui peut saisir* ce qu'il y a de plus fou et de plus sublime dans les âmes.



SOPHIE BASSOULS/SYGMA

Frédéric Milan.

Vertus d'exception

Il serait donc sot de lui en vouloir, au nom d'on ne sait quelle vraisemblance, si tous les personnages des *Brasiers de la peste* — femmes, capitaines, brigands, poétesse, confesseur ou pécheur — *sont magnifiques, pourvus* de vertus d'exception et de pouvoirs singuliers : son roman ignore délibérément les *creux,* les avatars médiocres, les amours grises et les vétilles du quotidien, tout comme il exclut de ses paysages les brouillards bretons ou les crachins septentrionaux.

C'est, davantage qu'un parti pris esthétique (même si, probablement, le plaisir de « faire beau » *en a été* à l'origine), un choix moral : seuls intéressent Milan le meilleur et le pire des êtres, et plus précisément cette ligne de crête, de partage incertain *qui, en théorie, signale la* frontière entre le bien et le mal, entre l'extase et l'hébétude, entre *la frénésie de vivre et la secrète* attirance de la mort.

Le feu est donc l'élément qui va *unifier le tableau, régler la course* du temps et mesurer les caractères. Feu de la guerre, feu des *passions, feu des imaginations* et des entreprises, feu plus discret mais tout aussi brûlant de la fidé*lité à un monde chevaleresque qui* par ailleurs s'étiole, se pourrit et va bientôt disparaître, victime d'une peste des âmes dont aucun brasier ne pourra contenir la contagion.

Mais feu aussi d'une écriture qui ne se contente pas de briller, de lécher, de caresser, et qui sait, sans rien perdre de sa *fougue* et de sa rapidité, pénétrer en quelques phrases au cœur d'un personnage, au plus intense de ce mixte d'enfer et de paradis, de raison et de folie, de sérénité et de frayeur qui est la marque des êtres libres ; libres pour le salut comme pour la damnation.

Les Brasiers de la peste ignore la nuance, les balances arachnéennes de la psychologie, les mélancolies sournoises et les sentiments vaporeux. Ses héros se meuvent dans un univers mental organisé autour de certitudes simples et fortes, dans lequel même *les passions les plus folles* viennent se ranger tant bien que mal.

Si Frédéric Milan a écrit un magnifique roman d'histoire, c'est qu'il est parvenu à saisir et à décrire l'énorme bouleversement qui *révolutionne* alors les esprits, bien davantage encore que les choses et que les événements. Les Montalais représentent le dernier avatar, la dernière résistance d'un monde qui meurt, inexorablement. *Bien plus* sûrement que la peste, c'est le doute, le trouble, l'enténèbrement de signes hier encore parfaitement clairs et lisibles qui abat ce vieux monde ; mais les derniers feux qu'il jette, pour être désespérés, n'en sont pas moins éclatants.

Comme les vertus chevaleresques des Montalais au début du dix-huitième siècle, il se peut — on le dit depuis si longtemps — que les vertus purement romanesques soient condamnées par l'époque. Auquel cas l'ivresse et le ravissement d'écrire de Frédéric Milan nous auront valu le plus fier et le plus intrépide des barouds d'honneur.

PIERRE LEPAPE.

★ **LES BRASIERS DE LA PESTE, de Frédéric Milan. Presses de la Renaissance ; 430 p., 110 F.**

(1) Presses de la Renaissance.

PREMIERS ROMANS

Les petites filles sont-elles méchantes ?

J'AI connu Geneviève Brisac comme « pigiste » au « Monde des livres ». Elle y avait des titres : agrégée de let*tres modernes.* Cette saison, je la retrouve romancière chez Galli*mard, s'il vous plaît, la grande* porte tout de suite. Il est vrai qu'elle y *travaille aux côtés de* Pierre Marchand sur les livres pour la jeunesse. Mais ce n'est pas suffisant. On parle avec une considération particulière de ces *Filles,* dans la maison. On dit : *« C'est à la fois drôle et méchant. »* J'avais donc de bonnes raisons d'ouvrir ce pre*mier roman.* L'ayant lu, *j'ai de* meilleures raisons encore de m'en *réjouir.*

Non pas que *les Filles* soit un grand livre. D'abord il est aussi mince que son auteur, aussi vif, aussi nerveux. Il nous plonge dans un univers enfantin. Cora et Nouk, deux sœurs, de huit et dix ans environ, ont leurs haines, leurs peurs, leurs rites, mais aussi leurs chagrins, leurs besoins de tendresse qui ne ressemblent pas à ceux des adultes. Entre ces deux mondes-là, il y a celui des domes*tiques, qui a aussi ses* mythologies, ses sortilèges. Parmi les *figurants, un père, une mère, deux* grands-mères dont l'une, héroï*que dans sa demi-paralysie,* mourra en cours de route.

Ce n'est apparemment pas un monde où vont se poser de grands problèmes. Pas de misère. La famille, qu'on devine juive, a échappé à l'Holocauste. De celui-ci, les fillettes ne savent qu'une chose : elles ont eu la chance de naître après. Après quoi ? On leur cache l'horreur. Il y a dans la bibliothèque des parents un livre interdit sur les camps. Elles l'ont volé. Ses images les obsèdent.

La rencontre de l'enfance et du mal est le sujet du livre. On ne s'en aperçoit pas tout de suite, parce que Geneviève Brisac commence par nous dépeindre deux jolis monstres. *Les Filles,* on dirait l'envers comique des *Bonnes* de Jean Genet ! Nouk et Cora ne peuvent supporter les « Mademoiselles » qu'on leur impose. La précédente tirait Cora par l'oreille *jusqu'à l'école,* au risque de la lui arracher. Elle a été renvoyée, il *paraît qu'elle est morte peu après.* Pauline, qui sort de sa campagne, la remplace.

Pour se débarrasser de Pauline, les deux fillettes inventent d'anodines machinations. Le terrorisme de l'OAS — nous sommes en *plaine guerre d'Algérie* — se charge de tuer à leur place, mais *en se trompant de victime. Dieu* merci, Pauline est sauve, car elle sera salvatrice. *« Elle fait de la pub pour la vie »,* dira-t-on d'elle plus tard.

A partir de là, le livre vire et se rapproche du roman d'éducation. Les deux filles vont apprendre, toujours dans *le flou et un peu* rapidement, ce que sont réellement la mort, la persécution, l'amour qui vous exclut, la folie, le traumatisme de l'abandon. Nouk, *qu'on a séparée de sa sœur, fera* de l'anorexie mentale. Dans la cli*nique où elle est soignée, elle* amorce sa guérison en recopiant pour Cora *les histoires drôles* des livres qu'on lui a enfin permis de lire. Le salut par l'humour ! Cette seconde partie ne vaut pas la première, plus tendue, plus concentrée.

Ce qui me paraît remarquable *dans ce livre, c'est la qualité* de l'écriture. Elle vient des mots très concrets, des images insolites ou saugrenues, et elle possède aussi une rare mobilité : phrases courtes où se succèdent, sans obscurité, croquis objectifs, monologues intérieurs, propos tenus par des narrateurs multiples. Cette écriture établit en outre, et cette fois c'est affaire de vision, une tension *entre* des pôles contraires : tragique et bur*lesque mêlés. Tout passe ici* par des prismes déformants, des imaginations d'enfants *et de simples,* qui grossissent, rapetissent, travestissent. On est entre Guignol et le cauchemar, dans une Nef des fous, mais la réalité où le bateau navigue *n'est pas plus* rassurante.

La patte griffue et poétique de Geneviève Brisac révèle et irise le tragique de l'existence. Et ne croyez pas qu'elle nous dise que les petites filles sont méchantes.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LES FILLES, de Geneviève Brisac, Gallimard, 144 p., 70 F.**

Les « 400 coups » de Bayon

SOUS l'élégante couverture bleue de Quai Voltaire, Bayon, le *féroce critique* de rock de *Libération,* publie *le Lycéen,* un gros premier roman — ou une « autobiographie-roman » ? — qui se veut très noir, mettant en scène, dans les années 60, des lycéens très *« nuls », aux prises avec des* parents bornés et des profs « craignos », comme on ne le disait pas encore à l'époque... Le tout rythmé, en tête de chaque chapitre, par des dépêches *« extraites du journal* le Monde, *période 1965-1969 »,* précise l'éditeur. Ainsi, faits divers, catastrophes naturelles et autres « flashes » sur la guerre du Vietnam accompagnent le « lycéen » d'Henri-IV à Michelet, puis à Sèvres, *en passant* par Tokoin (Togo).

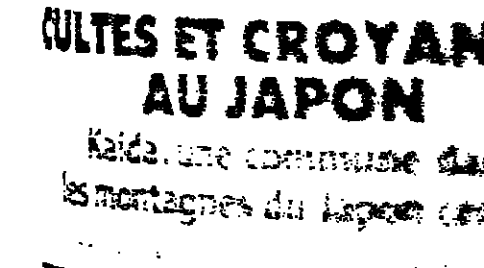
Il serait, certes, périlleux de dire : *« Si vous avez entre trente et quarante ans, courez acheter « le » Bayon. »* On peut vouloir oublier son adolescence, on peut détester d'emblée ce livre où Bayon n'est pas aussi méchant *qu'il le croit, où les « noirceurs »,* dans lesquelles il se complaît longuement, sont un peu grises.

Mais ceux qui ont gardé frais le souvenir d'une adolescence éprise de manichéisme (où l'on se voulait *noir, très noir — en ne dépassant* pas le gris-noir, — nul, très *nul,* et *radicalement* désespéré) sortiront du livre de Bayon comme d'un bain de jouvence légèrement glauque, *un* peu attendris sur eux-mêmes, peut-*être. Si l'on est* dans cette disposition d'esprit, on pourra goûter *pleinement les descriptions,* parfois désopilantes, des profs, l'évocation colorée, juste, subtile (jusque dans le faux « lourd » et la grossièreté) des adolescents de la décennie, particulièrement les condisciples du Togo.

Alors, même si l'on se surprend à *penser que quatre* cents pages, c'est un peu excessif pour *un modeste* « enfer » d'adolescent, on prend plaisir aux quatre cents coups de cet « anti-roman d'apprentissage », on se laisse aller, avec Bayon, à cette nullité molle d'une adolescence *pas précoce,* en se disant qu'on n'est pas *fâché* d'y avoir survécu.

Jo. S.

★ **LE LYCÉEN, de Bayon, Quai Voltaire, 414 p., 100 F.**





A RENTRÉ



échantes ?

» de Bayon

ROMANESQUE

Vertige sensuel

Dans son cinquième roman Patrick Drevet décrit la fascination érotique d'un professeur pour son élève.

LES romans de Patrick Drevet manifestent un goût certain pour les formes romanesques *minimalistes*, presque ascétiques. L'intrigue y suit le cours plus ou moins sinueux d'une *quête, dût-elle* être immobile ou silencieuse. Cette quête, à son tour, devient le support permettant de décrire les états du désir, les troubles du sentiment.

Le Visiteur de hasard, cinquième roman de Drevet, confirme ce goût, portant même l'option formelle de l'auteur à une extrémité et à une intensité assez grandes. « *Le besoin d'écrire que je me découvre n'a d'autre origine que l'impression faite sur moi par l'un de mes élèves, ni d'autre but que de le comprendre.* » Pour être complet, qu'il suffise d'ajouter que le narrateur est marié et père d'un petit garçon et que l'histoire comme le livre se termineront par la vérification en acte de cette... « *impression* ». Mais, comme on l'a dit, cette épure n'est que le prétexte, l'occasion du récit minutieux, pour ne pas dire maniaque, compulsif, d'une fascination charnelle, de l'aimantation du regard sur une figure unique, cadrée par l'œil et isolée du monde environnant et de ses lois morales.

Blessure secrète

L'âge de l'élève, Jean-Louis S., n'est pas indiqué. Si on peut le supposer tout juste adulte, l'emploi de l'initiale fait cependant songer à l'interdiction de nommer dans la presse un adolescent impliqué dans un fait divers. *Objet fascinatoire, il est le « piège »* dans lequel son professeur se laisse enfermer.

A la différence du modèle convenu de la relation pédérastique, le désir du jeune homme n'est pas entièrement induit et manipulé par l'adulte. Le jeu est un peu plus subtil, auquel Jean-Louis S. prend, à sa manière, une part active. « *Serions-nous l'un pour l'autre le miroir de la blessure secrète qui nous fonde ?* » interroge le narrateur. Si ce dernier possède le langage, la faculté de dire, de donner la parole à son regard — toujours « *à l'affût* », « *à la traque* » de ce qui le captive, — l'autre, inapte aux mots, parle une autre langue, celle de son corps, proposé, disponible, vacant... La relation dès lors s'établit sur fond de silence, et c'est sur cette toile trop blanche que les gestes viennent se découper.

Le narrateur — l'écrivain — nomme le corps de son jeune ami, le livre à l'écriture : inlassable description toujours reprise, précisée, modifiée selon la lumière, la posture, le vêtement... De « *l'oblique fuyante du sourcil* » aux « *lueurs de l'épiderme lisse dans l'échancrure du col* », des « *proportions harmonieuses de sa corpulence* » à « *la tiédeur que dégage sa chair dans la pression qu'elle exerce sur les tissus des habits* ». Le regard subit, recherche un vertige que les phrases tentent d'épouser. L'écriture de Drevet excelle à suivre, à épeler cet envoûtement : précieuse autant que précise, ductile, charnelle.

Mais dans ce livre où les flammes sont peintes d'une main consciencieuse, pourquoi cette impression de froid, ce sentiment de se heurter à une vitre ? De l'absence, semble-t-il, de trois éléments, de trois dimensions... La beauté d'abord, morcelée, découpée sur le corps du jeune homme ; l'amour ensuite, dont ne subsiste que la pulsion charnelle, qu'une exaspération sensuelle ; l'inquiétude enfin, ou le questionnement moral, dont l'absence donne au « *monde de licence et de bonheur* » de Drevet une curieuse tonalité, une légèreté un peu irréelle, un peu gênante...

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LE VISITEUR DE HASARD, de Patrick Drevet, Gallimard, 262 p., 89 F.**



• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Entre copines

(Suite de la page 17.)

EST-IL vrai que la comédienne manquait de tempérament, tout en méritant sa réputation d'« horizontale » ? La réponse est une esquive jolie, comme on s'y attendait : Sarah aimait les rapports de séduction, point. La légende de sa « nécrophilie », due à la présence d'un cercueil dans sa chambre ? Plutôt un besoin de refuge !

Quant à savoir ce que ces rapports lui ont... rapporté, en argent comme elle avait vu sa mère faire, ou en coups de pouce à sa carrière : ce sont des trivialités qu'on évite entre femmes comblées de compliments et de bravos. Ce qui plaît par-dessus tout à la cadette, c'est que l'aînée ait fait mentir les proverbes maussades sur les revanches du destin ou le mérite, et qu'elle ait prouvé à tout propos la possible réunion, si souvent mise en doute, du bonheur et du goût qu'on en a... Affaire d'instinct, mais aussi d'éducation à l'anglaise : ne pas s'excuser, ne pas se plaindre !

Pas de chance, pour un artiste, sans rencontres avec les meilleurs artistes du moment ; et pas de biographie, même par-dessous la jambe, sans portraits de contemporains célèbres. Sarah Bernhardt a croisé tout ce qui comptait de son temps, de Proust à Jules Renard, de Montesquiou à Reynaldo Hahn, mais ses *Mémoires* ont été écrits trop tôt, à trente ans, pour porter trace de ces relations. Sagan invente des témoignages posthumes, très plausibles. Par exemple, il est vraisemblable qu'en bonne théâtreuse Sarah Bernhardt tienne rigueur à Proust, en dépit du génie et du charme qu'elle lui trouve, de ne pas avoir apprécié « sa » Phèdre. Qu'elle ait jugé Mounet-Sully exquis mais balourd, on veut le croire. Qu'elle ait résisté ou non à Hugo ? A chacun de l'imaginer, sachant qu'on ne prête, et qu'on ne refuse, qu'aux riches...

CE qu'une biographie de romancière perd en exactitude, elle le gagne en vérité profonde. Sagan nous fait grâce des comptabilités de blanchisserie dont s'encombrent les professionnels, mais elle nous restitue, dans leur charme, les prodigalités de la comédienne, si proches des siennes, telle traversée de Paris ensoleillé en direction de l'Odéon, ou tel éloge de l'ombre et des odeurs de coulisse, dont l'auteur de *l'Excès contraire* sait d'expérience qu'elles sont plus vraies, pour les gens du métier, que la vie. Autres intuitions délicates, dues à des constats voisins : ce que c'est que d'élever un fils, que d'aimer d'amour des êtres trop proches de vous, trop égaux, ou de pourfendre soudain l'injustice, bec et ongles, fût-ce contre ses intérêts.

Il fallait toute la fausse fragilité de Sagan pour comprendre comment Sarah Bernhardt résiste à ses randonnées épuisantes à travers les Etats-Unis, l'Europe et la Russie. Toutes deux sont faites du même métal : elles ne plient que sous les calamités ou l'ennui, seul ennemi juré. Pour le fuir, en amour ou au travail, elles sont prêtes à toutes les bêtises, à toutes les dilapidations. Plutôt un Damala morphinomane ou un Loti multisexe qu'un amant opiniâtre et barbant !

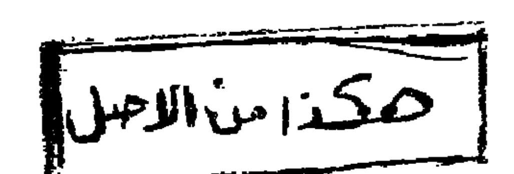
MALGRÉ nous, la curiosité nous reprend : et avec Rostand, y a-t-il eu « quelque chose » ? Non, fait répondre Sagan, alors qu'avec Loti ce serait oui. Qu'importe ! Ce qui compte, c'est l'extravagance de jouer *Lorenzaccio*, puis *l'Aiglon*, à cinquante ans passés, c'est de courir les landes de Belle-Ile, d'y rire follement entre complices, comme Sagan près de Honfleur. D'ailleurs, le hasard a bien fait les choses : Sarah Bernhardt est passée au manoir normand de la romancière du temps, qu'y vivait Lucien Guitry.

Même le coma où la comédienne va sombrer, sa cadette peut en parler savamment. Elle connaît le noir qui tombe devant les yeux, la fête qui s'arrête net. Elle sait que, comme Chilly, on peut mourir en riant aux éclats, le nez dans son assiette, que cela fait partie de cette bonne blague de vie.

On imagine que bien des artistes d'autrefois préféreraient voir *leur existence racontée de cette façon, à force de clins d'œil et non* de compilations. Sarah Bernhardt, en tout cas, aurait sûrement aimé.

★ **SARAH BERNHARDT, OU LE RIRE INCASSABLE, de Françoise Sagan, Collection « Elle était une fois », R. Laffont, 248 p., 89 F.**





● CIVILISATION DE L'INDE

Alain Daniélou, le baladin érudit

On fête les quatre-vingts ans de ce voyageur amusé, de ce savant désinvolte qui semble n'avoir payé aucun tribut au temps. Flammarion publie ses chroniques d'un* Tour du monde en 1936 *et sa traduction d'un chef-d'œuvre de la littérature tamoule :* le Scandale de la vertu. *A cette occasion, André Velter l'a rencontré.

« QUAND *j'entends parler de gens qui sont octogénaires, je me dis : « Oh, mon Dieu, voilà d'affreux vieillards ! »* Et Alain Daniélou d'ajouter avec un soupçon de coquetterie : *« Pour ce qui me concerne, je n'ai que quatre fois vingt ans... »*

Il faut avouer qu'à le voir déplacer sa silhouette d'adolescent, à l'entendre chanter *a cappella* une mélodie de Tagore en soulignant le rythme d'une main légère, on ne peut que se persuader de l'illusion du temps. Cet homme ignore encore certaines lois de la pesanteur humaine, comme il a toujours su ignorer les contraintes sociales, les rails idéologiques ou les fantasmagories religieuses.

Sa vie durant, Alain Daniélou aura été un être dérangeant, un de ceux qu'aucune fonction ne définit, qu'aucun travail ne résume, qu'aucun bilan ne saurait définitivement classer. D'ailleurs, il fut et il reste inclassable. En dépit d'une œuvre immense d'indianiste, de musicologue, de traducteur, il n'ambitionna rien, ne s'attacha à rien, ne quémanda ni reconnaissance ni sinécure.

Aujourd'hui, il demeure tel qu'en lui-même : singulier, agaçant, charmeur. Dire qu'il ne pense jamais comme personne, c'est assez dire qu'il pense selon son propre esprit, selon son propre cœur – ce qui constitue, dans le climat d'anesthésie ambiante, une féroce originalité. L'idée de révolte, pourtant, lui est étrangère. *« Ce que je n'aime pas,* confie-t-il d'une voix douce, *je ne m'en occupe pas. Par exemple, le monde chrétien de ma jeunesse, pour moi, c'est inexistant. Inutile de vivre par opposition à cela. Tout au plus peut-on s'en divertir. »*

Du même ton suave, Alain Daniélou s'amuse des engouements mystiques des Occidentaux en Inde, comme des gourous qui s'entourent de disciples étrangers. Auteur du *Polythéisme hindou* (1), ouvrage de référence incontesté, il avoue : *« Mon avantage, c'est que je ne m'étais jamais intéressé à la philosophie indienne ni à la religion hindoue. Je suis arrivé à Bénarès comme si je tombais des nues. Je ne portais aucunement en moi l'idée sentimentale que les gens se font de l'Inde. En découvrant au jour le jour une façon d'être, une façon de concevoir le monde en harmonie avec mes goûts, je me suis mis à étudier le sanskrit, le hindi, la musique. Il n'y a pas eu de décision préconçue, cela s'est fait naturellement, dans le mouvement même de ma présence à Bénarès. Car il ne faut jamais se laisser aller à perdre le contrôle du réel.*

La trame secrète

» Et puis, aussi sérieuse que soit une recherche, on ne doit pas abandonner un certain quant-à-soi, une certaine ironie. Si j'ai pu devenir une sorte de lien entre deux civilisations, je le dois à la diversité de mes intérêts, à ma curiosité, à mes facultés d'émerveillement. Pourquoi faudrait-il s'abîmer dans l'ascèse ou donner le spectacle d'une piété débordante ? La religion des hommes n'a rien à voir avec la réalité divine du monde. Celle-là est joyeuse et belle, pleine de grâce et de sagesse, elle nous dit qu'il n'est pas nécessaire de dramatiser l'inévitable. »

« Le divin est partout dans un monde qui n'est que mouvement » : *voici le précepte de base de ma philosophie. J'ai en effet un rapport de sympathie avec les choses, les animaux et les hommes. Je suis toujours prêt à accueillir et à aimer, mais sans aucun penchant pour le désespoir : si les objets ou les êtres s'en vont, c'est qu'ils ont voulu me quitter. Alors, je cite mon second précepte :* « Profite de ce que les dieux t'abandonnent et n'envie jamais ce qui appartient à d'autres. »

» L'Inde m'a révélé ces paroles qui ont, en moi, une profonde résonance. Mais je ne suis pas de ceux qui, sans cesse, opposent un Orient idyllique à un Occident infernal. Ces deux dénominations sont trop vagues et trop commodes. Il y a tellement d'orients et tant d'occidents aussi. Sur certains plans, l'unité est plus forte entre le monde méditerranéen et le monde indien, qu'entre, par exemple, l'Inde et le Japon. J'ai évoqué cela dans Shiva et Dionysos (2) : *la parenté des rites, la similitude des conceptions de la Nature et de l'Eros.*

» Dans l'ignorance où l'on est souvent des origines, on privilégie trop les oppositions apparentes sans chercher la trame secrète. On fragmente trop l'histoire. Je connais des ethnologues qui vont à Sumatra vivre dans les villages et qui recueillent des épopées, des légendes. Ils reviennent enthousiastes, porteurs de chroniques merveilleuses qui correspondent, en fait, à des bribes du Ramayana, *mais ça, ils ne le savent pas. Ils se sont occupés de détails sans se douter d'un ensemble plus vaste. »*

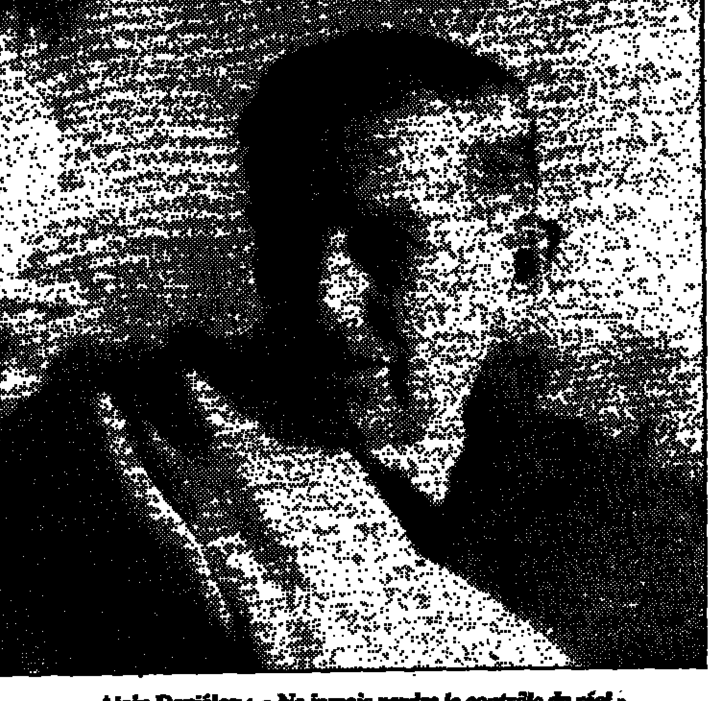
Attentif aux jeux des civilisations, à la permanence des cultures et des traditions, Alain Daniélou ne se sent guère concerné par le flux des événements. S'il fut au temps de l'indépendance indienne directement engagé dans l'action en tant que conseiller du parti traditionaliste hindou, c'était au nom de la sauvegarde d'un art de vivre le sacré. Aussi, quand il fait référence à un âge d'or, admet-il volontiers que ses critères sont en tous points discutables.

« Le monde est tel qu'il est : essentiellement cruel. Rien ne vit qui pour vivre ne détruise la vie. Si je glorifie certaines époques, c'est du point de vue du développement des arts et de la pensée. D'autres, plus sentimentaux que moi, peuvent n'y déceler que barbaries ou injustices. C'est qu'ils ne privilégient pas absolument l'intelligence et la beauté. »

Une sorte d'innocence

Dans *le Chemin du labyrinthe* (3), son livre de souvenirs, il avait déjà souligné : *« La culture est plus importante que la politique. L'essentiel est qu'elle soit aidée et non point soumise. Les Médicis, les Sforza, les doges, les papes ont pu être des tyrans utilisant les artistes pour construire des palais à leur gloire. Ce qui compte, c'est qu'ils aient soutenu Mantegna et Giotto, Carpaccio et Michel-Ange, Botticelli et Le Titien, Bramante et Le Bernin. Qu'importe aujourd'hui leurs futiles ambitions et leurs intrigues politiques. »*

« On peut me reprocher une bonne dose d'inconscience ou, si l'on est gentil, une sorte d'innocence. Je suis en effet passé à travers les révolutions et les guerres sans m'en soucier beaucoup. J'étais attaché à d'autres tâches : comprendre les rites hindous, en recevoir les initiations, sauver et diffuser les musiques traditionnelles le plus souvent ignorées et méprisées dans leur pays d'origine. Alors que tous les peuples anciennement colonisés subissent actuellement une colonisation culturelle et technique sans précédent, il n'était peut-être pas vain d'aider à la renaissance de leurs expressions artistiques et philosophiques. Mais, pour être franc, j'ai tenu ce rôle sans le vouloir. Je suivais mon instinct, ma fantaisie, mon plaisir. »


JACQUES CLOAREC

Alain Daniélou : *« Ne jamais perdre le contrôle du réel ».*

Alain Daniélou ponctue sa phrase d'un petit rire, comme s'il s'étonnait toujours d'avoir su passer sans hiatus du badinage le plus frivole aux concepts les plus profonds de la philosophie ou de la religion. L'agrément de sa conversation tient d'ailleurs à ce mélange de courtoisie et de surprise, de connaissance et de sereine provocation. En célébrant son ami Nicolas Nabokov, il a sans doute, par mimétisme, trouvé des mots qui justement le désignent, puisque ceux-ci suggèrent *« cette légèreté de l'âme que donne une véritable compréhension du sacré ».*

Loin de réduire le champ de ses investigations et de ses intérêts, Alain Daniélou multiplie publications et inventions. Il traduit les thèmes d'improvisation des principaux ragas de la musique hindoustanie, avec leurs notations musicales (4), il participe à la réalisation d'un nouvel instrument capable de ménager 52 intervalles dans l'octave, il achève un *Traité de musicologie comparée* (5)...

Aussi ne peut-il que conclure : *« Je m'intéresse toujours à beaucoup trop de choses, je travaille beaucoup trop. Et puis, j'adore la vie, les gens, le monde, les animaux, les arbres... Que peut-on faire d'autre ? »*

ANDRÉ VELTER.

(1) Editions Buchet-Chastel.
(2) Editions Fayard.
(3) Editions Robert-Laffont.
(4) *Dhrupad*, édition Nulle Part, dif. Distique.
(5) A paraître chez Hermann.

● **Sous le titre LITTÉRATURES DE L'INDE, Frederica Boschetti et Annie Montaut viennent de publier une anthologie de nouvelles contemporaines écrites dans les diverses langues indiennes. (Ed. Sud. Distribution Distique, 264 p., 130 F.)**

Satyajit Ray et la magie du réel

CINÉASTE de génie – le mot ne paraît nullement exagéré pour désigner l'auteur du *Salon de Musique* –, Satyajit Ray est aussi musicien, dessinateur, conteur de grand talent. Ce dernier don ne devait, pourtant, se révéler à lui que tardivement, comme un héritage insoupçonné.

Décidant en 1961 de ressusciter *Sandesh*, la publication mensuelle de langue bengalie fondée par son grand-père, puis dirigée par son père, il se prit au jeu éditorial. Il avait alors quarante ans. Le cadre de la revue suggérait des écrits brefs : aussi, maîtrisant la contrainte, il se mit à composer des centaines de nouvelles. C'est de ce gisement que viennent d'être extraits onze petits joyaux, onze récits traduits en français qui donnent la mesure de l'écrivain Satyajit Ray.

S'il faut lui trouver des devanciers, on peut chercher du côté de Rider Haggard et de Kipling des histoires fantastiques, mais les références ne sont guère nécessaires : il y a dans ses pages un art spontané, une grâce très personnelle. L'extrême attention, le respect, l'amour qu'il porte aux hommes, aux animaux et aux choses abolissent les frontières trop vives, les contours trop tranchés. Le songe devient une activité de plein jour, la lucidité un sursaut de la nuit.

Rien à voir avec un merveilleux factice, l'étrange naît d'une cristallisation soudaine du mouvement banal des existences. La surprise naît du réel et de son potentiel de magie. La raison ne semble jamais tournée en dérision, c'est l'espace qui lui est habituellement concédé qui gagne en amplitude, merveilleusement. Ainsi, les licornes existent-elles vraiment ? *« Oui et non »*, répond un vieil ermite tibétain. Et, en effet, au terme d'une expédition qui emprunte tous les détours d'une aventure initiatique, les héros du récit aperçoivent bien, au cœur d'une oasis imprévue, ces animaux mythiques. Mais sitôt qu'ils s'éloignent de ce cercle enchanté, les licornes rejoignent l'invisible.

Il y aurait donc au monde des lieux capables d'aimanter les fables et de les matérialiser. L'illusion pourrait être une réalité. *« Mon idée,* note le narrateur, *est que si un nombre important de gens croient sur une grande période de temps à une créature imaginaire, la pure force de cette croyance est capable d'amener cette créature à la vie avec toutes les caractéristiques que lui a attribuées l'imagination des hommes. »*

A. V.

★ **LA NUIT DE L'INDIGO, de Satyajit Ray, traduit de l'anglais par Eric Chédaille, Presses de la Renaissance, 200 p., 85 F.**

« Le tour du monde » et « le scandale de la vertu »

« NEW-YORK *est, après la chapelle Sixtine, l'endroit rêvé pour les torticolis. »* Le ton est donné : *le Tour du monde en 1936*, d'Alain Daniélou, s'apparente à un journal de voyage débridé où un art certain de la caricature se mêle à beaucoup d'intuition, où des visées pertinentes et des jugements courageux recèlent, çà et là, quelques bourdes.

Les passages les plus toniques tiennent à l'acuité du regard et à l'insouciante indépendance d'esprit de l'auteur. Ainsi, le portrait de Washington, capitale politique des Etats-Unis : *« Tout ce que les deux derniers siècles ont pu produire dans le style faux grec est ici reproduit à une échelle énorme. On y retrouve le British Museum et les palais bourgeois des Habsbourg, et devant chaque monument un guide s'empresse de vous expliquer pourquoi l'architecture en est plus parfaite que celle du Parthénon. (...) Seuls des diplomates se promènent dans les immenses avenues. On croirait, après une terrible guerre où tous les soldats seraient morts, se trouver dans une ville peuplée seulement de généraux. »*

En contrepoint, la visite dans les réserves d'Indiens est admirable de sensibilité et d'indignation. Des touristes emplumés exécutent ce qu'ils croient être une danse indienne : *« Le public trouve ça très bien et applaudit aux effets de croupe. Du moins le public des premiers rangs car le haut des gradins est rempli d'une foule silencieuse d'hommes petits, aux chemises brillantes et aux sourcils froncés, et de femmes énormes, couvertes d'enfants : les Indiens, les vrais. Sans un mot, ils contemplent cette dernière défaite : le vainqueur couvert de leurs dépouilles et imitant burlesquement les danses qu'ils dansaient pour les dieux. »*

Tout au long du périple, en Amérique, au Japon, en Chine, en Inde, Daniélou stigmatise les comportements coloniaux et les ravages culturels du colonialisme avec une ironie distante d'une redoutable efficacité. Puis, au hasard d'une anecdote de croisière, sa plume redevient gentiment provocatrice : *« Il y a un bal costumé « Temps de Crise », où l'on s'efforce d'avoir l'air en chômage. »*

Restent que ces chroniques enjouées et acerbes furent imprimées dans *Je suis partout*, un hebdomadaire infréquentable. *« Pierre Gaxotte m'avait demandé un carnet de route,* dit Alain Daniélou, *je n'avais aucune idée du journal qui devait les publier. Je crois d'ailleurs qu'en 1936, il n'avait pas une réputation aussi épouvantable que par la suite, mais je n'en jurerais pas, je ne l'ai jamais lu... »* Avec tout autre que Daniélou, on pourrait douter d'une telle indifférence candide. Après un tour du monde désinvolte, son excès de désinvolture lui a joué un vilain tour.

Excès de désinvolture

La traduction du *Manimékhalaï*, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature tamoule, complète la contribution déterminante d'Alain Daniélou à la connaissance de l'Inde ancienne. Ce texte du deuxième siècle se révèle, en effet, un document unique sur l'art de vivre et de penser sous la dynastie des Chola, dynastie qui régnait alors sur les régions de Kanchipuram et de Madurai.

Mais, s'il constitue une source d'informations pour les chercheurs et les spécialistes, le *Manimékhalaï*, apparaît avant tout comme un récit plein de fraîcheur, de séduction, de passion et d'intelligence. Avec lui, les discours philosophiques prennent de l'aisance, les doctrines délivrent légèrement leurs messages, les institutions se découvrent au gré des intrigues. C'est que, à cette époque, les poètes – dont faisait partie Shattan, l'auteur de ce *Scandale de la vertu* – jouaient un rôle éminent dans la cité. Ils étaient les interprètes du savoir et de la tradition, leur poésie servait d'instrument à la connaissance. Le champ religieux, scientifique, technique, culturel était aussi un chant.

Découvrant une ville, Manimékhalaï parcourt les rues, décrit les édifices, nomme les artisans. Elle recense les splendeurs en tous lieux : chez un prince, chez un tisserand. *« Il y avait un quartier où vivaient les conducteurs d'éléphants qui apprivoisent les animaux récemment capturés et savent les domestiquer avec adresse, et aussi un quartier des cavaliers qui apprennent aux chevaux, ornés de colliers d'or, à marcher l'amble. »*

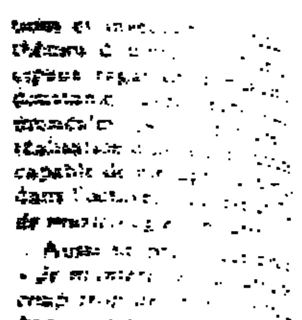
Pour qui connaît la douceur, la ferveur, le haut degré de civilisation du pays tamoul, ce livre semble une merveilleuse déambulation dans les bazars et les palais, les temples et les villages : un récit de jouvence. Il vient d'un temps lointain, mais le souffle qui l'habite, la beauté qui l'anime, surgissent par éclairs imprévus, au présent.

A. V.

★ **LE TOUR DU MONDE EN 1936, d'Alain Daniélou, Flammarion, 190 p., 69 F.**

★ **MANIMEKHALAI ou LE SCANDALE DE LA VERTU, du prince-marchand Shattan, traduit du tamoul par Alain Daniélou avec la collaboration de T.V. Gopala Iyer, Flammarion, 270 p., 89 F.**





● LA PHILOSOPHIE par Roger-Pol Droit

Descartes selon Glucksmann

AUJOURD'HUI, comment être philosophe sans faire semblant ? Comment penser auprès des fosses communes où le siècle a enfoui, pêle-mêle, ses idéaux et ses délires avec les millions de cadavres qu'ils ont occasionnés ? Comment y voir clair dans ce monde où le génocide nazi, le goulag, la faim des enfants, la menace d'apocalypse immédiate... jettent une nuit à longue portée ? Peut-on, comme si rien n'était, replâtrer le ciel des idées, repeupler les paradis à venir, esquisser encore des lendemains où chanteront l'amour et l'humanité nouvelle ? Ne suffit-il pas de regarder un journal télévisé pour apprendre, en toute banalité, que les bonnes intentions engendrent de mauvaises actions, les libertés rêvées, des tyrannies effectives, et l'amour de Dieu, de très quotidiens massacres ?

La réflexion d'André Glucksmann tourne obstinément autour de ces questions, de livre en livre, depuis une douzaine d'années. Avec une gouaille savante, avec une réflexion souvent acérée, parfois brouillonne, il persiste à *« décevoir l'euphorie ambiante »*, à se vouloir *« sale philosophe »*, à clamer : *« Il y a du mal et Auschwitz fut »* — donc *« le camp d'extermination est possible pour toujours. »*

Dans ce crépuscule, nous ne sommes pas, malgré tout, entièrement démunis. Inutile de nous rassembler pour quelque bien commun : il secrétera le pire. Mais il reste à nous unir, toutes divergences gardées, contre un mal que nous refusons. Ne plus ouvrir de paradis, mais tenter de clôturer les enfers. Ne plus fonder la société des amis du bien, mais essayer encore celle des ennemis du crime. Union négative, qui laisse à chacun le souci de son bonheur et la conduite de ses plaisirs. Union qui postule simplement que, en dépit de nos désirs dissemblables, de nos particularités irréductibles, il demeure possible de discerner, et de combattre, un même mal. Union minimale, dissuasive plutôt que prescriptive — mais efficace : voyez Médecins sans frontières, Amnesty International, ou SOS-Racisme.

Cette position est déjà connue. Elle sous-tend les précédents livres d'André Glucksmann. Son dernier ouvrage la précise et l'affine, en marquant notamment ce qui la sépare du nihilisme. Celui-ci affirme qu'il n'y a plus de bien et en déduit qu'il n'y a pas non plus de mal, que tout se vaut, qu'erreur et vérité s'équivalent. Contre ce nivellement, qui ouvre la porte aux catastrophes. Glucksmann soutient que, même sans bien ni vérité suprêmes, existent le mal, l'erreur et le faux.

En elles-mêmes, ces thèses peuvent faire problème. Il paraît plus étrange encore de vouloir les attribuer à Descartes. L'homme du *Discours de la méthode*, fondateur d'un humanisme négatif ? Le philosophe des *Méditations métaphysiques*, dernier recours pour penser après Auschwitz ? Au premier regard, on croit au court-circuit. En regardant le câblage, ça ne manque pas d'astuce.

Descartes, c'est le doute radical, dévastateur, impossible à contenir. Il agence une machine qui n'épargne rien, qui ôte à la pensée tout appui dans le sensible comme dans l'intelligible. Ciel et terre sombrent dans l'incertain. Définitivement, selon André Glucksmann. Car il ne faudrait pas, d'après lui, réduire, comme on l'a fait souvent, le doute cartésien à quelque mise en scène passagère, et par là même factice. *« Le doute ne se jette pas après usage »* : il persisterait à miner toute vérité, à pousser les sapes de l'ironie jusqu'au cœur du bon sens, de la science et de l'existence du monde... On irait trop vite en besogne en se contentant d'une immédiate certitude du *cogito*. *« Je pense, je suis »* ne constate pas un fait tout benoîtement donné. C'est au contraire l'issue d'un affrontement avec le pire, avec la possibilité du néant et de la toute-puissance de l'erreur, incarnée par le *« malin génie »*.

Ainsi conçue, la démarche cartésienne accorderait la primauté au négatif. Elle se garde continûment du faux, auquel toute pensée est originellement exposée, plutôt que de s'installer d'emblée dans la positivité du vrai. C'est pourquoi la clarté de l'idée ne saurait suffire à se préserver de l'erreur. *« Que j'imagine une Chèvre ou une Chimère,* écrit Descartes dans la troisième des *Méditations, il n'est pas moins vrai que j'imagine l'une que l'autre. »* Ce qui m'apparaît le plus clairement peut donc encore être trompeur, si je ne le soumets pas à l'exigence d'une discrimination. Il faudra distinguer, dans les idées claires, lesquelles sont confuses et lesquelles distinctes. Par ce rappel, Glucksmann montre qu'on ne peut réduire l'apport cartésien à l'évidence de ce qui m'apparaît. En elle-même, la conscience n'est pas source de certitude, contrairement à la lecture que la phénoménologie a menée de Descartes.

SERGUEL.

En un sens, Descartes aurait été plus exigeant que Husserl. Celui-ci se borne à mettre entre parenthèses le monde de l'attitude naturelle. L'aventurier solitaire de La Haye s'en serait pris au monde lui-même. Il aurait mis en doute cette assurance fondamentale que nous croyons avoir d'un univers réel. Il aurait dénaturé le cosmos, ruinant par avance l'entreprise de ceux qui, après lui, tenteront de rapiécer le monde, de Spinoza à Merleau-Ponty et au-delà, en passant par Hegel ou Nietzsche.

AYANT tout plongé dans la nuit de l'incertain sans avoir pour autant renoncé à traquer l'illusion et la tromperie, ce Descartes est un Socrate pour temps modernes. Maître d'erreur et non de vérité, il nous serait un guide plus sûr, dans nos désarrois, que de plus récents maîtres penseurs. Mais pourquoi Glucksmann proclame-t-il que *« Descartes, c'est la France » ?* — titre mal venu et racoleur, soit dit en passant.

Serait-ce que les Français sont « cartésiens » ? Poncif vide de sens. Serait-ce que chaque génération a célébré le héros en le réinventant à sa guise ? Fragile mythologie. Reste à savoir ce qu'est la France : pour Glucksmann, c'est, en gros, la part du doute en Europe. Ni territoire ni esprit d'un peuple, ce serait une *« stratégie spirituelle »*, ayant passé depuis la Renaissance entre Rome et Luther, empêchant nos révolutions de devenir achevées et totalitaires, engendrant la critique méthodique des impérialismes religieux et politiques. Ce serait *« ce qui demeure en cas de malheur »* — voyez de Gaulle.

CE n'est là qu'une esquisse grossière des lignes de force d'un livre dense, complexe, parfois aride, oscillant de l'extrême subtilité à des simplifications non moins extrêmes. Il ne manquera pas de décevoir les uns, d'éblouir les autres — qui seront souvent les mêmes. Il bouscule, en tout cas. D'abord par son style, où de bien belles formules côtoient de discutables métaphores : le cardinal de Bérulle et Descartes *« n'émettent pas sur la même longueur d'onde »*, Descartes *« exerce une pression déflationniste sur le marché des révélations »*, etc.

Il dérange, surtout, par son projet même : convoquer l'âge classique au chevet de notre avenir perdu, poser à un tricentenaire des questions qui ne sont pas les siennes, jouer à contre-temps l'esprit d'une philosophie contre sa lettre. Cela ne va pas sans risques ni sans quelques coups de force.

Des historiens scrupuleux trouveraient que le philosophe en prend par trop à son aise avec nombre de thèses majeures du cartésianisme — par exemple le statut de la vérité intrinsèque, les idées innées, l'existence de Dieu et ses diverses preuves, ou la certitude de la connaissance scientifique. Mais ce n'est peut-être pas l'essentiel.

Car, même si l'on demeure réservé envers les thèses propres de Glucksmann, et sceptique sur la vision d'un Descartes à son idée, sa lecture est stimulante, dans la mesure même où elle déroute — comme les mises en scène où Molière se retrouve en jean et blouson de cuir. Mais il ne s'agit pas de théâtre. Et si vraiment aujourd'hui on se contentait d'entretenir des tombes — celles des grands hommes, celles des victimes, et les nôtres qui attendent... — c'est là qu'on ferait semblant d'être philosophe.

★ **DESCARTES, C'EST LA FRANCE, d'André Glucksmann. Flammarion, 298 p., 95 F. (En librairie le 5 octobre.)**

● ***A signaler également*** **— Parmi les ouvrages récents consacrés à Descartes, il faut noter l'édition de deux textes peu connus du philosophe : un *Abrégé de musique*, ouvrage de jeunesse édité par Frédéric de Buzon, et un manuscrit de mathématiques, *Exercice pour les éléments des solides*, édité par Pierre Costabel (Presses universitaires de France, coll. « Epiméthée », respectivement 160 p., 140 F, et 124 p., 120 F).**

La *Revue de métaphysique et de morale* a consacré un numéro spécial aux interprétations de Descartes au sein de la phénoménologie, Ed. Armand Colin, janvier-mars 1987, 144 p., 65 F.

Le 350e anniversaire du *Discours de la méthode* (1637) donnera lieu à de nouvelles journées d'études internationales, du 22 au 29 novembre, à la Bibliothèque nationale à Luxembourg (37, boulevard F.D.-Roosevelt, L-2450, Luxembourg).

Le penseur du poêle et le séducteur impie

Marcel Spada rapproche Descartes et Don Juan pour leur ôter leur masque.

VOICI, de Marcel Spada, au sens musical du terme, une « fantaisie » baroque qui dégage un charme extrême : *Descartes et Don Juan*. Le rapprochement de ces noms est une fort belle invention. Ne figurent-ils pas, dans l'ordre de la pensée et de l'imaginaire, deux de ces aventuriers de la liberté de l'esprit qui traversent le Grand Siècle en l'inquiétant quelque peu ? Ces stimulateurs sont peut-être aussi des simulateurs. Les masques dont ils s'affublent, l'auteur les scrute gaiement et, sans parvenir à tout coup à les arracher, en rend plus ou moins raison, à l'issue d'un double duel.

En apparence, rien de plus contraire que ces hommes, l'un tout de raison, l'autre tout de passion, encore qu'ils mettent en œuvre l'un et l'autre une volonté dont le « généreux » cornélien donne au théâtre la meilleure idée. En fait, Spada leur prête à chacun le secret qu'il s'emploie, fasciné, à dévoiler.

Pour Descartes, ce qui étonne, c'est que l'individu qui découvre la méthode universelle pour la recherche de la vérité concilie dévotion et pensée. Spada lève la contradiction : « *Descartes n'était pas plus cartésien que Marx marxiste ou Freud freudien.* » Il y a de l'illumination mystique dans la délivrance du *Cogito*. Le verbe s'incarne en rationalité. Voilà Descartes proclamé « *concurrent du créateur* ». A l'époque, on brûle pour moins que cela. Cet homme qui « *éblouit par un excès de clarté* » se rend maître du monde en réglant une intelligence propre à s'épargner les ratiocinations théologiques aussi bien qu'hérétiques. Il rejoint l'universel dans cette lumière qui rayonne à travers « *Nerval et Mallarmé aussi bien que La Fontaine et Racine* ».

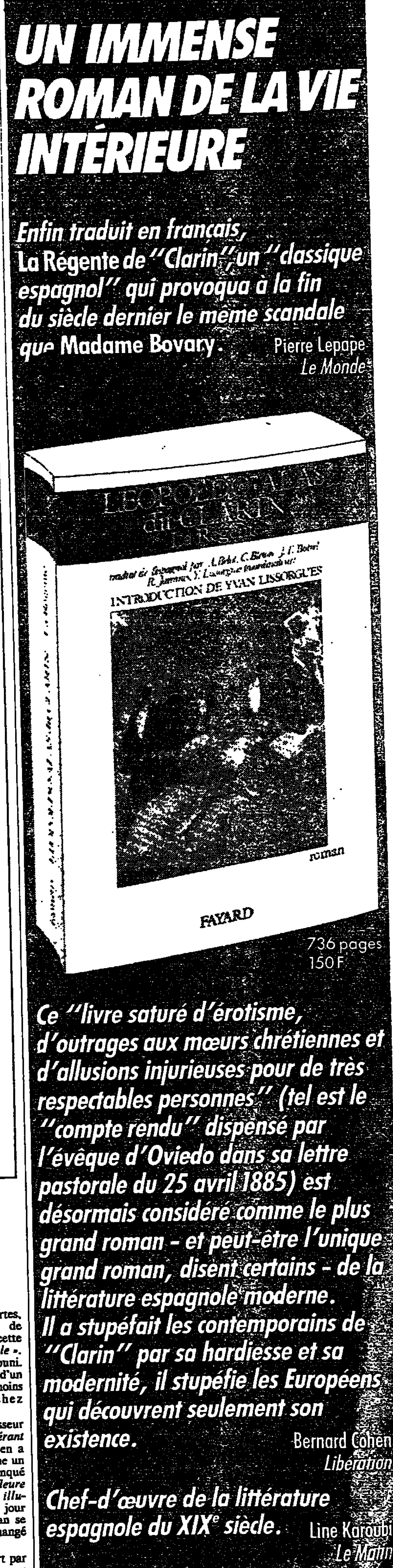
Le principe de Don Juan, c'est la foudre : il foudroie les femmes, jusqu'au moment où « *la volonté du feu* » marque dans sa chair le « *séducteur masqué* ». Tout comme il a reconstruit Descartes, Spada réinvente l'itinéraire de l'homme à la main brûlée, cette main qui « *a touché le diable* ». Un gant dissimule l'organe puni. L'image devient le symbole d'un échec du grand seigneur moins méchant homme que chez Molière.

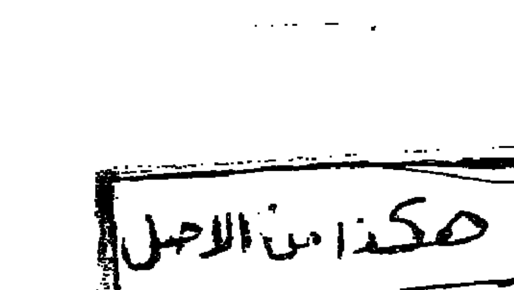
Cet échec est celui du chasseur frénétique, du « *pontife intolérant d'un culte universel* » : s'il en a possédé mille et trois et même un peu plus, il a pourtant manqué « *la beauté invisible qui affleure et s'épanouit sur un visage illuminé par la gratitude* ». Le jour où il ôte son gant, Don Juan se met à nu, mais trop tard, mangé qu'il est par son fantôme.

Le penseur du poêle meurt par le gel. Le séducteur des femmes succombe à l'arythmie cardiaque. L'humour et le savoir de Marcel Spada leur donnent une nouvelle chance.

SERGE KOSTER.

★ **DESCARTES ET DON JUAN, de Marcel Spada. Ed. Fata Morgana. 75 p., 57 F.**





● LETTRES BRITANNIQUES

L'an 2000 de Julian Barnes

Après la merveille d'intelligence et d'humour du *Perroquet de Flaubert* (Stock) avec lequel il inventait un genre — celui de la *biographie tremblée*, conduite au gré de l'humeur romanesque, — Julian Barnes retrace ici, *d'une manière plus conventionnelle*, la vie d'une femme : Jean. Il privilégie les incidents qui l'ont *façonnée : ils ne suffiront* pas à engendrer un destin.

L'enfance, d'abord, avec l'amitié de l'oncle Leslie, qui éblouit *l'héroïne par ses tours* de magie et l'entraîne souvent vers le *« bon vieux vert Paradis »* du terrain de golf, en lui apprenant à hurler vers le ciel pour le braver hardiment et le *mettre au défi de répondre* à cette provocation. L'arrivée, ensuite, du pilote de guerre Thomas Prosser, qui explique à Jean comment, en volant très haut, loin au-dessus de sa peur, on parvient à regarder le soleil en face : on se protège le visage de la main, on écarte les doigts très doucement avant de jeter un coup d'œil au travers.

Mère d'un vieil homme

Jean, elle, tarde à affronter la vie. Elle préfère garder les yeux baissés, dans une modestie effarée. Michael, qu'elle épouse, s'en moque : *« Elle était timide, confiante, et tellement candide qu'on avait envie de lui en faire le reproche »*, dit-il. Puis viennent le désenchantement, la lassitude des soirs où l'on regarde de biais celui que l'on croyait aimer, et le *« lent affadissement du plaisir »*. Pourtant, se rendant compte que *« le tempérament ne saurait être fixé une fois pour toutes »* et désireuse de mener une vie plus *« difficile »*, l'héroïne décide de quitter son village avec le fils qui vient de naître. Après des années arides, elle entreprendra, à cinquante-cinq ans, une série de voyages à travers le monde. La Chine, surtout, l'impressionne. Mais le mur aux échos du temple du Ciel et la moiteur d'une chambre morte de Nan-King la renvoient à sa solitude.

Une solitude étonnée, et non pas amère, d'éternelle enfant qui continue à rechercher des réponses aux anciennes questions de l'oncle Leslie : *« Pourquoi les visons s'accrochent-ils si farouchement à l'existence ? »* A peine s'aperçoit-elle de l'arrivée de la vieillesse : elle *se contente de mettre une paire* de gants plutôt que d'avoir à regarder ses mains ridées. Elle *s'efface peu à peu derrière son* fils Gregory, dont elle accepte, comme *« un pâle compliment »*, *qu'il passe l'essentiel des journées à ses côtés*.

Il y avait là un très beau thème : celui d'une femme qui, *au-delà de l'âge, s'aperçoit* qu'elle est devenue la mère d'un vieil homme. Au lieu de *l'approfondir*, Julian Barnes dérape vers une anticipation peu convaincante.

Dans l'univers informatisé de *l'an 2000, où règne l'OFU* — qui détient l'universalité des connaissances, — Gregory *interroge sa branche spécialisée* : la VA, c'est-à-dire la Vérité absolue, en espérant *qu'elle lui apportera les solutions* adéquates aux « grands » problèmes de l'existence : Dieu, *le mal, le suicide*...

Le roman dérive vers une involontaire parodie de traité scientiste où se confondent mysticisme et technicité. On regrette que Barnes ait donné à son livre un sens faussement moderniste, *l'encombrant d'une* pédagogie qui ruine la fantaisie charmeuse du début.

JEAN-NOEL PANCRAZI.

★ **LE SOLEIL EN FACE, de Julian Barnes. Traduit de l'anglais par Raymond Las Vergnas. Stock. 258 p, 85 F.**

● **Signalons aussi la réédition du roman de James Hogg (1770-1835) : *Confession du pécheur justifié*. La collection « L'imaginaire », chez Gallimard, a repris ce récit avec l'avant-propos que lui avait consacré André Gide. Traduction de Dominique Aury.**

« J'ai la tête comme un pudding »

Le tome VI du Journal de Virginia Woolf : l'angoisse des années 30

« *ÉCRIRE, c'est le désespoir même* », disait Virginia Woolf, mais elle y consacra sa vie. Voyages, rencontres, amours, impressions fugitives, angoisse incurable : parallèlement à la vingtaine de romans, nouvelles, essais et comédies, les vingt-six cahiers du *Journal intime* (commencé en 1915 pour s'arrêter en 1941, quatre jours avant sa mort), nous livrent la récolte quotidienne dont l'unique raison d'être est de *« fournir matière à l'art »*. Sinon, à quoi bon vivre ?

Quand l'inspiration n'y trouvait pas son compte ou quand la fatigue, la migraine brouillaient les cartes, l'auteur s'exaspérait : *« J'ai la tête comme un pudding... Et toute cette semaine, il va encore falloir que je parle, alors que c'est dans ma chambre que je suis le plus heureuse. »*

Pourtant, elle attirait les esprits les plus brillants de son temps : T.S. Eliot, Aldous Huxley, Elizabeth Bowen, Charles Morgan, etc. des interlocuteurs dignes d'elle, qu'elle « croquait » ensuite sur ses carnets d'un coup de plume parfois féroce, toujours lucide.

Plus anglaise que nature

« Aucun écrivain créateur ne peut en avaler un autre s'il est son contemporain », reconnaissait-elle. Si elle sacrifiait tant de soirées à des cocktails et des réceptions, c'était sans doute parce qu'elle n'avait jamais réussi à se délester de son côté « dame du monde », alors qu'elle se flattait à juste titre d'*« d'avoir, en état de légitime défense, tué la fée du foyer »*.

Elle expiera ce « crime » par de savoureux démêlés domestiques avec Mabel, la cuisinière, surnommée « la Vache », *« qui use ses talons d'un seul côté, porte des bas noirs, brûle les toasts et exige d'être traitée en femme de chambre »*. Dès 1934, sur l'insistance de Léonard, l'époux modèle, Virginia décide de donner congé à « la Vache ». Mais en 1936, celle-ci pleure toujours sur ses fourneaux, Monsieur se montre si dur avec elle ! Pourquoi ? Virginia s'interroge : *« Cela tient au fait qu'il n'est pas bien né, d'où un malaise en présence des classes inférieures avec lesquelles il n'est jamais cordial »*, explique-t-elle.



Virginia Woolf, par Gisèle Freund.

Accusera-t-on Virginia de snobisme ? Ce serait injuste. Ni les titres ni la fortune ne l'épatent. Ses sympathies la poussent à gauche. Mais, née (en 1882) sous le règne de Victoria et plus anglaise que nature, elle concilie une farouche indépendance avec une fidélité attendrie aux traditions. Et, comme les clientes de son épicière, elle condamne sévèrement Edouard VIII qui renonce au trône pour épouser Mme Simpson.

Les valeurs changent, s'étiolent. D'où viendra la relève à l'heure où *« ce chien enragé de Hitler s'apprête à donner forme à la gelée brune qui l'entoure »* ? *« Et nous n'avons pour nous guider que des petits élèves de public school »*, soupire-t-elle. Un bref séjour en Allemagne nazie la convainc que le pire approche et que nul ne s'y prépare.

Que faire ? Virginia se réfugie dans *les Années*, ce roman-fleuve qui l'absorbera durant trois ans. Page à page, le sixième tome du *Journal* nous confie ses doutes, sa lassitude, son écœurement. Et lorsqu'elle se résout à soumettre les *épreuves* à son mari, c'est *« pour lui dire de les brûler sans les lire »*. Le soir même, miracle, *« Léonard a déclaré qu'il trouvait ce livre extraordinairement bon, aussi bon que les précédents... Le dernier feuillet posé, il ne pouvait plus parler, il était en larmes »*.

Pour un auteur, quelle plus belle récompense ? Et, pour les innombrables « fans » de Virginia Woolf, quel bonheur de la voir à l'œuvre, au service de son implacable génie, aspirant parfois à s'en libérer ! En vain. Une partie de boules, la caresse d'un chat, le vol d'un martin-pêcheur : avec elle, tout est, tout devient littérature...

GABRIELLE ROLIN.

★ **JOURNAL DE VIRGINIA WOOLF, *tome VI*, traduit et annoté par Colette-Marie Huet, Stock, 343 p., 120 F.**

● ***Dans leur collection de poche* « Qui êtes-vous ? » les éditions La Manufacture publient le *Virginia Woolf* de Phillys Rose, *traduit de l'américain* par Thérésa de Cherisey (340 p, 48 F).**

● ***Deux récits de Len Deighton*, parus en France il y a une vingtaine d'années, sont repris dans la collection *« Domaine étranger »* en 10/18 : *Mes funérailles à Berlin*, traduit de l'anglais par Jean Capelle et *Neige sous l'eau*, traduit par Laure Casseau.**

Dans la même collection, un roman d'espionnage de Graham Greene paru en 1978 : *le Facteur humain*, traduit par Georges Belmont et Hortense Chabrier.

Les anges diaboliques de Ruth Rendell

Une manière anglaise très tranquille, mais quelle imagination, quel coup de patte !

RUTH RENDELL est une femme charmante. Vraiment très charmante. Elle a ce qu'il faut de distinction, connaît la littérature anglaise sur le bout des doigts et on l'imagine volontiers se coucher tôt tous les soirs, c'est excellent pour la santé. En somme, une Anglaise fort tranquille, au crépuscule de la vieillesse.

Depuis de nombreuses années déjà, Miss Ruth écrit des romans policiers. Un exercice reposant qui vous permet toujours de trucider la moitié du genre humain à moindre frais. Unique problème : celui du renouvellement. Impossible d'assassiner deux fois la même victime. Le public en veut pour son hémoglobine. De ce coté-là, Ruth Rendell en connaît un rayon. Au point de faire paraître Agatha Christie comme une pâle créature, un genre de romancière en voie de développement.

Miss Rendell ignore ces problèmes-là : chacun de ses livres (et surtout les derniers parus en français : *Un enfant pour un autre* et *Véra va mourir*, chez Calmann-Lévy), se veut une superbe mécanique, avec juste ce qu'il faut de rouages grippés et tordus pour vous donner le frisson. Avec *l'Homme à la tortue*, elle franchit encore un nouveau degré. C'en est au point que l'on finit par se demander : mais où va-t-elle chercher tout cela ? Quelle imagination ! Et quel coup de patte ! Voilà enfin, et c'est rare par les temps qui courent, un auteur qui vous en donne pour votre argent.

Le personnage principal du récit, c'est le spécimen le plus exécrable de la création humaine : un violeur. Lors d'un affrontement avec la police, l'homme, un dénommé Victor, blesse grièvement le détective qui tente de le raisonner. Dix ans plus tard, Victor sort de prison. Seul, désemparé, il se cloître, comme pour mieux reconstruire un nouvel univers carcéral.



D.R.

Ruth Rendell, une Anglaise fort tranquille.

Par hasard (un hasard qu'il provoque), il finit par rencontrer le représentant des forces de l'ordre, dont il a brisé la vie et la carrière. Celui-ci vit dans un fauteuil roulant. A ses côtés, une jolie femme, dévouée, aimante. Le face-à-face du bourreau et de la victime va-t-il déboucher sur un bain de sang ? Ah, suspense ! Un suspense d'autant plus fort que Ruth Rendell mène son lecteur sur un chemin semé de pièges et d'embûches.

Fine mouche, la romancière anglaise semble prendre un cruel plaisir à repousser le dernier instant. *Mais elle* n'est pas seulement une tacticienne. Elle sait aussi traquer ses personnages, déchirer leurs *masques* d'anges diaboliques. Ruth Rendell, à l'évidence, n'aime pas les crapules. Comment lui en vouloir. C'est moral, non ?

BERNARD GÉNIÈS.

★ **L'HOMME A LA TORTUE, de Ruth Rendell. Traduit de l'anglais par Michel Courtois-Fourcy. Calmann-Lévy, 300 p., 89 F.**

• D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Dans les grottes de Slovénie...

JE reviens de Slovénie. Le regard de l'interlocuteur manifeste un certain flottement, exprime son ignorance. La Slovénie ?... On sait que, dans l'Europe d'aujourd'hui, c'est une des six républiques de Yougoslavie (République socialiste fédérative), la plus occidentale, la plus riche, la plus industrialisée, celle qui exporte le plus, malgré une population de quelque 1 800 000 habitants seulement. Cela, c'est l'explication politique contemporaine. Mais ce qu'on sait moins quand on n'est pas né dans les Balkans, c'est que les Slovènes, leur langue et leur culture débordent largement les frontières administratives : en Autriche, au nord, dans la Carinthie ; à l'est, sur l'autre rive du Danube, en Hongrie, dans la Pannonie ; en Italie, à l'ouest, sur le Carso, vers Gorizia et Trieste. Trieste qui fut, un temps, la ville où vivaient le plus de Slovènes. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

On n'imagine pas, aujourd'hui, qu'il y ait eu autant de cultures dans l'Europe ; on confond sans s'en rendre compte Tchécoslovaquie, Slovénie, Slovaquie... et les guerres balkaniques nous ont donné trop de maux de tête et de mauvaises notes pour que nous puissions nous y retrouver. Alors, remontons sur le Karst, comme on disait en allemand (*Carso* en italien, *Kras* en slovène), en Yougoslavie, tout près de la frontière, où vient d'avoir lieu, pour la seconde fois, le Congrès des écrivains slovènes et où le Prix Vilenica 1987 a été remis solennellement à l'écrivain autrichien Peter Handke. (L'an dernier, le prix était allé à Fulvio Tomizza, né en Istrie, dont *la Vie meilleure* a paru cette année aux Editions Picquier.)

La cérémonie se passait, entre stalactites et stalagmites, dans une des nombreuses grottes qui truffent le Karst slovène, ces reliefs calcaires où les eaux se sont enfouies au point de former des milliers de canyons sauvages et de grottes immenses et merveilleuses, comme celle de Vilenica où, devant un public très ému, l'auteur de *la Femme gauchère* et de *l'Outrage au public* lut en deux langues — en allemand et en slovène — son discours. Une scène souterraine improvisée à la splendeur cosmique, tout près de Lipica, le pays des pur-sang blancs lippizans, joyaux des haras impériaux de l'école équestre de Vienne.


PHOTO EUGEN BAVCAR

Peter Handke dans la grotte de Vilenica.

HANDKE — né en 1942 — Autrichien de mère slovène, qui fut élevé dans cette région-là, vit aujourd'hui à Salzbourg, après avoir résidé à Paris. Il se souvient qu'il a beaucoup aimé marcher dans ces vallées intouchées, vers ces grottes et ces villages de paysans où il a gardé des amis, dans ce pays où fourmillent les poètes et qu'il évoqua en opposant la jeunesse du passé à la tristesse du lauréat vieilli. « *Il y a dix ans*, déclara-t-il, *j'étais ici, à Lipica. J'ai parcouru les vallées et les grottes. J'étais jeune. Aujourd'hui, j'obtiens ce prix et je ne suis plus jeune...* » Arriver sur le Karst, c'était peut-être pour lui arriver là où l'amenait sa nostalgie. Là où s'arrête l'Europe centrale et où commence le monde méditerranéen... Et paradoxalement, c'est grâce à lui, l'auteur de *l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty*, que nous venons de découvrir en France un remarquable romancier slovène, Florjan Lipus — né en 1937, — citoyen autrichien comme Handke, vivant dans cette Carinthie (où l'on compte une minorité de quelque 40 000 Slovènes) où la langue est à peine tolérée, bannie des écoles et de l'administration, pourchassée par l'organisation nationaliste du Heimatdienst (Au service de la patrie). C'est Handke, qui a traduit en allemand le texte slovène de Lipus, qui provoqua la curiosité d'un grand éditeur français pour *l'Elève Tjaz* (1), roman de révolte d'un adolescent dont l'écriture, dans son ardeur opiniâtre, ne peut laisser aucun lecteur indifférent. Sans la caution d'un des plus célèbres écrivains d'aujourd'hui, qui se serait intéressé à ce très beau livre écrit dans une « trop petite langue », il y a dix ans, par un homme qui mêle toutes les contradictions, toutes les tares ? Puisque sa mère est morte à Ravensbrück tandis que son père combattait aux côtés des nazis ! Et que lui écrit en langue slovène.

Veno Taufer, le poète qui préside l'Association des écrivains de Slovénie et met toute sa passion à organiser ce congrès qui veut déborder les frontières et SE FAIRE CONNAITRE par l'Europe, Veno Taufer tentait de nous faire mieux comprendre ce qu'est un pays qui n'existe pas sur les cartes, comparant sa culture aux « *eaux du Karst qui jaillissent, disparaissent et réapparaissent avec un autre nom. Tout en étant les mêmes... Beaucoup de peuples d'Europe sont comme ces rivières* ».

Slovénie inconnue, installée sur ces terres des confins balkaniques depuis plus de douze siècles, christianisée par les Bavarois vers le huitième siècle puis, de l'Est, par Cyrille et Methode, autonome politiquement jusqu'à ce qu'elle soit battue... par les Francs de Charlemagne, il y a plus de mille ans ! Convoitée plus tard par les différents féodaux de la région puis, en même temps, par les premiers Habsbourg et les patriarches d'Aquilée et de Trieste. Slovénie qui n'eut jamais, contrairement aux peuples voisins, d'Etat indépendant, mais qui, malgré tout, garde la nostalgie de l'empire austro-hongrois grâce à Marie-Thérèse, cette « *habile ménagère impériale* », comme l'appelle Enzo Bettiza dans son très beau (et très instructif) roman *le Fantôme de Trieste* (2), si révélateur sur les nationalismes, les langues, les religions qui déchirent le grand port de l'Istrie à la veille de la première guerre mondiale.

Slovénie qui profite de ce dix-huitième siècle des Lumières pour créer à Ljubljana des académies culturelles puis une Société philharmonique dont fut membre Beethoven. Slovénie qui profite pendant quatre ans (1809-1813) de l'occupation française puisque c'est Napoléon qui autorise la langue slovène dans les écoles et les administrations et que c'est grâce à Charles Nodier et au périodique qu'il dirige à Ljubljana, *le Télégraphe illyrien*, que se recrée une identité culturelle. Notamment grâce à Frantzé Preseren (1800-1849), le poète romantique le plus célèbre. (« *Terre de Carniole, notre mère, / Verrons-nous le bout de nos pleurs, / Renaîtra-t-il un jour l'honneur, / Dans le cœur de tes fils, mes frères (3) ?* »)

Au vingtième siècle, après deux guerres, on retrouve les Slovènes divisés, germanisés ou italianisés, ayant combattu qui avec les Alliés, qui avec les Allemands, « *Slaves du Sud* » qui se sont frottés à tant de cultures : « *La culture slovène, c'est comme un chrysanthème blanc à la boutonnière d'un mendiant* », a écrit joliment le poète Ivan Cankar, qui serait universellement célèbre s'il n'avait appartenu à un petit pays, à une culture plus petite encore. Tel le poète Srecko Kosovel (1904-1926), hanté par la mort, ou le prosateur Ciril Kosmac (1910-1980), créateur inspiré (4), ou encore le poète Gregor Strnisa (né en 1930), unanimement admiré, qui vient de mourir, ou encore le Slovène de Trieste Boris Pahor, auteur de *Nécropole*, sur sa déportation à Dachau, ou de *la Ville dans la baie (Mecto u zalistu)*. Prosateurs et poètes jamais traduits ou publiés trop confidentiellement pour être lus comme ils le méritent.

Excusez cette longue digression sur le passé qui, avec ses jacqueries, ses pilleurs turcs, ses conquérants byzantins, ses partages à la suite d'alliances entre les grandes puissances, fonde la culture et les aspirations de ces autochtones qui ont toujours subi l'Histoire et qui rêvent aujourd'hui d'une confédération de nations libres à l'intérieur de la Yougoslavie, sans idée de séparatisme, disent-ils.

D'OU les discussions interminables empreintes d'une nostalgie de l'empire, avec le rêve de recréer, de cette mosaïque des peuples de l'Europe centrale, une Mitteleuropa que Yalta a démembrée et que l'histoire de chacune des autres cultures (Serbie, Albanie, Kosovo, Croatie, Macédoine, Transylvanie, etc.) rend plutôt impossible. Mitteleuropa mythique. « *Je ne me sens aucunement mitteleuropéen. Pour moi, c'est seulement une notion météorologique* », disait drôlement Peter Handke. Ou géographique, comme le rappelait cette vieille diligence sur laquelle on lit encore : « *Dunaj, Trst, Lipica* » (Vienne, Trieste, Lipica)...

Ce que corroborait brillamment le germaniste polyglotte Claudio Magris, philosophe et historien vivant à Trieste, lorsqu'il expliquait que ce qui avait fait la grandeur de l'Autriche avait disparu : « *L'élément central, ce qui avait unifié, internationalisé la Mitteleuropa*, déclarait-il, *c'étaient la culture allemande et la culture juive. Mais toutes deux ont été massacrées, d'où une explosion de toutes les petites cultures qui ne trouvaient plus où s'ancrer.* » Drame des confins hachés, malaxés, sans égards, dont parle toute l'œuvre du Polonais de Lituanie (et de Californie) Czeslaw Milosz...

La Mitteleuropa — personne n'utilise plus le vocable d'« Europe de l'Est » — aboutit aujourd'hui à un renforcement de l'identité nationale et c'est un fantôme de l'Autriche que l'on retrouvait à Vilenica, où se rencontraient surtout les peuples de l'empire : les plus nombreux, avec les Slovènes étaient les Autrichiens, les Italiens, les Hongrois, ainsi que quelques Polonais et quelques Allemands; le Tchèque Hrabal n'avait pas été autorisé à venir. Quant aux Yougoslaves — Serbes, Bosniaques ou Macédoniens, — ils brillaient par leur absence à peu près totale.

« *Les Slovènes n'ont n'y ambassade ni Etat pour se présenter à l'Europe. Ils n'ont que leur culture* », explique Eugen Bavcar, sorte d'ambassadeur à Paris de sa culture, à laquelle il tient plus que tout. Voyant privé du sens de la vue qui ne cesse de nous transmettre sa vision intérieure du monde en photographiant ce qu'il ne voit plus. « *Vilenica*, dit-il, *c'est l'ambassade des Slovènes, dans une grotte. Sous la terre. Il ne faut pas se cacher dans la grotte, il faut venir au soleil.* »

L'an prochain, le Congrès des écrivains de Slovénie aura lieu à Ljubljana, la capitale.

(1) *L'Elève Tjaz*. Texte original slovène traduit d'après la version allemande de Peter Handke et Helga Mracnikar par Anne Gaudu. (Gallimard, 1987).

(2) Enzo Bettiza : *le Fantôme de Trieste* (Gallimard, 1960).

(3) *Preseren*, présenté et traduit par Marc Alyn. Formes et langages, 1982 (Marguerittes-Gard).

(4) *Kosovel*, par Marc Alyn (Seghers, « Poètes d'aujourd'hui », 1965). De Ciril Kosmac, ont été publiés : *la Ballade de la trompette et du nuage* (POF, 1977) et *Une journée de printemps* (POF, 1982). Voir aussi *Tantadruy* dans une anthologie de *Nouvelles slovènes* (Seghers, 1969).

L'apocalypse selon saint Günter

(Suite de la page 17.)

S'il est un reproche que l'on peut adresser à ce dernier, c'est d'avoir bâclé sa copie. A la fois roman fantastique et futuriste, entrecoupé de poèmes à la manière romantique, essai, pamphlet, journal intime, *la Ratte* aborde (à l'exception, curieusement, du SIDA) tous les grands problèmes qui font la « une » de notre siècle finissant.

C'est un livre, au demeurant, plein de cocasserie. Parmi les morceaux de bravoure : la dispersion des créatures fantastiques, chassées de la forêt par les bulldozers, dans un pêle-mêle surréaliste où tous les rôles sont intervertis.

S'expliquant sur son propos, Günter Grass a précisé qu'il avait voulu, dans *la Ratte*, abolir les notions mêmes de passé, présent et futur, pour leur substituer un « *quatrième temps* » où, tout devenant simultané, s'éclairerait mutuellement. L'auteur a-t-il poussé, cette fois, un peu trop loin la difficulté ? *La Ratte* est, il faut l'avouer, un livre irritant qu'on est souvent tenté de fermer, en concluant hâtivement que la montagne a accouché d'une souris (1).

Mais soyons juste. En Allemagne ou en France, quel est l'écrivain capable de mener ainsi son lecteur à travers le dédale d'un tel ouvrage, par la seule force d'une imagination intarissable, la seule magie d'une écriture inimitable ?

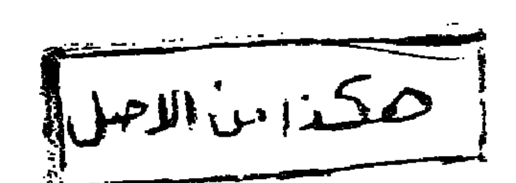
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

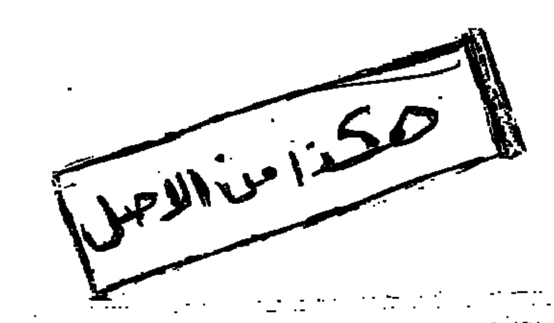
★ **LA RATTE, de Günter Grass, traduit de l'allemand par Jean Amsler, Seuil, 446 p., 130 F.**

(1) Voir l'entretien que Günter Grass avait accordé à l'écrivain Eva Figes à Berlin au moment de la sortie de *la Ratte* (« *le Monde des livres* » du 7 mars 1986).









15 ANS
DE RELATIONS PUBLIQUES
L'EXPERIENCE D'UN LEADER

1972 La perspective de mise en exploitation d'un gisement de fluorine, à quelques kilomètres de la colline de Vézelay, est sérieusement compromise par les attaques des diverses associations de protection de la nature. **Pechiney** confie à Actis la mission d'organiser sa campagne d'information.

1973 L'inauguration à Reims de l'usine Krema-Hollywood est l'occasion pour **General Foods France** de mettre en place une stratégie de communication auprès de la presse, des distributeurs et de son personnel. Actis est chargé du projet et de sa réalisation.

1974 Les carriers, accusés d'être des destructeurs privilégiés de l'environnement, font l'objet d'attaques violentes de la part de la presse, des associations de défense, des pouvoirs publics et des élus.
Actis sera responsable de la campagne relations publiques de l'**Union Nationale des Producteurs de Granulats.**

1975 Le général Franco vient de mourir, l'Espagne est isolée sur le plan politique. Le **Gouvernement d'Adolfo Suarez** confie à Actis le soin de créer l'image de la «Nouvelle Espagne» en Europe.

1976 La Direction des Routes du Ministère des Transports, inquiète des bouleversements dus à l'anarchie des départs en vacances, décide d'organiser une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion publique : le concept de **Bison Futé** est né. Actis sera chargé de son lancement.

1977 Le **Ministère de la Santé** décide de lancer une vaste campagne anti-tabac auprès des jeunes. Actis sera chargé de l'ensemble du programme relations publiques auprès des milieux scolaires, médicaux et de la presse.

1978 Afin de faire découvrir au grand public un secteur industriel souvent mal connu, Actis est chargé de la campagne relations publiques de la **Fédération Française de la Chaussure** et organise dans ce cadre des journées nationales «portes ouvertes» dans plus de 200 entreprises françaises.

1979 La **Société Placoplâtre,** leader sur son marché, désire développer son image de marque auprès de sa distribution : le dossier sera confié à Actis.

1980 La station thermale de **Contrexéville** souhaite augmenter sa notoriété en lançant une nouvelle formule originale : le forfait-ligne. Les relations publiques de la station sont confiées à Actis.

1981 **L'Association Française des Banques** confie à Actis la réalisation d'une première étude de l'image des banques en France incluant une analyse comparative de ce qui prévaut à cet égard sur les principales places européennes. La façon dont les banques sont alors perçues incite l'A.F.B. à engager dès 1982 une politique de communication professionnelle ambitieuse, dans un cadre pluri-annuel.

1982 **Mattel,** leader mondial du jouet, charge Actis de positionner son image d'entreprise et celle de ses produits.

1983 La Fédération Française de l'Industrie des Produits de Parfumerie, de Beauté et de Toilette charge Actis de concevoir et d'organiser les **Premières Rencontres Internationales de la Parfumerie** à Paris.

1984 La **compagnie d'assurances Le Secours** (groupe Présence) confie à Actis la mission de concevoir sa stratégie globale de communication.

1985 Actis prend en charge la politique de communication auprès du monde agricole et de la presse de la **Coopérative de Pau,** l'un des premiers producteurs européens de maïs.

1986 La **Compagnie des Agents de Change** demande l'appui de Finactis (filiale d'Actis spécialisée en communication financière) pour l'assister dans la conception et la mise en œuvre de sa politique d'information et de sensibilisation des milieux professionnels, à l'occasion de l'introduction à la Bourse de Paris d'un marché en continu de ses négociations.

1987 Le **Secrétariat d'Etat chargé du Tourisme** confie à Public-Actis (filiale d'Actis spécialisée dans les relations avec les pouvoirs publics) sa campagne de relations publiques aux U.S.A.



RELATIONS PUBLIQUES

78, AV. RAYMOND-POINCARE, 75116 PARIS, TEL. (1) 45.00.41.79

Société anonyme au capital de 1.000.000 de francs
Date de création : septembre 1972
Partenaire français du réseau international de relations publiques Ogilvy and Mather

DOMAINES D'ACTIVITE D'ACTIS

Communication interne

• Réalisation d'audits de communication.
• Conception de stratégies de communication interne.
• Elaboration des outils d'information (journaux d'entreprises, forums, conventions, programmes audio-visuels...).

Communication financière (Finactis)

• Communication des entreprises, notamment des sociétés cotées, en direction des milieux financiers (presse boursière, analystes financiers, actionnaires...).
• Actions de communication institutionnelle pour des organismes financiers (banques, établissements financiers, agents de change, sociétés d'investissements...).
• Marketing du titre : études d'opinion et recherche stratégique.

Communication externe

• Conseil stratégique et élaboration de politique globale de communication.
• Campagnes de sensibilisation et d'information de l'opinion publique.
• Campagnes de communication auprès des leaders d'opinion.

Communication pouvoirs publics (Public-Actis)

• Conseil aux entreprises pour les relations avec les pouvoirs publics.
• Elaboration et réalisation de campagnes d'information vers les milieux politiques.
• Campagnes de relations publiques pour l'administration et les institutions politiques.

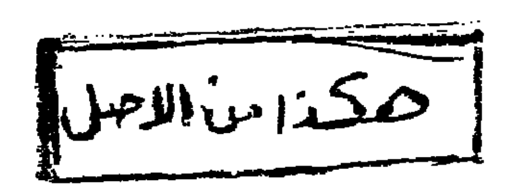
STRUCTURE D'ACTIS

40 collaborateurs permanents.
3 directions conseil.
2 filiales spécialisées :
Finactis,
Public-Actis.

Comité de direction

Direction générale : Jean-Claude Lemaignen
Directeurs conseil : Dominique de Biasi
Béatrix Bogler
Frances Huffer
Direction Finactis : Paul Danloy
Direction Public-Actis : Hubert Bassot
Chargée de mission : Francine Mabire
Direction administration et finances :
Danielle Viaud

Pour toute information complémentaire, contacter Francine Mabire au (1) 45.00.41.79.



Culture

THÉATRE

Madame Rosa à Broadway

Héroïne de la Vie devant soi, de Romain Gary-Ajar, immortalisée au cinéma par Simone Signoret, Madame Rosa part à la conquête de Broadway sur une musique de Gilbert Bécaud.

Chez Madame Rosa, tout est de travers : les sentiments, la morale, et la maison. Dans le décor — magnifique — implanté sur la scène du Royal Theatre, en plein Broadway, il n'y a pas une ligne droite. Mais des escaliers branlants, des plans dangereusement inclinés, des lits en pente raide. Une rampe qui fait tout le tour du décor et donne — à plat — le sentiment d'un immeuble en hauteur. Sur le côté, le poste de télé de Mme Bouaffa, qui débite des images et des sons du Tour de France (en français, s'il vous plaît). Juste au-dessus, un mufti qui ponctue l'action par des versets du Coran. A côté, deux prostituées se partageant un même lieu de travail, puis une petite piaule où s'installera Madame Lola, travesti brésilien.

Au centre, une marmaille de toutes ethnies baignant dans une cacophonie de musique arabe et d'accordéon, une sorte de coalition arc-en-ciel, dont le seul but dans la vie — Momo, le petit Arabe en tête — semble être de donner bien du souci à leur marraine commune, une ancienne prostituée, reconvertie dans l'adoption temporaire, une formidable « yiddishe mama » aux cheveux mercurochrome, un dragon de tendresse : Madame Rosa.

Vous l'avez reconnu, nous sommes à Paris-Barbès, dans cet immeuble du quartier de la Goutte-d'Or où Simone Signoret faisait comprendre au petit Momo qu'il avait... *la Vie devant soi*. Le roman d'Emile Ajar (Romain Gary) et le film de Moshe Mizrahi sont aujourd'hui devenus un spectacle théâtral. Après une semaine frénétique d'avant-premières, *Roza* avec un z) fait jeudi soir ses débuts à Broadway, dans une mise en scène de Harold Prince, sur une musique de Gilbert Bécaud.

Gilbert Bécaud est, avec Charles Aznavour, le Français le plus connu aux Etats-Unis dans le domaine de la chanson. Plusieurs de ses tubes ont été numéro un aux hit-parades, *Et maintenant*, a été enregistré par tout le monde, de Judy Garland à Barbra Streisand. Le show-biz américain est fasciné par Bécaud, Bécaud est fasciné par Broadway. Depuis son *Opéra d'Aran*, il rêve de basculer de la simple chanson au spectacle complet. Mais il refuse de faire les choses à moitié : Broadway sera la voie royale, le metteur en scène Harold Prince en est le souverain incontesté. Depuis dix ans, de part et d'autre, il y a comme des appels du pied.

Une première tentative rapproche les deux hommes : une version musicale de *Cousin, cousine*. Le projet n'aboutit pas : si charmante que soit l'œuvre de base, elle manque de chair. Dans une salle de cinéma parisien, Bécaud découvre *la Vie devant soi*, c'est le choc et, pour lui, le déclic. Entre-temps, Hollywood tombe amoureux de Madame Rosa — Simone Signoret vient recueillir l'oscar du meilleur film étranger, Bécaud laisse tout tomber pour sa *Roza*.

Gros accueil du roman. L'acquisition des droits d'adaptation. Romain Gary, qui l'a écrit, meurt avant d'avoir réglé le problème. Pis encore, il signe *la Vie devant soi* d'un pseudonyme, qui se révèle être attaché à une véritable personne autre que l'auteur. La polka des avocats durera sept ans... Créée en province (Baltimore et Los Angeles), loin du bruit, de la fureur et des pressions du théâtre new-yorkais, *Roza* a pris, pour parvenir à Broadway, le chemin des écoliers. Aujourd'hui, tapi dans un palace de Manhattan, Gilbert Bécaud savoure son triomphe — le spectacle est né — et se ronge les ongles dans l'attente, ce soir, du verdict des critiques, capables de maintenir un spectacle en vie pendant cinq ans (*Cats*) ou de faire tomber le rideau en moins de huit jours (*Rags*).

Certes, le fantôme de Simone Signoret continue d'habiter Madame Rosa, mais la transformation opérée par Georgia Brown est époustouflante. Certes, le rituel juif méditerranéen — sepharade — est détourné vers le yiddish — rituel ashkenaze, — mais c'était sans doute la seule manière de se faire comprendre du public américain. Les deux momos (enfant et adolescent) sont superbes, et plus encore Bob Gunton dans le rôle de Madame Lola, transexuel en cours d'opération et travesti, infiniment supérieur à celui du film de Moshe Mizrahi.

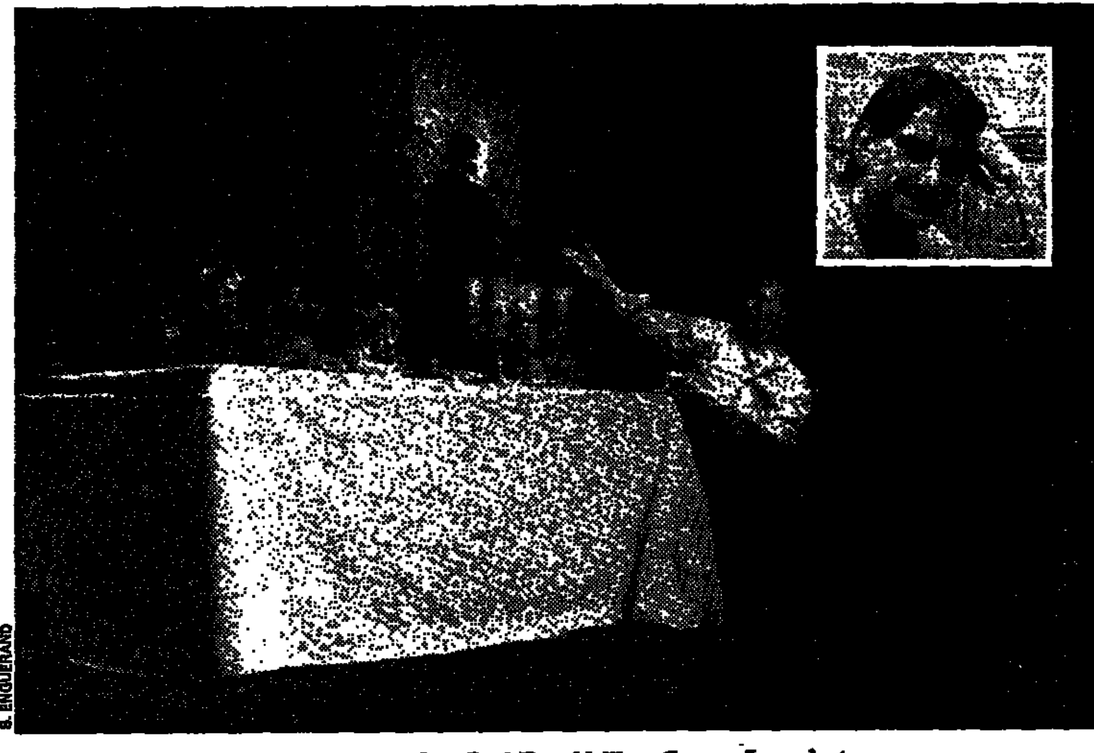
Enfin, la musique de Gilbert Bécaud sonne juste, efficace. Bécaud semble s'être bien accommodé des exigences d'un Broadway show. Sur ce plan-là, *Don't Make me Laugh*, le duo Roza-Lola, est un fort joli moment de comédie chantée. Sur les seize chansons, trois au moins sont des graines de tube : *Merci*, par Momo et Moishe déguisés en clown, *House in Algiers*, un tango-nostalgie, où Roza évoque le temps où elle était en maison à Alger, et surtout *Bravo bravo*, une grande mélodie dramatique où Roza revoit son enfance, son passé, son passage dans les camps, le numéro matricule tatoué sur son bras. A la fin de la chanson, il y a eu un long moment de silence, puis l'ovation a été telle que le spectacle a failli s'en trouver interrompu. Si, ce soir, la critique réagit de la même manière, Gilbert Bécaud aura gagné son pari.

HENRI BÉHAR.

Les interrogations de Georges Lavaudant

« Le théâtre, ce n'est pas la communication »

Le TNP présente au Théâtre de la Ville, à partir du 2 octobre, un doublé Brecht : Baal, *avec André Marcon*, la Jungle des villes, *avec François Marthouret. Deux mises en scène de Georges Lavaudant, créées à Villeurbanne* (le Monde *du 27 mai).*



S. ENGUERAND

André Marcon dans *Baal*. En médaillon : Georges Lavaudant

Pour la saison 1986-1987, la première de sa codirection au TNP, Georges Lavaudant a été très occupé : *le Balcon*, à Mexico, la reprise de *Palazzo mentale* et le film qu'il en a tiré. Puis les créations : *le Régent*, de Jean-Christophe Bailly, et les deux Brecht. Enfin, cet été à Aix-en-Provence, une nouvelle version de *l'Enlèvement au sérail*. Il fait ici le point sur ses activités, ses doutes, ses préoccupations, ses espoirs.

« *Cette année*, dit Georges Lavaudant, *je vais prendre le temps de réfléchir à ce que je peux faire, en dehors des spectacles, au TNP. Comment je peux en infléchir la ligne et si je dois le faire, d'ailleurs. Car le problème est que le TNP marche très bien. Ce n'est pas comme si j'arrivais dans un établissement où tout est à construire. La marge de manœuvre est réduite, l'action à mener délicate. Pourtant, si Roger Planchon m'a demandé de venir en tant que codirecteur, c'est pour agir. Mais j'ai besoin de mieux connaître la maison, son fonctionnement, ceux qui la font fonctionner, et j'ai besoin de discuter avec eux.*

» *Le public des théâtres diminue. On doit faire ressentir la nécessité du théâtre. On doit proposer quelque chose de plus intelligent, de plus sensible que tout le reste. A terme, le cinéma sera obligé de se poser les mêmes questions. Quand on est chez soi et que le monde entier vous arrive par la télévision, quelque chose doit déclencher l'envie de sortir, de se trouver ensemble avec des inconnus, dans une salle, que ce soit pour un film, pour une pièce. Après tant d'efforts pour banaliser l'acte d'aller au théâtre, il faut maintenant retrouver une force de déclic.*

» *Aujourd'hui, bien souvent, on essaie de monter les spectacles les meilleurs, l'un après l'autre, sans se préoccuper de l'identité du théâtre. De ce à quoi les spectateurs ont envie de s'identifier. En 1981, la situation politique a changé, et nous aussi. Nous ne menons plus le même combat, nous n'avons plus la même approche de la situation. Je parle pour ma génération, celle qui a démarré dans le début des années 70.*

» *Nous avions l'ambition d'un certain travail que nous n'avons pas mené jusqu'à son terme. De toute façon, le parcours en est sinueux, infini. Je crois, comme Antoine Vitez, que nous sommes condamnés à monter des œuvres qui nous tombent dessus, quoi qu'il arrive, avec ou sans argent, dans l'institution ou au dehors. On n'y échappe pas. Mais je ne crois pas qu'au bout d'un temps plus ou moins long on ait tout dit, et qu'alors on doive passer à autre chose.*

« Un babil qui aplatit »

» *Planchon est obsédé par une question : comment articuler le théâtre et l'image ? Qu'est-ce qui continue à vivre en dehors de la télévision ? Je me demande, quant à moi, si on peut faire exister non pas des lieux de résistance, mais simplement des endroits où on se passe de la télévision. Où, en revanche, pourrait s'instaurer une qualité de rencontre, sans rapport avec la multimédiatisation que l'on subit.*

» *Je n'ai pas envie de faire des spectacles pour les filmer. Au contraire, je tiens à ce qu'ils soient du pur théâtre. Comme j'ai la chance de disposer de moyens, je trouve intéressant d'utiliser le potentiel de comédiens, de décors, d'ateliers, pour réaliser des films, mais qui traitent de sujets impossibles à porter sur scène. Celui sur* Palazzo mentale *est un premier essai. Une tentative de décalage, et, quand les scènes sont seulement filmées, il est bâtard, inintéressant. Le cinéma est une gourmandise qu'on s'offre, une respiration. Il ne me sert pas à populariser mes spectacles... D'ailleurs je suis, je pourrais dire politiquement, contre l'image.*

» *Cette fameuse « communication » qui court les rues est le contraire de la rencontre : juste un babil qui mélange et aplatit. La classe politique y participe elle-même, toutes tendances confondues.*

» *Au théâtre, je n'ai pas envie de « faire de la communication », ce qui n'entraîne pas l'incommunicabilité, mais la poésie, qui ne passe d'ailleurs pas forcément par la parole. Bob Wilson, Kantor, sont des poètes. Le théâtre refuse le bavardage. Maladroitement parfois, parfois de façon pesante, il pose le fait que la parole est plus que le bavardage, l'être humain plus qu'une cible pour la consommation et le bulletin de vote, l'homme politique plus que la bande enregistreuse des désirs confus qui se promènent majoritairement.*

» *Quand nous avons abandonné l'idée de la révolution pour celle de démocratie, nous avons accepté de choisir le système le moins mauvais. Mais l'histoire n'est pas terminée. Cette rage qui me prend parfois ne peut pas ne pas rejaillir sur les spectacles. C'est la course de* Baal *l'asocial, qui meurt en toute injustice de trop aimer la vie. C'est la* Jungle des villes *qui décrit* « une » époque où le monde est trop plat, » où il faut nous échiner pour faire » surgir des objectifs de combat ».

» *Au nom des idéologies, de terribles fautes ont été commises, c'est vrai. Je m'en trouve solidaire, c'est-à-dire que je ne me reconnais pas le droit de les dénoncer de l'extérieur.*

» *Nous sommes submergés par une inflation de discours médiatiques, le danger est là, y compris au théâtre. Je crains la confusion entre les spectacles et le bruit fait autour, qui dénature non pas le travail lui-même, mais le contact entre le public et la représentation : la rencontre. Il faut sauvegarder l'attente, ce moment unique du pincement au cœur quand le silence se fait et que ça va commencer.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

VARIÉTÉS

Charles Aznavour au Palais des congrès

La bohème heureuse

Entre deux tours du monde parcourus avec gourmandise, Charles Aznavour triomphe à Paris.

Sept ans après son dernier passage à l'Olympia, Charles Aznavour revient chanter à Paris pour six semaines. En état de grâce. Avec du bonheur à chanter, à affiner voluptueusement chaque chanson, les « classiques » comme les sept nouvelles aujourd'hui présentées, à les envelopper de délicatesse et de tendresse, de simplicité et d'humanité.

Sur la scène du Palais des congrès, Aznavour règne avec une nonchalance souveraine, avec cette finesse animale empruntées aux crooners de jadis, racontant des histoires de cœur à cœur, de désespoir et de rêves parfois insensés, ouvrant la page des souvenirs, loin de la terre arménienne, des racines d'un peuple disséminé dans le monde. L'auteur de *la Mamma*, *Sur ma vie*, *la Bohème*, *Viens pleurer au creux de mon épaule* donne avec élégance une leçon de music-hall et rappelle subrepticement qu'après avoir fait sa propre synthèse du jazz, de la musique orientale et d'une tradition hexagonale proche du début du siècle, il est l'un de nos rares mélodistes populaires.

A ses débuts, il y a plus de trente ans, Charles Aznavour paraissait fragile, douloureux, en butte à l'hostilité d'une société fermée. Il a payé de sa personne, il s'est donné les moyens de la réussite et il est aujourd'hui le seul chanteur français à être vraiment connu dans le moindre recoin du monde. Chaque année, Aznavour chante dans vingt-cinq pays. Aux Etats-Unis, il se produit régulièrement dans une trentaine de villes, et à New-York il a reçu des *standing ovations* au Carnegie Hall, au Lincoln Center et, en juin dernier, à Radio-City Music-Hall.

Cette internationalisation solide lui a non seulement donné une forme de sécurité, mais une sorte de détachement heureux et, bien sûr, une maîtrise absolue de son aventure. Il y a deux ans, il a ainsi racheté tous les copyrights des albums qu'il avait réalisés chez Barclay pendant vingt ans. Il en a fait rééditer douze chez Trema. Parallèlement, il a publié deux nouveaux 33 tours, enregistrant en direct ses chansons : six titres en deux séances de trois heures.

A soixante-trois ans, Charles Aznavour ne songe nullement à dételer. Après le Palais des congrès, il entreprend une seconde tournée dans l'Hexagone. Puis il reprendra un tour du monde. Accompli à chaque fois avec gourmandise et une infinie curiosité.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des congrès, 20 h 30.

« La Chasse aux corbeaux », d'Eugène Labiche

L'argent n'a pas d'oreilles

Ce n'est pas la meilleure pièce de Labiche elle est jouée bizarrement, mais pourquoi ne pas aller voir une pièce de Labiche ?

Un froid de loup à Paris. Sur la berge du Pont-Neuf, 10 degrés au-dessous de zéro. Le nez du cheval (blanc) d'Henri IV est tout rouge, précise Labiche.

« *C'est moi ! Je suis venu me fiche à l'eau !* », déclare au public un grand type maigrichon, Criqueville. Il ôte sa pelisse, la tend à un clochard, apparaît en costume d'été, blanc, tout ce qui lui reste de sa garde-robe. « *Sans doute un Russe* », pense le clochard. « *Plutôt un planteur, qui se croit en Cochinchine* », pense un passant.

Criqueville n'a plus que 30 sous, pas de quoi vivre un jour de plus. Il s'approche de l'eau. « *Flûte, la Seine est prise !* » Il prie le clochard de lui briser la glace, moyennant 20 sous.

Voilà c'est fait. Grand seigneur, Criqueville fait au clochard donation entre vifs de sa pelisse, d'un vieux faux-col, et de « sa bibiothèque » : un petit volume relié. Le clodo l'ouvre et lit : « *Maître Corbeau, sur un arbre perché, tenait en son bec un fromage...* »

La Fontaine est l'écrivain qui ressemble le plus à Labiche : agilité du sketch, limpidité des images, impertinence correcte. Le clochard lit jusqu'au bout : « *Apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.* »

Criqueville tombe en arrêt. Finie la noyade. Il est sauvé. De ce pas, il va passer de la pommade aux gens du gratin, chefs d'entreprise, financiers ; leur soutirer de la galette, des emplois.

Les « maîtres » sont des zozos

Il n'est pas sûr que Criqueville ait bien compris la fable *le Corbeau et le Renard*. Il n'est pas sûr que la flatterie soit la clef de la réussite. Les deux acteurs de cette saynète sont des zozos : La Fontaine les nomme « Maître Renard », « Maître Corbeau », c'est se moquer d'eux ; il emploie rarement ce mot « Maître » avec ses animaux ; d'habitude il dit « un corbeau », « une belette » ; une fois il dit « Maître Aliboron », mais c'est un âne.

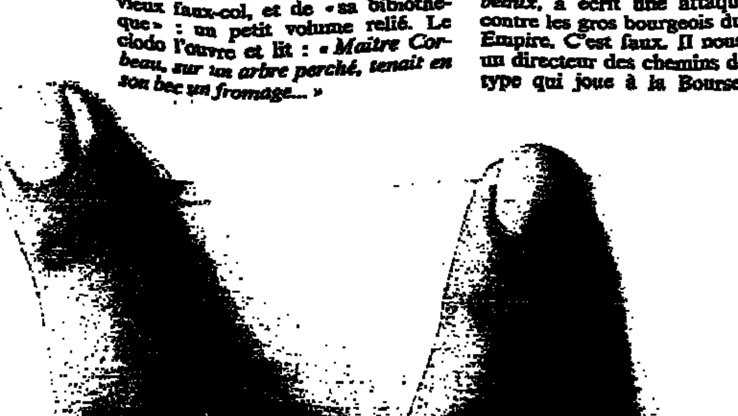
C'est une habitude de dire que Labiche, avec sa *Chasse aux corbeaux*, a écrit une attaque féroce contre les gros bourgeois du Second Empire. C'est faux. Il nous montre un directeur des chemins de fer, un type qui joue à la Bourse sur les « emprunts valaques », mais ils tiennent leurs intérêts, sans plus : ils « se défendent ». La pièce est plutôt la comédie d'un hurluberlu, ce Criqueville, qui croit réussir en faisant des bassesses, alors que, comme dit Labiche, la fortune « *n'a pas d'oreilles, on ne la flatte pas, on la place* ».

La Chasse aux corbeaux fut l'un des échecs de Labiche. Ce n'est pas étonnant, c'est une pièce trop longue. Labiche veut prouver quelque chose, défendre une thèse ; il s'embourbe dans les servitudes de l'action, et sa comédie n'est bonne, drôle, que dans les premières scènes, quand il part de zéro.

Régis Santon a eu envie de monter *la Chasse aux corbeaux*. Santon a beaucoup de talent, d'énergie. Il est de la catégorie des « bulldozers survoltés ». Il lance ses mises en scène comme s'il partait à l'attaque d'un fortin. Ce qui marche avec Courteline, avec Feydeau, qui sont des auteurs carrés, solides, mais pas avec Labiche, qui est un poète de l'extravagance, plus fragile. Et puis Santon commet l'erreur de construire sa mise en scène sur une gaucherie des protagonistes, avant tout sur une gaucherie de Criqueville, mais nous avons le sentiment que ce sont les acteurs eux-mêmes qui sont gauches, qui jouent mal.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Plaine, Paris, 20 h 30.



Une maison de la culture à Chambéry

La cohabitation

Le ministre de la culture inaugure à Chambéry le jeudi 1er octobre la maison de la culture qui sera ouverte dans dix jours.

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, coupe le jeudi 1er octobre le ruban de l'Espace Chambéry-André-Malraux (ECAM). Samedi 10 octobre, quatre éléphants, une montgolfière, une fanfare et des pyrotechniciens proclameront ouverte la maison de la culture de Chambéry et de la Savoie (MCCS). ECAM et MCCS sont en fait les deux noms d'un même établissement culturel dont l'architecture, au moins, fait l'unanimité : elle est signée Mario Botta et consiste en l'audacieuse articulation d'un parallélépipède et d'un demi-cylindre sur l'un des côtés du Carré Curial, nouveau pôle d'animation de la vie chambérienne.

De quelque nom qu'on le baptise, l'équipement marque l'aboutissement de vingt-quatre ans de combat associatif des Chambériens et des Savoyards en mal de maison de la culture. Leur projet, défendu à l'origine par un groupe de syndicalistes et de notables dont faisait partie l'actuel maire de Chambéry, M. Piere Dumas, est devenu, au fil des années, un enjeu politique trop crucial pour que se maintienne le contentieux à son propos.

Un maire socialiste, M. Francis Ampe, l'a soutenu entre 1977 et 1983, en dépit de divergences de vues au sein de la gauche, obtenant la signature d'un accord de financement ville-Etat. L'arrivée de M. Pierre Dumas (RPR) a fait craindre par la suite que la municipalité ne se désengage pour réaliser un équipement plus modeste dont elle contrôlerait la gestion. Il a fallu toute la diplomatie de la présidente de l'Association pour la maison de la culture (AMCCS), Mme Aurore Frasson-Marin, pour que tombent les dernières résistances. En apparence du moins.

Le nom de l'Association pour la maison de la culture n'apparaissait pas sur les invitations à l'inauguration officielle de ce 1er octobre. Et l'on pouvait remarquer dans le hall du bâtiment la présence de deux lieux d'accueil, la mairie ayant mis en place une billetterie informatisée. Dans dix jours, Ricardo Basualdo, ordonnateur de la fête pyrotechnique, devra prouver avec un carnaval de feu que l'art a le pouvoir de restaurer la convivialité.

BERNADETTE BOST.

Culture

NOTES

« Werther », de Pilar Miro

Référence littéraire : le roman épistolaire de Gœthe. *Référence musicale* : l'opéra un peu oublié de Massenet. Professeur de cinéma et quelque chose comme le Marcel Bluwal de la télévision espagnole (son catalogue va de Boccace à Strindberg), Pilar Miro a tout naturellement farci sa « libre adaptation des personnages de *Werther* », de dialogues découpés dans le texte et, au plus chaud des moments cruciaux (scènes d'amour, suicide du héros), d'airs ou de duos chantés (en français). Belle occasion de traiter – comme on dit à l'université – en l'enserrant tant bien que mal dans la réalité contemporaine (Werther reste professeur de grec mais Charlotte est un chirurgien surmené), les thèmes « emois » de l'amour-passion et de la raison, de l'éducation des enfants dans une société, qui ne leur est pas destinée, de la morale individuelle face aux lois et à l'ordre.

Le propos est si ambitieux, les images si léchées, les personnages *si peu enracinés dans le* présent, par leurs attitudes, leurs réactions, leurs vêtements même, les paysages si peu reconnaissables, qu'on assiste *sans broncher, et non sans une* certaine jouissance intellectuelle, à des scènes ailleurs insupportables : conversations philosophiques après une chasse au sanglier ; échanges amoureux dans un café d'opérette.

Divertissement distingué pour esprits cultivés. Mais ce genre de jeu sur les grands textes, ce genre d'emprunts pluridisciplinaires, sont tellement dans la *manière de Godard qu'on ne peut* s'empêcher de rêver tout du long avec nostalgie aux farces coupables et au salmigondis philosophico-lyrique que la Suisse, *sur un tel sujet*, nous aurait concoctés.

ANNE REY.

« Spirale » de Christopher Frank

L'air désespéré, assis dans un jardin public sous la pluie qui lui fait une coiffure de noyé, Richard Berry regarde des ouvriers remontant une statue de femme de l'eau du bassin. Il y a un mystère dans la vie de Jérôme – c'est le nom du personnage. *Hélas*, les *révélations* progressives d'un récit par retours en arrière ne font pas honneur à l'imagination de Christopher Frank. Passe encore pour l'obsession amoureuse qu'inspire à Jérôme celle *qui répond* au prénom peu commun de Simorre : Claire Nebout passe, disparaît, reparaît, traînant dans son sillage le néo-romantisme de la passion. L'actrice est *irréprochable*, mais le scénario l'entoure d'un bric-à-brac de conventions dramatiques, avec faune de riches oisifs et de parasites (dont, inévitablement, un homosexuel, Jean Bouise en architecte). Les images sont raffinées, les décors et les accessoires aussi ; la mise en scène organise tout cela comme un roman-photo qui voudrait se faire prendre pour une tragédie. Depuis *Femmes de personne*, Christopher Frank s'égare. Quelle *méduse* l'a piqué cette année ?

J. S.

Cours sur la mode

Pour la première fois à Paris, une série de cours sur l'histoire de la mode aura lieu chaque vendredi à 14 h 30, au petit auditorium du Musée d'art moderne. Les douze *conférences organisées par le Musée* de la mode et du costume couvrent la période 1900-1950. Guillaume Garnier, conservateur du palais Galliera, évoquera les Worth (27 novembre), *Jacques* Doucet, couturier et mécène (4 décembre), Paul Poiret et le temps des Bballets russes (11 décembre), Jeanne Lanvin ou la diversité, Gabrielle Chanel et la « garçonne », Madeleine Vionnet, créatrice du « biais » (8, 15, 29 janvier), *Schiaparelli et le sur*réalisme (19 février) enfin les modes néo-classiques et baroques des années 30 (26 février) et les modes de guerre (1914-1918 et 1939-1945).

Fabienne Falluel, également conservatrice du palais Galliera, abordera les rapports de la mode *avec la photographie* de 1900 à 1940 (18 décembre), ainsi qu'avec les arts décoratifs (22 janvier).

★ Renseignements : 42-74-22-02 (poste 208).

Communication

La nouvelle réglementation de la télévision par câble

Une ouverture négociée aux chaînes étrangères

Les nouvelles règles de la télévision par câble sont enfin arrivées, un *an après le vote de la loi* sur l'audiovisuel. Le progrès est indéniable : le précédent gouvernement avait mis plus de trois ans à sortir de la guerre de tranchées que se livraient exploitants du câble, collectivités locales et professionnels des programmes. *Cette fois*, le compromis a été plus aisé à obtenir et le résultat plus libéral.

Conscient des difficultés des réseaux câblés dont la commercialisation débute à peine, le ministère de la culture et de la communication a voulu alléger les contraintes de l'exploitation. Ainsi, la durée des autorisations accordées par la Commission nationale de la communication et des libertés est fixée à vingt ans au lieu de cinq. L'exploitant n'est pas responsable du contenu des programmes qu'il diffuse sauf quand il en est lui-même producteur. Enfin, les réseaux câblés ne sont plus obligés de fournir un programme de télévision locale, dont la *rentabilité paraît à beaucoup* aléatoire.

Libéral avec les exploitants, le décret s'aligne, à l'égard des fournisseurs français de programmes, sur la *législation* des réseaux hertziens : mêmes règles pour la publicité ou pour la diffusion des films que sur les chaînes nationales. Le gouvernement n'a pas suivi la CNCL, qui voulait interdire aux chaînes payantes de faire de la publicité. *« Les chaînes thématiques à péage sont un des points forts du câble,* explique-t-on dans l'entourage de M. François Léotard. *Elles doivent bénéficier, pour se lancer, des ressources d'une publicité très ciblée, qui ne risque pas de déstabiliser le marché.* » Les chaînes payantes consacrées au cinéma sont, elles, alignées sur le régime de Canal Plus : publicité limitée aux émissions en clair et 25 % des recettes consacrés à l'achat de films.

Le canal local, s'il existe, bénéficiera pour sa part d'une importante *dérogation : la possibilité de pro*grammer plus de films en multipliant les rediffusions. Une initiative qui risque de concurrencer les salles de cinéma même si les rediffusions sont limitées à trois et si la dérogation est accordée après avis d'une *commission paritaire. Enfin les ser*vices de télé-achat, grand succès actuel du câble américain, sont totalement libres et ne dépendent pas d'une autorisation de la CNCL. Les treize « sages » se sont – on s'en souvient – montrés hostiles à la diffusion par des chaînes nationales de ces émissions commercialisant des marchandises auprès des téléspectateurs.

Mais chaînes thématiques et services de *télé-achat sont* encore pour demain. Victimes de la pénurie de programmes, les réseaux câblés ne servent le plus souvent, aujourd'hui, qu'à la diffusion des chaînes françaises existantes et des télévisions étrangères. C'est dans ce dernier cas *que se posent* les problèmes les plus délicats. Qu'elles soient belges, suisses, anglaises ou américaines, ces chaînes ne respectent pas les normes françaises en matière de publicité ou de programmation. Faut-il dès lors les interdire comme sur les réseaux suisses, les censurer en partie, au risque d'alourdir les charges des réseaux ? Faut-il au contraire les laisser diffuser, au risque de déstabiliser le marché national et de perdre toute chance de négocier une *réglementation* européenne proche des normes françaises ?

Le ministère de la culture et de la communication n'a pas adopté une attitude frileuse. Les chaînes étrangères sont accueillies dans la limite de la moitié des canaux d'un réseau (au lieu de 30 % dans le précédent *décret*). *Mais* la *réglementation* distingue plusieurs cas de figure. Les programmes en langue étrangère non sous-titrés ne sont pas obligés de se conformer aux normes françaises *car ils n'ont que* peu *d'incidence* sur l'audience. En revanche, les programmes étrangers francophones devront, eux, s'adapter aux règles publicitaires françaises, et ce avant *1991. Pour le cinéma*, ils bénéficieront de dérogations sur le nombre de films et les jours de diffusion, mais doivent s'engager à se rapprocher progressivement des normes nationales. Un tel accord a déjà été négocié avec RTL Télévision, et les pouvoirs publics *ne désespèrent pas* d'y rallier la Radiotélévision belge francophone.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La baisse de la fréquentation des salles obscures

M. Léotard souhaite une concertation cinéma-télévision

M. François Léotard a saisi, mercredi 30 septembre, l'occasion que lui offrait le premier anniversaire de sa loi pour lancer un appel à une nouvelle concertation cinéma-télévision. Le ministre de la culture et de la communication a également demandé aux chaînes de « *participer de façon importante à une action forte de promotion du cinéma en salle* ».

Un double appel pour une urgence. La baisse de la fréquentation des salles obscures prend aujourd'hui des allures de catastrophe sans précédent. « *De Berezina* », disent, sans exagérer, les professionnels concernés. Les 200 millions de *spectateurs de 1982 n'étaient plus* que 163 millions l'an dernier. Et la chute ne cesse de s'accélérer. La fréquentation a officiellement baissé de 16 % au premier semestre, un pourcentage que d'aucuns estiment encore sous-estimé. Et on évalue à cent cinquante le nombre des salles qui devraient fermer cette année.

Si la qualité des films français est parfois mise en cause, c'est bien sûr la télévision qui est unanimement *dénoncée. Les chaînes, autorisées à* diffuser chacune 192 longs métrages annuellement – 364 pour Canal Plus, – sont soupçonnées de dépasser allégrement des quotas déjà considérés par les exploitants comme trop élevés. N'en profitent-elles pas pour diffuser jusqu'à six films à 20 h 30 les lundis et mardis ?

Cette chute de la fréquentation engendre en tout cas une exaspéra*tion et une colère* croissantes. C'est ainsi que les exploitants refusent aujourd'hui de participer aux négociations engagées par les producteurs et les diffuseurs avec Canal Plus pour un réaménagement de son cahier des charges et que le ministre de la culture a reçu ces derniers jours de véritables lettres d'insultes. M. Pierre Pezet, *président* de la Fédération nationale des cinémas français (les exploitants), lui a donc adressé un télégramme lui enjoignant d'« *intervenir d'urgence* ».

Le double appel lancé par M. Léotard suffira-t-il à calmer le jeu ? Fidèle à son libéralisme traditionnel – et peut-être aussi pour contourner certains obstacles juridiques liés à la privatisation de TF 1, – le *ministre préfère* laisser professionnels du cinéma et de la télévision établir eux-mêmes une nouvelle donne aboutissant à la diminution du nombre de films diffusés sur le petit écran aux heures de grande écoute. « *Quitte*, dit-on rue de Valois, *à intervenir si les pourparlers s'enlisent.* » Une attitude pour l'instant sévèrement commentée par les exploitants, qui craignent que cette « *démarche libérale ne soit pour M. Léotard une tentative de se désengager du dossier* ».

P.-A. G.

Enquête judiciaire sur quelques radios privées

(*Suite de la première page.*)

L'association a pour objet de « *développer l'existence d'un médium radiophonique de haute tenue, vraiment libre, loyalement ouvert à toute l'opposition et n'ayant pas d'ennemis à droite.* » Voilà qui est clair, mais n'explique pas pourquoi la présentation du plan de fréquences faite par la CNCL place Radio-Courtoisie dans la caté*gorie des radios dites* « *culturelles* », alors que Radio-Solidarité se voit placée, elle, parmi les radios dites « d'opinion ». Curieuse typologie et étrange pluralisme, puisque se côtoient désormais sur la bande FM Radio-Solidarité et son projet dissident, au grand dam de plusieurs membres de la CNCL, qui, jusqu'au dernier moment, souhaitaient un arbitrage entre les deux.

Ensuite, Radio-Orient. Son autorisation ne fut une surprise pour personne. Elle illustre avec éclat l'efficacité d'un patient travail de *lobbying* commencé au temps de la Haute Autorité et couronné par la CNCL. Un *lobbying* étendu à tous les secteurs, à tous les niveaux, à tous les partis, avec un panache étonnant. Le directeur de Radio-Orient, M. El Shammah, un Libanais fortuné, a su, il est vrai, faire preuve de persuasion et aussi de séduction à l'égard des pouvoirs et de leurs représentants. Et nombreux parmi ces derniers sont certainement *ceux qui*, de l'Elysée à Matignon, se rappellent sa table généreuse et ses largesses.

Pirate de 1983 à l'été 1987, elle était parfaitement tolérée, et apparaissait, disait-on à la CNCL avec un air navré, « incontournable ». Toutes les radios, il est vrai, ne bénéficient pas de tant d'appuis au nombre desquels la Ligue arabe des Etats arabes, de nombreuses ambas*sades et, surtout*, l'Arabie *saoudite*. Emettant essentiellement en langue arabe, la station affiche son ambition délibérément commerciale. C'est pourtant dans la catégorie des radios « religieuses » que la CNCL l'a classée.

Vient enfin Radio-AYP, la station arménienne curieusement mariée à une radio berbère. Radio-AYP, inconnue jusqu'à présent au bataillon des radios parisiennes mais préférées, par les « sages » à Radio-Ask, la radio associative arménienne autorisée à Paris depuis 1982 et soutenue par vingt-huit associations représentatives de la communauté. Les projets – dits « de papier » – ne *devaient certes pas* être exclus *a priori* de la sélection CNCL. Encore pouvait-on attendre de nouveaux projets retenus au détriment de radios plus anciennes – condamnées donc à fermer leur antenne – une qualité, une originalité, une solidité et, dans le cas des radios de communauté, une représentativité supérieure à leurs malheureuses aînées. Telle n'est apparemment pas le cas de Radio-AYP, sans doute la plus « *suspecte* » *de ces nouvelles radios.*

Son directeur s'appelle Pierre Mouselli, d'origine arménienne et de nationalité libanaise, fourreur de profession et patron des magasins Pierrot le loup, à Paris. Un personnage connu des services de fisc et de la police – c'est lui qui, en janvier 1984, avait fait l'objet d'un curieux kidnapping par trois détectives espagnols – et de tous ceux qui, un jour, se sont intéressés... à Radio-Montmartre. Pas seulement parce que la radio flon-flon, solide dans les sondages et dans le cœur des amateurs de *tango, d'Aimable et de Glo*ria Lasso diffuse inlassablement des messages à la gloire des fourrures Pierrot le loup – allant même jusqu'à organiser le week-end des thés dansants au siège même du magasin, – mais aussi parce que Pierre Mouselli, officiellement président de l'association « Radio-Montmartre pro-*musique* » *est sans* doute son principal financier. Certes, la radio est apparemment prospère. Mais l'examen des comptes et du jeu des diverses associations d'auditeurs créés autour de la radio font apparaître une succession de manœuvres frauduleuses qui ont intrigué plusieurs adhérents.

Association Radio-Montmartre pro-musique, association Club des amis de Radio-Montmartre, Association Club français des spectacles radio TV les Amis de Radio-Montmartre. De quoi embrouiller *les défenseurs les plus fervents de* Radio Montmartre qui, souscrivant à l'une des associations, recevaient une carte au nom de l'autre, ne recevaient jamais de convocation pour une assemblée générale, et ont fini par obtenir par ordonnance du 27 mai 1986, du président du tribunal de grande justice de Paris, la désignation d'un administrateur judiciaire avec mission d'examiner *les différentes associations. Les inté*rêts et les dirigeants de celles-ci se confondent et se croisent pour mieux dissimuler leurs activités. Elles sont également liées à la société CIRTES (Compagnie internationale de radiodiffusion de télévision d'enregistrement et de sonorisation), domiciliée à la même adresse, et exploitant la *radio. Les documents comptables* font en effet apparaître, sous couvert d'échanges de prestations entre la société et l'association Radio-Montmartre pro-musique, d'étonnants jeux d'écriture qui viseraient à dissumuler – « blanchir » – des sommes importantes, réduire le bénéfice de la société et dissimuler *les charges fiscales pesant sur elles.*

Une enquête est donc en cours, l'association et la CIRTES ayant même fait l'objet en juin dernier *d'une assignation en référé d'heure* en heure. Sur la sellette : Guy Noël, fondateur et patron de Radio-Montmartre (de son vrai nom Ismaïl Loufti)... et Pierre Mouselli.

La CNCL était-elle au courant des liens aussi étroits entre les deux stations ? Difficile malgré les affirmation de certains membres d'imaginer le contraire, les services des Renseignements généraux disposant de longue date de fiches éloquentes sur MM. Noël et Mouselli, et l'administration de la CNCL ayant même imaginé, au mois de juillet, un mariage entre les deux stations. Après tout, Radio-AYP ne compte-t-*elle pas à son conseil* d'administration, outre le frère de M. Mouselli – Bernard, – deux techniciens et animateurs de Radio-Montmartre ? Et les studios – dits « secrets » – de Radio-AYP ne sont-ils pas situés dans les mêmes locaux (rue de Burcq, dans le dix-huitième arrondissement) que ceux de Radio-*Montmartre* ?

Un émissaire de confiance de Guy Noël et de *Pierre Mouselli* a joué, auprès de la CNCL, l'avocat des *deux radios : Raymond Marcillac*, « ancien » de l'ORTF (comme Guy Noël), collaborateur de Radio-Montmartre, et très lié à M. Michel Droit qui fut, en d'autres temps, son témoin de moralité.

Le dossier est troublant. Représentative de la communauté arménienne, AYP ne l'est assurément pas. Témoin du pluralisme des acteurs de la FM ? Non plus, puisque *l'opération* conduit à confier deux fréquences au même homme, lequel dispose *d'ailleurs* d'autres stations en Italie et sur la Côte d'Azur. Fiable ? Les péripéties de Radio-Montmartre et les enquêtes en cours – ou en sommeil – devraient pour le moins susciter la méfiance. Alors pourquoi Radio-AYP ? Et même, *malgré son succès d'audience indé*niable, pourquoi Radio-Montmartre ?

Des parrains influents se sont, c'est vrai, penchés sur leur berceau. M. Jean-Claude Gaudin, député de *Marseille, est monté au créneau ;* M. Santini, nouveau secrétaire d'Etat à la communication, a également manifesté clairement son intérêt pour AYP. Enfin, le ministère de l'intérieur, par l'intermédiaire d'un conseiller technique du cabinet de M. Charles Pasqua, a, lui aussi donné au dossier AYP le coup de *pouce qu'il fallait...*

Dernière coïncidence : certains *documents prêtent une même* adresse, rue de Courcelles, à M. Mouselli et au président du comité de défense des auditeurs de Radio-Solidarité.

ANNICK COJEAN.

Changement de formule et de capital

Lancement du « Nouveau VSD »

VSD (Vendredi-Samedi-Dimanche), l'hebdomadaire du week-end fondé en septembre 1977 par Maurice Siégel, ancien directeur général d'Europe 1 décédé en 1985, change sa formule et adopte le titre *Nouveau VSD*. Son format se *réduit, le papier gagne en qualité et* la photo couleur est largement privilégiée. *VSD* transforme aussi la structure de son capital : auparavant détenu par une trentaine d'actionnaires, de la famille Siégel à Beghin-Say et L'Oréal, l'hebdomadaire sera prochainement contrôlé par une holding majoritaire, dans laquelle figu*rent* la veuve de Maurice Siégel, Mme Geneviève Siégel, son fils, M. François Siégel, directeur de la publication, d'autres membres de sa famille et des personnes physiques déjà actionnaires (MM. Daniel Hechter, Eddy Barclay, etc.). Le capital de *VSD Investissement* – douze millions de francs – est complété par des actionnaires déjà présents dans le capital et par la Banque de gestion privée et l'Institut de développement industriel (IDI).

● **51 % des Français estiment que la qualité des programmes de télévision a baissé.** – Selon un sondage BVA, réalisé le 26 septembre auprès d'un *échantillon* représentatif de mille cinq personnes, publié le 1er octobre par *Paris-Match*, 51 % des Français pensent que la qualité de la télévision a baissé, alors que 47 % jugent qu'il y a davantage de programmes intéressants à regarder.

70 % des personnes interrogées pensent que TF 1 a eu tort de licen*cier* Michel Polac, et 75 % *que la* suppression de « Droit de réponse » est une atteinte à la liberté d'expression. Ils sont 43 % à estimer que la publicité doit être réservée aux chaînes privées et la redevance aux chaînes publiques.

Ils sont divisés enfin sur le fait de savoir si la Commission nationale de la *communication* et des *libertés* (CNCL) remplit bien ou non sa mission : 33 % de *oui*, 30 % *de non* et 37 % qui ne savent pas. De même pour le président de la République qui a mis en cause la CNCL : 32 % estiment qu'il a eu raison, 25 % ne sont pas d'accord et 43 % ne savent pas.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

L'INDIADE, Cartoucherie du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30.

MAILHOT Moderne (48-74-16-82), 21 h.

LA BATAILLE DE CHAILLOT, Confluences (43-87-71-05), 20 h 30.

CANDALEIO, *Cité, Grande salle* (45-89-38-69), 20 h 30.

SYLVIE JOLY, Tristan Bernard (45-72-47-17), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) : 19 h 30 : Le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (42-96-06-11) : 19 h 30 : Le Triptyque, de Puccini.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h : Dialogues des Carmélites.

THÉÂTRE MONTPARNASSE (43-22-77-30) Grande salle : 21 h : Autres horizons. Petite salle : 21 h : C'était hier.

CHAILLOT (47-27-81-15) Théâtre Gémier : 20 h 30, Excelsior ; Grand théâtre : Prometeo.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) *20 h 30 : Genousie.*

PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.

TEP (43-64-80-80) (L), mar., mer., ven., sam. 20 h 30 + jeu. 19 h et dim. 15 h : Entre passions et prairie.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (Ma.). Débats/Rencontres : 18 h 30 : Habitat et santé ; Cinéma-Vidéo : Vidéo-Information : 16 h : Ce monde pourri qui nous entoure, réal. BBC ; 19 h : Une journée ordinaire, de C. Ochrent ; Vidéo-Musique : 16 h : Ernani, de Verdi ; 19 h : Léonard Bernstein ; Salle Garance : cycle du cinéma brésilien : 17 h 30 : Chico Rei, de Lima Junior ; 20 h 30 : Tenda dos milagres, de N.P. dos Santos ; Cinéma du musée : 18 h : Antonin Artaud et le cinéma, de L. Poirier. Concerts/Spectacles : 21 h : Un amour.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS 20 h 30 : Barbara.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) 20 h 30 : The Great Hunger.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : J.-P. Sèvres.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a *quelqu'une* ; 22 h 30 : *Joue-moi un air de* tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.

CLUB DES POÈTES (47-05-06-03) 22 h : Festival de poésie insolite d'A. Allais à *A. Frédérique*.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque ; 18 h 30 : Histoire du tigre.

LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

MAG'AIRS *(43-25-19-92) 20 h 30 :* Spectacles en chansons.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 20 h : *P. Pellerin ; 22 h 45 :* Tie break.

TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 15 : le détournement d'avion le plus fou de l'année ; sam. 15 h : La timbale.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26) 21 h : Elysée...moi.

Le music-hall

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : R. Lahaye.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 15 : M. Valette.

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h : Ligue d'improvisation *française*.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 23 h 15 : Cabaret animalier de C. Gautier.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

OLYMPIA (47-42-82-45), 20 h 30 : M. Leeb.

PALAIS DES CONGRÈS (46-40-28-20), 21 h : C. Aznavour.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 22 h : Timsit.

TAC STUDIO (43-73-74-47) 20 h 15 : C. Gilys.

THÉÂTRE TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : S. Joly.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : La croisade des fous ; 22 h : l'*Ascète de San Clemente* et la Vierge Marie.

18 THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Minuit maximum ; 22 h : Cie M. Dhallu.

Les concerts

Musée d'Orsay, 18 h 30 : P. Balloy (baryton), H. du Plessis (piano) (Debussy, Albeniz, Fauré.)

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, *D. Barenboïm (dir.) (Mozart, Requiem,* Symphonie N° 39)

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique au temps de Saint Louis, musique élisabéthaine).

Jeudi 1er octobre

Eglise St-Sulpice, 20 h 30 : Ensemble vocal P. Marco, Atelier du Centre d'études polyphoniques et chorales, M. Piquemal (dir.) (Widor, Finzi).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-57-71), 20 h 30 : Groupe Ordéal.

BERCY (43-46-12-21), 20 h 30 : J. Hallyday.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : D. Doriz sextet.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : M. Ducret Trio.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Trouble Funk.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h : C. Vander trio.

KISS (48-87-89-64), 24 h : Pela.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25), Tao et V. Bucher Trio.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet P. et H. Florens.

NEW COPA (42-65-91-06), 20 h 30 : Bailly Spinto.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Ismael Lo.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Ad Lib de B. Chapellier.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h 30 : Irakli Orchestra (Hommage à Armstrong).

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : E. Le Lann, G. Ferris, C. Alvim, A. Scott.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : C. *Tyler ensemble.*

SLOW CLUB (42-33-84-30), J. Lacroix.

SUNSET (42-61-46-60), 21 h 30 : L. Winsberg, A. Debiossat, J.-R. Dallercy, *J. Allouche.*

TABLE D'HARMONIE (43-54-59-47), 22 h 30 : L. Mazetier.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-35-58-37), 22 h et 24 h : *Raul Bar*boza.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, La Castiglione, de G. Combret ; Hommage à H. Hawks : 19 h : Après nous le déluge (v.o.) ; 21 h 15 : Viva Villa ! (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Clochemerle, de P. Chenal ; 17 h, Invasion, de H. Santiago ; 19 h 30, l'Affaire Cicéron, de J. L. Mankiewicz (v.o.)

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e *(47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.O. et V.F. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.F. : *Gaumont Opéra, 2e* (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont *Convention, 15e* (48-28-42-27).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DEBOIRES (a., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, *6e (46-33-79-38) ; George* V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, *9e (47-70-33-88)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Epée-de-Bois, *5e (43-37-57-47).*

COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

*EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) v.f. : Maxé*ville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – *V.f. : Montparnos, 14e (43-27-*52-37).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'HOMME VOILÉ (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, *3e (42-72-94-56), h. sp.*

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, *1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-*Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées *Lincoln, 8e (43-59-36-14).*

MELO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MIRIANA (Youg., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, *8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e* (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-33-44).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : *Trois Balzac (Fr.), 8e (45-61-10-60).* – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, *9e (47-70-63-40).*

PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Rex, 2e (42-36-83-93).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), H. sp. : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), *v.o. : Action Ecoles*, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 6e (43-54-07-76) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, *8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – *V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-*Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUL MAN (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : *Miramar, 14e (43-20-89-52).*

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-*Juillet-Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-*Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e *(45-22-46-01).*

SPIRALE : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio *Galande, 5e (43-54-72-71), h. sp.*

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

THE ASSAULT (Hol., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

37°2 LE MATIN (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VALLÉE FANTOME (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : *Utopia, 5e (43-26-84-65).*

WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DU SOUVENIR. Film français d'Alain Mazars. Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA BAMBA Film américain de Luis Valdez. – V.O. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE CHANT DES SIRÈNES Film canadien de Patricia Rozema. Forum Orien Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE JOURNAL D'UN FOU. Film français de Roger Coggio : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Le Bastille, 11e (43-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MALADIE D'AMOUR. Film français de Jacques Deray. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; *14 Juillet-Bastille*, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK. Film américain de G. Miller, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugre*nelle, 15e (45-75-79-79)* ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montpar*nasse, 6e (45-74-94-94)* ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43.36.23.44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 17e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SPIRALE. Film français de C. Frank : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE. Film britannique de P. Greenaway, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

WERTHER. Film espagnol de P. Miro, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 OCTOBRE

« Les primitifs italiens du musée Fresch d'Ajaccio », 12 heures et 15 heures, musée du Louvre, pavillon de Flore (M. Adda).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« Tombes célèbres du cimetière du Père Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Arts et curiosités).

« Hôtels et jardins autour de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30 métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 14 h 30, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais nord, place des Vosges », *14 h 30*, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau (G. Botteau).

« Histoire d'un parc de Marie de Médicis à nos jours : le *Luxembourg* », 15 heures, 15, rue de Vaugirard (Monuments historiques).

« Le village de Bercy », 15 heures, métro Bercy, sortie vers le Palais omnisports (Monuments historiques).

« Notre-Dame de Paris et les bâtisseurs de cathédrales », 15 heures, portail central (Monuments historiques).

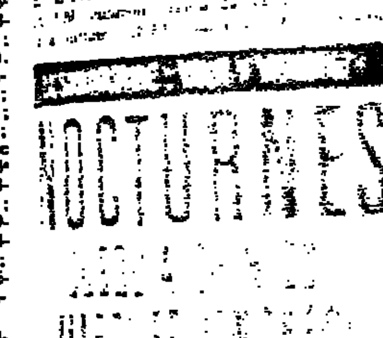
« La cour Carrée, la colonnade et les appartements royaux du Louvre », 15 heures, métro Louvre, sortie (D. Bouchard).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Beaux hôtels de la rue du Bac, les jardins des *Missions étrangères* », 15 heures, métro Bac, sortie (I. Hauller).

« Le sacre des *rois de France*, à l'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

« Présence africaine à la fondation Dapper », 15 heures, 50, avenue Victor-Hugo (Paris et son histoire).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 1er octobre

TF 1

20.35 Série : Chahut-Bahut. De Jean Sagols. 22.25 Magazine : Le monde en face. De Christine Ockrent, Bernard Laine et Alain Ranger. Comment intégrer les immigrés ? 23.40 Journal. 0.00 Permission de minuit.

A 2

20.30 Cinéma : Maigret tend un piège ■ Film français de Jean Delannoy (1957). Avec Jean Gabin, Annie Girardot. 22.30 Magazine : Edition spéciale. D'Alain Wieder, présenté par Bernard Rapp. Thème : 1957-1987, du premier spoutnik à la station orbitale. 23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle.

FR 3

20.30 INC. Propriétaires-locataires : les nouvelles règles du jeu. 20.35 Cinéma : Loulou ■■■ Film français de Maurice Pialat (1980). Avec Isabelle Huppert, Gérard Depardieu, Guy Marchand, Humbert Balsan. 22.25 Journal. 22.50 Magazine : Océaniques. 23.45 Musiques, musique. La villageoise, de Rameau, par Huguette Dreyfus, clavecin.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Zelig ■■ Film américain de Woody Allen (1983). Avec Woody Allen, Mia Farrow. 21.45 Flash d'informations. 21.50 Cinéma : La fureur de vaincre ■ Film chinois de Lo Wei (1972). Avec Bruce Lee, Nora Miao, Tien Fong, Bob Baker. 23.40 Cinéma : Breeders □ Film américain de Tim Kincaid (1983). 0.55 Téléfilm : Finnegan remet ça. De Joan Micklin Silver.

LA 5

20.30 Téléfilm : Scrupules. De Alan J. Levi. 22.15 Série : Capitaine Furillo. 23.10 Série : Lou Grant. (rediff.). 0.05 Série : Max la menace. Qui sauvera qui ? (rediff.). 0.35 Série : Les chevaliers du ciel. 1.05 Feuilleton : Le temps des copains. 1.30 Les cinq dernières minutes.

M 6

20.35 Série : Les têtes brûlées. Pilote de la série (rediff.). 22.05 M 6 M Magazine. Joris Ivens en Chine ; Portrait de Wim Wenders ; Un reportage sur Sandrine Bonnaire ; Introduction au film *les Amants de la nuit*. 22.20 Journal et météo. 22.30 Cinéma : les Amants de la nuit ■■ Film américain de Nicholas Ray (1947). 0.15 Club 6. Invités : Robert Hossein, Corinne Bacara. 1.00 25 images seconde. 1.05 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Mona l'amour. D'Hervé Royer. 21.30 Musique : Emotion-mutation. La danse du canard ; La mouvance post-rock-industrielle-mail art se tourne vers le compact ; Spécial Jon Rose. 22.30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Sulpice) : Symphonie n° 10, op. 73, de Widor ; Orchestra pour deux orgues, de Finzi ; Messe pour deux chœurs et deux orgues, op. 36, de Widor, par Daniel Roth (orgue) ; Marc Cadiot (orgue), Sophie-Véronique Choplin (orgue), l'Ensemble vocal Patrick Marco, l'atelier du Centre d'études polyphoniques et les Chorales de Paris, dir. Michel Picquemal. 23.07 Club de la musique contemporaine. En direct de Musica 87 à Strasbourg.

Vendredi 2 octobre

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. (20e épisode.) 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. (20e épisode.) 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. 15.10 Série : Claudine. D'Edouard Molinaro, d'après l'œuvre de Colette. 3e épisode : Claudine en ménage. 16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16. Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. 17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. Entre deux mondes. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo.



20.35 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Invité d'honneur : l'abbé Pierre. Avec Jean-Jacques Goldmann, Blues Trottoir, Louis Bertignac et Les Visiteurs, Gypsiking's, Jil Kaplan, Tina Turner (clip en exclusivité), Gilbert Montagné, Michel Noir, qui joue du violoncelle, Christophe Malavoy, Richard Bohringer et Tom Novembre, qui chantent en trio. 22.35 Série : Drôles d'occupations. D'Alain Boudet. 4. Une armée est passée. 23.35 Journal. 23.45 Magazine : Rapido.

A 2

13.45 Magazine : Domicile A2. De Liliane Bordoni, présenté par Marc Bessou. Avec pour la partie variétés : Jamais bleu, Marie-Paule Belle ; à 13.50, série : Chapeau melon et bottes de cuir (Chasse au trésor). 15.05 Magazine : Domicile A 2 (suite). 15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Domicile A 2 (suite). 17.15 Récré A 2. 17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres. 18.50 Variétés : Un DB de plus. De Didier Barbelivien. Avec Yves Duteil, Patrick Bruel, Pet Shop Boys, Chanael. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Jeu : Le bon mot d'A 2. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Qui c'est ce garçon ? De Nadine Trintignant et Nicole de Buron. Avec Marlène Jobert, Ugo Tognazzi. (4e épisode.) 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Visages de femmes », sont invités : Jean Chalon (*Florence et Louise, les magnifiques*), Violaine de Cordon (*Vivement les femmes !*), Michèle Fitoussi (*le Ras-le-bol des superwomen*), Christel Mouchard (*Aventurières en crinoline*), Geneviève Reynes (*Couvents de femmes*), Françoise Sagan (*Sarah Bernhardt*). 22.55 Journal. 23.05 Ciné-club : La femme à abattre ■ Film américain de Bretaigne Windust et Raoul Walsh (1951). Avec Humphrey Bogart.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. 14.00 Magazine : Océaniques. La danse contemporaine en France (rediff.). 15.00 Flash d'informations. 15.03 Série : Jeux de lois. 15.30 Série : La révolution romantique. 16.20 Documentaire : La mémoire des pôles. De Paul-Emile Victor. La conquête des pôles. 16.40 Jeu : Cherchez la France. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Dessin animé : Croc-note show. Le piano. 17.35 Magazine : Astr3sante. 17.45 Documentaire : La Grande Pyramide. 18.00 Dessin animé : Mister T. 18.30 Feuilleton : Thibaud, ou les croisades. 20e épisode : Le marin de Gênes. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. La moelle osseuse. 20.05 Jeux : La classe. ▶ 20.35 Feuilleton : Guillaume Tell. De Georges Mihalka. 1er épisode : Le banquet. 20.57 Jeu. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell. 2e épisode : Le prisonnier. 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Tahiti-dollars. 22.20 Journal. 22.40 Documentaire : Tous en ligne. De Marianne Lamour et Eddy Cherky. Le téléphone à travers le dessin, le théâtre, le cinéma. 23.35 Musiques, musique. Concerto pour piano n° 3 de Beethoven, par la Philharmonie de chambre de Pologne, dir. Michel Beroff, avec Gabriela Montero, piano.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Recherche Susan, désespérément ■ Film américain de Susan Seidelman (1985). Avec Rosanna Arquette, Madonna, Aidan Quinn, Mark Blum. 15.55 Cinéma : Adieu poulet ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1975). Avec Patrick Dewaere, Lino Ventura, Victor Lanoux, Françoise Brion. 17.20 Cabou cadin. Bravestarr. 17.45 Série : Batman. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 18.45 Starquizz. Invités : Alice Dona, Henri Tisot, Valérie-Anne Giscard-d'Estaing. 19.14 Dessin animé : Le piaf. 19.15 Mytho-folies. Avec Michel Galabru. 19.25 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. 20.05 Football. Les coulisses. 20.30 Football. En direct du Parc des Princes, match de la 13e journée du championnat de France : Matra Racing-Paris-S.-G. 22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : l'Arnaqueur ■■■ Film américain de Robert Rossen (1961). Avec Paul Newman, Jackie Gleason, Piper Laurie, George C. Scott. 0.50 Boxe. (En direct de Pérouse, en Sicile.) Championnat du monde des super-welters (W.B.C.) : Lupe Aquino (E.-U.)-Gianfranco Rosi (Italie). 2.20 Cinéma : le Paltoquet ■■ Film français de Michel Deville (1986). 3.50 Cinéma : Piranhas ■ Film américain de Joe Dante (1978). 5.15 Téléfilm : Le convoi de la dernière chance. D'Earl Bellamy.

LA 5

13.35 Série : Les saintes chéries. Eve et la plage. 14.10 Série : Arsène Lupin. Arsène Lupin contre Herlock Sholmes. 15.30 Série : La grande vallée. Institutrice pour hors-la-loi. 16.30 Série : Max la menace. La blanchisserie sauvage. 17.00 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. 17.40 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.05 Hôtel, Charades. 19.00 Jeu : La porte magique. Animé par Michel Robbe. 19.30 5, rue du Théâtre. De Philippe Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Bon anniversaire. Emission de Patrick Sébastien. Avec Johnny Hallyday, Marie Myriam, Les Innocents, Marc Lavoine, Tina Charles, François Valéry, Hervé Villard. 22.00 Loto sportif : Foot vos jeux. 22.15 Série : L'inspecteur Derrick. Le crime de l'Europ-express. 23.20 Magazine : Bains de minuit. De Thierry Ardisson. 1.00 Série : Max la menace. La blanchisserie sauvage (rediff.). 1.30 Les cinq dernières minutes.

M 6

13.00 Série : Cher oncle Bill. Des cigognes et des fées (rediff.). 13.30 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 14.00 Côté corps, côté cœur. Un médecin parle aux femmes et répond en direct à leurs questions. 14.30 Série : Marcus Welby. 15.20 Magazine : Ciné 6 première (rediff.). 15.50 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Les espions. Bon anniversaire à tous. 18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. L'adieu (1re partie). 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. Compte à rebours. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint. La route de l'évasion. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire (5e épisode). 22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais. Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn ; Mr Lucky. 23.45 Magazine : Charmes (rediff.). 0.15 Musique.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'ogre alchimiste. Portrait-rencontre de Miklos Szentkuthy. 21.30 Musique : Black and blue. Lester Young, profession président, de Luc Delannoy. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 décembre 1986 à Sarrebruck) : La valse, de Ravel ; Symphonie n° 1, de Winbeck ; Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ré mineur, op. 30, de Rachmaninov, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Dennis Russel-Davies. 22.20 Premières loges. Alain Vanzo, ténor ; Henri Goraieb, piano. Œuvres de Delibes, Bizet, Gounod, Vanzo, Ciléa, Massenet. 23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives. Guido Cantelli et l'orchestre de la NBC.

Audience TV du 30 septembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.0	Santa Barbara 25.1	Actual. région. 5.8	Actual. région. 1.6	Mythofolies 2.6	Porte magique 6.3	Oncle Bill 3.7
19 h 45	48.2	Roue fortune 27.2	Bon mot d'A2 4.7	Actual. région. 4.2	Nulle part 1.6	5, rue Théâtre 6.8	Daktari 3.7
20 h 16	62.3	Journal 20.9	Journal 18.2	La classe 9.4	Nulle part 3.1	Journal 4.2	Daktari 5.8
20 h 55	63.9	Football 28.8	Marche siècle 11.0	Le Misanthrope 7.3	Ciné salles 2.6	Collaricocoshow 9.4	Dynastie 4.7
22 h 08	55.0	Football 28.8	Football 9.4	Le Misanthrope 5.8	Mode 3.1	Arabesque 6.3	Falcon Crest 1.6
22 h 44	34.6	Pirates 8.9	Football 13.1	Journal 4.2	Le Paltoquet 2.1	Le renard 5.2	Les espions 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 1er octobre à 0 h TU et le dimanche 2 octobre à 24 h TU.

Une dépression située sur le Golfe de Gascogne dirige sur la France un flux de sud. Des remontées d'air chaud venant d'Espagne provoqueront des averses ou pluies localement orageuses, principalement sur la moitié ouest. Samedi soir et dimanche un temps plus variable avec averses.

Vendredi : des passages nuageux sur l'ensemble du pays, particulièrement nombreux sur l'Ouest de la France.

Sur les Pyrénées, l'Aquitaine, la Vendée, les Pays de la Loire, la Bretagne, la Normandie, les nuages seront abondants. Ils pourront donner des ondées orageuses en cours de journée.

Sur le reste du pays, les nuages voileront le ciel mais la journée sera toutefois agréable. Le matin, les nuages seront plus nombreux sur Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, le Massif Central, la vallée du Rhône et le Jura. Mais vers la mi-journée, les brouillards locaux et les nuages bas disparaîtront. Dans le Golfe du Lion, les nuages tarderont à se dissiper et l'on pourra même avoir un peu de pluie ou bruine le matin près des côtes.

Sur l'extrême est du pays : de l'Alsace aux Vosges aux Alpes, à la Côte d'Azur et à la Corse, les nuages ne feront que de timides apparitions et la journée sera bien ensoleillée. La matinée sera brumeuse et quelques bancs de brouillards pourront se former en Alsace et dans les Vosges, mais ils se dissiperont rapidement.

Le matin, il fera : de 1 à 3 degrés dans l'Est, de 4 à 7 degrés dans le Centre, en Ile-de-France, en Bourgogne, en Champagne, dans les Ardennes et le Nord-Picardie, et de 8 à 11 degrés près des côtes de la Manche. Dans le Sud, il fera de 6 à 10 degrés dans l'intérieur et de 12 à 14 degrés près de l'Atlantique et de 12 à 15 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales sont en hausse : de 16 à 18 degrés sur la moitié nord, de 14 à 17 degrés près de la Manche. Dans le Sud, le thermomètre indiquera 20 à 22 degrés et même 22 à 25 degrés sur le littoral méditéranéen.

Le vent de sud-est sera modéré à assez fort près de la Méditerranée. Ailleurs, le vent de sud-est, et d'est près de la Manche sera faible à modéré.

Samedi : de la Bretagne aux Pays de Loire, le temps nuageux avec des pluies ou des averses localement orageuses laissera place en cours de journée à quelques éclaircies, mais des averses se produiront encore.

De l'Aquitaine au Massif Central et au Languedoc-Roussillon, les nuages, accompagnés de pluies et d'averses localement orageuses, persisteront toute la journée.

De la Picardie au Nord et au Bassin parisien, le ciel sera couvert dès le matin et des pluies ou des averses se produiront l'après-midi.

De la Champagne aux Vosges, à la Bourgogne et à Rhône-Alpes, le ciel sera nuageux avec quelques rares éclaircies.

Sur Provence-Côte d'Azur, les éclaircies, rares le matin, seront plus belles l'après-midi.

Un vent de sud assez fort soufflera dans la vallée du Rhône.

Les températures minimales seront comprises, par la moitié nord, entre 3 degrés dans l'Est et 8 à 10 degrés dans l'Ouest. Sur la moitié sud, elles varieront de 16 à 19 degrés dnas la moitié nord, de 20 à 24 degrés dans la moitié sud.

Dimanche : de la Normandie à la Bretagne et à la Vendée, des nuages accompagnés d'averses alterneront avec des éclaircies.

Du Nord à l'Ouest du Bassin parisien, au Massif Central, à l'Aquitaine et au Languedoc, persistera un temps nuageux avec des pluies et des averses localement orageuses.

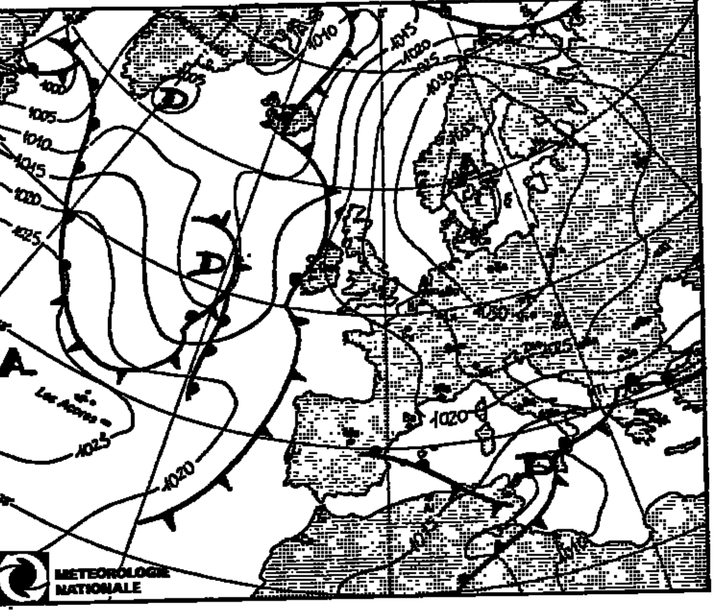
Des Vosges au Jura et aux Alpes, le ciel restera nuageux avec quelques éclaircies.

Sur Provence-Côte d'Azur, de belles éclaircies se développeront.

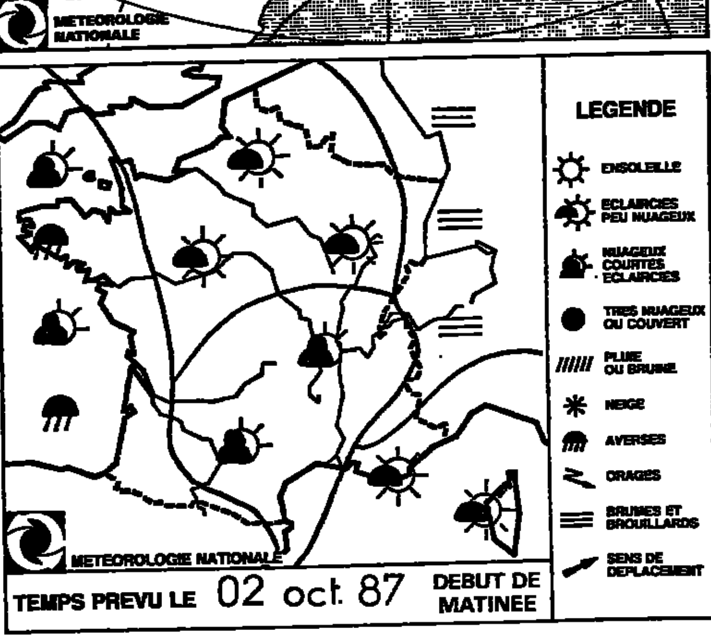
Le vent soufflera de sud dans la vallée du Rhône.

Les températures seront stationnaires.

SITUATION LE 1er OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE A 0 HEURE TU



LEGENDE : ENSOLEILLÉ — ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES — TRÈS NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DÉPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 02 oct. 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 1-10-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-9 à 6 heures TU et le 1er-10-1987 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	27	15	N
BIARRITZ	21	13	N
BORDEAUX	22	10	C
BOURGES	17	6	–
BREST	16	7	D
CAEN	16	3	D
CHERBOURG	14	7	D
CLERMONT-FERR.	18	8	C
DIJON	16	6	C
GRENOBLE St-M-H	20	7	B
LILLE	16	4	N
LIMOGES	18	9	N
LYON	18	9	N
MARSEILLE-MAR.	24	12	D
NANCY	15	1	N
NANTES	18	6	N
NICE	23	13	D
PARIS-MONTS.	16	7	D
PAU	25	11	N
PERPIGNAN	22	19	C
RENNES	18	5	N
ST-ÉTIENNE	20	10	N
STRASBOURG	16	2	N
TOURS	17	5	D
TOULOUSE	25	17	N
POINTE-A-P.	33	23	N

ÉTRANGER

ALGER	25	18	D
AMSTERDAM	15	7	N
ATHÈNES	28	21	N
BANGKOK	34	28	N
BARCELONE	25	18	P
BELGRADE	16	2	D
BERLIN	13	3	D
BRUXELLES	15	4	D
LE CAIRE	34	22	D
COPENHAGUE	13	3	B
DAKAR	30	22	P
DELHI	37	18	D
DJERBA	30	26	N
GENÈVE	14	4	D
HONGKONG	28	25	A
ISTANBUL	18	16	A
JÉRUSALEM	33	21	D
LISBONNE	25	18	C
LONDRES	17	7	N
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	13	2	N
MADRID	27	12	D
MARRAKECH	29	19	D
MEXICO	26	13	A
MILAN	18	10	N
MONTRÉAL	18	9	H
MOSCOU	8	2	C
NAIROBI	27	27	C
NEW-YORK	26	16	D
OSLO	14	0	D
PALMA-DE-MAL.	27	15	N
PÉKIN	27	18	N
RIO-DE-JANEIRO	27	20	D
ROME	24	12	D
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	12	3	N
SYDNEY	17	14	D
TOKYO	21	16	C
TUNIS	27	19	P
VARSOVIE	13	3	N
VENISE	18	7	D
VIENNE	12	6	D

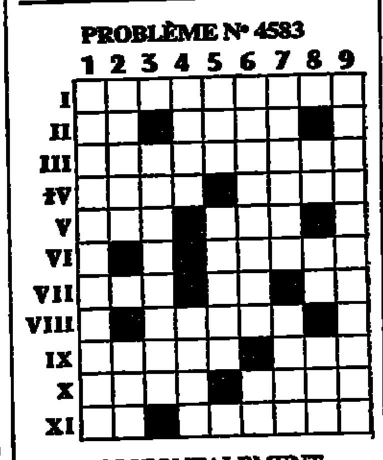
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4583



HORIZONTALEMENT

I. Dans les transports, il ne connaît pas les sens interdits. – II. Participe passé. Quitta le paradis peut-être pour en gagner un autre. – III. En matière de cheval, il est ferré. – IV. Porteur légendaire qui partit avec le sac au dos. Se montrer allergique aux pressions. – V. Endosse. Ouvrage lyrique. – VI. Chaîne bretonne. – VII. S'attaque aux réserves ou les défend âprement. Personnel. Bâtisseur hypothétique. – VIII. Décompose certaines radiations. – IX. Région drainée par la Drôme. Ainsi soit-il. – X. Le feu dans le maquis. Déjà entendue. – XI. Personnel. Promoteur d'un concours.

VERTICALEMENT

1. Maigrissent beaucoup au seuil de l'hiver. – 2. Sa valeur est souvent subordonnée à son ancienneté. En qualité et en quantité. – 3. Dressée d'un commun accord pour manifester un désaccord. – 4. Invite à une sortie. Est monnaie courante à l'étranger. – 5. Coupe la route de Michel Strogoff. Paradis perdu. – 6. Contours diplomatiques ou géographiques. Propos sans queue ni tête. – 7. Sa petitesse est à la mesure de sa hauteur. Contenant généralement moins précieux que son contenu. – 8. Note. Préposition. Un de nos voisins. – 9. Heureuse telle celle qui, comme Alice, a fait un beau voyage.

Solution du problème n° 4582

Horizontalement

I. Pense-bête. – II. Amour. Pot. – III. Roi. Epine. – IV. Atre. Acis. – V. Pied. Set. – VI. Losey. Are. – VII. Un. Net. Ut. – VIII. Ise. Nadar. – IX. Dé. Puni. – X. Spa. Diète. – XI. Emperier.

Verticalement

1. Parapluies. – 2. Emotions. Pe. – 3. Noires. Edam. – 4. Su. Eden. – 5. Ere. Yen. Dé. – 6. Pas. Tapir. – 7. Epicéa. Duel. – 8. Tonitruante. – 9. Etés. Etrier.

GUY BROUTY.

هكذا من الاصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– Gilles ARFI
et Francine MIMOUN,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Adèle, Hélène, Hermance,

le 24 septembre 1987, à l'Hôtel-Dieu du Pont-du-Rhône.

– Sylvaine de LINARES
et Didier SANDMAN,
ont la joie d'annoncer la naissance de la petite sœur de

David,

Gabrielle,

le 26 septembre 1987.

59, rue du Montparnasse,
75014 Paris.

Mariages

– Le professeur et Mme
Jean-Pierre HELD,
sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Marie-Christine
avec
M. Michel GRIFFON.

La bénédiction de Dieu leur a été donnée dans l'intimité, le 26 septembre 1987, en l'Eglise réformée de l'Annonciation.

49, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

Décès

– *Mme Pierre Bartholin,*
M. et Mme Jean-Olivier Bartholin
et leurs enfants,
Mme Catherine Auriault Bartholin
et ses enfants,
Mme Marine Bartholin
et ses enfants,
Mlle Hélène Bartholin
et Xavier Halouchery,
son fiancé,
Mme Eric Monod,
sa sœur et ses enfants,
Mlle Marcelle Girard,
Les familles Mettetal, Herrenschmidt
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BARTHOLIN,
ancien directeur de Pechiney,
ancien président
de la Société bancaire de Paris,
administrateur de sociétés,
président de l'Ecole alsacienne.

La cérémonie religieuse aura lieu à 9 heures, le lundi 5 octobre, en l'Eglise réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

« Seigneur apprends nous à marcher dans ta Lumière. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue de Condé,
75006 Paris.

[Né le 2 août 1913, à Paris, M. Pierre Bartholin, docteur en droit, licencié ès-lettres, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, a été directeur du service financier puis directeur (1965-1971) de la compagnie Pechiney, administrateur de sociétés, ainsi que professeur au collège des sciences sociales et à l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) (1975). Il présidait, depuis mars 1979, le conseil d'administration de l'Ecole alsacienne de Paris.]

– Mme Dominique Brieu,
Ses fils Antoine et Mathias,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Alain BRIEU.

Selon la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– *Le conseil d'administration de* l'Association générale des producteurs de blé,
Le conseil d'administration de l'Institut technique des céréales et des fourrages,
Le conseil d'administration d'Unigrains,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DELEAU,

leur ancien président,

survenu dans la nuit du 28 au 29 septembre 1987.

La cérémonie religieuse a lieu le jeudi 1er octobre à 15 heures, en l'église de *Monts-en-Ternois (Pas-de-Calais).*

[Jean Deleau, né le 25 décembre 1906 à Monts-en-Ternois, ingénieur agronome, licencié en droit, agriculteur, a occupé pendant de nombreuses années les fonctions suivantes : président de la chambre d'agriculture du Pas-de-Calais, premier vice-président du comité économique et social de la région Nord, membre du conseil économique et social, président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), président de l'Institut technique des céréales et des fourrages (ITCF), président d'Unigrains, vice-président de la FNSEA, membre du bureau de l'APCA, vice-président du *conseil central de l'ONIC, membre du conseil* supérieur du Plan, membre de la commission des comptes de la nation, membre de l'académie de l'agriculture, vice-président du comité *des organisations professionnelles agricoles* (COPA) de la Communauté économique européenne, président du comité consultatif des céréales de la CEE, membre de la section *d'orientation générale du conseil supérieur de la* recherche agronomique.]

– M. et Mme Robert Delmas,
M. et Mme Philippe Delmas,
Mlles Sophie et Caroline Delmas,
Parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à dix-huit ans de

Eric.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans le temple de Courlay, le 17 septembre 1987.

17420 Saint-Palais-sur-Mer.
3, cours de l'Europe,
17200 Royan.

– Tamara et Yannick Desportes,
ses parents,
Marc et Luc,
ses frères,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Dorine DESPORTES,
interne des hôpitaux de Paris,

disparue dans sa vingt-huitième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue du Roi-de-Sicile,
75004 Paris.

– *M. Jérôme Maffert,*
Marthieu, Charlotte et Jean,
Mme Madeleine Desvignes-Doll,
M. André Desvignes,
Mme J. Lemoine-Lefranc,
M. et Mme Serge Maffert,
M. et Mme Claude Allenbach,
M. et Mme Jacques Desvignes,
M. et Mme Nicolas Maffert,
M. et Mme Christophe Charpentier
et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Geneviève MAFFERT,
née Desvignes,

survenu le 23 septembre 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 28 septembre 1987, au temple protestant de Versailles.

« O Dieu, je cherche en toi mon refuge. »

Psaume 26.

– Anne Turner,
Olivier Foulquier,
Et leurs familles,
font part de la mort de leur mère

Mme Henri FOULQUIER,
née Augusta Andersen,

survenue le 27 septembre 1987, à Meudon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean Lassez,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Masset,
M. et Mme François Lacoste,
M. et Mme Francis Muller,
M. Jacques-Max Lassez,
Mme Josée Martin-Lassez,
M. et Mme Jean-*Louis* Lassez,
M. et Mme Daniel Lechanteux,
ses enfants,
Stéphane et Nathalie Caudron,
Valérie et Marion Masset,
Anne, Christine et Jean-Marie Lacoste,
Bettina et Eléonore Muller,
Frédéric Lassez,
Sarah Lassez,
Alice et Stéphanie Lechanteux,
ses petits-enfants,
Mathilde Caudron,
son arrière-petite-fille,
Mlle Louise Grégoire,
sa cousine,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean LASSEZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille des engagés volontaires
1914-1918,
chevalier du Mérite social,
magistrat honoraire,

survenu le 29 septembre 1987, à Neuilly, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly.

Anniversaires

– Une pensée émue est demandée aux amis de

Paul ELIASBERG

décédé le 1er octobre 1983.

– **Anne**
HEURGON-DESJARDINS,
fondatrice du Centre culturel
international de Cerisy-la-Salle,

nous a quittés il y a déjà dix ans.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Une messe sera célébrée le samedi 10 octobre 1987, à 20 h 30, en l'église de Cerisy.

– Pour le troisième anniversaire de la mort de

M. Pierre Louis
LAJUGIE de LA RENAUDIE,

que demeurent nombreux les souvenirs honorant sa mémoire.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Michel de VERNEJOUL,
née Monique Morin,

une messe sera célébrée le mercredi 7 octobre 1987, à 18 h 15, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.

Communications diverses

– Institut Pierre-Mendès-France. – *Conférence de M. Pierre Bérégovoy* sur : « Pierre Mendès France et la démocratie économique et sociale », le jeudi 8 octobre 1987, à 18 h 30 précises. Renseignements : 46-33-10-30.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le jeudi 1er octobre, à 14 h 30, salle Bourjac, Mme Tassabehji, épouse Fawal : « Etude syntaxo-lexicale, thématique et sociologique du « Livre des jours », de Taha Hussein ».

– Université Paris-I, le samedi 3 octobre, à 14 heures, école des Chartes, grande salle des cours, M. Louis Berges : « La société civile contre le recrutement à l'époque de la conscription militaire (1798-1814). Le cas des départements aquitains ».

– Université Paris-VIII, le samedi 3 octobre, à 14 heures, salle F 288, M. Robert Sayre : « La sociologie de la littérature : une tentative de synthèse critique ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 1er octobre 1987 :

DES DÉCRETS

● No 87-799 du 30 septembre 1987 modifiant le décret no 68-23 du 3 janvier 1968 portant organisation administrative et financière de la commission des opérations de bourse.

● No 87-801 et 87-802 du 29 septembre *1987 portant diverses modifications* au code de la Sécurité sociale.

Mort de Maurice Charretier sénateur du Vaucluse, maire de Carpentras

M. Maurice Charretier, sénateur (RI) du Vaucluse, maire de Carpentras et ancien ministre, est décédé, mercredi 30 septembre, en fin de matinée, des suites d'une hémorragie cérébrale, survenue *dans la nuit du vendredi 25 au* samedi 26 septembre.

Il sera remplacé au Sénat par M. Alain Dufaut (RPR), conseiller général d'Avignon-Ouest.

[Né le 17 septembre 1926 à Saint-Geniès-de-Comolas (Gard), Maurice *Charretier, résistant* dans le Vercors puis engagé volontaire pendant la seconde guerre mondiale, s'était inscrit au barreau de Carpentras en 1947. Elu maire de cette ville en 1965, à la tête d'une liste « apolitique », réélu en juin 1971 après l'annulation du scrutin du mois de mars précédent, puis régulièrement depuis lors, Maurice Charretier avait siégé au conseil général du Vaucluse de 1967 à 1973, date à laquelle il avait été battu. L'année suivante, il devint président de la fédération départementale des républicains indépendants, parti dont M. Valéry Giscard d'Estaing est alors le chef de file. En 1977, quand la FNRI s'est transformée en Partie républicain, Maurice Charretier avait accédé au secrétariat national, où il était chargé de la justice et au bureau politique de cette formation. L'année suivante, il était élu député de la deuxième circonscription du Vaucluse, détenue par un socialiste, Francis Leenhardt, qui ne s'était pas représenté. Membre de section du Conseil économique et social de janvier 1976 à décembre 1977, il était devenu dès le début de son mandat parlementaire vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Hostile à la peine de mort, il avait appartenu à un petit groupe de députés élus pour la première fois en 1978 qui se proposaient de *« mettre en commun leurs efforts »* pour constituer une *« force de frappe parlementaire et politique »* et qui avaient été reçus par M. Giscard d'Estaing le mardi 3 juillet 1979... la veille de la nomination de Maurice Charretier comme *ministre du* commerce et de l'artisanat. Il n'avait pas retrouvé de mandat parlementaire aux élections législatives de juin 1981, le siège étant revenu au socialiste André Borel. En mars 1986, second de la liste d'union RPR-UDF, il avait retrouvé un siège au Palais-Bourbon, qu'il avait abandonné en septembre 1986 pour un autre au palais du Luxembourg].

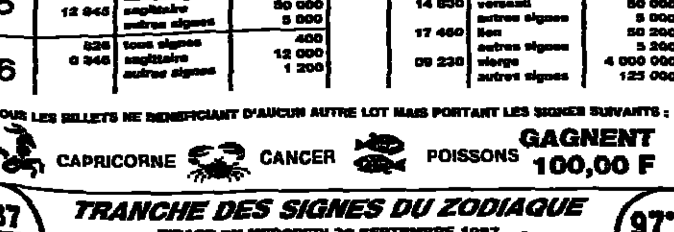
[Né le 2 janvier 1944, M. Alain Dufaut, géomètre-expert, est élu conseiller général (RPR) d'Avignon-Ouest, en 1982, en battant M. Paul Travail, conseiller sortant socialiste. Elu en 1983 conseiller municipal d'Avignon sur la liste UDF-RPR conduite par M. Jean-Pierre Roux (RPR), il occupe les fonctions de deuxième adjoint au maire. Aux élections régionales du 16 mars 1986, il est élu en cinquième position sur la liste RPR emmenée par M. Roux.]

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	001	tous signes	400
	671	tous signes	400
	9 671	verseau	12 400
		autres signes	1 600
	09 131	bélier	50 000
		autres signes	5 000
2	4 242	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	8 882	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	1 152	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	4 902	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	02 002	balance	50 000
		autres signes	5 000
3	73	tous signes	200
	3 013	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	4 713	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	8 813	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	01 813	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
4	6 124	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	1 324	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	7 414	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	22 884	vierge	50 000
		autres signes	5 000
5	55	tous signes	200
	7 625	lion	12 000
		autres signes	1 200
	12 845	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
6	826	tous signes	400
	0 346	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
6	26 736	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
7	3 357	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	3 327	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	4 337	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	12 317	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
8	418	tous signes	400
	3 758	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	9 238	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	0 878	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	5 058	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	12 898	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	20 028	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	24 138	taureau	50 000
		autres signes	5 000
9	249	tous signes	400
	8 869	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
0	60	tous signes	200
	300	tous signes	400
	2 630	lion	10 000
		autres signes	1 000
	9 130	balance	10 000
		autres signes	1 000
	1 330	balance	12 000
		autres signes	1 200
	14 830	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	17 460	lion	50 200
		autres signes	5 200
	09 230	vierge	4 000 000
		autres signes	125 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :



GAGNENT 100,00 F

87 — TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — 97e
TIRAGE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/06/87)

Le numéro **2 4 6 2 9 7** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 0 4 6 2 9 7 — 1 4 6 2 9 7 — 3 4 6 2 9 7 — 4 4 6 2 9 7 — 5 4 6 2 9 7 — 6 4 6 2 9 7 — 7 4 6 2 9 7 — 8 4 6 2 9 7 — 9 4 6 2 9 7 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
206297	240297	246097	246207	246290	10 000,00 F
216297	241297	246197	246217	246291	
226297	242297	246397	246227	246292	
236297	243297	246497	246237	246293	
256297	244297	246597	246247	246294	
266297	245297	246697	246257	246295	
276297	247297	246797	246267	246296	
286297	248297	246897	246277	246298	
296297	249297	246997	246287	246299	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	6297	4 000,00 F
	297	400,00 F
	97	200,00 F
	7	100,00 F

LOTO N° 39 TIRAGE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1987

2 — 22 — 32 — 34 — 36 — 38 — numéro complémentaire 7

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 7 ET SAMEDI 10 OCTOBRE 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 — **TACOTAC** — TIRAGE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1987 — 98e







Sports

Coupes d'Europe de football

Bordeaux, Marseille et Toulouse qualifiés

Pour la première fois depuis sept ans, trois des quatre clubs français engagés dans les coupes européennes de *football se sont* qualifiés, mercredi 30 septembre, pour le deuxième tour. Malgré sa victoire sur le Panathinaïkos d'Athènes (3-2), seul Auxerre, qui avait dû parer à l'absence de plusieurs titulaires blessés, n'a pu remonter son handicap du match aller (2-0). Bordeaux et Toulouse, qui s'étaient déjà imposés sur leur terrain, se sont qualifiés avec panache en obtenant une deuxième victoire chez leurs adversaires respectifs, le Dynamo de Berlin (2-0) et le Panionios d'Athènes (1-0). Marseille, qui avait préservé ses chances à *Leipzig (0-0)*, a arraché *une victoire* (1-0) et une qualification importantes dans le climat de crise qui pesait sur le club.

L'OM en rémission

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Le feu d'artifice a éclaté comme un énorme «ouf!» de soulagement. Dans le ciel du stade-vélodrome, les gerbes multicolores saluaient davantage que la simple qualification. C'était le «happy end» pyrotechnique d'un affreux malentendu. Quatre jours plus tôt, ce n'était pas une pluie d'étoiles qui avait servi de bouquet final au match Marseille-Auxerre, mais un déluge de sifflets et de quolibets. Des pierres s'étaient même abattues sur les voitures de William Ayache, de Joseph-Antoine Bell et de l'entraîneur Gérard Banide, poursuivis à leur sortie des vestiaires par une centaine de «fadas».

La défaite à domicile devant la *juvénile et modeste équipe bourguignonne* avait placé l'OM à deux points de la dernière place du classement. Un outrage apparemment insupportable.

«Il faut partir demain, quitter la ville!» , s'était exclamé Michel Hidalgo, effaré par l'ampleur des réactions. L'OM s'est donc mis au vert comme on prend le maquis. A 150 kilomètres de la Canebière, dans un hôtel paisible de Digne (Alpes-de-Haute-Provence), les échos du psychodrame marseillais ne parvenaient qu'assourdis aux oreilles des joueurs réunis en stage-conclave afin, selon Hidalgo, de *«les rendre positifs grâce à une concertation permanente»*.

Après la victoire sur Leipzig, Joseph-Antoine Bell, le capitaine de l'OM, *se félicitait de cette* fuite à la campagne qui leur avait épargné une trop grande *«torture morale»*. Tenus à l'écart des polémiques, les joueurs connaissaient cependant l'enjeu de la rencontre en entrant sur la pelouse, mercredi soir. Dans l'un de ces bars où les supporters vont faire le plein d'enthousiasme, un fidèle compagnon de route du club marseillais avait crûment résumé la situation: *«Ce soir, ce sera l'acquittement ou la peine de mort.»*

«Il fallait un gros coup»

Match guillotine donc. Et le couperet menaça de tomber pendant une heure et demie. *Le but* marqué dès la huitième minute par Klaus Alloff sur un centre de Jean-Pierre Papin n'avait qu'en partie soulagé *les Marseillais. Ceux-ci sont restés* jusqu'à la dernière seconde sous la menace d'une égalisation est-allemande qui aurait été synonyme d'élimination. *Bien* que réduits à dix après l'expulsion de leur défenseur Ronald Kreer (73e), les joueurs de Leipzig ont contrarié jusqu'au bout les initiatives d'un OM appliqué mais sans génie particulier.

Dans leurs commentaires d'après-match, joueurs et dirigeanats phocéens préféraient s'apesantir sur la *«solidarité», l' «esprit de corps», le «corrage»* d'une équipe constel*lée d'internationaux* à qui les supporters reprochaient jusque-là de *«ne pas mouiller le maillot»*. Bernard Genghini estimait que la mission avait *été correctement remplie*: *«Il fallait faire un gros coup pour regagner l'estime du public.»*

Celui-ci est, en effet, désorienté. L'an dernier, on ne lui avait rien promis, et son équipe lui avait donné tous les plaisirs (ou presque): finaliste de la Coupe de France et prétendant au titre national jusqu'à trois journées de la fin du championnat. Cette saison, c'est l'inverse. Le recrutement était lourd de promesses. Or l'équipe se traîne en queue de peloton. Huit joueurs sont arrivés à l'intersaison. Douze sont partis. L'exigeant public ne trouve pas son compte dans ce gigantesque chassé-croisé.

Pour Gérard Banide, c'était pourtant une nécessité, car Marseille avait *évolué* au-dessus de ses moyens. Selon lui, l'enthousiasme et la chance avaient réussi à masquer les lacunes techniques. Le recrutement *a donc reposé sur deux critères*: technique et vitesse. *«Mais*, précise Michel Hidalgo, *il n'est pas facile de lier intelligence de jeu et enthousiasme. Pour établir l'équilibre, c'est une question de temps et de confiance.»*

Aujourd'hui, alors que le tiers du championnat est écoulé, le temps presse et la confiance s'est émoussée. Les dirigeants de l'OM comptaient sur la Coupe d'Europe *«pour que l'équipe parvienne à se sublimer»*. Ils savourent la victoire comme *«une plate-forme à partir de laquelle on pourra redémarrer et travailler plus tranquillement»*. Cependant, Joseph-Antoine Bell fait remarquer que les prochains matches de championnat — à Laval le 3 octobre et à *Lens* le 7 octobre — auront les mêmes caractéristique, que des matches de coupe: *«Si nous ne gagnons pas*, dit-il, *nous risquons de nous retrouver derniers.»* Auquel cas l'acquittement voté par applaudissement par vingt-trois mille personnes, mercredi soir, pourrait n'avoir été *qu'un sursis*.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

JEUX OLYMPIQUES

Les Soviétiques soutiennent la Corée du Nord

Menace réelle ou chantage diplomatique, le *vice-ministre soviétique* des sports, M. Nicolaï Russak, n'a pas précisé plus clairement la politique de son pays lorsqu'il a déclaré, mercredi 30 septembre à Athènes, devant les participants à la huitième conférence sportive européenne, que la décision définitive concernant la participation soviétique aux *Jeux* olympiques de Séoul *«dépend de la conclusion de pourparlers entre les deux Corées»*.

En liant ainsi la décision soviétique à ces pourparlers, l'URSS exerce une nouvelle pression sur le Comité international olympique (CIO) et sur son président, M. Juan Antonio Samaranch, pour obtenir une augmentation du nombre d'épreuves attribuées à la Corée du Nord.

Le porte-parole du CIO demeure optimiste malgré cette dernière prise de position, et souligne que la Corée du Nord doit répondre dans quelques jours aux propositions, faites le 15 juillet, d'organiser cinq épreuves en septembre 1988.

Les résultats

COUPE DES CHAMPIONS

Bordeaux *(Fr.) b. *Dynamo Berlin (RDA), 2-0 (2-0)*; ***Galatasaray** (Tur.) b. PSV Eindhoven (P-B), 2-0 (0-3); ***Gornik Zabrze** (Pol.) b. Olympiakos (Grè.), 2-1 (1-1); **Porto** (Port.) b. *Skoplje (You.), 3-0 (3-0); **Rapid Vienne** (Aut.) b. *Hamrun Spartans (Malte), 1-0 (6-0); ***Lahti** (Fin.) b. Neuchâtel (Sui.), 2-1 (0-5); **Bayern Munich** (RFA) b. *Sredets Sofia (Bul.), 1-0 (4-0); ***Sparta Prague** (Tch.) b. Fram Reykjavik (Isl.), 8-0 (2-0); ***Omonia Nicosie** (Chy.) et Shamrock Rovers (Eire), 0-0 (1-0); ***Glasgow Rangers** (Ecos.) b. Dynamo Kiev (URSS), 2-0 (0-1); **Lillestroem** *(Norv.)* b. *Linfield (Irl. N.), 4-2 (1-1); ***Anderlecht** (Belg.) et Malmö (Suè.), 1-1 (1-0); *Jeunesse Esch b. **Aarhus** (Dan.), 1-0 (1-4); *MTK Budapest (Hong.) b. **Steaua Bucarest** (Rou.), 2-0 (1-4); *Naples (Ita.) et **Real Madrid** (Esp.), 1-1 (0-2); **Benfica** (Port.) est qualifié pour le deuxième tour après l'exclusion du Partizan Tirana (Alb.).

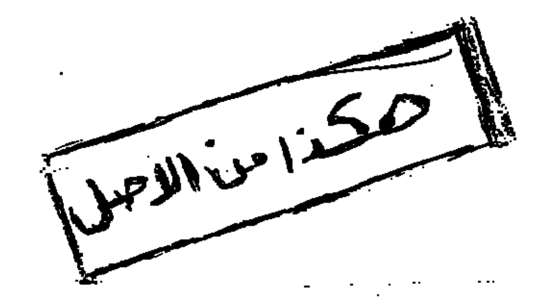
(Les clubs qualifiés sont en gras, entre parenthèses les résultats des matches aller.)

● **BASKET-BALL: Coupe Korac.** — Antibes, Monaco et le Racing Club de France se sont qualifiés, mercredi 30 septembre, pour le deuxième tour de la coupe Korac. Lors des matches retour, Monaco s'est imposé devant Giessen (116-49) tandis que le Racing était battu dans sa salle par Bruxelles (98-89), tout comme Antibes à Lausanne (91-75).

● **VOLLEY-BALL: championnat d'Europe.** — Après quatre victoires, *l'équipe de France a connu sa* première défaite face à l'URSS, qui s'est imposé 3 sets à 1 (15-9, 15-12, 12-15, 16-14), le mercredi *30 septembre à Auderghem, dans la* banlieue de Bruxelles. Les Français sont néanmoins qualifiés pour les demi-finales où ils rencontreront les Suédois.

● **Quatre candidats pour la Coupe du monde de 1994.** — Le Brésil, les Etats-Unis, le Maroc et le Chili ont fait acte de candidature pour organiser la Coupe du monde de football 1994. La date limite de dépôt des dossiers avait été fixée au 30 septembre. Le comité exécutif de la Fédération internationale des associations de football devrait faire *connaître son choix le 30 juin* 1988.

هكذا من الاصل



Economie

SOMMAIRE

La négociation de l'assurance-chômage

Les partenaires sociaux se tournent vers l'Etat

Syndicats et patronat ont repris, le jeudi 1er octobre, des négociations sur une nouvelle convention de l'assurance-chômage. La fin des discussions est prévue pour le 27 novembre, mais des prolongements sont possibles. Les élections prud'homales puis l'échéance présidentielle perturbent déjà un rituel devenu pesant. Une fois encore, il faudra choisir entre des économies, difficiles à supporter pour les chômeurs, et une augmentation des cotisations, préjudiciable aux employeurs comme aux salariés. A moins que l'Etat ne fasse les frais de l'opération.

Régulièrement, les partenaires sociaux se retrouvent pour négocier une nouvelle convention de l'assurance-chômage, l'actuelle venant à échéance le 31 décembre prochain. Régulièrement, aussi, l'UNEDIC, l'organisme à gestion paritaire, renoue avec le déficit à cause de l'aggravation du chômage. Cette fois, il faudrait trouver environ *15 milliards* de francs supplémentaires pour faire face aux besoins des deux années à venir. Avec la dette, et malgré son remboursement de 1 milliard par an, ce sont 21,6 milliards qui manqueraient à la fin décembre *1989*.

Impitoyables, ces données doivent être enfin appréciées en fonction de rendez-vous plus symboliques les uns que les autres : les élections prud'homales le 9 décembre, l'assemblée générale du CNPF le 16 décembre, sans oublier l'élection présidentielle.

Que faire ? A elle seule, la martingale proposée par M. Antoine Faesch (FO) résume les enjeux et l'ambiguïté de la situation. L'équilibre financier de l'UNEDIC ne doit pas se réaliser sur le dos des chômeurs : les allocations ont déjà atteint le point de rupture. L'Etat doit participer davantage au financement : l'UNEDIC, qu'on le veuille ou non, contribue au traitement social du chômage. L'Etat pourrait donc s'engager à verser 3,5 milliards de francs par an pour financer les allocations de fin de droits accordées aux chômeurs de longue durée. Les employeurs et les salariés, à parité, supporteraient chacun une augmentation de 0,10 % des cotisations, *en 1988 et en 1989*, qui rapporteraient à chaque fois 2,4 milliards.

Ainsi, dit M. Faesch, *« l'UNEDIC dégagerait des recettes supérieures de 11 milliards de francs »* au terme des deux ans à venir. Ne resterait alors que le problème de la dette, dont le rééchelonnement lui paraît exclu, *« parce qu'il coûterait cher aux banques »*.

Sans l'avouer, le responsable de Force ouvrière fait de ce point l'un des éléments de négociation. Si l'Etat s'associe au règlement financier du déficit de l'UNEDIC, il réclamera inévitablement des contreparties, au-delà de la participation actuelle du régime au traitement social. M. Philippe Séguin pense par exemple au maintien d'une allocation dégressive lors de la reprise d'un emploi moins bien rémunéré, à l'imbrication possible entre une indemnité et la reprise d'une activité partielle, ou encore à la poursuite du versement des prestations pendant un stage de formation.

« On peut négocier », admet M. Faesch, qui imagine pouvoir conclure entre le 9 et le 16 décembre, mais menace aussi de ne pas signer une convention valable pour deux ans si les conditions ne sont pas remplies.

A des nuances près, les mêmes ingrédients se retrouvent dans les propos des autres négociateurs syndicaux. Personne n'entend diminuer les prestations des chômeurs, déjà rabotées lors des précédentes négociations. Tous s'accordent à considérer que l'Etat doit être associé à l'effort commun. Sa responsabilité est engagée, et, notent certains, la nature du chômage ayant changé, il doit en subir les conséquences, mais ne doit pas être associé à la gestion de l'UNEDIC.

Les uns (CFDT, voire CGC) optent pour un déplacement des frontières entre le régime d'assurance et le système de solidarité qui séparerait les chômeurs en fin de droits. D'autres évoquent la reprise de la dette par l'Etat ou son rééchelonnement (CFDT). Il est même envisagé que le paiement des retraitesdes chômeurs, tant auprès de l'ARRCO que de l'AGIRC, pour 1 milliard de francs actuellement, soit pris en charge par l'Etat. A chaque fois, l'idée d'un partage à trois revient, la CGT étant la seule à rappeler qu'elle était opposée à l'idée, consacrée en 1984, d'un divorce entre l'assurance et la solidarité nationale, à la charge de l'Etat.

En face, le patronat prononce un discours de rigueur et d'essence libérale. M. Pierre Guillen, président de la *commission sociale du CNPF*, n'imagine pas *« parler recettes nouvelles »*, et donc cotisation supplémentaire, *« si on ne parle pas compression des dépenses »*. Donnant-donnant. Et de rappeler, à cette occasion, que les signataires de l'accord de 1985 s'étaient engagés à tendre vers l'égalité de la contribution, les employeurs cotisant actuellement pour 3,07 % de la masse salariale et les salariés pour 1,54 %. Quant à s'en remettre au bon vouloir de l'Etat, M. Guillen souligne que l'on *« ne revendique pas sa liberté pour la céder quand on rencontre quelques difficultés »*.

Dans ces conditions, trois séances de négociation suffiront-elles pour refermer le dossier ? Rien n'est moins sûr. A l'instar de M. Deleu (CFTC), certains estiment que le nécessaire replâtrage, techniquement facile à obtenir, nécessitera que l'on revienne ensuite, *« et à froid »*, sur les questions de fond. Même si la CGT, la CFDT, Force ouvrière et le CNPF, d'une certaine manière, entendent *en finir au plus tôt*, les uns et les autres savent en effet qu'un règlement rapide et *financier laisserait en suspens* des problèmes pour l'avenir de l'UNEDIC.

Un nouveau terrain d'action

Le partage imposé en 1984 entre ce qui relevait de la compétence des *partenaires sociaux et ce qui* appartenait à l'effort national n'a pas résisté à l'évolution du chômage. *Accepter à nouveau le financement* par l'Etat, sans lui accorder un droit de regard sur la gestion, paraît illusoire, *mais cela ne correspond* pas à la volonté d'autonomie affichée par les partenaires sociaux.

Devenu outil commun, de fait, l'UNEDIC est appelée à participer activement à l'insertion professionnelle des chômeurs, par le soutien à l'activité ou par la formation. Mme Chantal Cumunel (CGC), M. Jean Kaspar (CFDT) ou M. Deleu (CFTC) le reconnaissent implicitement ou, même, rêvent de *ce nouveau terrain d'action pour* le syndicalisme, au plus près des intérêts des salariés et des chômeurs.

Mais, au moment d'aborder les négociations, ils sont partagés entre les exigences financières de l'instant, les *contraintes* d'un *calendrier* très électoral et les nécessités d'une remise à plat. Auront-ils le temps et les moyens de choisir ?

ALAIN LEBAUBE.

L'OCDE et les « petits boulots »

En présentant ses « perspectives pour l'emploi » pour les prochains dix-huit mois, l'OCDE a abandonné les démonstrations qu'elle affectionnait. Malgré les résultats obtenus aux Etats-Unis, au Japon et en Grande-Bretagne, la résorption du chômage n'est plus globalement envisageable. Les 31,1 millions de chômeurs, comptabilisés dans les vingt-quatre pays membres de l'OCDE, deviendront 31,5 millions en 1988. Ils représenteront, comme cette année, 8,25 % de la population active.

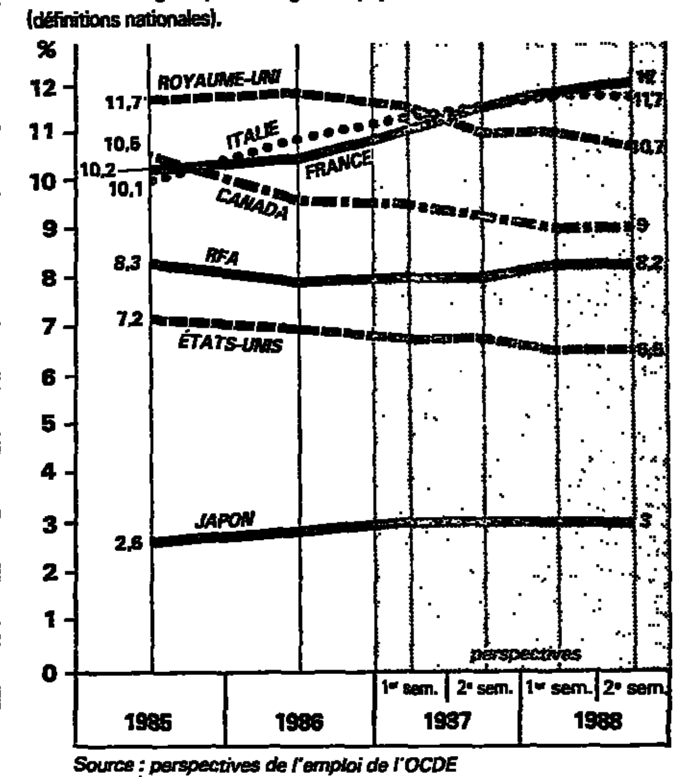
Notamment en Europe, la situation *devrait encore se dégrader*, puisque la proportion de personnes au chômage passera de 11 % en 1986 à 11,25 % en 1988, totalisant 19,75 millions de sans emploi. L'Allemagne fédérale et l'Italie seront affectées par ce mouvement, mais c'est surtout la France qui aura à en pâtir. Le taux de chômage, évalué à 10,5 % en 1986, s'élèverait à 11,25 % en 1987 et à 12 % en 1988. Cette aggravation continue fait de la France le mauvais élément de l'OCDE.

Mais c'est surtout sur le changement de nature de l'emploi et du chômage qu'insistent les experts de l'OCDE. Près d'un chômeur sur deux l'est depuis plus d'un an et les chômeurs de longue durée *« constituent un groupe à part »* dans de nombreux pays. Des salariés sont *rejetés et deviennent « des travailleurs découragés »*. Le travail temporaire se développe fortement *pour des emplois de courte durée*, occasionnels ou saisonniers. Dans ses différentes formules, il représentait *entre 5 % et 12 % de la* population au travail selon les pays en 1985.

Tout cela amène les experts à considérer que la croissance des activités *« qui sortent du cadre conventionnel de l'emploi régulier annuel et à plein temps va bien au-delà du plein emploi »*. L'OCDE préconise des *« nouveaux types de contrat de travail »* qui correspondraient à l'émergence de mesures *« actives »* pour réduire le chômage. Les mesures *« passives »*, telles que l'indemnisation du chômage, ne suffisent plus. L'OCDE, à son tour, en vient à proposer le passage du traitement social aux « petits boulots ». Comme en France.

A. Le.

Taux de chômage en pourcentage de la population active (définitions nationales).



Source : *perspectives de l'emploi de l'OCDE*

REPÈRES

Inflation

Baisse de 0,2 % en septembre en RFA

C'est par erreur que nous avons indiqué, *sur la foi d'une dépêche* d'agence (*le Monde* du 1er octobre) que les prix ont augmenté de 0,2 % en septembre en *République* fédérale d'Allemagne. Ils ont, en réalité, baissé de 0,2 %, ce qui, par rapport à septembre 1986, correspond bien à une hausse de prix de 0,5 %.

Recherche

Bilan satisfaisant pour ESPRIT

La première phase du programme européen de recherche, ESPRIT, lancée en 1984, a été considérée *comme un succès par le commissaire* européen chargé de la recherche, M. Karl Heinz Narjes : elle a déjà engendré plus de *deux cent* vingt projets de recherche, impliquant trois mille chercheurs.

M. Narjes a regretté que les sommes allouées par les Douze à *l'ensemble du programme-cadre* pour les cinq années à venir ne soient pas à la hauteur des souhaits initiaux de la Commission *européenne* : le budget arrêté le lundi 28 septembre par les ministres européens porte sur 5,4 milliards d'ECU, alors que la Commission s'était prononcée pour 7,7 milliards d'ECU. Il a également déploré le retard de six mois pris dans l'adoption de ce programme-cadre, en raison d'un veto mis par le Royaume-Uni sur le montant du financement. De leur côté, les industriels *ont* souhaité que la seconde phase d'ESPRIT (1988-1993) soit plus tournée vers le marché.

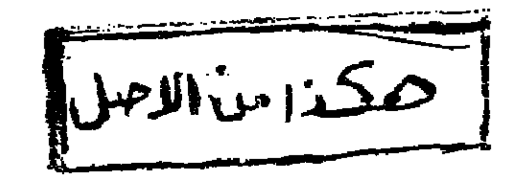
Agriculture

Mauvaises récoltes au Sahel

Après les bonnes *récoltes* de 1985 et de 1986, la saison agricole 1987 sera mauvaise au Sahel, a annoncé mercredi 30 septembre à Paris M. Mahamane Brah, secrétaire exécutif du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). Contrairement aux prévisions, ce ne sont pas les acridiens (notamment les criquets) qui sont responsables de la mauvaise qualité des récoltes, mais la faiblesse des pluies et leur mauvaise répartition dans les régions agricoles des neuf Etats membres : Burkina, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Bien que la saison des pluies ne se termine qu'à la fin d'octobre, la situation paraît déjà irréversible, avec des *récoltes compromises* à 100 % dans bon nombre de ces régions, a précisé M. Brah.







Economie

ÉTRANGER

Un entretien avec le vice-président Johnson

La Réserve fédérale veut stabiliser le cours de l'or autour de 450 dollars l'once

Entré au conseil d'administration du système de Réserve fédérale en février 1986, M. Manuel Johnson en est devenu le vice-président dès le mois d'août de la même année. Il était alors âgé de trente-six ans. Cet ancien haut fonctionnaire de la Trésorerie et professeur associé d'économie à l'université George Mason était considéré comme proche des thèses défendues par les économistes de l'offre (partisans de la baisse des impôts sur le revenu, entre autres choses), dont certains étaient très opposés à la politique monétaire menée par l'ancien président du FED, M. Paul Volcker (et jusqu'à ce jour poursuivie par son successeur M. Alan Greenspan). Cependant, Manuel Johnson ne se comportera pas comme le porte-parole d'un groupe dans plusieurs votes cruciaux, il apporta son soutien à M. Volcker en parfaite connaissance de cause, *« car la première responsabilité d'un banquier central est le maintien du pouvoir d'achat de la monnaie, même si, pendant la période de transition pendant laquelle la stabilité des prix n'est pas encore obtenue, il se préoccupe des conséquences que les mesures prises à cet effet peuvent avoir sur l'activité économique »*. Précisons que l'entretien ici rapporté a eu lieu juste *avant* la déclaration faite mercredi matin (heure de Washington) par le secrétaire au Trésor, M. Baker, selon laquelle les Etats-Unis étaient disposés, en vue de promouvoir la coordination entre les signataires de l'accord du Louvre, à se référer à un « indicateur » supplémentaire, à savoir le prix, exprimé dans les grandes monnaies, d'un panier de matières premières, comprenant l'or. Les propos que M. Johnson nous a tenus sont de nature à éclairer l'interprétation qu'il convient de donner à cette déclaration et la mesure dans laquelle les autorités monétaires américaines se conforment déjà à la prescription préconisée par M. Baker.

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

« Le FED a, le 4 septembre dernier, relevé d'un demi-point son taux d'escompte pour le porter à 6 %. Pendant combien de temps comptez-vous poursuivre cette politique de renchérissement du coût de l'argent ?

– Nous avons été préoccupés de voir monter les taux à long terme, sur lesquels les autorités n'ont pas de prise directe. Cela ne traduisait-il pas une résurgence des anticipations inflationnistes ? Aussi, notre intention est de ne pas baisser les taux à court terme aussi longtemps que les taux à long terme ne commenceront pas à diminuer.

– Les indications données par l'évolution de la masse monétaire sous ses différentes définitions étant quelque peu défraîchies, sur quel critère vous guidez-vous pour déterminer votre politique monétaire ?

– *Dans notre désir de tenir* l'inflation en lisière, nous avons depuis quelques mois surveillé de très près l'évolution du marché de l'or. Notre politique a consisté à empêcher que le prix s'éloigne d'un niveau de 450 dollars l'once. Chaque fois que le cours tend à s'élever, au-dessus de ce niveau, nous resserrons le crédit. C'est par exemple ce qui s'est produit lorsque, pendant les premiers jours du mois d'août, nous avons vu le prix de l'or remonter jusqu'à 463 dollars. Une hausse de ce prix est pour nous le signe d'une tension sur les marchés monétaires et sur le niveau des prix. Chaque fois que nous réagissons en relevant les taux d'intérêt, nous constatons un recul du cours de l'or qui revient plus près de 450 dollars l'once.

– Les taux d'intérêt actuels vous paraissent-ils suffisants à cet égard ?

– Nous les jugeons accordés au niveau du prix de l'or que nous jugeons souhaitable.

– Ce prix de l'or, lui-même autour de 450 dollars l'once, vous paraît-il correspondre à une situation de stabilité durable ou bien, au contraire, vous paraît-il plutôt trop haut (et par conséquent favorisant l'inflation) ou plutôt trop bas favorisant la déflation ?

– Pour ce qui concerne le prix de l'or actuel exprimé en dollars, il nous paraît devoir rendre possible l'équilibre. Reste à savoir si le prix de l'or exprimé en deutschemarks (il a baissé à cause de la revalorisation de cette monnaie) n'est pas au contraire déflationniste.

– Comment jugez-vous la politique monétaire allemande ?

– Elle a probablement quelque chose à voir avec la faible croissance en Europe.

– A combien estimez-vous le montant des interventions pour soutenir le cours de la devise américaine sur le marché ?

– Il est vrai que des interventions massives avaient eu lieu pendant les premières années 70 puis de nouveau en 1977-1979 et ont eu l'effet que vous dites. Les autorités japonaises et allemandes ont cette année « stérilisé » une bonne partie des dollars achetés (au moyen d'opérations en sens inverse, la Bundesbank épongeant les liquidités créées par l'afflux des dollars). Pendant le mois d'août, elles ont cessé leurs opérations de stérilisation : on a vu alors le deutschemark s'affaiblir par rapport au dollar dont le cours était remonté de 180 DM environ à 190.

» Aujourd'hui, les autorités allemandes ont à nouveau resserré (légèrement) le crédit. Si elles devaient laisser les taux d'intérêt monter plus haut en Allemagne, nous ne serions pas nécessairement prêt à emboîter le pas.

» Je noterai encore à propos des interventions qu'elles ont surtout eu lieu au début de l'année et au cours des deux mois qui suivirent la conclusion de l'accord du Louvre du 22 février ».

Propos recueillis par
PAUL FABRA.

Washington propose de réintroduire l'or dans le système monétaire

(Suite de la première page.)

Le plan Baker n'a guère été suivi d'effets puisque la croissance économique promise aux pays endettés qui remettraient de l'ordre dans leurs affaires ne s'est guère matérialisée. En outre, les banques commerciales n'ont pas répondu à l'appel de M. Baker : elles ont, depuis 1985, pratiquement cessé de prêter aux pays endettés. M. Baker, cependant, semble avoir une vue plus optimiste des choses.

Pour appuyer la politique qu'il préconise, il recommande un certain nombre de réformes pour le Fonds monétaire. Il a notamment proposé la création d'une nouvelle « facilité d'aide d'urgence extérieure » (external contingence facility). Cette nouvelle procédure de prêts se substituerait à l'actuelle facilité dite compensatoire, qui permet aux pays exportateurs de matières premières d'obtenir des crédits lorsque leurs recettes d'exportation viennent à diminuer. Mais la nouvelle facilité pourrait être mise en œuvre dans d'autres circonstances, notamment en cas de hausse des prix des taux d'intérêt et des désastres naturels. Cependant, M. Baker a précisé que cette nouvelle procédure serait financée à partir de ressources déjà existantes.

Les réticences des experts

Les propositions de M. Baker, surtout celles relatives à la stabilisation, *via* l'or et d'autres matières premières non spécifiées, des *monnaies des pays signataires* de l'accord du Louvre, pourraient constituer une initiative de première importance. Il est inhabituel que ce soit à la tribune de l'assemblée générale du Fonds monétaire et non pas au sein de groupes plus restreints (les Cinq, les Sept, les Dix) que les projets, potentiellement les plus importants, soient annoncés. Il semble bien que le discours de M. Baker ait été âprement discuté au sein de l'administration américaine jusqu'au dernier moment. Des pressions ont été exercées sur le secrétaire au Trésor pour qu'il retire la référence à l'or.

M. Baker n'a pas parlé que du dollar ou de l'or. Il a fait allusion à la stabilisation des monnaies impliquée dans l'accord du Louvre (outre le dollar, le franc, le DM, le yen, la livre sterling, la lire italienne et le dollar canadien) par référence à un « panier de matières premières dont l'or ». Bornons-nous à constater que les banques centrales n'ont pas l'habitude de se préoccuper du prix du café ou du cuivre. La méthode traditionnelle employée est, à travers la stabilité d'une seule matière première, à savoir l'or, d'entraîner de proche en proche une stabilisation relative de l'ensemble des prix. Cette allusion aux matières premières serait-elle une façon de rendre plus présentable son projet devant une assemblée composée d'hommes politiques, de gouverneurs et d'experts qui sont largement hostiles à toute référence à l'or ?

Ajoutons une autre raison pour penser que la référence à d'autres matières premières compliquerait énormément les choses. Les marchés de la plupart des matières premières sont encore aujourd'hui déprimés. Vouloir les stabiliser à leur niveau actuel, ce serait œuvrer pour la déflation et, d'une façon générale, pour le maintien de l'appauvrissement des pays exportateurs. Autrement dit, ce serait faire la part de ce qu'il faut et de ce que l'on veut faire.

la volonté du président Reagan

Reste à savoir si les autres pays signataires de l'accord du Louvre (la France, la Grande-Bretagne, la RFA, le Japon, le Canada et l'Italie) sont prêts à envisager un tel pas en avant. Répétons que, pour l'instant, il n'est pas encore question de franchir le pas le plus difficile qui consisterait à rétablir les interventions directes des banques centrales sur le marché de l'or.

En arrivant à la Maison Blanche il y a six ans, le président Reagan n'avait pas caché ses préférences pour un système monétaire fondé sur l'or. Il avait chargé une commission d'experts d'étudier le projet. Celle-ci s'était en majorité prononcée négativement à la grande satisfaction des économistes et des experts américains, farouchement hostiles à une réforme monétaire rétablissant l'or *dans son rôle d'étalon*. Il semble bien que le président Reagan veuille, avant de se retirer, jeter les premières pierres d'une telle construction.

Dans les couloirs de l'hôtel Sheraton, où se tient la conférence, les fonctionnaires du Fonds monétaire étaient consternés. Si le prix de l'or venait à être durablement stabilisé et si un jour les banques *centrales s'entendaient pour* procéder à des interventions ponctuelles sur le marché de l'or, on *entrerait* dans une ère de rétablissement *de facto* de l'étalon-or. Les statuts du FMI, qui interdisent aux pays membres de définir la valeur de leurs monnaies respectives par référence à l'or, seraient tournés sans qu'on soit pendant longtemps obligé de les abolir (puisque, après tout, un prix stabilisé de l'or n'aurait pas besoin d'être officialisé pour produire ses effets). La « surveillance » que la bureaucratie internationale du Fonds est censée exercer deviendrait totalement sans objet.

PAUL FABRA.

L'étalon-or

L'étalon-or est un système monétaire dans lequel le prix de l'or est stable. Il suppose que la valeur d'une unité monétaire, 10 dollars par exemple, est définie par un certain poids du métal précieux. Pour obtenir cette stabilité, les autorités ne se contentent pas de changer périodiquement le prix moyen de l'or, mais elles interviennent directement sur le marché. Or, aujourd'hui, *les* autorités monétaires américaines ne vendent ni n'achètent de l'or sur le marché. Si elles venaient à *le faire un jour*, elles rétabliraient la convertibilité du dollar en métal précieux parce *que les citoyens américains* pourraient par ce moyen acquérir de l'or auprès des guichets du Trésor *quand ils éprouveraient* des craintes sur la valeur du dollar et, au contraire, en vendraient *quand le pouvoir d'achat du dollar leur paraîtrait* assuré, sinon même appelé à se rembourser.

Notons que de 1961 à 1968, un système de ce genre était en vigueur de par le monde. La *convertibilité, clé de voûte de* tout système d'étalon-or, était assurée sur le marché par les interventions *groupées d'un pool* constitué des banques centrales les plus importantes du monde. Rappelons pour mémoire que le prix s'est alors stabilisé en France aux alentours de 5 650 F le kilo. On peut voir par la revalorisation du métal précieux intervenue depuis lors l'ampleur de l'inflation au cours des dernières vingt années.

● **M. Reagan met fin à la « guerre des pâtes ».** – M. Reagan a signé, le 30 septembre, un document autorisant la poursuite des importations de pâtes européennes aux États-Unis à condition que ces produits soient accompagnés de documents certifiant que les subventions dont ils ont bénéficié répondaient à certains critères. Cette décision devrait mettre fin à la « guerre des pâtes » qui oppose les Etats-Unis à la CEE, accusée de subventionner les exportations de ces produits. Un accord était intervenu à ce sujet le 5 août.

Economie

AFFAIRES

56,5 milliards de francs pour la recherche industrielle

L'effort budgétaire ne compensera pas le retard pris depuis 1986

Après avoir redécouvert, début 1987, l'importance de la recherche et de l'innovation pour l'économie nationale, le gouvernement de M. Chirac a décidé d'en faire l'une des trois priorités du budget 1988, aux côtés de l'emploi et de la coopération. Dès le mois de juillet dernier (*le Monde* du 10 juillet), un comité interministériel consacré à ce sujet permettait au premier ministre d'annoncer une augmentation de 7,7 % du budget *que l'Etat allait* consacrer à la recherche, soit 56,5 milliards de francs (hors dépenses militaires) contre 52,5 milliards en 1987. Si l'on y ajoute les dépenses militaires (29,15 milliards de francs) en hausse de 16,6 %, la croissance de l'effort est encore plus sensible (+ 10,5 %).

A quoi correspond réellement la progression de l'effort civil de recherche-développement telle qu'elle apparaît dans le projet de budget présenté par M. Balladur le 18 septembre ? Quatre postes concentrent à eux seuls l'essentiel de la hausse : le Fonds de la recherche et de la technologie (FRT), *qui* voit ses crédits de paiement passer de 655 millions de francs dans la loi de *finances initiale de 1987 à 953* millions dans celle de 1988 (+ 45,5 %) ; l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), qui voit les siens augmenter de 425 à 640 millions de francs (+ 50,6 %) ; les programmes aéronautiques civils, dotés de 4,4 milliards (contre 3,3, soit une hausse de 33,2 %) ; enfin, le crédit d'impôt recherche, grâce à la mise en œuvre de nouvelles dispositions (*le Monde* du 22 septembre), qui enregistrera une croissance de son *enveloppe fiscale de 45,5 %* (1,1 milliard en 1987, 1,6 en 1988).

Les progressions affichées pour le FRT et l'ANVAR sont impressionnantes en termes de crédits de paiement. Elles le sont largement moins en termes d'autorisation de programme, critère plus significatif et en tout cas retenu dans la *présentation* du budget de 1987 (ce qui ne facilite pas la comparaison). Pour ces dernières, la hausse n'est que de 24 % pour le FRT et de 10 % pour l'ANVAR. Si l'on rapproche ensuite les chiffres 1988 de ceux de 1986, avant les coupes *réalisées par le gouvernement* Chirac dès avril de cette année-là, on constate au mieux une *stabilisation de l'effort budgétaire* – en francs courants – mais en aucun cas un rattrapage *(voir tableau)*.

ANVAR et fonds de la recherche et de la technologie

(En millions de francs)

	BUDGET 1986 (1)		BUDGET 1987		PROJET BUDGET 1988	
	AP *	CP **	AP	CP	AP	CP
ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche)	990	840	570	425	626	640
FRT (Fonds de la recherche et de la technologie)	1 071	1 003	750	655	930	953

(1) Compte non tenu du collectif d'avril qui a amputé les crédits de l'ANVAR et ceux du FRT de 40 %.

* AP : autorisations de programme.

** CP : crédits de paiement.

Aéronautique chouchoutée

L'aéronautique, en revanche, continue à être « chouchoutée » par les pouvoirs publics. La progression par rapport à la loi de finances initiale de 1987 (2,5 milliards) est même plus importante que les 33 % affichés aujourd'hui, puisque, en cours d'année, ce secteur s'est vu attribuer une dotation supplémentaire de 800 millions de francs grâce au surplus des recettes de privatisation. Cette manne providentielle va d'ailleurs encore servir en 1988 à financer les programmes aéronautiques civils qui recevront une dotation de 1,5 milliard de francs, sans que le budget *ait* à en pâtir. Il *suffit*, pour constater cette débudgétisation, de se reporter aux crédits accordés à *l'aviation civile dans* le budget de M. Douffiagues qui restent étonnamment stables (4,26 milliards *de francs en 1987, 4,33 % en* 1988).

Dernier poste en expansion : le crédit d'impôt recherche dont les nouveaux mécanismes devraient entraîner une dépense fiscale supplémentaire de 500 millions de francs. Pour profiter de cette enveloppe – indicative, – les entreprises devront, pour effectuer leurs déclarations à la fin de l'année, être fixées sur les modalités exactes mises en place. Ce qui n'est pour l'instant pas le cas en l'absence de loi et de textes d'application.

Moins « expansifs », certains des autres postes de la recherche méritent cependant qu'on s'y attarde. La filière électronique semble progresser (de 5,8 %). En fait, elle régresse : ont été retirés de ce poste en 1987 (et reportés sur le poste divers) les crédits accordés à l'Agence de développement de l'informatique (supprimée) et au CESIA (en cours de privatisation). Si cela n'avait été le cas, la filière électronique aurait marqué un fléchissement de 126 millions de francs. Quant aux trois postes suivants – CNES, recherche en télécommunications et CEA, – il est quelque peu abusif d'intégrer leur croissance (respectivement de 8,8 %, de 9,8 % et de 1 %) dans l'effort « *budgétaire* » de recherche-développement, puisqu'il s'agit de sommes « *débudgétisées* ». Les deux premiers postes émargent en effet au budget annexe des P et T. Le troisième, quant à lui, s'alimente depuis 1987, encore faiblement il est vrai, auprès d'EDF (150 millions en 1987, 250 millions en 1988), diminuant du même coup la contribution du budget de M. Madelin.

Au total, si la dégradation de l'effort de recherche apparaît enrayée en 1988, les coupes pratiquées en 1986 et en 1987 ne sont pas compensées. Deux ans de perdus. Au-delà des artifices de présentation du budget 1988, c'est ce retard qui pèsera lourd, dans la bataille de la compétitivité, pour l'industrie française.

CLAIRE BLANDIN.

Collectivités locales : la CAECL devient une banque de droit commun

La Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL) est morte ! Vive le Crédit local de France ! Dans quelques jours, le *Journal officiel* va publier un décret autorisant la CAECL à apporter ses *actifs* – soit un peu plus de 7 milliards de francs – à la nouvelle société, qui prendra sa suite comme premier banquier des communes des départements et des régions.

Imaginée peu après mars 1986, la réforme de la CAECL aboutit enfin, après une difficile mise au point à la fois politique et technique, au cours de laquelle le ministère de l'intérieur, la rue de Rivoli et la Caisse *des dépôts et consignations* (qui est, en fait, l'organisme gestionnaire de la CAECL depuis vingt ans), ont fait *valoir des positions qui n'étaient* pas toujours convergentes. Mais la déréglementation bancaire, l'ouverture des marchés financiers et le développement de la concurrence entre établissements prêteurs français et étrangers, ont conduit les pouvoirs publics à inventer pour la CAECL, non pas une privatisation en bonne et due forme, mais une désétatisation partielle.

Jusqu'à *maintenant*, la CAECL était un établissement public de l'Etat soumis à des règles de gestion assez lourdes. Elle devait notamment respecter les dispositions de la comptabilité publique plus contraignantes que la réglementation bancaire à laquelle sont soumis, par exemple, le Crédit mutuel, le Crédit agricole, la BNP, etc. D'où un certain handicap, voire un risque à long terme de sclérose, à l'heure où s'ouvrent les marchés financiers européens.

Moins de rigidité administrative, des délais de réponse plus courts, un allégement de la tutelle de l'Etat, une plus grande autonomie de gestion (1) : tels sont les objectifs qui ont guidé l'action des pouvoirs publics pour transformer, à partir du début octobre, la CAECL en société anonyme (SA) de droit privé. Mais une SA bien *particulière*, *puisque* l'Etat et la Caisse des dépôts garderont ensemble 60 % du capital de cette institution financière spécialisée comparable au Crédit national, au Crédit foncier, aux SDR régionales, à la société de capital risque SOFARIS ou encore au CEPME. Les 40 % restants seront placés auprès d'investisseurs institutionnels, comme les banques, les compagnies *d'assurances, les caisses de* retraite.

Le Crédit local de France sera dirigé à la fois par un conseil de surveillance et par un directoire. Le premier aura douze membres, dont quatre élus (en majorité des maires), deux représentants de l'Etat *et six délégués* d'institutions financières, dont deux au moins de la Caisse des dépôts. En outre, deux censeurs (*des élus*) *siégeront* au conseil de surveillance, mais sans droit de vote. Le directoire se composera de deux à cinq membres, qui seront nommés par le conseil de surveillance.

Des villes dans le capital ?

Certes, les élus locaux bénéficieront d'une représentation non négligeable au conseil de surveillance, mais certainement pas déterminante, l'Etat gardant directement ou indirectement, par le biais de la Caisse des dépôts et des hauts fonctionnaires, la direction opérationnelle d'un organisme qui aura toujours vocation à être « *le banquier des affaires locales* ». Surtout, l'idée qui consistait à ouvrir le capital à des organismes publics, mixtes ou associatifs représentant les communes, les départements ou les *régions* (et qui se serait inscrite dans le droit fil de la décentralisation) a été repoussée par le gouvernement. « *Il aurait fallu une procédure législative nécessairement longue*, explique-t-on à la CAECL, *et puis, selon quelles modalités les élus en question auraient-ils acheté la part du capital qui leur serait revenue ?* » On ajoute, toutefois, que, *demain rien n'empêchera un groupement* de villes ou de sociétés d'économie mixte de racheter aux investisseurs *institutionnels* une partie des 40 % qu'ils vont posséder dans quelques semaines.

Les élus socialistes, en tout cas critiquent, vivement la réforme. Ils vont déposer une proposition de loi et réclament un débat parlementaire. Ils craignent que la « logique de la rentabilité à tout prix » ne mette à mal les exigences du service public local.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une privatisation, mais seulement d'une vente partielle d'actifs de l'Etat, et *uniquement* à *des* institutions, M. Balladur a saisi la commission des privatisations qui devrait « *dire son évaluation* » à la mi-octobre. L'opération devrait rapporter au Trésor environ 4 milliards de francs. Le Conseil d'Etat, d'autre part, consulté pour avis, a donné une appréciation favorable et c'est le 6 octobre qu'est prévue la première réunion du conseil de surveillance de la *CAECL*, qui sera présidée par un maire de l'actuelle majorité.

Le Crédit local de France continuera, comme feu la CAECL, à proposer une gamme variée de prêts, dans un climat de concurrence de plus en plus vive entre banques qui trouvent dans les collectivités locales des « clients » de plus en plus intéressants (2). Ces collectivités n'investiront-elles pas 111 milliards *de francs* en 1987 ? Il continuera à s'appuyer sur le réseau et la logistique de la Caisse des dépôts en *signant avec elle une convention* pour cinq ans. Et l'actuel directeur général adjoint de la Caisse des dépôts, M. Pierre Richard, qui dirige la CAECL et qui est le pivot de la réforme, devrait prendre la présidence du directoire du Crédit local, dont le siège sera à quelques mètres du Palais-Bourbon.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le Crédit local de France pourra, par exemple, prêter de l'argent à des sociétés privées concessionnaires d'une *municipalité sans demander la* garantie de la ville concernée. Il pourra gérer sa trésorerie librement, sans être *obligé de déposer comme actuellement* ses fonds au Trésor, sans rémunération. Enfin, il pourra nouer des opérations avec des organismes financiers étrangers similaires, par exemple le Crédit municipal de Belgique, dont le capital est détenu par des collectivités locales.

(2) A titre d'exemple, on vient d'apprendre que la municipalité de Dagneux (Ain) a contracté un emprunt de 4,6 millions de francs, en ECU, pour construire un groupe scolaire, auprès de la Barclay's Bank.

Plus de 30 milliards de francs de prêts

La CAECL est le premier emprunteur sur le marché obligataire après l'Etat. En 1987, elle aura levé près de 30 milliards de francs. 90 % de ses prêts à long terme sont gagés sur des ressources elles aussi à long terme.

A la fin de 1986, l'encours de ses prêts aux collectivités locales, aux chambres de commerce, aux ports maritimes, atteignait 108 milliards de francs. De 10 milliards en 1982, le volume des prêts est passé à 16 milliards en 1984 et à 28 en 1986 (32 escomptés en 1987).

M. Jean-Pierre Roux, maire RPR d'Avignon, est président du conseil d'administration et M. Pierre Richard, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts, assure la direction de la CAECL.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Marchés financiers

Un « grand » des travaux publics lève le voile

Performances et déboires de la Société auxiliaire d'entreprises

Réputée fort discrète jusqu'à maintenant, voire hostile à toute communication externe, la Société auxiliaire d'entreprises (SAE) a réuni la presse le 30 septembre pour annoncer une augmentation de capital. Celui-ci passera de 290,1 millions de francs à 362,7 millions par l'émission de 725 400 actions. Le prix d'émission est de 1 000 francs, et la souscription s'ouvrira le 5 octobre. La SAE recevra, à l'issue de cette opération et compte tenu de la prime d'émission, 702 millions de francs net d'argent frais, qui viendront accroître très sensiblement ses fonds propres.

A cette occasion, M. Jean-Claude Jammes, président du directoire, a précisé que cette augmentation de capital avait pour objectif *« de mettre davantage nos fonds propres en rapport avec une activité en croissance à l'avenir et d'être en mesure de saisir toutes les opportunités de développement »*.

En France, la SAE et ses filiales se classent parmi les « grands » du bâtiment, des maisons individuelles et des travaux publics, derrière Bouygues et la SGE, et parmi les quinze leaders mondiaux. Elle a beaucoup développé ses implantations en province, et plus récemment aux Etats-Unis et en Australie, pays considérés comme « sûrs ».

Si l'on examine le rapport entre le bénéfice net et les capitaux propres, la SAE, selon ses dirigeants, accomplit les meilleurs performances, *avant Bouygues et Dumez*.

M. Jammes a indiqué que, en 1987, le chiffre d'affaires du groupe (27000 salariés) atteindra près de 20 milliards de francs, au lieu de 18,6 en 1986. Le bénéfice consolidé sera lui aussi en hausse. Le carnet de commandes n'a jamais été aussi garni, avec 26 milliards. Parmi les contrats les plus significatifs, on notera la participation de la SAE à la construction du tunnel sous la Manche, l'édification à Pékin du World Trade Center, pour 235 millions de dollars, ou l'Aquaboulevard, centre nautique de loisirs qui ouvrira à Paris près de la porte de Versailles en 1989. Le groupe négocie actuellement un important contrat avec la Turquie pour l'alimentation en gaz d'Istanbul.

A propos de la construction des prisons privées, M. Jammes a révélé que la SAE s'était associée avec la Compagnie générale des eaux et Campenon Bernard pour faire une offre au ministère de la justice. Douze groupes d'associés ont été présélectionnés, et M. Chalandon devrait se prononcer à la fin octobre.

Décidé à ne laisser aucune question dans l'ombre, M. Jammes a confirmé que la SAE avait connu de graves déboires en Arabie saoudite pour la construction d'un millier de villas et que, en dépit d'interventions gouvernementales au plus haut niveau, le contentieux restait pendant. L'entreprise a dû faire des provisions importantes, qui risquent de se transformer en pertes définitives.

Les principaux actionnaires de la SAE sont le groupe CGIP, avec 10 %, la Compagnie Senelle-Maubeuge, avec 5,26 %, qui représentent l'ancien groupe sidérurgique De Wendel, et la Caisse des dépôts avec 5,8 %. Les familles fondatrices et leurs héritiers possèdent environ 11 % des actions. Selon M. Jammes, l'augmentation du capital annoncée *« ne devrait pas modifier la géographie actuelle de l'actionnariat »*, et le président du directoire a déclaré ne pas craindre de « raid » sur sa société.

F. Gr.

NEW-YORK, 30 sept. ↑

Surprise de dernière heure

Wall Street a changé de visage en fin de séance mercredi. Une demande sélective a renversé la tendance de la Bourse. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé la journée en hausse de 5,71 points à 2 596,28, après avoir fluctué à la baisse. Quelque 183 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses, 908 contre 686, et 389 titres ont été inchangés.

Les investisseurs estiment que l'évolution irrégulière des taux d'intérêt, qui viennent d'atteindre des sommets mardi, risque de ralentir l'activité économique en décourageant les investissements des entreprises américaines. Ce raisonnement explique la faiblesse de la Bourse en milieu de journée ; par la suite, la reprise du marché obligataire a entraîné dans son sillage un mouvement favorable.

Selon M. Baker, secrétaire au Trésor, le marché sera très volatile au troisième trimestre : *« Je suis l'un de ceux qui pense que le Dow Jones baissera jusqu'à 2 470 avant de repartir à la hausse. »* Santa Fe South Pacific a connu le plus grand nombre de transactions, avec 3,27 millions de titres, suivie d'IBM (2,4), d'American Telephone (1,9), d'Allied Signal (1,9) et d'IC Industries (1,76). Jardine Matheson, le groupe d'investissement de Hongkong, entre dans le capital de Bear Stearns Companies, l'une des principales maisons de titres opérant à Wall Street, à hauteur de 20 %.

VALEURS	Cours du 29 sept.	Cours du 30 sept.
Alcoa	81 1/4	81 5/8
Allegis (ex-UAL)	100	100 3/8
A.T.T.	34 1/4	33 3/4
Boeing	51 3/8	50 3/4
Chase Manhattan Bank	38 5/8	38 5/8
Du Pont de Nemours	119 1/8	119 1/8
Eastman Kodak	102 3/8	101 7/8
Exxon	49 1/4	48 3/4
Ford	95 5/8	87 7/8
General Electric	61 3/8	61 1/2
General Motors	83	83
Goodyear	71 7/8	71 5/8
I.B.M.	150 1/8	150 3/4
I.T.T.	62 3/8	62 1/8
Mobil Oil	49 1/2	49 1/8
Pfizer	69 5/8	69 1/2
Schlumberger	47	46 3/4
Texaco	40 3/4	40 1/4
Union Carbide	28 5/8	28 1/4
U.S.X.	38 1/2	37 3/8
Westinghouse	73 1/8	73 1/4
Xerox Corp.	79 1/4	79

PARIS, 30 septembre ↓

Dépression

Après deux séances indécises, la Bourse s'est résolument orientée à la baisse, allant même jusqu'à perdre 2 % en séance, pour terminer sur un repli de – 1,95 %. L'absence d'acheteurs, notamment étrangers, depuis le début de la semaine est un des facteurs essentiels de cette accélération du repli. A cela s'ajoute le recul de Wall Street et toujours les faiblesses du MATIF. Les contrats continuaient leur chute : ceux de décembre perdaient – 0,93 %, tandis que ceux de mars passaient en dessous des 95. A moins d'une semaine de la privatisation de la Compagnie financière de Suez, les investisseurs se demandent si la tenue du marché ne va pas peser sur le placement des titres. Le prix de l'OPV devrait être annoncé vendredi, et la vente débutera lundi 5 octobre. L'UAP prépare également son retour dans le secteur privé. Pour cela, la compagnie d'assurances vient, au travers d'une opération complexe, de réduire le prix de son titre. Le nominal a été augmenté de 50 F à 80 F, portant ainsi le capital de 420 à 672 millions de francs, pour ensuite diviser l'action par huit.

Le prix de la nouvelle action sera ainsi ramené aux alentours de 420 F. Cela devrait permettre de réaliser la vente publique des titres entre 400 F et 500 F.

Parmi les valeurs en baisse figuraient de nombreux établissements financiers, comme UFB, Crédit national et Midland, qui touchaient leur plus bas niveau de l'année. On remarquait également parmi les replis Crouzet, Dassault et la Géophysique. Parmi les titres en forte hausse, on notait Prouvost, Signaux, Total et Esso.

LONDRES, 30 sept. ↓

Indécise

La tendance est demeurée indécise, mercredi, au Stock Exchange, sous l'effet des nouvelles inquiétudes sur les taux d'intérêt dans les principaux pays industrialisés, particulièrement au Japon et aux Etats-Unis. L'indice FT des valeurs industrielles a clôturé en hausse de 3,9 points à 1 853,7. Les titres bancaires sont restés déprimés par le problème de la dette sud-américaine. Aux brasseries, l'action Matthew Brown progressait de près de 60 pence après l'annonce du lancement d'une OPA d'un montant global de 194,5 millions de livres par la brasserie écossaise Scottish and Newcastle.

La direction de Matthew Brown et son président, M. Patrick Townsend, déclaraient alors que cette proposition était *« tout à fait mal venue »* et que le maintien de l'indépendance de la firme répondait à l'intérêt des actionnaires. Le cours du groupe de grands magasins Storehouse a été brièvement soutenu par les rumeurs de contre-OPA de Mountleigh, qui aurait surenchéri sur la proposition de Benlox Holdings. Quant au groupe textile Laura Ashley, il a annoncé une hausse de 15 % de son bénéfice avant impôt au premier semestre, à 10,07 millions de livres (environ 100 millions de francs).

TOKYO, 1er oct. ↓

Baisse

La Bourse de Tokyo a subi une baisse mercredi, après le sursaut de bonne humeur de la veille. L'indice Nikkei a perdu 289,14, pour terminer à 25 721,74 yens. L'indice général de la Bourse a suivi la même tendance et a connu une chute de 28,28 points. Parmi les valeurs les plus touchées, on remarque Kawasaki Steel, Hitachi Cable, Fujitsu, Japan Wool, Mitsubishi Chimiques. D'autres valeurs telles que Fuji, Nomura ou Toto ont également reculé. Tandis que Sumitomo Metal, Kubota, s'inscrivaient en hausse en milieu de séance.

Le manque de confiance de la Bourse s'explique essentiellement par la rumeur selon laquelle le taux d'escompte serait relevé. Démentie par les autorités monétaires japonaises, cette éventualité a été prise en compte par les investisseurs.

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 1er oct.
Akai	517	520
Bridgestone	1 300	1 340
Canon	1 280	1 220
Fuji Bank	3 180	3 200
Honda Motors	1 730	1 720
Matsushita Electric	2 810	2 730
Mitsubishi Heavy	673	660
Sony Corp.	5 590	5 550
Toyota Motors	2 200	2 200

FAITS ET RÉSULTATS

● **Les restaurants d'autoroutes au second marché.** – La société Corela (ancienne Société de gestion hôtelière de Bourgogne), spécialisée dans la gestion de restaurants d'autoroutes, fera son entrée au second marché de la Bourse de Lyon, le 9 octobre. Corela (172,9 millions de francs de chiffre d'affaires sur l'exercice 1985-1986) exploite quinze établissements, situés pour la plupart sur l'axe autoroutier Lille-Côte d'Azur. Elle possède également un restaurant et trois hôtels à Beaune (Côte-d'Or). Corela est née en 1985 du regroupement de certaines exploitations PLM Wagons-Lits avec des établissements gérés directement par les partenaires régionaux de ce groupe.

● **Lafarge-Coppée : hausse des bénéfices de 35 %.** – Pour le premier semestre 1987, le groupe Lafarge-Coppée annonce un chiffre d'affaires consolidé de 8,7 milliards de francs, en hausse de 9,5 %, et un bénéfice net (part du groupe) de 779 millions, en hausse de 35 %. *« Les groupes opérationnels cimentiers en France et en Amérique du Nord et l'activité plâtre en France ont particulièrement contribué à la hausse du résultat. Ces tendances favorables devraient se confirmer au second semestre »*, indique la société.

● **Saft double son bénéfice industriel.** – Saft (groupe CGE) a annoncé un résultat net de 31,2 millions de francs au premier semestre, soit plus du double de celui enregistré durant les six premiers mois de 1986 (13,9 millions de francs). Le chiffre d'affaires s'établit à 773 millions de francs, en hausse de 12,2 % par rapport à fin juin 1986. Le chiffre d'affaires mondial, qui comprend quatre mois d'activité de la nouvelle filiale Alcad, s'établit à 1,22 milliard de francs à la fin juin 1987, soit une progression de 14 % par rapport au premier semestre 1986, *« en dépit de la baisse enregistrée sur la conversion en francs français des principales devises étrangères concernées »*, indique la Saft.

● **Buitoni : un premier semestre en hausse.** – Le groupe alimentaire Buitoni SA (Buitoni France, GB, Pays-Bas et Davigel SA) a réalisé un bénéfice consolidé de 68 millions de francs au cours du premier semestre 1987, contre 36,7 millions de francs au premier semestre 1986 (à périmètre comparable). Le chiffre d'affaires semestriel consolidé de Buitoni SA s'est élevé à 2,281 milliards de francs, en progression de 12,7 % par rapport à la même période de 1986 (2,025 milliards de francs).

● **Fiat s'allie avec deux filiales de Suez.** – Le groupe italien Fiat (automobile, véhicules industriels, matériels agricoles et de travaux publics) vient de s'allier avec deux filiales du groupe Suez, Locafrance et Sofinco, pour développer ses produits et services financiers en France. La banque Sofinco va participer, à hauteur de 50 %, au capital de Fiat Crédit France, chargé des financements aux particuliers pour les voitures de tourisme des réseaux Fiat, Lancia Autobianchi et Alfa Romeo. La société, gérée par Sofinco, contrôlera également les activités de location avec option d'achat et la location longue durée par l'intermédiaire de deux filiales, Fiat Lease Auto et Fiat Location Auto.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours		VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	1195	1200		Manutan	445	445	
Alain Manoukian	522	501		Marin Immobilier	290	290	
Asystel	517	500		Metallurg. Minière	145	153	
B.A.C.	506	520		Métrologie Internat.	373	373	
B. Demachy & Assoc.	780	780		Microservice	221	220	
B.I.C.M.	950	950		M.M.B.M.	691	686	
B.I.P.	570	560		Molex	322	320	
Bolloré Technologies	1080	1081		Navale-Delmas	790	755	
Boiron	789	780		Olivetti-Logabax	415	407	
Câbles de Lyon	1165	1165		Om. Gest. Fin.	462	480	
Calberson	970	980		Petit Bateau	240	240	
Cardif	2180	2135		Pétrofigaz	460	455	
C.D.M.E.	1070	1045		Pier Import	368	365	
C. Equip. Elect.	308	309		Razel	1365	1359	
C.E.G.I.D.	1215	1169		St-Gobain Emballage	1505	1485	
C.E.G.E.P.	218	220		St-Honoré Matignon	210	210	
C.E.P.-Communication	1336	1328		S.C.G.P.M.	285	279 80	
C.G.I. Informatique	740	740		Sema-Metra	660	650	
Ciments d'Origny	642	640		S.E.P.	1550	1500	
C.N.I.M.	390	380		S.E.P.R.	1580	1550	
Concept	245	242		Sligos	1363	1300	
Conforama	800	801		S.M.T. Goupil	350	346	
Dafsa	281 50	271		Sodexho	1080	1058	
Dauphin O.T.A.	3285	3285		Sofibus	356	355	
Devanlay	2335	2205		Sopra	1055	1030	
Deville	950	931		TF 1	206	200	
Drouot-Ob. convert.	....	....		Union Financ. de Fr.	482	576	d
Editions Belfond	260	255		Valeurs de France	370	368	
Elect. S. Dassault	630	605	c				
Elysées Investiss.	33 30	34 50					
Expand	801	....					
Filipacchi	630	619					
Guintoli	1060	1040					
Guy Degrenne	1018	1016					
I.C.C.	256	258					
IDIA	223	220	c				
I.G.F.	192	190					
IM Informatique	236	221 80	c				
Int. Metal Service	204	204 80					
La Commande Electro.	550	550					
Le gd livre du mois	381	381					
Loca Investissement	291	290					
Locamic	246	235					

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 30-09-87 à 14 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1700	115	–	–	–	75	–	–	–
Paribas	440	16,5	–	41	–	20	28	–	–
Peugeot	1550	119	180	240	–	74	100	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 sept. 1987
Nombre de contrats : 88 553

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	95,60	95,15	94,85	95
Précédent	96,30	95,85	95,80	95,80

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1325 F ↑

Le dollar était en hausse jeudi 1er octobre. Après avoir inscrit 6,1180 F mercredi en début d'après-midi, le billet vert s'est redressé à la fin de la journée. Au cours des premiers échanges jeudi, il affichait 6,1435 F, et à la suite de prises de bénéfices, il se maintenait aux alentours de 6,13 F.

FRANCFORT	30 sept.	1er oct.
Dollar (en DM)	1,8380	1,8420

TOKYO	30 sept.	1er oct.
Dollar (en yens)	146,35	146,58

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er oct.) .... 7 5/8 %
New-York (30 sept.). 7 1/2-7 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	29 sept.	30 sept.
Valeurs françaises	103	101
Valeurs étrangères	138,1	136,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	416,7	410,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 sept.	30 sept.
Industrielles	2 590,57	2 596,28

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	29 sept.	30 sept.
Industrielles	1 849,8	1 853,7
Mines d'or	456,9	453,1
Fonds d'Etat	85,51	85,55

TOKYO

	30 sept.	1er oct.
Nikkei Dow Jones	26010,88	25721,74
Indice général	2136,61	2108,33

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1380	6,1400	– 0005	+ 0010	– 0015	+ 0010	– 0010	+ 0075
$ can.	4,6819	4,6870	– 75	– 58	– 147	– 110	– 432	– 341
Yen (100)	4,1784	4,1826	+ 114	+ 135	+ 221	+ 250	+ 669	+ 753
DM	3,3259	3,3288	+ 97	+ 114	+ 197	+ 220	+ 589	+ 655
Florin	2,9566	2,9590	+ 60	+ 71	+ 117	+ 132	+ 385	+ 434
F.B. (100)	16,0303	16,0439	+ 155	+ 236	+ 317	+ 447	+ 1155	+ 1572
F.S.	4,9948	4,9987	+ 132	+ 150	+ 276	+ 300	+ 802	+ 876
L (1 000)	4,0116	4,6280	– 168	– 122	– 347	– 286	– 957	– 848
£	9,9620	9,9714	– 223	– 180	– 429	– 365	– 955	– 770

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/8	7 3/8	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16	8 5/16	8 7/16
DM	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 5/8	4 3/4
Florin	4 7/8	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	5 1/2	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 3/4	7 1/8
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 7/16	3 9/16	3 1/2	3 5/8	4 1/4	4 3/8
L (1 000)	10	10 1/2	11 1/8	11 5/8	11 5/8	12	12 1/4	12 1/2
£	10 1/4	10 1/2	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16	10 3/8	10 1/2
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 30 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1882	4,5 % 1973	1905	1900	1900	− 0 26
4210	C.N.E. 3 %	4221 10	4200	4200	− 0 50
1185	B.N.P. T.P.	1182	1182	1188	+ 0 51
1129	C.C.F. T.P.	1130	1125	1125	− 0 43
1271	Créd. Lyon. T.P.	1271	1271	1271	....
3210	C.G.E. T.P.	3210	3230	3230	+ 0 62
1930	Renault T.P.	1930	1851	1878	− 2 68
2043	Rhone-Poul. T.P.	2054	2050	2050	− 0 18
1340	St-Gobain T.P.	1345	1345	1345	....
1258	Thomson T.P.	1261	1260	1260	− 0 07
460	Accor	456	453	452	− 0 88
550	Agence Havas	538	532	533	− 0 93
680	Air Liquide	695	691	691	− 0 58
2400	Alcatel	2300	2303	2298	− 0 09
2070	Als. Superm.	2090	2080	2080	− 0 48
475	A.L.S.P.I.	462	465	452	− 2 16
385	Alsthom ★	335	325	331 90	− 0 93
2650	Arjom. Prioux	2650	2598	2598	− 2 04
625	Aussedat-Rey	635	623	623	− 1 89
1340	Aux. Entrepr. ★	1261	1250	1212	− 3 88
925	Avions Dassault	944	913	915	− 3 07
550	BAFIP	531	531	531	....
390	Bail-Equipem. ★	398	387	381	− 4 27
825	Bail Investiss.	838	838	830	− 0 95
455	B.N.P. C.I.	410	410	410	....
710	Cie Bancaire	637	625	630	− 1 10
515	Bazar H.-V.	503	485	470	− 6 56
540	Béghin-Say ★	526	525	522	− 0 76
855	Berger (Mé)	830	848	848	+ 2 17
795	Bic ★	793	790	790	− 0 38
1380	B.I.S.	1300	1300	1251	− 3 77
2810	Bongrain S.A.	2811	2780	2720	− 3 24
1170	Bouygues	1196	1160	1159	− 3 09
97	B.P. France	95 10	90	90 20	− 5 15
5290	B.S.N.	5110	5040	5040	− 1 37
2460	Cap Gem. S. ★	2360	2340	2320	− 1 69
1400	Carnaud	1399	1382	1382	− 1 22
3380	Carrefour ★	3220	3237	3209	− 0 34
177	Casino	163	164	162	− 0 61
136	Casino A.D.P.	134	133 50	133	− 0 75
1380	C.C.M.C.	1280	1285	1285	+ 0 39
870	Cetelem	839	839	822	− 2 03
790	Cerus	825	820	820	− 0 61
2040	C.F.A.O.	2001	2000	1995	− 0 30
335	C.G.E.	328	320	320	− 2 44
1350	C.G.I.P. ★	1340	1305	1290	− 3 73
1180	Chargeurs S.A.	1140	1122	1130	− 0 88
73	Chiers-Châtil.	73 10	73	73	− 0 14
1210	Ciments franç. ★	1208	1215	1181	− 2 24
635	Club Méditerr.	633	617	617	− 2 53
160	Codetel ★	164 40	164 50	157	− 4 50
320	Cofimeg	310	301	310	....
2240	Colas	2207	2180	2180	− 1 22
275	Compt. Entrepr.	285	285	285	....
760	Compt. Mod.	745	736	736	− 1 21
1230	Créd. Foncier	1200	1140	1160	− 3 33
515	Crédit F. Imm.	517	508	512	− 0 97
126	C.C.F.	128 10	126 60	126 70	− 1 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
760	Créd. Lyon. (CI)	763	780	780	− 0 39
1170	Crédit Nat. ★	1092	1085	1066	− 2 38
230	Creusot ★	225	222	219 50	− 2 44
3000	Damart S.A.	3040	3030	3030	− 0 33
465	Darty ★	450	450	439	− 2 44
385	Darty (DP)	340 50	342	346 90	+ 1 88
2160	De Dietrich	2100	2050	2050	− 2 38
300	Dév. P.d.C. (Li)	300	311	311	+ 3 67
600	D.M.C.	587	586	587	− 1 88
465	Drouot Assur.	458	455	455	− 0 66
2450	Docks France ★	2352	2360	2330	− 0 94
1130	Dumez ★	1058	1040	1027	− 2 93
1310	Eaux (Gén.)	1250	1240	1205	− 3 60
1410	Ecco ★	1380	1398	1361	− 1 38
1020	Electro-Finan.	961	932	930	− 3 23
385	Elf-Aquitaine	347 50	346	342	− 1 57
300	— (certific.)	303	293	293	− 3 30
970	Epeda-B-Faure	975	959	956	− 1 95
3870	Essilor	3790	3680	3650	− 3 69
2700	Essilor Int. (DP)	2815	2600	2580	− 1 34
440	Esso S.A.F. ★	420	440	438	+ 4 29
2350	Eurafrance	2360	2341	2301	− 2 50
1430	Eurocom ★	1365	1370	1340	− 1 83
4190	Euromarché	4355	4384	4299	− 1 29
730	Europe n° 1 ★	701	680	667	− 4 85
1230	Exor ★	1205	1205	1196	− 0 75
780	Facom	725	744	744	+ 2 62
1250	Fichet-Bauche	1090	1165	1165	+ 6 88
210	Financial ★	209	209	206	− 1 44
155	Fives-Lille	164	159 50	159	− 3 05
1290	Fromageries Bel	1318	1280	1280	− 2 88
1390	Gal. Lafayette ★	1390	1356	1363	− 1 94
435	Gascogne	437	430	430	− 1 60
2190	Gaz et Eaux	2235	2190	2190	− 2 01
565	Géophysique ★	548	525	525	− 4 20
2680	Gerland	2650	2610	2610	− 1 50
750	GTM-Entrepose	745	741	739	− 0 81
725	Guyenne-Gas. ★	710	711	700	− 1 41
2820	Hachette ★	2780	2780	2775	− 0 18
765	Hénin (La)	765	756	756	− 1 18
1610	Hutchinson	1510	1450	1460	− 3 31
188	Imétal	193	188	189	− 2 07
375	Imm. Plaine-M.	391	395	394 50	+ 0 90
5170	Inst. Mérieux	5130	5050	5050	− 1 56
520	Interbail ★	526	543	526	....
1470	Intertechnique	1420	1310	1310 c	− 6 34
820	J. Lefebvre	790	759	780	....
1640	Lab. Bellon	1582	1580	1600	+ 1 14
1730	Lafarge-Coppée	1731	1732	1698	− 1 84
1610	Labon ★	1490	1461	1470	− 1 34
3270	Legrand ★	3144	3135	3105	− 1 24
2780	Legrand (DP) ★	2770	2749	2715	− 1 99
810	Leroy-Somer ★	811	810	815	+ 0 49
1830	Lesieur	1870	1823	1823	− 2 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
705	Locabail Immob.	719	719	715	− 0 56
895	Locafrance ★	601	601	620	+ 3 16
875	Locindus	854	855	851	− 0 35
1170	L. Vuitton S.A ★	1170	1170	1130	− 3 42
500	Luchaire	503	500	495	− 1 59
1430	Lyonn. Eaux ★	1355	1354	1339	− 1 18
77	Mais. Phénix	82	83 30	79 10	− 3 54
800	Majorette (Ly)	845	836	836	− 1 06
445	Mar. Wendel ★	425	414 20	415	− 2 35
1790	Martell	1780	1745	1745	− 1 97
2200	Matra	2180	2150	2140	− 1 83
2500	Merlin-Gerin ★	2793	2779	2740	− 1 90
330	Michelin	326	317	316 10	− 3 04
1360	Midi (Cie)	1324	1310	1279	− 3 39
300	Midland Bk SA ★	290	290	290	....
1320	Min. Salaig. (Ma)	1395	1380	1380	− 1 08
56	M.M. Penarroya	56	55 60	56 10	+ 0 18
2870	Moët-Hennessy	2846	2785	2740	− 3 69
83	Moulinex	81	80 90	80 60	− 0 49
1130	Navig. Mixtes	1109	1072	1070	− 3 52
158	Nord-Est	157 30	155	155	− 1 46
470	Nordon (Ny)	470	470	470	....
675	Nouvelles Gal.	630	605	608	− 3 49
1140	Occident. (Gén.)	1120	1085	1090 c	− 0 59
1580	Omn. F. Paris	1520	1515	1515	− 0 33
215	Olida-Caby	225	223 80	223 80	− 0 53
420	Opfi-Paribas	400	409 90	391 10	− 2 23
3910	Oréal (L')	3723	3700	3610	− 3 04
430	Paribas	429 50	429	427	− 0 57
650	Paris-Réesc. ★	610	608	602	− 1 31
1360	Pechelbronn ★	1312	1301	1295	− 1 30
1250	Penhoet	1210	1240	1240	+ 2 48
970	Pernod-Ricard	927	910	912	− 1 62
1630	Peugeot S.A.	1585	1580	1560	− 1 57
17	Poclain	18 45	18 50	18 55	+ 0 54
2400	Poliet	2385	2352	2352	− 1 38
700	P.M. Labinal	734	734	734	....
3650	Presses Cité	3695	3550	3590	− 2 84
1170	Prétabail Sic.	1195	1191	1205	+ 0 84
790	Primagaz	752	751	752	....
735	Printemps ★	764	760	759	− 0 65
2150	Promodès	2220	2175	2171	− 2 21
490	Provost S.A ★	490	500	500	+ 2 04
1770	Radiotechn.	1760	1690	1690	− 3 98
98	Raff. Dist. Total	95 90	94	93	− 3 02
3450	Redoute (La) ★	3515	3452	3490	− 0 71
450	Robur financière	445	446	446	+ 0 22
1500	Roussel-Uclaf	1490	1460	1490	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5360	R. Impériale (Ly)	5220	5150	5150	− 1 34
215	Sade	211	210	210	− 0 47
1750	Sagem ★	1800	1760	1760	− 2 22
515	Saint-Gobain	507	501	500	− 1 38
1340	St-Louis B.	1368	1345	1337	− 2 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1840	Salomon	1818	1750	1750	− 3 74
1650	Salvepar	1705	1680	1680 c	+ 0 03
760	Sanofi	795	790	786	− 1 13
755	S.A.T. ★	712	700	660	− 7 30
1530	Saupiquet (Na)	1496	1500	1500	+ 0 27
450	Schneider ★	439 50	435	412 50	− 6 14
123	S.C.O.A.	127	125	125	− 1 57
840	S.C.R.E.G.	830	820	820	− 1 20
1030	Seb ★	965	960	973	+ 0 83
430	Sefimeg ★	438 90	438	436	− 0 21
1360	S.F.I.M.	1370	1340	1300	− 5 11
66	S.G.E.	65 50	65	64 55	− 1 45
565	Signaux ★	555	560	560	+ 0 90
990	Silic	993	990	991	− 0 20
570	Simco-U.P.H. ★	580	575	575	− 0 86
380	Simnor (Li)	375	380	380	+ 1 33
1270	Skis Rossignol	1260	1229	1225 c	− 1 10
885	Siminco	690	679	682	− 1 16
420	Société Générale	418	417	417	− 0 24
220	Sodecco	204	200 10	200 10	− 1 91
235	Sodero (Na)	235	235	235	....
2790	Sodexho	2750	2690	2690	− 2 18
140	Sogenal (Ny)	140 90	140	140	− 0 64
430	Sogerap	419	420	421	+ 0 48
3050	Somm-Allib. ★	2940	2940	2905	− 1 19
870	Source Perrier	861	855	845	− 1 86
1100	Sovac ★	1030	1020	995	− 3 40
550	Spie-Batignol.	555	540	538	− 3 06
620	Strafor ★	634	632	603	− 4 89
350	Synthelabo ★	345	340 10	358 80	+ 4
650	Talcs Luzenac	665	660	660	− 0 75
3570	Tél. Elect.	3800	3750	3690	− 2 89
1320	Thomson-C.S.F.	1255	1245	1228	− 2 14
425	Total (CFP) ★	401 50	409 50	407	+ 1 37
88	— (certific.)	92	92 60	93 30	+ 1 41
1950	T.R.T. ★	1990	1951	1942	− 2 41
550	U.F.B.	499	490	493	− 1 20
1220	U.I.C. ★	1225	1220	1218	− 0 57
585	U.I.F. ★	584	581	589	+ 0 86
845	U.I.S.	881	877	877	− 0 45
280	U.C.B. ★	265	264 90	258 30	− 2 53
685	Unibail	687	689	695	+ 1 16
690	Valéo	668	655	661	− 3 92
88	Vallourec	70 90	70	68 80	− 1 55
450	Via Banque	451	453	460	+ 2
950	Elf-Gabon	941	940	940	− 0 11
159	Amax Inc.	168 90	170 50	172	+ 1 84
215	Amer. Express	214	216	216	+ 0 93
193	Amer. Teleph.	211	209	209	− 0 95
162	Anglo Amer. C.	160	158 80	158 80	− 0 75
755	Amgold	735	725	720	− 2 04
1110	BASF (Akt)	1140	1121	1121	− 1 67
1190	Bayer	1212	1189	1190	− 1 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
132	Buffelsfont.	134	132	134 10	+ 0 07
225	Chase Manh.	240	237	239 50	− 0 21
95	De Beers	96 90	96 60	96 50	− 0 41
2280	Deutsche Bank	2297	2273	2270	− 1 18
1180	Dresdner Bank	1192	1181	1181	− 0 92
166	Driefontein Cid	164 50	166	165	+ 0 30
690	Du Pont-Nem.	740	728	728	− 1 62
600	Eastman Kodak	637	626	626	− 1 88
83	East Rand	83 10	82 60	84	+ 1 08
310	Electrolux	314	314	314	....
225	Ericsson	228 80	228	228	− 0 35
560	Exxon Corp.	603	598	598	− 0 83
615	Ford Motors	609	591	591	− 2 96
103	Freegold	102 60	102 10	102 10	− 0 49
137	Gencor	137 80	138 10	138	+ 0 15
360	Gén. Electr.	387	379	379	− 2 07
590	Gén. Belgique	580	578	578	− 0 34
510	Gen. Motors	507	505	505	− 0 39
140	Goldfields	147	144 90	144	− 2 04
57	GdMetropolitan	58 05	57 50	57 50	− 0 95
99	Harmony	100	99 50	100 50	+ 0 50
57	Hitachi	64 60	63 50	64	− 0 93
1060	Hoechst Akt.	1070	1060	1055	− 1 40
158	Imp. Chemical	161	160 50	160 50	− 0 31
915	IBM	940	923	918	− 2 34
385	ITT	385 10	385 60	384 50	− 0 16
160	Ito-Yokado	167 90	165	163	− 2 92
106	Matsushita	117 90	116 50	116 50	− 1 19
1210	Merck	1253	1261	1261	+ 0 64
465	Minnesota M.	505	500	500	− 0 99
285	Mobil Corp.	304	304	304	....
280	Morgan J.P.	288 50	280	280	− 2 95
44800	Nestlé	44990	44200	44400	− 1 31
235	Norsk Hydro	232	228 30	228 30	− 1 59
250	Ofsil	251 10	250	252	+ 0 36
2070	Petrofina	2124	2090	2090	− 1 60
670	Philip Morris	733	723	723	− 1 36
150	Philips	152 50	161	161	− 0 98
128	Placer Dome	128	128 30	126 50	− 1 17
520	Quilmès	505	510	510	+ 0 99
790	Randfontein	810	790	800	− 1 23
755	Royal Dutch	805	791	791	− 1 74
134	Rio Tinto Zinc	136 30	135	135	− 0 95
115	St Helena Co	116 50	114 20	114 50	− 1 72
275	Schlumberger	288	286 60	286 90	− 0 38
131	Shell transp.	138 10	137 50	137 50	− 0 43
2160	Siemens A.G.	2201	2200	2180	− 0 95
210	Sony	229	231 10	229 10	+ 0 04
210	T.D.K.	238	231	231 20	− 2 86
31	Toshiba Corp.	34 20	34 25	34 20	....
405	Unilever	420	414	414	− 1 43
325	Unit. Techn.	358	353 50	353 50	− 1 26
825	Vaal Reefs	830	830	835	+ 0 60
385	Volvo	381 10	377 80	377 80	− 0 87
380	West Deep	385 30	391	391	+ 1 48
480	Xerox Corp.	490	491	493	+ 0 61
2 51	Zambia Corp.	2 63	2 60	2 60	− 1 14

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% de coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	9125	..
Emp. 8,80 % 77	125 02	3 150
9,80 % 78/93	99 80	2 189
10,80 % 79/94	102	0 797
13,25 % 80/90	105 25	4 344
13,80 % 80/87	100 21	13 233
13,80 % 81/89	105 50	9 792
16,20 % 82/90	113 10	11 684
16 % juin 82	114 75	4 984
14,60 % fév. 83	112 60	8 880
13,40 % déc. 83	111 40	10 426
12,20 % oct. 84	106 80	11 866
11 % fév. 85	103	6 890
10,25 % mars 86	97 30	5 691
ORT 12,75 % 83	1785	..
OAT 10 % 2000	94 50	3 470
OAT 9,90 % 1997	100 60	7 920
OAT 9,80 % 1996	95 50	6 651
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 25	2 198
CNB Paribas	102 45	2 198
CNB Suez	102 35	2 198
CNI janv. 82	102 30	2 198
PTT 11,20% 85	101 75	8 561
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	103 80	3 393
CNT 9% 86	89	3 917
CRH 10,90% déc. 85	97 40	7 391
Mérologie I. 6% 6/7	70 70	7 050

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1130	....
Agache (Sté Fin.)	2810	2810
A.G.F. (St Cent.)	840	820
Applic. Hydraul.	795	794
Arbel	400	389
Astorg	375	375
Avenir Publicité	653	680
Bain C. Monaco	341	336
Banque Hypoth. Eur.	447	443
Béghin-Say (C.I.)	376	370
B.G.L.	620	620
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	705	705
B.N.P. Intercontin.	299	313
Bénédictine	5920	5800
Bon-Marché	1100	1100
B.T.P.	141	140
Calf	794	734
Cambodge	790	791
C.A.M.E.	411	411
Campenon Bern.	400	....
Carbone-Lorraine	740	749
C.E.G.Frig.	655	651
Centen. Blanzy	2601	2608
Centrest (Ny)	216	....
Cerabati	115	130 70 d
Chambourcy (M.)	955	910
Champex (Ny)	155	155
C.I.C. (Financ. de)	300	302
C.I. Maritime	665	570
Cimen-Sintra	540	480 o
Citram (B)	560	....
Clause	557	553
Cofradel (Ly)	1617	....
Cogifi	387	387
Comiphos	610	625
Cie Industrielle	3750	3731
Comp. Lyon-Alem.	650	639
Concorde (La)	920	920
C.M.P.	35 50	39
Créd. Gén. Ind.	645	645
Cr. Universel (Cie)	710	690
Crédinal	140 10	140 10
Darblay S.A.	530	561
Delalande S.A.	1420	1505
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1491	1500
Didot-Bottin	870	895
Eaux Bass. Vichy	1379	1379
Eaux Vittel	2735	2770
Economats Centre	600	598
Electro-Banque	380	380
Elf-Antargaz	698	698
E.L.M. Leblanc	915	920
Ensili-Bretagne	275	275
Entrepôts Paris	600	600
Epargne (B)	3320	3300
Europ. Accumul.	76	75
Eternit	2655	2655
Finalens	247	247
FIPP	413	....
Fnac	889	831
Foncière (Cie)	559	563
Fonc. Lyonnaise	5090	5100
Foncina	498	495
Forinter	1120	1100
Fougerolle	370	365
France I.A.R.D.	352 10	350
France (La)	7400	7400
From. Paul Renard	496	497
GAN	1239	1247
Gaumont	559	530
Gévelot	805	837 d
Gr. Fin. Constr.	440	440
Gds Moul. Paris	350	350
Groupe Victoire	3360	3360
G. Transp. Ind.	600	600
H.E.F.	134 50	136 50
Immindo S.A.	440	450
Immlinvest	304	306
Immobail	376	370
Immobanque	700	691
Immob. Marseille	9800	9400
Immofice	512	512
Invest. (Sté Cent.)	3520	3500
Jaeger	245	241
Lafitte-Bail	453	458
Lambert Frères	280	285
Lille-Bonnières	1230	1225
Loca-Expansion	265	270
Locafinancière	348	341
Locatel	721	700
Louvre (Sté)	1601	1595
Lucia	....	....
Machines Bull	46 60	46 60
Magasins Uniprix	230	242
Magnant S.A.	120	....
Maritimes Part.	343	330
Métal Déployé	420	425
Mors	143 90	....
Navig. (Nat. de)	82 50	79 20
OPB Paribas	303	300 20
Optorg	225	225
Oréal (L') C.I.	2390	2390
Origny-Desvroise	1200	1200
Palais Nouveauté	854	854
Paribas-CIP	428	428
Paris France	290	290
Paris-Orléans	349	360
Partenhas	771	770
Patern. Riq. Div.	1380	1396
Pathé-Cinéma	733	716
Pechiney (cert. inv.)	352	349
Piles Wonder	1200	1128
Piper-Heidsieck	845	840
P.L.M.	158	159
Porcher	675	640
Promodès	1371	1420
Providence S.A.	1790	1680
Publicis	3050	3050
Raff. Souf. R.	140	138
Rhône-Poul. (c. inv.)	458	469
Ricqlès-Zan	285	....
Rochefortaise S.A.	600	590
Rochette-Cenpa	65	....
Rosario (Fin.)	1210	1210
Roudière	210	251 30 d
Rougier et Fils	88 10	93 30
Sacer	525	510
SAFAA	370	370
Safic-Alcan	925	925
SAFT	1900	1845
Saga	280	270
St-Gobain C.I.	480	465
Salins du Midi	520	530
Sanofi	....	....
Santa-Fé	148	145
Sasam	150	125 80
Saulnes	65	64 10
Savoisienne (M)	248	248
SCAC	700	658
Senelle Maubeuge	551	551
S.E.P. (M)	202	206
Serv. Equip. Véh.	108	108
Sicli	285	289
Sicotel	305	305
Simnia	250	248
Siph (Plant. Hévéas)	396	397
Sté Générale-CIP	408	409
Sofal financière	1980	1965
Soffo	460	460
Soficomi	779	....
S.O.F.I.P. (M)	170	158 o
Sofragi	1180	1168
Soudure Autog.	520	517
Sovabail	696	698
S.P.I.	679	668
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Stemi	951	1000
Taittinger	1890	1890
Testut-Aequitas	589	631 d
Tour Eiffel	525	....
Ufiner S.M.D.	726	719
U.A.P.	3425	3350
U.T.A.	1430	1510
Veuve Clicquot	3899	3805
Vicat	1500	1500
Viniprix	2190	2103
Virax	175 90	175 30
Waterman S.A.	699	676 c
Brass. du Maroc	139	135

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1110	....
Akzo	496	507
Alcan Alum	228	225
Algemeine Bank	140	140
American Brands	355	355
Am. Petrofina	424	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	190	190
Bco Pop Espanol	495	452
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3210	....
B. Régl. Internat.	59400	59500
Br. Lambert	640	630
Canadian-Pacific	130 80	127 10
CIR	30	....
Commerzbank	970	946
Dart. and Kraft	343 90	343 80
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	672	650
Gén. Belgique	580	578
Gevaert	1275	1256
Glaxo	162	177
Goodyear	432	....
Grace and Co	406	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	495	485 80
I.C. Industries	246	238
Johannesburg	1539	....
Kubota	26	26
Latonia	272	272
Midland Bank Plc	55	55 50
Mineral-Ressourc.	90	95
Nixdorf	2830	2830
Noranda	164 50	161
Olivetti	35 50	34
Pakhoed Holding	251	250
Pfizer Inc.	418	420
Procter Gamble	600	605
Ricoh Cy Ltd	55	52
Rolinco	324	322
Robeco	336	327 20
Rodamco	435	435
Saipem	18 10	18 90
Shell fr. (port.)	130	....
S.K.F. Aktiebolag	361	....
Steel Cy of Can.	115	121
Tenneco	329	....
Thorn EMI	72	71 60
Toray Indust. Inc	38	37 50
Vieille Montagne	945	945
Wagons-Lits	900	880
West Rand	30 20	29

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Calciphos	300	300
C.E.M.	....	....
Cochery	162 30	....
Cogenhor	149 60	174 40
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	425	420
Dubois Inv. (Casto.)	1020	1030
Gachot	200	190
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	65 10	65 10
Nicolas	995	....
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	385	380
Romanto N.V.	151 20	151 20
S.P.R.	650	506 o
Ufinex	380	....
Union Brasseries	117 70	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 131	6 118	5 880	6 430
ECU	6 917	6 916	....	....
Allemagne (100 DM)	333	332 870	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 042	16 040	15 500	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	296 020	295 800	286 500	304 500
Danemark (100 krd)	86 650	86 870	83	90
Norvège (100 k)	91 280	91 250	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 968	9 967	9 650	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 351	4 355	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 616	4 615	4 350	4 860
Suisse (100 fr.)	400 800	400 050	388	408
Suède (100 krs)	95 090	95 070	92	98
Autriche (100 sch)	47 330	47 330	45 800	48 700
Espagne (100 pes.)	5 013	5 012	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 222	4 223	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 681	4 686	4 480	4 880
Japon (100 yens)	4 195	4 189	4 040	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/9
Or fin (kilo en barre)	90400	90400
Or fin (en lingot)	90850	90800
Pièce française (20 fr)	525	523
Pièce française (10 fr)	362	.....
Pièce suisse (20 fr)	576	568
Pièce latine (20 fr)	518	520
Souverain	648	652
Pièce de 20 dollars	3000	3005
Pièce de 10 dollars	1530	1520
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3330	3355
Pièce de 10 florins	533	536
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

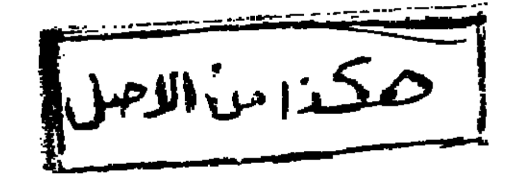
SICAV (sélection) 30/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	834 46	814 11
Actilion	207 09	201 55
Actions France	486 59	469
Action Invest.	395 44	377 61
Actions sélectives	627 19	604 52
Aedificandi	638 23	615 16
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1297 98	1266 32
A.G.F. 5000	627 03	611 74
A.G.F. ECU	1071 88	1061 25
A.G.F. Interfonds	450 23	439 25
A.G.F. Invest	109 28	106 61
A.G.F. OBLIG.	1078 25	1072 89
A.G.F. Sécurité	10264 20	10264 20
Agfimo	668 23	651 93
Altefi	208 54	201 97
A.L.T.O.	183 61	178 97
Amezi-Gan	6005 85	5733 51
America-Valor	801 19	764 86
Amplitude	571 51	554 86 ◆
Arbitrages court terme	5486 84	5485 86
Argonautes	434 33	420 66
Associa Première	24847 93	24847 93
Associc	1162 75	1162 75
Aurecic	1430 24	1388 58
Axa Europe	118 74	111 46
Axa Investissements	127 71	121 92
Bourse-Investiss.	474 97	453 43
Bred Associations	2864 37	2856 40
Bred International	101 82	99 82
Capital Plus	1665 31	1665 31
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	404 32	388 77
Cortal court terme	1263 84	1263 84
Cortal Intérêt trim.	1050 89	1030 79
Cortexa	979 54	935 12
Credinter	522 65	507 43
Croissance France	287 58	275 20
Croissance Immobilière	675 23	644 61
Croissance Mercure	2586 12	2510 80
Croissance Prestige	394 69	376 79
Drouot-France	716 75	684 25
Drouot-Investiss.	1201 19	1146 72
Drouot-Sécurité	260 38	248 57
Drouot-Sélection	135 84	129 68
Ecocic	1173 45	1156 11
Ecureuil Privatisations	311 07	302 01
Elicoop Sicav	11266 70	11266 70
Eli-Valeurs	9491 16	9259 67
Energie	291 16	277 96
Epacic	2797 86	2792 29
Epacourt Sicav	4069 96	4059 83
Epargne Associations	24398 18	24369 64
Epargne-Capital	7795 88	7718 70
Epargne-Croiss.	1693 77	1646 44
Epargne-Industr.	809 15	772 46
Epargne-Inter	730 76	711 20
Epargne J	53288 82	53288 82
Epargne-Long-Terme	1758 61	1711 54
Epargne-Oblig.	184 71	179 77
Epargne-Ouest	1009 93	1009 93
Epargne-Unie	1360 44	1298 75
Epargne-Valeur	437 67	425 96
Eparoblig	1260 15	1257 63
Epsilon	1014 52	1004 48
Eurocic	9805 25	9650 34
Euro-Croissance	599 15	581 70
Eurodyn	1157 53	1119 47
Euro-Gan	5213 88	4977 45
Extrême Orient Sicav	598 62	581 18
Finord Placement	60379 51	60198 91
Finord Valorisation	13305 25	13044 36
Fonsicav (div. par 10)	10830 57	10830 57
Foncival	274 25	261 81
France-Gan	6368 81	6080 01
France-Garantie	274 77	274 22
France-Investiss.	513 54	490 25
France-Net	119 87	118 68
France-Obligations	432 39	426 11
Francic	414 82	402 74
Francic Pierre	98 91	97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1141 54	1108 29
Fructi-Associations	1341 23	1341 23
Fructicapi	305 62	301
Fructicourt	105880 11	105880 11
Fructidor	246 84	243 19
Fructifrance	845 33	824 71
Fructimmo	250 84	250 84
Fructivalor	565 25	551 46
Fructier	82366 70	82161 30
Fructi ECU	568 08	559 68
Fructi-Première	10997 55	10835 02
Futuroblig	1013 66	1012 65
Gestilion	66939 29	66786 30
Gestion Amérique	377 50	360 38
Gest. France Europe	105 79	100 99
Gestion Orient	197 91	188 94
Gestion Sécuricourt	10639 13	10533 79
Gestion Sicavimmo	769 08	724 66
Gestion Uni-Japon	1573 63	1502 27
Gestion Associations	163 82	160 22
Gestion Mobilière	778 02	743 89
Gest. Rendement	468 64	447 39
Gest. Sél. France	757 11	722 78
Haussmann Associat.	1176 78	1176 78
Haussmann court terme	1202 03	1202 03
Haussmann Epargne	1354 55	1354 55
Haussmann Europe	2417 06	2329 70
Haussmann France	1071 34	1032 62
Haussmann Oblicréd.	1271 10	1271 10
Haussmann Obligation	1477 28	1423 88
Horizon	1173 64	1139 46
I.M.S.I.	606 46	578 96
Indo-Suez Valeurs	788 47	762 72
Interoblig.	11843 78	11388 23
Intersélect France	482 09	460 23
Intervaleurs Indust.	693 81	662 35
Invest. net	14303 52	14274 97
Invest. Obligataire	17702 38	17667 05
Japacic	190 57	185 02
Jeune épargne	241 13	237 57
Laffitte-Amérique	288 70	275 61
Laffitte-crt-terme	58441 16	58441 16
Laffitte-Expansion	891 40	850 98
Laffitte-France	342 79	327 25
Laffitte-Immobilier	256 56	244 93
Laffitte-Japon	361 47	345 08
Laffitte-Oblig.	144 85	138 28
Laffitte-Placements	64029 23	64029 23
Laffitte-Rend.	216 31	208 50
Laffitte-Tokyo	1383 78	1321 03
Lion-Associations	11329 41	11329 41
Lion court terme	115093 85	115093 85
Lion-Institutionnels	22777 12	22720 32
Lionplus	69814 69	69123 64
Livret portefeuille	694 03	673 82
Méditerranée	192 13	183 42
Minimax	25705 82	25705 82
Mondiale Investissem.	493 90	471 50
Monecic	5534 27	5534 27
Monedan	51335 01	51335 01
Monéj.	55018 33	55018 33
Monétaire	268218 03	268218 03
Monevalor	82703 86	82703 86
Multi-Obligations	425 12	405 84
Mutuelle Unie Sél.	165 48	157 99
Natio-Assoc.	6539 86	6525 84
Natio-Epargne	13436 06	13302 04
Natio-Immobilier	1017 91	990 67
Natio-Inter.	1149 23	1117 50
Natio-Obligations	536 50	522 14
Natio-Patrimoine	1519 15	1477 52
Natio-Placements	64491 20	64491 20
Natio-Revenu	1005 76	995 82
Natio-Sécurité	10819 05	10819 05
Natio-Valeurs	733 41	713 78
Nippon-Gan	5617 45	5362 72
Nord-Sud Développ.	1189 56	1187 19 ◆
Normax IF	13474 01	13209 81
Oblicic Régions	1013 02	998 05

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicoop Sicav	1382 52	1335 80
Obligations Convert.	455 29	434 64
Oblilion	1073 16	1062 55
Optimavalor	682 89	651 92
Paramérique	605 44	577 99
Paraeurope	889 31	848 98
Paribas Croissance	684 29	655 39
Paribas Epargne	15540 61	15509 59
Paribas France	110 46	107 24
Paribas Opportunités	122 01	118 46
Paribas Patrimoine	576 23	552 74
Paribas Revenu	93 46	92 62
Parnasse-Valor	1086 17	1085 08
Patrimoine-Retraite	1630 17	1598 21
Phenix Placements	246 46	245 22
Pierre Investiss.	765 97	731 24
Placement A	1075 52	1075 52
Placement crt-terme	71053 71	71053 71
Placement J	55425 94	55425 94
Placement Premier	52681 64	52681 64
Placements Rendement	10838 55	10838 55
Placements Sécurité	105468 78	105468 78
Planinter	1084 05	1038 10
Première Obligations	10542 45	10521 41
Priv'Association	21691 72	21691 72
Province Investiss.	568 46	542 68
Quartz	116 73	113 85
Rentacic	162 94	160 53
Revenus Trimestriels	5458 33	5404 29
Revenu Vert	1122 66	1121 54
Rivoli Plus	1066 19	1017 84
St-Honoré Assoc.	14052 81	13992 80
St-Honoré Bio-aliment.	877 34	837 56
St-Honoré Pacifique	608 80	581 19
St-Honoré P.M.E.	480 70	468 46
St-Honoré Real	11414 31	11368 83
St-Honoré Rendement	11308 14	11251 58
St-Honoré Services	529 66	509 29
St-Honoré Technol.	823 39	786 05
St-Honoré Valor	12141 44	12045 08
Sécuricic	11003 51	10992 52
Sécur. Mobilière	400 80	382 63
Sécuri Taux	10560 33	10560 33
Sélection Croissance	587 85	551 31
Sicaden (Cardan BP)	735 37	724 50
Sicav-Associations	1409 23	1407 12
S.F.I. fr. et étr.	676 60	656 89
Sicav 5000	366 85	357 03
S.I. Est	1434 82	1369 76
Silvafrance	599 69	583 83
Silvam	457 04	444 81
Silvarente	208 09	206 03
Silvinter	462 26	449 89
S.N.I.	1357 63	1317 99
Sogepargne	380 23	366 49
Sogepremière	62973 25	61139 08
Sogerac	49486 91	48045 54
Sogevalor	77760 91	76933 79
Soginer	1185 01	1131 27
Sogintar	1417 06	1352 80
Soleil Investiss.	510 31	487 17
Stratégie Actions	1048 67	1008 34
Stratégie Rendem.	1042 69	1009 87
Technocic	1187 71	1153 12
Techno-Gan	6589 97	6291 14 ◆
Trilion	5076 49	5028 23
U.A.P. Investiss.	439 49	423 60
Uni-Associations	111 97	111 97
Unifrance	501 76	479 01
Unifoncier	1290 58	1232 08
Uni-Garantie	1273 94	1248 94
Unigestion	969 46	925 50
Uni-Régions	3209 07	3083 55
Unirente	2089 31	2020 61
Univer	180 78	180 78
Univers-Actions	1090 94	1045 40
Univers-Obligations	1541 86	1491 16
Valorem	566 38	552 57
Valoblig	58836 90	58343 47
Valorg	1527 78	1526 25
Valrel	80228 45	80189 38

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

En Nouvelle-Calédonie

Deux cents hommes recherchent les meurtriers de deux gendarmes

NOUMÉA
de notre correspondant

Les recherches se poursuivaient le jeudi 1er octobre, sur les flancs montagneux de la commune de Koné – située sur la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie, – afin de retrouver les auteurs des coups de feu ayant mortellement atteint, mercredi, deux gendarmes qui prenaient part à une opération de police judiciaire à la tribu de Tiaoué. Deux cents hommes, appuyés par six hélicoptères, continuaient de ratisser le secteur, axant notamment leurs investigations autour du quadrilatère composé des tribus de Tiaoué, Néami, Noéli et Atéou, où les jeunes fuyards pourraient avoir trouvé refuge.

« Notre présence sera de plus en plus pesante », a affirmé le colonel Benson, qui dirige les opérations, ajoutant que *« tous ceux qui pourraient prêter de près ou de loin assistance aux malfaiteurs seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi »*.

Les gendarmes sont en effet convaincus que seul un solide réseau de complicités locales a pu permettre aux deux meurtriers présumés – Jean-Frédéric Pouaya et Yves Sugitani – d'échapper pendant cinq mois aux poursuites déclenchées contre eux dans le cadre de l'enquête sur la mort du gendarme Rémy Maréchal, abattu en avril dernier dans la même commune de Koné.

Le maire indépendantiste de Koné, M. Paul Napoaréa, a ainsi été interpellé et gardé à vue pendant vingt-quatre heures : il devrait être présenté au parquet de Nouméa en fin d'après-midi (heure locale) sous le chef d'inculpation de *« non-dénonciation de malfaiteurs »*. M. Napoaréa est originaire de la tribu de Tiaoué, où les deux jeunes Canaques en fuite avaient été localisés. Ils avaient été aperçus à de nombreuses reprises, dans des cérémonies coutumières.

Les premiers éléments de l'enquête ne permettent toujours pas d'établir une version précise des circonstances du drame, en l'absence de tout témoignage direct. Toutefois, les quelques indications recueillies sur place font apparaître que tout a commencé lorsque l'adjudant Berne, sous-officier de l'équipe légère d'intervention (ELI), a interpellé, sur un talweg surplombant la tribu de Tiaoué, un jeune Mélanésien – probablement Jean-Frédéric Pouaya – afin de contrôler son identité.

Le jeune homme a alors pris la fuite pour se réfugier quelques centaines de mètres plus loin dans une « planque » – une cabane de morceaux de bois recouverts de feuilles de cocotier, – où il a retrouvé un de ses complices présumés. L'adjudant s'est aussitôt lancé à sa poursuite, tandis que le gendarme Robert, qui l'accompagnait, entreprenait une manœuvre de contournement. C'est en face de la planque que s'est produit le premier échange de coups de feu. Qui a tiré le premier ? Le gendarme avec son pistolet ou un des sjeune Canaque avec sa carabine de chasse ? Toujours est-il que l'adjudant Berne a été mortellement atteint d'une décharge de chevrotine en plein thorax. C'est au moment où le gendarme Robert, accouru sur les lieux, a donné l'alerte par radio qu'il a été à son tour touché en plein visage.

Ces événements de Koné ont évidemment soulevé une vive émotion sur le territoire. Bien que la gendarmerie soutienne qu'il s'agit d'une simple affaire de droit commun et qu'à Paris le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, ait abondé en ce sens à l'issue du conseil des ministres, les premières réactions locales n'ont pas manqué de lui donner une coloration politique. Le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, a ainsi *« exigé »* du délégué du gouvernement *« la poursuite d'une action sans faiblesse à l'égard des extrémistes qui, après leur échec, n'ont pas exclu toute action violente »*.

De son côté, le FLNKS établit un lien entre de tels accès de violence et le climat politique régnant dans l'archipel. Selon son président, M. Jean-Marie Tjibaou, *« la politique de mépris, d'exclusion et de marginalisation du peuple kanak menée par le gouvernement ne peut qu'aboutir à de tels drames »*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1er octobre

Stabilité

Après un repli enregistré la veille, la Bourse de Paris s'est stabilisée jeudi. Affichant + 0,42 % à l'ouverture, l'indicateur de séance se maintenait à + 0,25 % à l'issue des transactions de la matinée. A la hausse, on notait Navigation mixte (+ 3,7 %), Moulinex (+ 2,8 %), *Esso* (+ 2,5 %), *Eurocom* (+ 2,3 %) et Promodès (+ 2,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	452	458	450
Agence Havas	533	533	533
Air Liquide (L')	691	695	690
Bancaire (Cie)	830	835	844
Bongrain	2720	2730	2730
Bouygues	1159	1165	1165
B.S.N.	5040	5050	5040
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1130	1150	1135
Club Méditerranée	617	620	625
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3650	3650	3650
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1339	1345	1335
Michelin	316 10	320 20	319
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2740	2780	2770
Navig. Mixtes	1070	1100	1110
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	912	914	915
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	500	505	504
Sanofi	786	790	789
Source Perrier	845	846	845
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	661	671	667

A B C D E F G

A Paris

Nouvelles consultations stratégiques entre la France et la Grande-Bretagne

M. George Younger, ministre britannique de la défense, a eu, ce jeudi 1er octobre à Paris, avec son homologue français, M. André Giraud, de nouvelles discussions sur l'éventualité d'une coopération bilatérale en matière stratégique. Déjà, en mars dernier (*le Monde* du 12 mars), les deux ministres de la défense avaient évoqué, lors d'une première rencontre à Paris, la perspective d'une collaboration sur la sécurité des bases nucléaires et l'environnement stratégique au sein duquel les deux systèmes d'armes nucléaires, à commencer par les sous-marins, pourraient évoluer en l'an 2000.

La visite de M. Younger à Paris n'avait pas été annoncée officiellement. Le sort du programme Trident (un missile américain), qui est la modernisation des sous-marins stratégiques britanniques aujourd'hui équipés de missiles Polaris de même origine, peut dépendre, à la fois, des conversations avec les Français et de la signature, prévue pour novembre, de l'accord américano-soviétique sur les euromissiles.

A plusieurs reprises, du côté français comme du côté britannique, on a envisagé la possibilité pour les deux pays de mieux coordonner les patrouilles des sous-marins nucléaires (la France en a six, dont trois sont toujours à la mer, et le Royaume-Uni en déploie quatre, dont un toujours en patrouille) et on a imaginé la conception, en commun, d'un missile tiré de sous-marin pour l'équipement des marines en l'an 2000. Sur ce point particulier, en effet, la Grande-Bretagne a choisi le missile Trident (*doté* d'une charge explosive de construction nationale), qui est un système cher (plus de 10 milliards de livres) et contraignant (vis-à-vis des Etats-Unis), tandis que la France a opté pour le nouveau missile M. 5, de conception purement national mais onéreux (environ 73 milliards de francs).

Ce souci commun de préserver leur arsenal, en particulier les forces sous-marines, et la nécessité, pour des raisons d'indépendance politique, de rigueur financière et de sauvegarde des nouvelles technologies, de rassembler leurs capacités incitent le Royaume-Uni et la France à examiner des formules de rapprochement. Lors des entretiens que deux délégations de techniciens ont eus, la semaine dernière à Londres (*le Monde* daté 20-21 septembre), les deux pays en ont souligné l'intérêt.

La journée d'action de la CGT

Perturbations limitées dans le secteur public

La journée d'action interprofessionnelle de la CGT, le jeudi 1er octobre, n'entraînait en milieu de matinée que des perturbations limitées.

● A la SNCF, à 9 heures du matin, les trains TGV, rapides et express, circulaient normalement au départ de Paris et à l'arrivée, selon la direction. Mais il y a des *« risques d'allégement »* du trafic sur Paris-Montparnasse et Paris-Austerlitz. Sur la banlieue de Paris, le service est normal sur Saint-Lazare et assuré à trois trains sur quatre à Paris-Est, Paris-Montparnasse et la ligne C du RER. Sur la banlieue nord, il y a deux trains sur trois et un sur deux à Paris-Lyon. En province, le service omnibus est assuré à 50 % à Nantes, à Bordeaux et à Tours. Un train sur trois circule à Toulouse et à Rennes et le trafic n'est assuré que de 10 % à 20 % de la normale à Marseille et à Montpellier.

● A la RATP, le trafic était assuré en moyenne à 90 % pour les autobus et le métro en début de matinée, à 87 % sur les lignes du RER. Une dégradation du trafic était attendue en début d'après-midi au moment de la manifestation organisée par la CGT à partir de 13 h 30 de Denfert-Rochereau à la gare de l'Est.

● A EGF, à 9 heures du matin, les baisses de production étaient de l'ordre de 11 000 mégawatts. Une consommation de 38 500 mégawatts était assurée et la direction ne signalait aucune coupure de courant pour les usagers.

Le numéro du « Monde » daté 1er octobre 1987 a été tiré à 484 137 exemplaires

Sur le vif

Locu...quoi ?

Hier soir, coup de téléphone d'un copain. Il sèche sur le devoir de sa gamine, une môme de dix ans. Elle vient d'entrer en sixième dans un CES du quartier. Très douée, Charlotte, mais, là, elle est débordée, histoire, géo, anglais, tout ça, alors il essaye de l'aider. Les maths, pas question, il y pige que dalle. Le français, en revanche, dans les petites classes, il croyait pouvoir se débrouiller à peu près et puis là...

– Tu sais ce que c'est, toi, un schéma de communication ? Non ? Ben, c'est un locuteur qui envoie un message à un interlocuteur qui est le destinataire du message qui, à son tour, devient *le locataire, non je veux dire le* locuteur, qui renvoie le message à l'interlocuteur qui est devenu le destinataire du...

– Arrête ! Je comprends rien. Tu me casses la tête. Qu'est-ce qu'on te demande ?

– De placer l'agent modificateur entre la situation initiale, la situation médiane et la situation finale de la Belle au bois dormant.

– Quoi ?

– Tu veux que je répète ?

– Non, surtout pas !

– Faut aussi relever dans la bulle qui sort de la bouche de Lucky Luke, BRREUHHM, VROMM, SPLASH, tout ce qui transcrit de l'oral. Sic.

– Qu'est-ce que c'est que ce charabia sémio-linguistique ? Remarque, c'est bien de les obliger à étudier la BD dans les manuels scolaires. C'est un genre qui risquait de leur échapper et de se perdre comme l'ode ou l'épopée.

– *En attendant, aide-moi un* peu à traduire le verbe dormir en langage très familier, en langage familier, en langage courant, en langage soutenu et en langage très soutenu.

– Ça c'est facile, écoute ! En langage très familier tu marques : roupiller. Familier : pioncer. Courant : dormir. Soutenu : ...heu...s'assoupir. Et très soutenu... Alors là...

– Je trouve pas non plus. Comment tu dis, Charlotte ? Ça tombe *bien*, elle, elle le sait. *Elle* vient de me le souffler. Faut mettre : s'abandonner dans les bras de Morphée.

CLAUDE SARRAUTE.

L'affaire Mecili

Alger rejette les « accusations »

L'Algérie a réagi, mercredi 30 septembre, par un communiqué, à la mise en cause dont elle est l'objet dans l'assassinat d'Ali Mecili.

« L'expulsion vers l'Algérie d'un truand algérien ne saurait en aucun cas incriminer notre pays au simple motif qu'il connaissait Me Ali Mecili, affirment les autorités algériennes. *Elle prouve au contraire qu'il n'est pas lié à l'affaire Mecili, car les autorités françaises n'auraient pas manqué de l'inculper si elles avaient réuni les charges suffisantes contre lui.*

« En tout état de cause, poursuit le communiqué, *l'Algérie est attachée à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire.*

Le communiqué conclut en soulignant que l'Algérie, qui *« réprouve l'assassinat politique »*, est *« totalement étrangère à l'affaire Mecili. C'est pourquoi elle n'a rien à craindre d'une vérité qu'elle appelle de tous ses vœux »*, tout en accueillant *« avec mépris les accusations tendancieuses »*.

Interpellation du directeur d'un journal nationaliste corse

M. Yves Stella, directeur de l'hebdomadaire nationaliste *U Ribombu*, a été interpellé, jeudi matin 1er octobre, à Bastia, après la publication de plusieurs articles concernant l'enquête sur l'assassinat du gendarme Guy Aznar, commis le 4 août. Dans le même temps, des perquisitions ont été opérées au siège du Syndicat des travailleurs corses (STC), dans un local ayant abrité l'ex-MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination), ainsi que dans les bureaux de *U Ribombu* et dans l'appartement de Mme Pasquale Verdi, ancienne directrice de l'hebdomadaire.

Les gendarmes de la brigade des recherches agissaient sur commission rogatoire de M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris.

Mardi, l'hebdomadaire nationaliste avait été condamné pour diffamation envers le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua.